TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 053 — JEUDI 14 AOUT 1980

La grève des marins-pêcheurs

Journée « ville morte » à Boulogne-sur-Mer

LIRE PAGE 19



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.B., 35 p.; Irlande, 55 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Pologne en crise

Le recours à la grève est-il en passe de devenir un moyen de revendication toléré dans un pays socialiste ? On peut se poser la question à voir comment les choses évoluent en Pologne.

Les autorités de Varsovie, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, ne tentent pas d'ailleurs de nier cette nouvelle réalité. C'est ainsi que M. Jerzy Lukaszewicz, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du parti ouvrier unifié, a convoqué, mardi 12 août, les correspondants étrangers en poste en Pologne pour faire le point de l'agitation sociale déclenchée il y a six semaines par les augmentations des prix de la viande.

Selon le responsable de la propagande du parti polonais, la situation évolue favorablement : Les « grèves massives, a-t-il dit, ont pris fin, et on ne constate plus que des « débrayages partiels à caractère économique ». Accusant le Comité d'autodéfense sociale (KOR) et les radios occidentales d'avoir cherché à « politiser » le mouvement, il s'est déclaré satisfait de ce que « nul n'ait remis en cause le socialisme d'État ou ne désire un retour à l'industrie privée et aux grandes propriétés terriennes ». Il a enfin jugé nécessaire d'élaborer une nouvelle législation sur l'autogestion ouvrière qui pourrait prendre en compte les comités de grève élus spontanément par les ouvriers mécontents de la passivité des syndicats officiels.

Le ton, on le voit, n'est pas pour l'instant à la répression. Débordées par l'agitation sociale, les autorités ont choisi de faire le gros dos, en attendant que la vague de mécontentement s'affaiblisse. Elles savent bien qu'une fin de non-recevoir opposée aux revendications ouvrières n'aurait fait que « politiser » bien davantage le mouvement. Mais elles savent aussi que, de concession en concession, leur pouvoir réel s'effrite. D'où leur volonté de reprendre peu à peu et en souplesse les choses en main.

Ce ne sera pas chose facile. Toute vraie réforme économique nécessite beaucoup plus que les incantations habituelles : il y faut du temps, mais aussi une volonté politique qui est loin d'être évidente. La situation financière du pays, enfin, est plus que critique. Paradoxalement, c'est surtout de l'Ouest que lui vient l'aide : alors que Varsovie démentait l'octroi d'un prêt soviétique d'un milliard de dollars, on a appris mardi qu'une semaine avant la rencontre à Hambourg du chancelier Schmidt et de M. Gierek, un accord de crédit portant sur 1,2 milliard de marks (680 millions de dollars) a été conclu entre la Banque polonaise du commerce extérieur et un consortium de vingt-cinq banques ouest-allemandes dirigé par la Dresdner Bank.

Ce prêt qui est inférieur de 300 millions de marks aux demandes polonaises, permettra à Varsovie de souffler quelque peu. Les experts occidentaux évaluent cependant à 1,9 milliard de dollars les crédits que la Pologne devrait encore obtenir cette année pour faire face au remboursement de ses dettes venues à échéance. Le total de l'endettement de la Pologne était évalué à plus de 19 milliards de dollars à la fin de 1979.

A cette énorme dette, contractée durant les cinq premières années du règne de M. Gierek pour industrialiser rapidement le pays, s'ajoutent la hausse du prix du pétrole soviétique et les énormes dégâts que viennent de causer aux récoltes de blé et de betteraves à sucre les pluies torrentielles de cet été. C'est dire qu'en dépit des aspirations populaires l'heure est à l'austérité.

Reste à savoir comment les autorités pourront faire accepter de nouveaux sacrifices à une classe ouvrière qui retrouve de plus en plus son franc-parler. Tout cela se passe, ne l'oublions pas, sous l'œil vigilant et sans doute passablement réprobateur des dirigeants du Kremlin, qui n'ont jamais dans le passé, assisté à de tels désordres dans leur camp sans réagir vigoureusement.

La guerre civile au Salvador

Les organisations de gauche lancent une grève insurrectionnelle

La grève générale, à caractère insurrectionnel, lancée par l'opposition de gauche, devait commencer ce mercredi 13 août au Salvador. Cette action, qui devrait durer trois jours, est soutenue par les syndicats, les formations révolutionnaires et les organisations de guérilla qui leur sont liées, tous ces mouvements s'étant regroupés au sein du Front démocratique révolutionnaire.

Le succès ou l'échec de la grève sera un test décisif pour la survie de la junte de gouvernement, qui regroupe des militaires et des représentants de la démocratie chrétienne. La situation politique est désormais polarisée en deux camps, la bourgeoisie s'étant ralliée à la junte.

L'atmosphère était particulièrement tendue à la veille de la grève. Le gouvernement a multiplié les appels au calme, mais les affrontements entre forces de sécurité et guérilleros n'ont pas cessé et se soldent chaque jour par plusieurs dizaines de morts.

Deux camps irréconciliables

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — A 20 h. 30, le mardi 12 août, les lumières de la ville se sont éteintes, les radios se sont tues pendant plus d'une demi-heure. L'opposition à la junte militaire et démocrate-chrétienne a ainsi marqué un point important dans la bataille psychologique qui précède la grève générale de trois jours qui commence ce mercredi. Malgré les précautions prises par les forces armées, des guérilleros sont parvenus à faire sauter la centrale électrique alimentant la capitale.

Depuis huit jours, le gouvernement multiplie les appels au calme et au travail. Lundi soir, le colonel Garcia, homme fort du régime et ministre de la défense, est apparu à la télévision entouré de quatre officiers supérieurs. Au nom des forces armées, il a invité *« les ouvriers à se rendre aux usines, les paysans à œuvrer pour la réforme agraire, les étudiants à préparer sainement leur futur, les religieux à former leurs fidèles dans le respect de Dieu »*. Le matin, les militaires qui gardent les édifices publics ont distribué des tracts allant dans le même sens. La démocratie chrétienne, pour sa part, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle elle a déclaré que *« la grève est politique, imposée par la terreur et conçue pour l'étranger »*.

La tension dans la capitale est tangible. Regards perdus vers l'infini, figures tragiques, jamais un sourire. Dans les grands magasins, les queues interminables de ceux qui font leurs provisions attendent devant les caisses sous l'œil des soldats. Les militaires patrouillent dans le centre comme dans une ville en guerre : arme automatique au côté, doigt sur la détente, ils avancent de chaque côté de la rue, les yeux levés vers les étages, les derniers marchent pratiquement à reculons pour surveiller leurs arrières.

Dans les quartiers pauvres qui bordent la capitale — Soyapango, Colonia-Mexico, etc. — les forces de l'ordre ne pénètrent plus. Les abords semblent gardés par des groupes de jeunes apparemment inactifs mais tendus. Des camions postés aux endroits stratégiques pourraient fermer les accès en quelques secondes.

Pour chacun des deux camps, la grève est décisive. Elle se jouera en fait à deux niveaux, politique et militaire. Le gouvernement entend montrer qu'en sept mois il a sorti le pays de l'ornière grâce à ses réformes. *« La situation économique est favorable et le peuple qui a confiance en notre révolution dans la paix et la liberté ne soutient plus les extrémistes »*, a déclaré à la télévision M. Morales Erlich, membre de la junte.

Le Front démocratique révolutionnaire, qui appelle à la grève, demande pour sa part la levée de l'état de siège, la mise en liberté des prisonniers politiques et la fin de l'occupation de l'université par les militaires. Il espère, si la grève est largement suivie, montrer que le gouvernement est isolé, qu'il n'est plus composé que *« des forces armées répressives et des sept dirigeants démocrates-chrétiens qui participent au pouvoir »*.

FRANCIS PISANI.

(Lire la suite page 3.)

L'élection présidentielle de 1981

Les dirigeants politiques se sont engagés dans une course de lenteur

Alors que M. Michel Debré estime incarner une espérance dans la campagne présidentielle, M. Jacques Chirac souligne les limites de sa candidature. Le président du R.P.R. fait siennes les critiques que l'ancien premier ministre adresse au pouvoir, mail il ne révélera ses intentions présidentielles qu'au début de l'année prochaine.

Au P.S., M. Michel Rocard reprendra le 18 août, dans l'Ouest, ses visites dans les fédérations, et M. François Mitterrand s'exprimera le 20 août à TF 1. La rentrée de M. Georges Marchais se fera à la fête de *l'Humanité* le 13 et le 14 septembre. Certains concurrents modestes font déjà campagne, mais les leaders retardent le moment de se déclarer candidat.

Si le bouillant M. Debré n'avait pris les devants, si Mme Bouchardeau (P.S.U.), M. Le Pen (Front national) et quelques autres candidats ne faisaient campagne, nul ne se douterait, en ce mois d'août 1980, que la France s'approche d'une échéance politique majeure. La compétition entre MM. Carter et Reagan fait plus de bruit que l'élection présidentielle d'avril 1981. Serait-ce que la course à la présidence n'a pas vraiment commencé, du moins pour ceux qui ont quelque chance de la gagner ? Ou qu'elle est jouée d'avance ?

La pause estivale aidant, les champions font retraite tandis que chacun des autres concurrents cherche la caution des cinq cents élus, provenant de trente départements au moins, prêts à s'engager publiquement et pour lui seul en parrainant sa candidature. Ce n'est pas si facile. Les leaders n'ont pas ces soucis que leur permet de statuer leur entrée en lice. On joue à qui se déclarera le plus tard.

MM. Marchais et Mitterrand sont tenus par les calendriers de leurs partis. La fête de *l'Humanité* les 13 et 14 septembre sera l'occasion pour le secrétaire général du P.C. de faire une rentrée retardée, car d'ordinaire il se manifeste dès le mois d'août. Il faudra attendre la conférence nationale des 11 et 12 octobre pour la désignation officielle du candidat communiste. Le choix ne fait aucun doute. M. Marchais a déjà déclaré qu'il accepterait d'assumer cette mission si elle lui était confiée, et la polémique sur le passé du secrétaire général, en mars dernier, a été interprétée comme une tentative pour l'écarter de l'élection présidentielle : la meilleure façon de ne pas céder est de le présenter.

Au P.C. une combativité tous azimuts

Nul doute, aussi, que la campagne communiste sera très combative. Une combativité tous azimuts et qui n'épargnera personne. Le ton est déjà donné, ce qui n'a pas manqué d'inquiéter les militants soucieux, comme M. Henri Fiszbin, de participer à la définition du contenu politique de cette campagne *(le Monde* du 12 juin) : ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir. La voie est tracée et, pour bien des communistes qui quittent leur parti ou, simplement, s'éloignent des postes de responsabilité, elle l'est pour une période qui va au-delà de l'échéance présidentielle.

Les perspectives d'ouverture et de démocratisation interne qu'offraient, à l'échelle nationale et de concert avec le parti socialiste, l'éventualité d'un changement politique et la recherche d'un *« communisme à la française »* sont occultées par l'espérance d'une victoire du camp socialiste à l'échelle du monde. Ce n'est plus le même combat et, parfois, ce ne sont plus les mêmes combattants.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

POINT

Des millions pour Manufrance

Voilà belle lurette que l'affaire Manufrance est sortie du domaine industriel ou même économique pour revêtir un aspect essentiellement politique. En aurait-on douté qu'on en aurait eu la preuve ce mardi 12 août.

Car c'est bel et bien un acte politique qu'a effectué le ministre de l'économie en publiant, une heure avant la réunion du conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance, un communiqué dans lequel il révélait son intention d'apporter quelque 150 millions de francs d'aide financière à la « vieille dame » de Saint-Etienne, pour peu que lui soit présenté un plan de redressement méritant son aval. En prenant ainsi l'opinion à témoin de ses bonnes intentions, l'État n'entendait-il pas se donner le bon rôle ?

L'avenir dira si la puissance publique touchera les dividendes escomptés. Pour l'heure, cette démarche appelle quelques questions.

On ne saurait dire que l'État fasse habituellement preuve de mansuétude particulière à l'égard des entreprises en difficulté. Dans le cas de Manufrance ont peut même affirmer, sans craindre d'être contredit, qu'il fut, jusqu'à avant-hier, un sévère comptable de ses deniers. Alors pourquoi ce changement d'attitude brutal, ces 150 millions de francs posés sur la table de la négociation ?

Les responsables de l'entreprise stéphanoise ont certes mis de l'eau dans leur vin ; ils ont accepté la filialisation de la firme tant souhaitée par la puissance publique: les actionnaires semblent prêts à consentir également un effort financier. Ces changements justifient-ils l'exceptionnelle proposition de M. Monory, qui dépasse largement l'aide demandée par les responsables stéphanois ? Il ne le semble pas.

Alors faut-il voir dans la démarche des pouvoirs publics le souci de permettre enfin à Manufrance de redémarrer du bon pied ? Sans doute. Mais comment ne pas comprendre la réaction de ceux qui s'étonnent que l'on ait, dans le passé, refusé des aides bien inférieures à la « vieille dame » de Saint-Etienne ? Et surtout que l'on ait tant attendu ? Moins d'un an sépare, il est vrai, des élections présidentielles.

De toute façon, rien n'est encore joué : au-delà de ces jeux politiques, l'avenir de l'entreprise ne sera pas scellé avant la réponse définitive du conseil d'administration, le 27 août. Il faut souhaiter que soient alors réunies les conditions d'un véritable redémarrage.

(Lire page 20.)

Point de vue

Ces Français qui ne pensent plus

par CLAUDE LABBÉ (*)

Contrairement à bien des idées reçues, je ne crois pas à la *« vacance »* politique. S'il est vrai que les vacances créent un vide de l'expression, assèchent les stylos et les gorges, apaisent la fièvre de la « réunionite », elles ne doivent pas être considérées comme un temps mort. Saison traditionnelle des *« coups »*, ce n'est pas cette utilisation subalterne, selon un procédé devenu classique, d'une certaine absence jugée propice, qui m'intéresse. Je pense à ces idées qui mûrissent mieux quand les occupations habituelles cèdent le pas à cette parenthèse oisive de quelques semaines.

Qui sait si le sort de l'élection présidentielle ne se forme pas dans ces esprits au repos sur les plages ou dans les campagnes, dans l'absence à peu près totale de propagande ? Consciemment ou inconsciemment, les décideurs — les électeurs — mesurent mieux dans le loisir et sans pressions extérieures les forces et les faiblesses des choix qui leur seront proposés avant l'été prochain. Rien ne saurait d'abord arrêter le cours de leurs préoccupations matérielles. Les Français ne sont pas indifférents à la situation qu'ils trouveront à leur retour. Comparés à la tendance de l'an passé, leurs séjours aoûtiens paraissent déjà plus sobres aux observateurs.

Aucun miracle estival ne s'étant produit, il faudra bien juger sur pièces les produits amers de la non-croissance, de la stabilité dans la régression, du chômage endémique et évolutif parce qu'il n'a pas reçu de traitement drastique, et par-dessus tout de l'artificielle facilité dans laquelle on persiste à nous maintenir en l'absence de confiance et d'efforts. Les rudes propos seront encore démentis par les gestes inspirés ou dictés par l'exigence électoraliste. Rien n'arrête non plus le cours des événements extérieurs.

Notre paix de l'été ne touche pas tous les méridiens. L'Afghanistan subit l'inexorable processus d'alignement par l'écrasement, la mort du chah n'a fait que rendre plus aléatoire le sort des otages américains, conscients de l'impuissance ou de l'incapacité des grandes nations à garantir leur existence à l'intérieur de ces fameuses frontières *« sûres et reconnues »*, les Israéliens s'enferment dans l'isolationnisme, Carter, hier considéré par la France comme un partenaire intelligent et libéral — qui ne se souvient de la crise iranienne, — s'effondre dans sa propre insignifiance et dans le scandale qui l'environne.

Face à cette situation mondiale, ce qui surprend le plus, et l'éloignement des milieux parisiens la rend encore plus évidente, c'est cette extraordinaire capacité d'indécision dont font preuve nos responsables. Ce n'est, hélas ! qu'une forme passive et négative qui ne nous prépare pas des lendemains enchanteurs.

Rien encore n'indique vraiment la volonté déterminée de transformer notre climat de violence, réalité quotidienne plus sourde et souvent tue mais omniprésente, qui nous fera retrouver ces quartiers où l'on n'ose plus sortir le soir et ceux où l'on risque sa vie en plein jour. Restent les hommes, leur image et leur contenu. Dès qu'ils ne s'agitent plus, on peut mieux prendre leur dimension, tels ces plans fixes sur lesquels la caméra s'arrête un instant. Apparaît alors une sorte de vision raccourcie de leur pensée, de leur capacité pour l'avenir et de leur coefficient de sincérité. Les voici, en muet, en noir et blanc, et parfois en simples clichés.

(*) Conseiller politique du R.P.R. et président du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.

(Lire la suite page 6.)

Malgré les recommandations de la commission des lois

AUCUN POSTE DE MAGISTRAT NE SERA CRÉÉ EN 1981

(Lire page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Est-ce possible ?

Selon une information en provenance de Santiago-du-Chili, le général Pinochet aurait exigé l'arrestation de plusieurs policiers, coupables de terrorisme d'extrême droite.

Evidemment, une telle nouvelle étonne, mais après tout nul ne s'en plaindra : en effet, le général Pinochet a décidé de s'attaquer au terrorisme d'extrême droite. En toute logique, en remontant la filière, il finira bien par s'arrêter lui-même.

BERNARD CHAPUIS.

UN LIVRE DU PROFESSEUR LUCIEN ISRAËL

Le doute et la décision médicale

« Je salue les médecins en proie au doute. » Cette phrase conclut le livre *la Décision médicale* que le professeur Lucien Israël vient de consacrer aux choix quotidiens, souvent tragiques, de ceux qui affrontent la mort des autres. Elle résume en quelque mots la position de l'un des cancérologues français qui s'est le plus vigoureusement insurgé, ces dernières années, contre ce qu'il a dénommé la *« diabolisation du cancer »* et le défaitisme, l'abandon thérapeutique, la passivité qui en découlent parfois.

Comment sont prises en médecine, et notamment en cancérologie, des décisions dont peuvent résulter des échéances vitales ? Le plus souvent, répond le professeur Israël, par hasard. Il dresse le portrait de la variété presque infinie des « décideurs » qui foisonnent aujourd'hui : le décideur *« qui s'ignore »* — cas le plus fréquent : *« Il a achevé ses études sans que personne lui ait jamais fait remarquer que sa fonction essentielle était de décider »* ; le décideur ignorant : *« Ce n'est pas l'ignorance qui constitue un danger en médecine, ni qui altère les processus de guérison. Ce sont des gauchissements du savoir, ou de la conscience, ou du caractère. »*

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

idées

PALESTINE

Le débat sur l'avenir de la Palestine se poursuit ici, à la lumière des récentes décisions d'Israël sur Jérusalem. Pour Charles Saint-Prot, la ville est avant tout arabe. Pour George Deniker, elle *était* ville sainte bien avant Mahomet, et les droits de la Jordanie sur elle sont douteux. Marc Heurtaux dénonce le traitement inégal accordé à Israël et aux Palestiniens par la gauche française et s'élève contre la notion de « vote juif » en France, tandis que Paul Giniewski dénonce les positions de l'O.L.P. Enfin, Jean-Yves Le Drian demande une initiative européenne plus active pour sortir de l'impasse actuelle.

Le droit à la différence

par MARC HEURTAUX (*)

DANS les réactions des « amis d'Israël » à la politique française, *ce qui stupéfie*, c'est d'abord l'incapacité absolue de mettre les deux parties en conflit sur le même pied, la bonne conscience avec laquelle est toujours considéré le seul point de vue des intérêts d'Israël.

M. Ellul écrit (1) : « *Même si la cause palestinienne est juste, décider de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie, c'est d'abord créer un Etat (...) qui sera la cause de conflits incessants avec Israël. C'est ensuite placer Israël dans une situation militaire intenable* », etc. Je relève l'aveu : « *même si la cause palestinienne est juste* » (encore un petit effort, M. Ellul : quoique la cause palestinienne soit juste). Donc, peu importent le sort et les droits de 3 millions de Palestiniens, la seule chose qui compte c'est la tranquillité d'Israël.

Voici un manifeste (2) au titre impressionnant de « Paix ou Mort au Proche-Orient ? » signé d'un certain nombre de ceux qu'il est convenu d'appeler intellectuels de gauche, dont certains ont soutenu dans les années 50 et 60 les luttes de libération du Maghreb. « *Le peuple palestinien a, comme le peuple juif, droit à une existence nationale dans sa spécificité.* » Admirable équité ! Mais pourquoi cette laborieuse circonlocution, pourquoi ne pas parler de « *droit à un Etat indépendant* », comme pour le peuple juif ? Le Maroc, sous le protectorat, jouissait incontestablement d'une « *existence nationale dans sa spécificité* ». Est-ce là tout ce à quoi ont droit les Palestiniens pour nos hommes de gauche ?

Les juifs, dit-on, seraient maintenant l'objet d'une véritable discrimination. M. W. Rabi, par exemple, écrit (3) qu'ils n'ont plus qu'une « *citoyenneté de seconde zone* » ; il parle du « *mépris dans lequel sont traités la communauté juive de France et son attachement viscéral à Israël* ». Pour M. Hajdenberg, les juifs de France se trouvent « *en situation de légitime défense* » ! (4) Et de préconiser le vote juif.

Séparatisme

Ce qui frappe d'abord, c'est que tous s'expriment comme s'ils parlaient au nom de tous les juifs français. Il y aurait entre 600 000 et 700 000 juifs français mais selon de bonnes sources — *juives*, — il n'y aurait qu'un tiers d'adhésions aux organisations juives attestées par des cotisations ; les non-organisés, sans pour autant renier leur judéité, se fondent *dans la* masse des *Français*. Protestons donc d'abord contre l'imposture ; c'est ce qu'ont fait nombre de juifs nullement obscurs.

Mais admettons que la majorité des *juifs* français désapprouvent la politique proche-orientale. Un Français sur quatre-vingts est juif : la fraction de la population qu'ils constituent serait-elle unanime — ce qui n'est pas, — aurait-elle le droit, en régime démocratique, de prétendre imposer sa volonté aux 98,75 % de non-juifs ? En quoi est-ce être traité en « *citoyen de seconde zone* », en quoi est-ce être « *méprisé* » que de ne pas réussir à imposer ses vues ? M. Mitterrand a obtenu, il y a six ans, plus de 49 % des voix ; ses électeurs se considèrent-ils comme méprisés parce qu'on n'a pas fait leur politique ? Menacent-ils d'entrer en *dissidence* ?

Pareille subordination inconditionnelle à une puissance étrangère, c'est ce que naguère le général de Gaulle flétrissait chez les communistes du nom de *séparatisme. En vérité, ce qu'on* voudrait, c'est réduire le gouvernement français à l'état de dépendance où en est le gouvernement américain. Comment voudrait-on le faire accepter par la masse des Français non juifs.

Le grand danger pour l'unité nationale comme pour les juifs français, le voici : d'une part, Israël exige des juifs de France, comme de toute la Diaspora, une fidélité inconditionnelle et même de faire passer celle-ci avant la loyauté envers leur propre pays si nécessaire ; d'autre part, au nom de leurs sentiments particuliers, ceux-ci — ou plutôt eux qui prétendent parler en leur nom — exigent de la nation qu'elle soumette sa politique proche-orientale à leurs vœux, au mépris de tous ses intérêts politiques, moraux, matériels, s'il le faut. Si ces deux exigences *étaient satisfaites*, il *en résulterait* que la politique extérieure française serait actuellement dictée par celui que Ben Gourion n'appelait jamais autrement que le « *fasciste Begin* ». On voudrait *accréditer certains vieux* mythes imbéciles de l'anti-sémitisme qu'on ne s'y prendrait pas mieux.

Osera-t-on revendiquer pour la grande majorité des Français juifs et non juifs, pour qui la politique d'Israël n'est pas nécessairement celle de la France, le droit à la différence ?

(*) Agrégé de l'Université.

(1) *L'Ecœurement*, *le Monde*, 8 mars 1980.
(2) Publicité du *Monde* du 16 avril 1980.
(3) *Vers une dissidence juive en France ? Le Monde*, 18 mars 1980.
(4) *Le Monde*, 29 avril 1980.

La solution « par étapes »

par PAUL GINIEWSKI

YASSER ARAFAT vient de tenter, au cours d'une conférence de presse, de donner de l'O.L.P. une image moins teintée d'extrémisme et de sang. L'O.L.P. ne serait pour rien dans la tuerie d'Anvers — l'asassin étant palestinien. L'O.L.P. ne serait pour rien dans la tentative d'assassinat de M. Bakhtiar — trois sur cinq des assassins étant palestiniens.

Surtout, l'O.L.P. ne serait pas du tout engagée par l'adoption d'une *résolution au congrès du Fatah, fin* mai, à Damas, décidant de « *liquider l'entité sioniste politiquement, économiquement, militairement, culturellement et idéologiquement* ».

Associer l'O.L.P. à ces tueries et à ce projet de politicide, c'est de la propagande sioniste. C'est la propagande sioniste qui donne de l'O.L.P. une image terroriste et extrémiste. L'O.L.P., elle, continue d'être intéressée à négocier. Les commentateurs en ont conclu que l'O.L.P. est en faveur d'un mini-Etat palestinien, à côté d'Israël, non à sa place.

On respire !

La propagande sioniste a failli nous faire croire que l'O.L.P. voulait *réellement détruire Israël*. Les chancelleries, un moment gênées (mais si peu), vont pouvoir s'entremettre de plus belle pour réclamer l'association de l'O.L.P. aux négociations de paix.

En fait, quelle est la doctrine de l'O.L.P. sur un mini-Etat palestinien à côté d'Israël ?

Le Conseil national palestinien a décidé, lors de sa douzième session, le 9 juin 1974, d'accepter l'établissement d'un Etat palestinien sur une portion du territoire de la Palestine *du mandat, en tant que* solution intermédiaire. L'objectif de cette création est défini à l'article 17 du programme politique de ce Conseil : « *Tout pas réalisé dans la voie de la libération n'est qu'un maillon de la longue chaîne qui consiste à créer un Etat palestinien démocratique sur toute l'étendue de la Palestine.* »

Ce mini-Etat n'est qu'une étape, mais en taisant le fait qu'il s'agit d'une étape, les exégèses de la presse, voire les prises de position ambiguës des Palestiniens à destination d'interlocuteurs occidentaux, ont accrédité la fiction d'un revirement de l'O.L.P. Celle-ci aurait accepté de coexister avec Israël *sans le dire*.

Camoufler le but ultime

Mais il s'agit d'une exploitation frauduleuse de la réalité, consistant à faire croire que le stade intermédiaire du combat de l'O.L.P. a pris la place de son objectif final. La fraude ne résiste pas aux clarifications, pourtant abondantes, des dirigeants palestiniens.

Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., déclarait le 14 mars 1977 à *Newsweek* : « *Autrefois, nous proclamions : « Nous voulons tout et tout de suite... » Aujourd'hui, nous disons que nous pouvons y parvenir par étapes. La première phase sera le retour aux lignes de 1967 ; la deuxième, à celles de 1948... La troisième, l'Etat démocratique. Nous luttons pour la réalisation de ces trois phases et j'espère que M. Rabin le sait.* » Ibrahim Souss a déclaré à Europe 1, le 5 septembre 1978 : « *L'O.L.P. est prête à accepter la création d'un Etat palestinien sur la rive occidentale du Jourdain et à Gaza, en tant qu'étape vers un Etat palestinien indépendant sur toute la Palestine.* » Georges Habache, chef du F.P.L.P., a déclaré à *Apoyvmatini* (Athènes), le 15 décembre 1979 : « *Au début, nous accepterons une partie seulement de la Palestine, mais nous n'accepterons jamais de nous en tenir là. Nous combattrons jusqu'à ce que nous nous emparions de tout, jusqu'au dernier pouce.* »

Voilà qui est franc. Telles sont les véritables intentions des dirigeants palestiniens. Il s'agit de les camoufler. Car la mutilation d'Israël par étapes, selon la technique du salami, consiste à faire croire que la visée de l'étape en cours constitue l'ultime revendication.

Pour une initiative européenne

par JEAN-YVES LE DRIAN (*)

LA décision de la Knesset de faire de Jérusalem la « *capitale éternelle* » d'Israël, les attentats récents contre des élus palestiniens, rappellent une nouvelle fois l'impasse de la paix au Proche-Orient et l'aveuglement de la politique de Begin qui, tout en prônant certaines formes d'autodétermination, déporte des personnalités palestiniennes, entreprend de réaliser lentement son « *Grand Israël* » et laisse se développer ce que le général israélien Peled nomme la « *terreur juive* ». *L'impasse actuelle de Camp* David s'accompagne d'une aggravation sans précédent de la situation locale et fait redouter que le cycle de la violence aveugle ne l'emporte irréversiblement sur les amorces de solution pacifique.

Comment en est-on arrivé là ? Si toutes les tentations de règlement ont échoué, c'est qu'elles ignorent ou éludent ce qui constitue le nœud du problème : l'existence du fait palestinien, que l'on reconnaît en paroles pour mieux l'exorciser dans les faits. Il suffit de passer plusieurs heures dans les camps de réfugiés, à Shatila ou à *Barajneh, de rencontrer* les animateurs du Croissant Rouge palestinien, ou encore de vivre une journée avec les unités combattantes palestiniennes du Sud-Liban, pour mesurer leur détermination à refuser toute solution imposée de l'extérieur et non conforme aux aspirations d'un peuple d'autant plus conscient de son identité et de ses droits qu'il lutte depuis trente ans pour leur défense. Il suffit d'avoir senti la ferveur populaire qui a accueilli Bassam Chakaa à son retour dans sa mairie de Naplouse, après l'attentat qui lui a coûté l'amputation des deux jambes, pour comprendre l'unité des Palestiniens de Cisjordanie.

Pour avoir vu comment un peuple s'organise dans les pires conditions, comment il conquiert par son combat quotidien le droit à l'existence dont il s'est vu privé par les arrangements entre grandes puissances, je crois qu'il n'y a pas aujourd'hui d'issue possible à ce conflit sans une prise en compte effective de cette volonté palestinienne d'accéder à la *réalité* d'Etat.

Il existe toutefois un risque au moins égal à celui qui consiste à méconnaître le fait palestinien : c'est de laisser l'Etat d'Israël, de plus en plus isolé sur le plan diplomatique, emprunter la voie suicidaire de la fuite en avant. En tolérant, puis en facilitant les installations *illégales* de colons en Cis*jordanie, en imposant une ré*pression sans précédent, en annihilant l'embryon de vie politique qui y subsistait, le gouvernement Begin laisse s'enclencher la logique de la violence au moment où s'élèvent des voix israéliennes, de plus en plus nombreuses, pour préconiser le dialogue.

Entre l'enlisement et l'affrontement

A la répression croissante en Cisjordanie répond la radicalisation du Fath à son dernier congrès. Il n'est plus possible d'assister impassible à cette montée des tensions et des fanatismes. Il apparaît clairement que la paix ne sera possible et durable que si elle est négociée directement par les parties intéressées, que si les deux *camps consentent à s'asseoir* à la même table. Une telle voie suppose deux conditions et une initiative. Il est tout d'abord indispensable de conforter la percée diplomatique de l'O.L.P. et de renforcer le poids de ses éléments les plus responsables, afin que l'ouverture puisse se faire. D'autre part, et simultanément, il faut offrir aux Israéliens des garanties suffisamment crédibles afin de lever progressivement *l'obsession de la menace qui les* étreint et de désarmer les partisans de l'intransigeance, et de la manière forte. Ces conditions signifient l'abandon des préalables dans lesquels les uns et *les autres s'enlisent : ne pas* reconnaître l'O.L.P. tant qu'elle maintient sa charte ; refuser le dialogue avec Israël tant qu'il n'affirme pas les droits des Palestiniens à une patrie. Ce lan*gage de sourds* est devenu un alibi pour fuir la recherche de la paix, car chacune des parties sait bien que ce qui fait l'*objet* de la négociation ne peut être réglé *avant* la négociation.

Reste l'initiative. Le général Peled me déclarait, lors de son passage à Paris, que l'aspect le plus difficile de la situation au Proche-Orient résidait dans l'impossibilité à court terme de nouvelles initiatives de paix : les Etats-Unis sont bloqués par Camp David et les élections, l'Egypte est disqualifiée par le monde arabe, Israël poursuit la ligne dure de Begin, l'O.L.P. stagne dans son offensive diplomatique. Il en concluait que seule l'Europe était aujourd'hui en mesure d'agir et de proposer ; ce devait être là, à son avis, une de ses tâches impératives. Quelque temps auparavant, à Beyrouth, Yasser Arafat me tenait des propos assez proches et s'enthousiasmait sur le rôle historique que l'Europe pourrait jouer au Proche-Orient, si elle en avait la volonté politique.

Venise a sans doute constitué une avancée, mais l'heure n'est plus aux prudences diplomatiques, car il n'y a qu'un pas entre l'enlisement et l'affrontement.

Il appartient à l'Europe d'affirmer sa détermination d'aller au-delà des déclarations de principe, en proposant dès maintenant dans un cadre approprié, qu'il s'agisse de l'ONU ou d'une *conférence spécifique*, une formule acceptable par les deux parties et qui leur permette de dépasser les impasses actuelles.

(*) Député socialiste du Morbihan.

Jerusalem, ville arabe

par CHARLES SAINT-PROT (*)

UNE *mosquée*, un tombeau et un mur. Un croissant, une croix et une étoile. Trois croyances et deux peuples, le juif et l'arabe, se partagent cette ville singulière, une ville sainte pour sept cents millions de musulmans et autant de chrétiens et pour quelque quinze millions d'israélites. Pour plus de la moitié de l'univers, Jérusalem (*Qods* pour les Arabes) n'est pas une simple cité, elle est une légende, un mythe et un idéal.

Le plan de partage de la Palestine, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 novembre 1947, prévoyait qu'elle devrait former un *corpus separatum*, « *une entité placée sous un régime international spécial et administrée par les Nations unies* ». Bien que la première guerre israélo-arabe ait abouti à une partition de fait entre les Israéliens à l'ouest et les Arabes (Jordanie) à l'est, l'ONU a constamment réclamé l'internationalisation en adoptant un statut de la ville dès le 4 avril 1950. Ce statut stipule que « *la ville sera neutre et inviolable* » et que la liberté de circulation et de pratique des cultes sera garantie. Aujourd'hui, elle est soumise à une dictature policière et militaire, et la répression est le lot quotidien de ses habitants palestiniens.

C'est dans ce contexte qu'est intervenu, le 31 juillet, le vote du Parlement israélien faisant de « *Jérusalem réunifiée, la capitale éternelle d'Israël* ». Cette *décision n'est pas un acte isolé*, elle s'inscrit dans une ligne constante : celle d'un sionisme extrémiste et intransigeant pour qui l'Etat juif n'a pas de limites. Il est notable que le problème *des frontières a été escamoté* par les sionistes, de Ben Gourion à Menahem Begin. Ce dernier n'est pas éloigné des positions du mouvement extrémiste, le Goush Emounim, qui milite pour un grand Israël, du Nil à l'Euphrate. Le général Dayan lui-même déclarait naguère que « *nos pères ont reconnu le plan de participation. Notre génération a fait les frontières de 1949. Maintenant, la génération de la guerre des six jours a réussi à étendre nos frontières de Suez à la Jordanie et aux hauteurs du Golan... Ce n'est pas fini, elles s'étendront au-delà de la Jordanie et, peut-être, du Liban et de la Syrie* ». (*Times*, le 25 juin 1969.) Il est probable que le général Dayan ne ferait plus cette déclaration aujourd'hui, mais il y a encore beaucoup de politiciens et de militaires israéliens pour la prendre à leur compte.

La décision du Parlement israélien est également une gifle pour les Américains et pour le président Sadate. Elle confirme que, en signant les accords de Camp David, les Israéliens n'ont pas voulu autre chose que neutraliser l'Egypte et qu'ils ont rendu le Sinaï pour solde de tout compte. La politique de Washington et de M. Anouar El Sadate a conduit à une impasse.

Pas d'internationalisation

Il est souhaitable qu'un statut spécial garantisse l'égalité des droits à la pratique des divers cultes, la sécurité et la libre circulation des pèlerins, ainsi que le respect des lieux saints et des coutumes de chacun. L'Organisation des Nations unies a, cependant, préconisé davantage en souhaitant l'internationalisation. L'histoire de Jérusalem, depuis 1947, est celle d'une ville arabe arrachée à son souverain légitime, dotée d'un statut international, puis partagée, en 1948, pour être enfin annexée en 1967. L'internationalisation ne serait que la reconnaissance des coups de force qui ont spolié les Palestiniens de leurs droits.

En vérité, Jérusalem, ville sainte, est aussi, et principalement, une ville arabe. Lieu saint où souffle l'esprit, cette ville n'est pas un site intemporel, elle est une ville des hommes. *Ces hommes ont une histoire*, une langue, une identité : ils sont Arabes, ils sont Palestiniens.

(*) Directeur politique de la *Revue d'étude des relations internationales*. Publication de *La Pensée nationale*.

Une ville sainte avant Mahomet

par GEORGES DENIKER (*)

JERUSALEM n'est pas une ville. C'est un temple autour duquel une ville est née. Ce ne sont pas les ancêtres de M. Arafat ou de M. Hussein qui ont bâti le temple de Salomon. Le caractère saint de cette ville est attesté par les efforts que quantités de peuples, au cours des siècles, ont faits pour s'emparer de la ville ou détruire le temple. On ne s'approprie ou on ne détruit que ce à quoi on reconnaît une valeur certaine.

Dans le *texte du mandat* par lequel les Alliés de la première guerre mondiale ont confié la Palestine à l'Angleterre, avait été inséré le passage de la déclaration Balfour reconnaissant aux juifs le droit de revenir en Palestine pour y établir un « foyer ». Toutefois, comme la Palestine du mandat s'étendait bien au-delà du Jourdain, jusqu'en Irak, et que l'Angleterre avait des intérêts spéciaux dans ces confins (cf. le colonel Lawrence d'Arabie), l'article 25 du mandat autorisait la Grande-Bretagne « *à retarder ou à suspendre l'application des mesures prévues, dans les territoires situés à* l'est *du Jourdain, si elle les considérait comme inapplicables par suite des conditions locales...* ».

Les dispositions de cet article furent invoquées lorsque l'Angleterre, par un mémorandum du 16 septembre 1922, demanda à la S.D.N. de surseoir auxdites mesures comme « *étant inapplicables aux territoires connus sous le nom de Transjordanie* » (un Etat qui venait d'être créé au profit de l'émir Abdullah). Dans plusieurs des Livres blancs britanniques ultérieurs, cette exception fut réitérée. Il paraît donc bien évident que les implantations juives devaient ne pas dépasser le Jourdain et demeurer à *l'ouest* du fleuve.

Le corollaire est que les Transjordaniens auraient dû rester sur la rive est. Or ce sont eux, en 1949, qui ont franchi ce fleuve, en commençant par s'emparer de la vieille ville de Jérusalem.

Il ne faut pas perdre de vue qu'Abdullah était de famille hachémite, laquelle avait de toute éternité joui du privilège d'être « chérif » de La Mecque et de Médine, gardiens des lieux saints (*musulmans*). *Or*, en *1924*, le père d'Abdullah s'était vu déposséder de ce privilège par Ibn Saoud, du clan rival des Wahabites (ces « préfaciers » de l'Arabie Saoudite actuelle). Il avait dû s'exiler à Chypre.

Vint la fin du mandat et la constitution de l'Etat d'Israël. Participer à la ruée arabe de 1948-1949 avec son excellente armée formée par les Anglais offrait à Abdullah une occasion, moins de « *jeter les juifs à la mer* » que de s'emparer de Jérusalem, *en devenir le* « *gardien* » et redonner le lustre perdu à la famille hachémite. Il ne put s'emparer que de la vieille ville. Ses conquêtes subséquentes de la Samarie et de la Judée apparaissent comme les étapes d'un mouvement d'enveloppement destiné à « parachever » la conquête de toute la ville. C'est aussi ce qui explique les hésitations actuelles de Hussein à revendiquer des droits établis en violation du sacro-saint principe de l'ONU de l'inadmissibilité des acquisitions par la force (si souvent invoqué contre Israël).

Depuis l'ascension du prophète

Les Arabes considèrent Jérusalem comme *leur* ville sainte, parce qu'un jour, vers 620, une dizaine d'années avant sa mort, c'est du « rocher » de Jérusalem que Mahomet a effectué sa « Miraj » (ascension au ciel et entrevue avec la divinité). Il aurait pu s'élancer de tout autre point. *Avoir* choisi Jérusalem, c'était vouloir donner à l'ascension un caractère sacré parce que Jérusalem était « déjà » sainte.

Abdullah n'a eu qu'un tort, c'est d'avoir annexé ses conquêtes à sa Transjordanie en *créant* un « Etat arabe ». La Ligue arabe a estimé qu'il avait ainsi obéi au désir de l'ONU de partage de la Palestine, et légitimé du même coup la naissance d'Israël. *On le lui fit bien voir.* Il fut abattu à l'entrée de la mosquée d'Ad-Aksa, en juillet 1951, en présence d'Hussein, son petit-fils, âgé alors de seize ans, mais qui ne l'a pas oublié.

(*) Consul général de France en retraite.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Chili

VINGT POLICIERS ACCUSÉS D'AVOIR VIOLÉ LES DROITS DE L'HOMME SONT ARRÊTÉS

Santiago *(A.P.)*. — Le gouvernement du président Pinochet a fait arrêter, mardi 12 août, vingt policiers accusés de terrorisme de droite, a annoncé l'agence gouvernementale Orbe. On souligne à Santiago que c'est la première fois que le régime reconnaît que les forces chargées du « maintien de l'ordre » se sont rendues coupables de violation des droits de l'homme. Selon l'agence Orbe, les policiers en cause (dont l'identité n'a pas été rendue publique), ont été arrêtés à la suite d'une série d'enlèvements et du décès d'un étudiant en journalisme, M. José Eduardo Jara âgé de vingt-huit ans. Ce dernier était décédé à l'hôpital, le 2 août, après avoir été enlevé et battu à mort. Cette affaire avait déjà provoqué la démission, lundi, du chef de la police civile, M. Ernesto Baeza (*le Monde* du 13 août).

Bolivie

L'ANCIENNE PRÉSIDENTE POURRAIT SE RENDRE EN FRANCE

Le ministre des affaires étrangères du nouveau régime bolivien, le général Javier Serruto Calderon, a déclaré mardi 12 août que son gouvernement était prêt à accorder un sauf-conduit à M. Hernan Siles Suazo, vainqueur de l'élection présidentielle du 29 juin. Il a ajouté que Mme Lidia Gueiler, présidente en exercice au moment du coup d'État militaire du 17 juillet avait obtenu un visa pour se rendre en France. Cette information était confirmée ce mercredi à Paris par le Quai d'Orsay. Une des filles de Mme Gueiler réside à Paris.

Les autorités boliviennes ont relâché mardi Mme Helen Spooner, une journaliste américaine indépendante, arrêtée pour avoir fait état de liens entre les auteurs du coup d'État et les trafiquants de drogue, et qui devrait quitter prochainement le pays. Une dizaine de Boliviens qui travaillaient pour des agences de presse internationales avant le coup d'État ont été arrêtés, expulsés ou sont entrés dans la clandestinité. Un porte-parole du département d'État n'a pas écarté mardi la possibilité qu'un lien existe entre les militaires putschistes et les trafiquants de cocaïne.

Le gouvernement du général Garcia Meza a rejeté d'autre part les accusations d'Amnesty International à propos des violations des droits de l'homme en Bolivie, affirmant qu'il n'y a pas de prisonniers politiques en Bolivie, mais uniquement des détenus de droit commun. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

États-Unis

LA CONVENTION DÉMOCRATE

Le sénateur Kennedy tente de modifier dans un sens plus social la plate-forme du parti

Les travaux de la convention démocrate, où M. Carter est assuré de recevoir l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle, se sont poursuivis mardi 12 août avec le discours très attendu du sénateur Kennedy. Celui-ci a passé en revue les thèmes sociaux qui lui sont chers, mais n'a pas prononcé les mots traditionnels de soutien à l'égard de celui qui sera le candidat du parti. Le directeur adjoint de la campagne du sénateur, M. Patrick Lucey, ancien gouverneur du Wisconsin, a abandonné mardi ses fonctions de délégué à la convention et pourrait soutenir la candidature indépendante de M. Anderson.

Les débats sur la plate-forme électorale continuent ce mercredi, avec notamment l'intervention du gouverneur de Californie, M. Brown, et la convention devrait s'achever jeudi avec la désignation des candidats du parti à la vice-présidence et à la présidence et les « discours d'acceptation » de MM. Mondale et Carter.

De notre correspondante

New-York. — La mise au point du programme électoral démocrate a fait l'objet de laborieux marchandages, mardi 12 août, au second jour de la convention. Mal remis du forfait de M. Kennedy, annoncé lundi, les partisans du sénateur du Massachusetts ont discuté pied à pied avec ceux de M. Carter des grandes options économiques et sociales de leur parti, mais l'opposition entre les deux factions ne paraît pas s'estomper.

Plusieurs délégations ont été au bord de l'éclatement, et des membres des minorités, des syndicalistes, des latino-américains, des femmes, ont déclaré hésiter à voter en novembre pour M. Carter. Certains parlaient de rejoindre le camp de M. Anderson. D'autres voulaient quitter une convention devenue, pour eux, sans objet.

Les délégués s'interrogent surtout sur l'avenir du programme économique et social du parti. Décidé à combattre en priorité l'inflation et le chômage, M. Kennedy a demandé qu'une priorité absolue soit accordée à un programme de création d'emplois de 12 milliards de dollars, assorti d'un blocage des prix et des salaires. M. Carter envisage seulement pour l'instant d'augmenter le fonds de création d'emplois grâce à de nouveaux impôts, mais il a toujours refusé de bloquer les prix et les salaires.

Après de longues tractations, les congressistes se sont mis d'accord sur un compromis modeste : ils ont admis que « *le problème de l'emploi est la première priorité nationale* ». En revanche, ils ont repoussé le plan d'asurance nationale de santé, cher à M. Kennedy.

Sans doute grâce à la présence de près de 50 % de femmes déléguées, deux mesures, pourtant très litigieuses, ont été acceptées sans coup férir par la convention : l'amendement à la Constitution prévoyant l'égalité des hommes et des femmes devant la loi (ERA) et le financement des avortements des femmes nécessiteuses par les fonds publics. Il est vrai que le clan Kennedy comptait quelques féministes de choc, comme Mmes Bella Abzug, ancienne conseillère du président Carter, Shirley Chisholm, représentante noire de Brooklyn, et Carol Bellamy, présidente du conseil municipal de New-York. Les militantes, qui n'ont guère eu de mal à convaincre leurs conseurs, ont notamment fait valoir que sur les quinze États qui n'ont pas encore ratifié l'ERA, treize sont contrôlés par les démocrates.

Le grand moment de la journée a été le discours de M. Kennedy. Discours passionné, chargé d'émotion, qui a mis l'accent sur les thèmes les plus libéraux, voire populistes, du sénateur. Follement acclamé dès son arrivée à la tribune, M. Kennedy n'a apparemment pas déçu ses partisans qui lui ont fait une interminable ovation.

« L'attachement à une cause »

« *Je ne suis pas ici comme candidat, mais pour réaffirmer mon attachement à une cause* », a déclaré d'emblée le sénateur. « *C'est la défense de cette cause qui m'a réconforté pendant une campagne électorale de neuf mois.* » Et le sénateur a longuement évoqué l'attachement du parti démocrate à la défense des opprimés et de l'homme « quelconque », la capacité des États-Unis à répondre aux espoirs qui ont amené des millions d'immigrants sur leurs rivages.

« *Jurons que nous n'utiliserons jamais le chômage, la hausse des taux d'intérêt et la misère humaine pour combattre l'inflation.*

» *Jurons que l'emploi sera la première priorité de notre politique économique.*

» *Jurons que ceux qui ont actuellement un emploi connaissent la sécurité, et jurons qu'il y aura des emplois pour tous ceux qui sont aujourd'hui au chômage. Ce ne sont pas des serments simplistes, ils sont au cœur de notre tradition... C'est la gloire et la grandeur de notre tradition de parler pour ceux qui n'ont pas de voix, de rappeler ceux qui sont oubliés, de répondre aux aspirations de tous les Américains qui sont venus chercher une vie meilleure dans un meilleur pays* », a déclaré M. Kennedy.

« *Nous sommes le parti de la liberté, du* New Deal, *et de l'espoir* », a plaidé l'orateur qui s'est lancé ensuite dans une attaque violente contre le parti républicain et M. Reagan, utilisant avec un plaisir évident une série de citations de ce dernier, telles que : « *Les allocations de chômage ne sont que des congés payés déguisés* », « *Le fascisme était la base réelle du* New Deal », « *L'impôt progressif sur le revenu est une invention de Karl Marx* », et encore « *La sécurité sociale devrait être optionnelle* ».

S'adressant tour à tour aux chômeurs, aux personnes âgées, aux écologistes hostiles à l'énergie nucléaire, aux femmes qui luttent contre la discrimination, le sénateur a repris quelques-uns de ses thèmes préférés : le plein emploi, la surveillance des prix, la lutte contre la fraude et les privilèges fiscaux, l'assurance maladie pour tous : « *Si l'assurance maladie est bonne pour le président, le vice-président et les membres du congrès* (c'est en effet l'un des privilèges du service public), *elle est aussi bonne pour chacun d'entre vous* », a lancé l'orateur à la salle, qui a vivement applaudi.

Sans crainte de déplaire à une partie non négligeable de l'électorat, le sénateur ajouta que les honoraires des médecins devaient être contrôlés. Citant pour finir un poème aimé de ses frères, M. Kennedy n'a pas dit un mot du soutien que M. Carter pouvait légitimement attendre de son adversaire malheureux. Il se contenta de féliciter le président pour son succès de la veille et assura que les démocrates s'uniraient de nouveau autour des grandes options du parti.

Appelant à la tribune sa femme et ses trois enfants, le sénateur acheva de donner à son intervention toutes les apparences d'un discours présidentiel, la salle ne s'y est pas trompée en l'acclamant pendant plus de vingt minutes. Mardi soir, tous les commentateurs s'accordaient pour admettre que le sénateur venait de prononcer le meilleur de ses discours et qu'il donnait implicitement rendez-vous à ses partisans pour 1984.

NICOLE BERNHEIM.

El Salvador

Deux camps irréconciliables

(Suite de la première page.)

Mais au Salvador, les débats politiques ne se règlent plus pacifiquement. M. Erlich dans son message télévisé, deux fois interrompu par une arrêt de l'émetteur, a affirmé que les militaires protégeront commerces, industries et transports, qu'ils patrouilleront sans cesse dans les rues.

« *Ils vont avoir recours aux groupes paramilitaires pour essayer de briser la grève,* nous a déclaré Alma, jeune responsable politique d'un quartier de la capitale. *Alors nous devons nou défendre.* » Les organisations de masse et les groupes armés vont pendant ces trois jours tester non seulement le soutien populaire dont ils se réclament, mais leur capacité à prendre le pouvoir grâce à une insurrection.

Dès mardi soir, sympathisants, militants et combattants étaient en état d'alerte. Des vivres sont stockés depuis longtemps, les pharmacies et le cliniques clandestines sont prêtes. « *Nous allons dresser des barricades et creuser des tranchées dans plusieurs endroits,* nous a affirmé Alma. *Nous donnerons des cours de maniement d'armes à tous ceux qui le veulent dans les quartiers ainsi libérés.* »

En quelques semaines, la situation salvadorienne s'est polarisée. Regroupée dans l'Alliance productive, la bourgeoisie ne s'oppose plus à la junte. « *Elle est la meilleure solution possibe,* nous a déclaré M. Juan Vicente Maldonado, directeur de l'Association nationale de l'entreprise privée (ANEP), *et nous nous efforçons de réunir à l'intérieur comme à l'extérieur les appuis dont elle a besoin. Nous sommes tous unis contre la grève.* » Le rapprochement est confirmé par le maire démocrate-chrétien de San-Salvador, M. Julio Adolfo Reibrendes. « *Le patronat a accepté le dialogue,* nous a-t-il affirmé. *Il a intérêt à la pacification du pays et compris qu'il peut avoir confiance dans ceux qui pacifient.* »

Les opposants eux aussi se sont regroupés. Les organisations révolutionnaires ont créé une Direction révolutionnaire unifiée (D.R.U.). Elle semble avoir mis au point un plan insurectionnel unique, et toutes les actions de guérilla sont d'ores et déjà coordonnées, même si elles sont encore menées séparément. Le Front démocratique et révolutionnaire, qui regroupe plusieurs dizaines de syndicats et associations, est chargé de metre en place la stratégie de l'ensemble de l'opposition. Il demande sa reconnaissance comme « *force belligérante* » dans la guerre civile en cours. Enfin, la grève a reçu lundi l'appui de l'Union communale salvadorienne, organisation paysanne créée par la démocratie chrétienne.

Les deux camps se montraient optimistes mardi soir. Optimistes et tendus, car les enjeux sont considérables. Les uns pensent que la réforme agraire et la nationalisation de la banque et du commerce extérieur ont calmé les exigences de transformation sociale de la population. Les autres affirment que les réformes n'existent que sur le papier et que la répression sanglante a fait comprendre aux Salvadoriens qu'il n'y a pas d'autre solution que la lutte armée. Si la grève échoue, le gouvernement pourra faire état d'un soutien populaire dont il n'a pu encore démontrer l'existence. Si la grève réussit, elle sera le premier pas vers l'insurrection.

FRANCIS PISANI.

Brésil

DES INDIENS TUENT ONZE OUVRIERS AGRICOLES DANS LE MATO-GROSSO

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — Un groupe d'Indiens Txucarramae du parc national du Xingu, dans le Mato-Grosso, a tué vendredi 8 août, onze ouvriers agricoles qui travaillaient au déboisement d'une zone située en bordure de la route nationale, a annoncé mardi la FUNAI (Fondation nationale de l'Indien) à Rio-de-Janeiro. La zone en question est revendiquée par les Txucarramae depuis plusieurs années.

Les Indiens ont pris contact avec les ouvriers et leur ont fixé un rendez-vous, auquel se sont rendus treize d'entre eux, a précisé la FUNAI. Les Indiens les ont attaqués à coups de massue, et onze ouvriers ont été tués, un grièvement blessé. Un autre a pu s'enfuir.

La FUNAI, qui est un organisme gouvernemental, a envoyé une équipe pour parlementer avec les Indiens, qui auraient promis de s'abstenir de tout acte d'hostilité dans l'attente d'une solution au problème de la démarcation de leur territoire.

OCÉANIE

Vanuatu

Aucune mesure d'expulsion de Français n'a été prise par Port-Vila

nous déclare M. Olivier Stirn

A l'issue des entretiens qui se sont déroulés mardi 12 août à Paris entre M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères, et son homologue britannique, M. Peter Blaker, un communiqué commun a été publié qui confirme le retrait de la force militaire conjointe de l'île d'Espiritu-Santo le 19 août. Les deux ministres ont aussi « *pris note des progrès accomplis jusqu'à présent par le gouvernement du Vanuatu en vue d'instaurer son autorité* » et « *exprimé l'espoir de voir de nouveaux pas vers la stabilité et la réconciliation s'accomplir* » à Santo.

M. Stirn nous a d'autre part déclaré qu'il était « *confiant* » dans l'avenir autant que dans la sauvegarde des intérêts de la France et des Français dans le nouvel État. « *On ne peut contester qu'il y ait des problèmes, mais ils ne sont pas insurmontables. Il faut laisser jouer le dialogue pacifique* » pour parvenir « *petit à petit* » à une normalisation. On peut toutefois craindre « *une étincelle, un incident qui dégénère (...). C'est le seul risque.* »

« *On peut déplorer les difficultés internes du pays,* a poursuivi le secrétaire d'État, *mais cela regarde le Vanuatu, ce n'est pas l'affaire de la France.* » M. Stirn estime que le nouveau premier ministre, M. Walter Lini, est « *sincère, solide, volontaire, et désire l'unité du pays* ». Il lui a semblé « *ouvert* » à l'idée d'une autonomie régionale, bien que cette idée, — et celle de la collaboration avec les francophones — « *ne soit pas partagée par tous autour de lui* ».

M. Stirn a d'autre part affirmé qu'aucune expulsion de Français n'était envisagée pour le moment, contrairement à la déclaration faite le 10 août par le porte-parole du gouvernement de Port-Vila (*le Monde* du 12 août). « *Nous avons demandé à notre ambassadeur de voir le premier ministre et de lui dire que si tel était le cas il y aurait problème* », y compris en ce qui concerne la poursuite de la coopération. Paris a eu des assurances de M. Lini et de son ministre de l'intérieur, a ajouté le secrétaire d'État, qui a toutefois reconnu que « *des listes circulent* » à Port-Vila, et que, si une partie du gouvernement est « *sûrement francophile* », l'autre fait preuve d'un certain « *ostracisme* » envers les francophones.

Le secrétaire d'État s'est montré assez ferme à l'égard de certains membres de la communauté française au Vanuatu : « *Un petit nombre de Français sont probablement inadaptés à un pays indépendant. Nous avons pris toutes dispositions pour qu'ils puissent quitter le pays de leur plein gré ; il ne s'agit pas d'une expulsion (...). Pour qu'il y ait un bon démarrage et que la francophonie se maintienne, il faut que les Français comprennent que c'est un pays indépendant. Les Français doivent jouer le jeu et ne pas se mêler des affaires intérieures* » du Vanuatu. Le devoir de Paris est de les protéger, et ce sera fait.

Pour sa part, M. Blaker a déclaré après ses entretiens avec M. Stirn que la fin des troubles au Vanuatu dépendait de l'attitude de M. Stevens, dirigeant séparatiste de Santo. Il n'est pas sûr que Port-Vila puisse rétablir pleinement son autorité sur l'île avant le retrait du contingent franco-britannique ; il faut toutefois reconnaître, a ajouté M. Blaker, qu'une autorité totale n'a jamais été exercée sur Santo dans le passé.

Pour rétablir ce contrôle sur Santo, le gouvernement de Port-Vila a demandé l'envoi de troupes de Papouasie - Nouvelle - Guinée, qui ont commencé d'arriver dans l'archipel. Vingt-cinq soldats australiens, qui assistent l'armée de ce pays au titre de la coopération, font partie de ce contingent. Mais, a déclaré M. Peacock, ministre australien des affaires étrangères, elles se limiteront à des activités non combattantes. — P. de B.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● PLUSIEURS CENTAINES DE PRISONNIERS ont été libérés à la demande de M. Babrak Karmal, à l'occasion de la fin du ramadan, a annoncé Radio-Kaboul, ce mercredi 13 août. La radio a, d'autre part, fait état à plusieurs reprises de la participation de M. Karmal aux cérémonies religieuses tenues à cette occasion. — *(A.F.P.)*

Argentine

● CENT SOIXANTE-QUINZE PERSONNALITES ARGENTINES ont acheté, le mardi 12 août, un espace publicitaire dans les journaux de Buenos-Aires pour exprimer leur solidarité envers les familles des personnes disparues. Parmi les signataires du texte figurent l'ancien vice-président du pays, M. Vicente Solano Lima, et le président de l'Académie argentine des lettres, M. Bernardo Canal Feijoo. — *(A.F.P.)*

Chine

● *LE QUOTIDIEN DU PEUPLE* a accusé, mercredi 13 août, M. Chen Yonggui, vice-premier ministre, d'être responsable de la mort de cent quarante et une personnes dans la « commune modèle » de Dazhai qu'il dirigeait pendant la révolution culturelle. Selon le journal, M. Chen a refusé de réhabiliter ces « *personnes décédées anormalement* », en dépit des décisions du comité central. Les critiques contre l'expérience de Dazhai se sont multipliées ces derniers temps dans la presse chinoise (*le Monde* daté 3-4 août). — *(A.F.P.)*

● UN POLICIER a été arrêté récemment pour avoir torturé à mort un jeune ouvrier, a rapporté, lundi 11 août, le *Gongren Ribao*, journal des syndicats. La victime avait été interpellée le 3 juillet à la suite d'une altercation avec une vendeuse dans la gare de Lanzhou dans le nord du pays. Emmené par un policier, l'ouvrier devait être retrouvé, deux heures plus tard, mourant. Les syndicats de la province de Gansu ont réclamé de « *sévères sanctions* » contre l'agent de police. — *(A.F.P.)*

Maroc

● TROIS CENT VINGT-NEUF MESURES DE GRACE ont été décidées à Rabat par le roi Hassan II, à l'occasion de la fin du ramadan. Quatre condamations à la peine perpétuelle ont été commuées en détention à temps ; 118 détenus ont été libérés et 207 autres ont bénéficié des remises partielles de peine. Au cours de ces dernières semaines, 91 détenus politiques avaient été graciés par le roi (*le Monde* du 22 juillet). Les nouvelles mesures de grâce concernent exclusivement des condamnés de droit commun. Une quarantaine environ de prisonniers politiques restent détenus au Maroc.

Pays-Bas

● L'ENTRAINEUR D'UNE EQUIPE JUNIOR ROUMAINE de water-polo, M. Carol Corcec, a profité des championnats d'Europe qui se tenaient jusqu'au 10 août aux Pays-Bas pour « disparaître ». Il a laissé les billets d'avion et les passeports de l'équipe, qui a regagné Bucarest. On suppose qu'il s'est rendu en R.F.A., où la procédure pour obtenir l'asile politique est plus simple qu'aux Pays-Bas. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE PARTI SOCIALISTE PORTUGAIS devait demander ce mercredi 13 août au Parlement d'ouvrir une enquête sur la situation financière personnelle du premier ministre, M. Francisco Sa Carneiro, a annoncé le mardi 12 août M. Mario Soares, secrétaire général du P.S. M. Soares accuse le premier ministre de s'être « *frauduleusement* » dégagé en 1977 d'une dette de 35 millions d'escudos (3 millions de francs) contractée auprès d'une banque nationalisée. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● MME OXANA MECHKO, membre du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, est internée depuis le début de juillet dans un hôpital psychiatrique de Kiev (Ukraine), apprenait-on mardi 12 août à Moscou de source dissidente. La septuagénaire est totalement isolée. Son fils, Alexandre Sergeenko, purge une peine de trois ans de relégation après avoir passé cinq ans dans un camp de la région de Perm (Oural). — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

Un entretien avec le maire de Naplouse

« Les juifs, nos frères »

Diplomates arabes, personnalités françaises, militants palestiniens, se succèdent dans la vaste pièce encombrée de corbeilles de fleurs et de bouquets. Des « barbouzes » montent une garde vigilante aux portes de ce grand hôtel parisien, dans les couloirs et au seuil de la chambre qu'occupe M. Bassam Chakaa. Le maire de Naplouse (Cisjordanie), les jambes amputées, installé sur un fauteuil roulant, évoque calmement, comme s'il concernait une tierce personne, l'attentat qui a failli lui coûter la vie le 2 juin.

Au matin de ce jour-là, il quitte sa maison pour se rendre à son bureau. M. Chakaa tourne la clef de contact de sa voiture. *La forte déflagration qui s'ensuit* détruit le véhicule et laisse le maire dans une mare de sang. On doit l'amputer des deux jambes. Accueilli à sa sortie de l'hôpital quelques jours plus tard par la population de Naplouse, saisie par l'émotion, il lève deux doigts en signe de « V » et lance à la foule : « *Le combat se poursuivra ! Vive la Palestine !* » M. Bassam Chakaa est aujourd'hui, sans conteste, l'homme le plus populaire des territoires occupés par Israël. En visite à Paris, sur l'invitation de M. Giscard d'Estaing, il sera bientôt l'hôte de Mme Thatcher, à Londres, où il recevra des soins médicaux.

Le maire de Naplouse est formel : ce sont les « *autorités d'occupation* » qui ont tenté de l'assassiner. Il met en cause le gouvernement de M. Begin, l'administration militaire de Cisjordanie, les services de renseignements d'Israël. Sa ferme conviction, précise-t-il, est fondée sur une foule d'indices, qui, pour lui, ne laissent pas l'ombre d'un doute.

Il rapporte, entre autres, une conversation qu'il avait eue, à l'automne, avec le général Weizman. L'ancien ministre de la défense l'avait convoqué à son bureau de Tel-Aviv pour lui adresser un « *avertissement solennel* ». Le général, qui parle relativement bien l'arabe, lui dit d'emblée : « *Je m'exprimerai en hébreu pour plus de précision.* » Après lui avoir dit que « *le combat qu'il dirigeait contre Israël était devenu intolérable* », il aurait ajouté, selon M. Chakaa : « *Je vous avise aujourd'hui que, si vous devez poursuivre vos activités séditieuses, vous serez puni physiquement.* » Peu de temps après, le général David Elazar, alors chargé des territoires occupés, l'a convoqué à son tour pour lui signifier qu'il devait « *s'attendre au pire* ».

« *Je m'attendais à un mauvais coup*, nous déclare M. Chakaa, *d'autant plus que les autorités d'occupation avaient été contraintes en décembre d'annuler l'arrêté d'expulsion pris à mon encontre et à me réintégrer dans mes fonctions, mais j'avoue que je n'imaginais pas qu'ils iraient jusqu'à l'assassinat pur et simple.* »

« Tous complices »

A l'appui de sa thèse, le maire de Naplouse relève que, au moment de l'attentat, le réseau téléphonique de son quartier, ainsi que celui du secteur où est situé l'hôpital « *sont tombés opportunément en panne* ». « *De toute évidence*, estime-t-il, *on cherchait à empêcher que tout secours me parvienne. Je dois la vie à un médecin qui passait par hasard près de ma maison et qui m'a fait transporter à l'hôpital.* »

M. Chakaa ne croit pas au conflit qui aurait éclaté entre M. Begin et le chef des services de renseignement au sujet de l'enquête que ce dernier aurait voulu mener à son terme, à l'encontre de la volonté du premier ministre israélien. « *Ils sont tous complices*, commente-t-il, *et d'ailleurs l'enquête n'a même pas été ébauchée. N'est-il pas significatif que, jusqu'au moment où je vous parle, la police n'ait pas encore jugé utile d'interroger les témoins de l'attentat, les voisins, les membres de ma famille ou moi-même ?* »

« *La terreur que font peser les autorités d'occupation depuis la signature des accords de Camp David*, estime le maire de Naplouse, *se poursuivra et s'intensifiera pour au moins deux raisons. La première est évidente : Israël cherche à briser la résistance palestinienne à ce simulacre de règlement pacifique. La seconde relève de la politique de colonisation du gouvernement Begin. C'est à la faveur de la répression — et peut-être demain de celle d'agressions contre le Liban ou la Syrie — qu'Israël multiplie les confiscations de terres palestiniennes, les implantations juives, les transferts de colons en Cisjordanie.* » M. Chakaa ajoute : « *M. Begin cherche la confrontation et l'escalade. Mais qu'il ne s'y trompe pas : la violence suscite tout naturellement la résistance, passive ou active, et Israël risque de connaître un jour une conjoncture analogue à celle qui a entraîné la chute de la monarchie en Iran.* »

L'avenir paraît sombre à M. Chakaa, qui ne croit pas que l'éventuel avènement au pouvoir du parti travailliste — à l'issue des élections de l'année prochaine — susciterait une détente dans les territoires occupés : « *Le Likoud n'a fait que poursuivre, à un rythme plus accéléré, la politique de colonisation du parti travailliste, lequel reviendrait à sa ligne de conduite d'autrefois qui se caractérise par la démagogie et l'hypocrisie. Aucun de ces deux partis n'est disposé à reconnaître notre droit à l'autodétermination.* »

Que signifie, dans la pratique, ce droit ? La réponse du maire implique un compromis qui va bien au-delà des déclarations officielles de M. Arafat : « *Israël devrait reconnaître l'O.L.P. comme interlocuteur en vue de l'application des résolutions de l'ONU, y compris celle qui donne aux réfugiés palestiniens le choix entre le rapatriement et des compensations adéquates. Rien ne s'opposerait alors à ce que l'Etat palestinien, qui s'établirait en Cisjordanie et à Gaza, vive côte à côte et en bonne intelligence avec un Etat d'Israël, débarrassé de son idéologie expansionniste et de ses alliances avec des puissances hostiles aux aspirations des peuples arabes.* »

Une chimère ? « *Peut-être*, répond M. Chakaa, *mais un jour le rêve deviendra réalité. N'avons-nous pas vécu en symbiose, pendant des siècles, avec les juifs, nos frères ?* »

ÉRIC ROULEAU.

Iran

INDEMNISATION DES ACTIONNAIRES DES BANQUES NATIONALISÉES

Le gouverneur de la Banque centrale, M. Alireza Nobari, a annoncé, au cours d'une conférence de presse, que les actionnaires iraniens et étrangers de trente banques et institutions financières nationalisées l'an dernier seront indemnisées à concurrence de 61 milliards de rials (850 millions de dollars). Il a précisé que les avoirs étrangers, estimés à 130 millions, recevront une indemnité de 30 à 40 millions de dollars. Les actionnaires iraniens, qui ont fui le pays après le départ du chah ou qui ont été condamnés devant les tribunaux révolutionnaires, sont exclus de cette mesure.

Les indemnités ont été calculées en fonction des profits et pertes de ces institutions à la date de leur nationalisation, le 7 juin 1979. Leurs avoirs cumulés s'élevaient à l'époque à 159 milliards de rials (2,2 milliards de dollars) et leurs réserves à 17 milliards (230 millions). Toutefois, selon la Banque centrale, leurs pertes s'élevaient à 186 milliards de rials (2,6 milliards de dollars).

M. Nobari a ajouté que les actionnaires de dix-sept autres institutions financières n'auront droit à aucune indemnité, ces établissements ayant enregistré *de fortes pertes consécutives* à une mauvaise gestion et à des emprunts risqués.

Le gouverneur de la Banque centrale a cité le cas de la Banque de l'Iran et du Japon, pour laquelle les pertes dépassent 6,5 milliards de rials (93 millions de dollars), montant des capitaux propres et des réserves.

Selon les documents présentés par M. Nobari, les comptes des banques à participation françaises Ettebarat (Crédit lyonnais et Banque nationale de Paris, 35 % du capital) et la Banque de Téhéran (Banque de Paris et des Pays-Bas, 25 %) font apparaître un solde positif.

AFRIQUE

Tanzanie

Zanzibar met en place ses nouvelles institutions dans un climat de fronde à l'égard de Dar-Es-Salaam

De notre envoyé spécial

Zanzibar. — Dans l'ombre des ruelles de la vieille ville arabe, quelques lourdes portes en bois sculpté témoignent somptueusement de sa splendeur passée. Face à l'immensité océane, la « *maison de Livingstone* » offre aux brises ses murs défraîchis tandis que, sur les éventaires du marché aux poissons, on tranche le requin à grands coups de hache. Au fond d'une arrière-cour glissent des silhouettes féminines sombres et voilées. Des pans de mur avachis, vestiges d'anciennes demeures, ne sont plus qu'amas de brique. Autour des échoppes aux écussons enluminés flotte le parfum sucré de la girofle, richesse nationale. Seize ans après l'union avec la Tanzanie continentale, les « îliens » ressentent une sourde amertume.

Depuis l'annexion de l'archipel par ce qui était à l'époque le Tanganyika, le débat politique gravite autour de deux ou trois questions fondamentales. L'Union joue-t-elle au profit ou au détriment des Zanzibarites quel degré d'autonomie les autorités de Dar-Es-Salaam sont-elles prêtes à concéder aux deux îles ? Comment concilier le respect de *leur forte personnalité* et l'application du socialisme égalitaire en vigueur sur le continent ? L'annonce d'une tentative de coup d'Etat (*le Monde* du 15 juillet) montre que ces interrogations ne sont pas théoriques.

Envers Zanzibar, le président Nyerere a toujours manifesté prudence et mesure. Conscient qu'on ne résorberait pas les singularités de l'archipel par la seule contrainte, il s'est abstenu de hâter le processus d'unification *politique* ; les liens institutionnels entre les îles et le continent sont longtemps demeurés ténus. Il a fallu attendre février 1977 pour que les deux partis au pouvoir fusionnent en une seule formation, le Chamo Cha Mapinduzi (C.C.M.) ou Parti de la révolution.

La révolution ? Sous la férule du cheikh Karumé assassiné en avril 1972, elle avait d'ores et déjà sensiblement modifié le paysage économique et social de l'archipel : morcellement des grandes plantations héritées du sultanat en parcelles familiales de 1 et 2 hectares ; industrialisation naissante ; instruction et médecine gratuite. La présence à Zanzibar-Ville de plusieurs immeubles populaires construits dans le pire style est-berlinois témoigne du passage voilà quinze ans, d'architectes venus du froid. Mais l'électrification, longtemps insuffisante, ne fut achevée qu'il y a trois mois à peine avec la pose de câbles sous-marins.

Parallèlement, la démocratisation de la vie politique restait à la traîne. Le régime a franchi une importante étape en ce sens à l'automne dernier en dotant l'archipel d'une Constitution propre (*le Monde* du 13 octobre 1979) ; répondant au double désir de démocratie et d'autonomie, cette initiative ne renforce toutefois l'une et l'autre qu'à pas comptés. Certes, un conseil des représentants fait maintenant *office de Parlement*. L'innovation n'est pas négligeable après quinze ans de gouvernement par décrets. Mais ses cent quinze membres ont été, en janvier, soit nommés, soit choisis par les organisations de masse liées au parti unique. Les trente-deux membres du conseil révolutionnaire, l'organe exécutif de l'archipel, appartiennent de droit à l'Assemblée. La liberté de choix de la population s'en trouve d'autant restreinte. Zanzibar reste bien loin de Westminster...

En fait, la *principale nouveauté* réside dans l'élection au suffrage universel du président du Conseil révolutionnaire et chef du gouvernement. Celle-ci aura lieu le 26 octobre, en même temps que les scrutins législatif et présidentiel sur le continent. Un seul candidat au poste suprême sera proposé par des commissions spéciales du parti, ce qui, notons-le au passage, consolide le rôle du C.C.M. dans l'archipel. Le président de Zanzibar est automatiquement le vice-président de la République de Tanzanie. Tout porte à croire que le C.C.M. choisira l'actuel dirigeant zanzibarite, M. Aboud Jumbe. Il lui faut, pour être élu, recueillir la majorité absolue parmi les votants. D'où la mince intertitude (peu commune en Afrique) qui anime le débat politique à l'époque de l'échéance d'octobre. M. Jumbé sera-t-il reconduit ? Si oui, avec quel pourcentage ?

L'intérêt de l'affaire tient d'abord au personnage en cause. *Cet ancien instituteur âgé de* soixante-trois ans est au pouvoir depuis 1972. A la différence de la plupart des dirigeants tanzaniens, M. Jumbe ne peut se targuer d'un style de vie irréprochable. La corruption, dit-on, règne dans son entourage. L'élite locale lui reproche d'exercer le pouvoir de manière trop personnelle. Les tracts et les graffiti de l'opposition clandestine l'accusent d'avoir « *vendu Zanzibar* ». Grief excessif peut-être, mais qui exprime un réel mécontentement envers l'homme fort de l'archipel. « *Il est difficile de trouver ici des partisans enthousiastes de Jumbe* », assure un diplomate. Inégalités et frustrations alimentent *le dépit des Zanzibaristes*. Les fonctionnaires, par exemple, n'admettent pas d'être moins payés que leurs collègues venus du continent.

En quinze ans, l'archipel est passé de la prospérité à l'aisance relative avant de connaître la pénurie. En 1972, Zanzibar possédait dans ses coffres une réserve de 600 millions de francs en devises. L'an dernier, les travailleurs ont pris un ministre en otage afin qu'il leur verse deux mois de salaires impayés. Le gouvernement doit emprunter pour joindre les deux bouts. Ce déclin économique tient en partie à des facteurs extérieurs : inflation mondiale, hausse des coûts pétroliers, évolution du marché giroflier. Mais la population locale, sans aller chercher plus loin, accuse de tous les maux les autorités centrales et leur fidèle allié, M. Jumbe. Les Zanzibarites estiment avoir fait les frais de l'union — au propre comme au figuré, — car l'argent que procure la girofle va surtout au continent. Ils soupçonnent d'autant plus M. Jumbe d'avoir délaissé l'archipel que lui-même a soigné son image de dirigeant tanzanien à part entière, passant une bonne partie de son temps hors des îles, ce qui lui vaut ici le sobriquet de « *président-touriste* ».

M. Nyerere *connaît* les faiblesses et l'impopularité croissante dans l'archipel de son vice-président. Sans doute a-t-il songé parfois à l'écarter du pouvoir. Mais on ne connaît à M. Jumbe aucun héritier incontesté. Surtout, aux yeux du chef de l'Etat, son adjoint a le grand mérite de symboliser une union qui s'est progressivement renforcée sous son règne. Alors, mieux vaut tolérer quelque fronde sur les îles et tenter de l'apaiser, que voir remis en cause l'un des principaux acquis du régime. Au demeurant, peu de Zanzibarites contestent, ouvertement ou non, le caractère irréversible de l'Union.

Le « Karafuu »

L'histoire de l'archipel est riche en complots réels ou imaginaires. La dernière en date des conjurations avortées a été révélée début juillet. La police arrêta une centaine de personnes, dont seize demeurent détenues. Parmi les prétendus conjurés, figuraient deux frères appartenant à une famille d'hommes d'affaires, mais aussi un chauffeur de taxi, un mécanicien et un gardien de nuit. Tous seront traduits devant une haute cour. Que penser d'une accusation qui fonde sa thèse sur quelques esquisses découvertes lors d'une perquisition ? Les comploteurs avaient choisi un « *nouveau drapeau* », assure-t-on à Dars-es-Salaam, et rédigé la liste de leur gouvernement. L'armée tanzanienne fut mise officiellement en état d'alerte, mais personne n'a remarqué dans l'île le moindre mouvement de troupes, le plus léger renfort policier. S'il y eut vraiment complot, comme l'affirme M. Jumbe, celui-ci fut à l'évidence l'œuvre d'amateurs.

Le président de Zanzibar n'a-t-il pas plutôt délibérément « *gonflé* » une affaire mineure en guise d'avertissement à d'éventuels rivaux ? Selon certaines informations difficilement vérifiables, les partisans de l'ancien dirigeant gauchiste, M. Abdul Rahman Babu, élargiraient leur influence dans l'archipel. Libéré de prison en avril 1978 après six ans de détention, M. Babu ne fait guère parler de lui, même s'il reste sans doute la plus brillante personnalité de Zanzibar. Jusqu'à présent, son audience est demeurée trop faible parmi la masse des petits planteurs de girofle pour inquiéter le régime.

Comment évoquer la situation Zanzibar sans revenir toujours au « karafuu » qui fit la fortune de l'archipel ? Introduite vers 1830 à partir de l'île Maurice, la girofle comme toute monoculture, eut des effets secondaires paralysants sur l'économie. Le gouvernement parle depuis longtemps de diversification agricole. Le vieillissement des girofliers et la concurrence accrue d'autres pays producteurs, notamment Madagascar, la rendent indispensable. Le paddy et la canne à sucre ont fait leur apparition, mais la *célèbre* épice procure encore 90 % des ressources en devises. La socialisation du commerce du clou de girofle n'a pas fait l'affaire des planteurs zanzibarites. La faiblesse du prix payé aux producteurs ne les a guère stimulés. L'organisme d'achat a dû quintupler ses tarifs. Malgré cela, les planteurs songent avec nostalgie à l'époque où ils écoulaient en contrebande vers les côtes du Kenya voisin l'essentiel de leur production. Rien *d'étonnant si* Zanzibar regrette plus que d'autres l'éclatement de la communauté est-africaine et la suppression de tout échange commercial avec Mombasa, le grand port kenyan, son débouché traditionnel.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République sud-africaine

● *Pour la seconde fois en quatre jours*, le premier ministre sud-africain, M. Botha, a annulé, le 11 août, un projet de ré*forme constitutionnelle* — celui d'un conseil de métis — qui avait provoqué l'hostilité d'une fraction importante de la population non blanche.

EUROPE

Le XV[e] congrès international des sciences historiques à Bucarest

Une contribution tchécoslovaque : des « Acta persecutionis » aux « Acta creationis »

Le quinzième congrès international des sciences historiques, auquel participent des historiens d'une soixantaine de pays et qui durera une semaine, a été inauguré, dimanche 10 août à Bucarest, par M. Ceaucescu, chef du parti et de l'État roumains. S'adressant aux quelque deux mille cinq cents congressistes, il a déclaré : « Tout doit être mis en œuvre pour que cesse la course aux armements et que les énormes fonds consacrés à celle-ci soient affectés aux programmes de développement économique et social des peuples qui ont pris du retard.

Le précédent congrès s'était tenu il y a cinq ans à San-Francisco. A l'époque, l'historien Vilém Precan (spécialisé dans les mouvements de résistance durant la seconde guerre mondiale) avait adressé de Prague (où il exerçait alors le métier de chauffagiste comme d'autres intellectuels exclus de la vie publique dès le début de la « normalisation » de la Tchécoslovaquie), un appel au XIV[e] congrès. Il y avait joint un document, *Acta persecutionis*, où il attirait l'attention de ses collègues sur le sort fait à quelque cent cinquante historiens tchécoslovaques, empêchés de travailler dans leur spécialité. La liste n'était pas exhaustive, car M. Precan n'avait pas les moyens de savoir exactement ce qui se passait en dehors de Prague, notamment en Slovaquie.

Depuis, M. Precan a pu émigrer et vit à Hanovre. Il a cette fois-ci adressé au Comité d'organisation du quinzième congrès et à des historiens de renom de différents pays occidentaux un nouveau document, les *Acta creationis*. Il y présente aux congressistes la « *recherche historique indépendante* » menée en Tchécoslovaquie depuis 1969 et l'illustre de travaux de treize historiens sur dse sujets fort divers. La brochure comprend aussi une bibliographie, des « *travaux historiques* » écrits ou publiés de manière « *indépendante* », c'est-à-dire non officielle. Dans une longue préface, M. Precan analyse l'évolution de la recherche historique et remarque, qu'avec le recul du temps, les sujets traités concernent des questions délicates du passé, telles les relations entre les différentes nationalités (tchèques et allemands, tchèques et slovaques), etc. et que l'histoire d'autres pays, du bloc oriental ou occidental, passionne les historiens non officiels !

Il rappelle aussi que sa liste de « *persécutés* » de 1975 était incomplète : il faudrait y ajouter ceux qui furent « excommuniés » dans les années 1950. Or la jeune génération d'historiens commence à se pencher sur leurs écrits, comme en témoigne une étude sur l'œuvre de Zdenek Kalista, écrite pour son quatre-vingtième anniversaire, en juillet. — *Amb.*

CORRESPONDANCE

Pilsudski et l'histoire officielle de la Pologne

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Marcel Péju :

Le Monde, daté du 8 août, a publié (page 24) une information, vraisemblablement de « source dissidente », rapportant la célébration, à Varsovie, le 6 août, du soixantième anniversaire de la formation des « légions » du maréchal Jozef Pilsudski. L'événement en lui-même était assez intéressant pour qu'il fût inutile de le dramatiser artificiellement en ajoutant que le nom de Pilsudski avait été « *depuis la fondation de la Pologne populaire, en 1945, banni de l'histoire officielle* » et que « *ce n'est qu'en 1978 qu'une plaque à sa mémoire a été apposée en l'église des Trois-Croix par les soins de la hiérarchie catholique* ».

Il est tout simplement puéril d'imaginer qu'on aurait pu « bannir de l'histoire », fût-elle officielle, le nom de Pilsudski : autant effacer celui du général de Gaulle de l'histoire de la libération de la France. Il suffit d'ailleurs, d'ouvrir n'importe quel livre polonais traitant de l'entre-deux guerres, à commencer par la très « officielle » *Histoire de la Pologne*, publiée (en français) par *les Éditions scientifiques d'État*, pour constater que le rôle du maréchal Pilsudski y est longuement étudié, d'une manière qu'on peut assurément discuter (les Français sont-ils d'accord sur de Gaulle ?), mais sans agressivité particulière.

J'ajouterai que le premier touriste venu, visitant Cracovie, peut constater aussi que le tombeau de Pilsudski, dans la « crypte des rois » de la cathédrale du Wawel (il était difficile de faire mieux), est sans doute le plus régulièrement et le plus abondamment fleuri, avec ceux d'Adam Mickiewicz et de la reine Hedwige...

Italie

GROS BILLETS ET... « PAPIERS »

(*De notre correspondant.*)

Rome. — *Les Italiens oseront-ils encore utiliser les coupures de cent mille lires ? C'est la question que se posent les milieux financiers de la péninsule, après une ordonnance de la magistrature de Reggio de Calabria qui a décidé, afin de gêner le recyclage de l'argent provenant des rançons, d'obliger, à partir du 9 août dernier et pour une durée de deux mois, les banques et les bureaux de poste à relever l'identité de ceux qui viennent aux guichets déposer des billets de cent mille lires.*

Pour chaque coupure, les employés des banques et des postes devront noter les numéros du billet, l'identité de celui qui fait le dépôt, puis transmettre ce formulaire dûment rempli à la police qui pourra ainsi identifier les billets « sales », c'est-à-dire provenant des auteurs de rapts. La longueur des attentes aux guichets le plus souvent bondés des banques risque de créer un véritable chaos et, peu à peu, personne ne voudra plus recevoir en paiement ces coupures.

Le nombre de billets de cent mille lires en circulation serait supérieur à soixante-quinze millions, soit une valeur supérieure au tiers de la masse monétaire.

Cette mesure de la magistrature crée des inconvénients qui vont au-delà d'une attente accrue aux guichets. Celui qui a reçu une coupure « sale » devra prouver sa provenance et les commerçants risquent dorénavant de demander eux aussi l'identité de ceux qui effectueraient des paiements avec ces coupures. Les banques ne donnent aucun type d'attestation pour ces billets de cent mille lires fournis aux clients. Et si l'un d'eux est « sale », l'usager en sera de sa poche puisque les billets provenant des rançons sont séquestrés par l'autorité judiciaire.

(Intérim.)

Irlande du Nord

● QUINZE MILLE PROTESTANTS ont défilé, le mardi 12 août, dans les rues de Londonderry, en Irlande du Nord, à l'occasion de l'anniversaire de la fin du siège de Derry par les catholiques en 1689. Cette manifestation, qui a lieu chaque année, s'est déroulée dans le calme. — (*A.F.P.*)

ASIE

Corée du Sud

A LA VEILLE DU PROCÈS DE M. KIM DAE-JUNG

Les États-Unis paraissent s'accommoder du régime du général Chon

Tandis que le procès fait à M. Kim Dae-jung, l'un des principaux opposants, dont l'ouverture, le jeudi 14 août, a été annoncée officiellement à Séoul, provoque des réactions au Japon et aux Etats-Unis, un autre opposant sud-coréen, M. Kim Young-sam, président du Nouveau Parti démocratique, a fait savoir mercredi qu'il renonçait à la vie politique, étant dans l'incapacité d'accomplir sa mission « dans les conditions actuelles ».

De notre correspondant

Tokyo. — Une campagne de signatures se développe dans les grandes villes japonaises en faveur de M. Kim Dae-jung, principale figure de l'opposition démocratique sud-coréenne, dont le procès devant une cour martiale devait commencer à Séoul le jeudi 14 août. Accusé de « *sédition* » et de « *conspiration* » contre le gouvernement, il risque la peine de mort.

Cette campagne est organisée par le Comité de liaison pour sauver la vie de M. Kim, qui a pour base les organisations de gauche (confédération syndicale Sohyo, P.S. et P.C.) et les mouvements de Coréens vivant au Japon favorables à la démocratie. Le 8 août, septième anniversaire de l'enlèvement à Tokyo de M. Kim par les services secrets du régime Park, une manifestation a réuni quinze mille personnes dans le centre de la capitale. Les organisateurs de la campagne espèrent recueillir quinze millions de signatures. Ils mettent en cause la passivité du gouvernement japonais, qui, il y a plusieurs années, a « *réglé politiquement* » (en fait enterré) l'affaire de l'enlèvement et aujourd'hui, selon eux, « *participe au complot pour exécuter M. Kim* ».

M. Ito, ministre des affaires étrangères, a déclaré, mardi, que l'exécution de M. Kim entraînerait une détérioration des relations nippo-coréennes. Bien qu'elles soient avant tout préoccupés par la stabilisation de la situation coréenne quel qu'en soit le prix du point de vue démocratique, les autorités japonaises se trouvent placées dans une situation embarrassante avec le procès de M. Kim. En dépit des termes de l'accord intervenu en 1973 entre Séoul et Tokyo « *réglant* » l'affaire de l'enlèvement à condition qu'on ne retienne pas contre M. Kim ses actions à l'étranger, les autorités militaires coréennes ont fait figurer celles-ci dans l'acte d'accusation. Non seulement le Japon paraît avoir naguère fermé les yeux sur une violation caractérisée de sa souveraineté nationale (l'enlèvement), mais il paraît aujourd'hui incapable de faire respecter par Séoul les termes du règlement politique de l'affaire.

A Tokyo, il semble clair que les autorités militaires coréennes, qui, derrière la façade d'un gouvernement civil, contrôlent le pays, entendent utiliser le procès de M. Kim comme un moyen de pression et un élément de marchandage avec aussi bien les Japonais que les Américains : en échange de certaines concessions — la vie de M. Kim, dont l'exécution, si elle intervenait, provoquerait des remous dans les opinions des deux pays, — le général Chon Too-hwon, le nouvel homme fort du pays, compte obtenir des deux puissances tutélaires de la Corée du Sud une reconnaissance de son autorité. Du côté japonais, c'est pratiquement chose faite depuis plusieurs semaines, Tokyo soutenant en sous-main par le biais du puissant lobby pro-coréen la mise en place du régime Chon.

Les Etats-Unis semblent s'orienter dans la même direction. Depuis la « nuit des généraux » du 12 décembre — qui marqua le début de la prise de contrôle de la Corée par le général Chon et les officiers qui l'entourent, — les Américains se sont aperçus qu'ils ont en face d'eux un homme beaucoup moins « maniable » que ne l'était Park. Le général Chon n'a, semble-t-il, jusqu'à présent tenu aucun compte des mises en garde indirectes des Etats-Unis. Il sait parfaitement que Washington dispose finalement de peu de moyens de pression : militairement, l'enjeu stratégique est trop important pour que les Américains menacent de retirer leurs troupes du sud de la péninsule (40.000 hommes y sont stationnés) ; économiquement, la situation de la Corée est trop délicate pour que les Etats-Unis risquent, par des mesures de rétorsion, de provoquer une aggravation de l'instabilité sociale.

Le procès de M. Kim, personnalité connue aux Etats-Unis, est, en revanche, une question sur laquelle les Américains peuvent obtenir des concessions parce que le général Chon n'a aucun intérêt à faire de lui un martyr et que la seule chose qui compte pour lui est de l'éliminer de la scène politique. Comme le confirme une interview accordée dimanche au *New York Times* par le général Chon, les Etats-Unis ont fait une démarche auprès de lui pour que la vie de M. Kim soit épargnée. Le fait que le général admette publiquement cette demande apparaît comme une garantie pour la vie du prisonnier. En même temps, une personnalité militaire américaine en Corée, citée par l'agence Associated Press, affirmait : « *Dans la mesure où Chon accédera au pouvoir légalement et démocratiquement, nous le soutiendrons* ». Une indiscrétion de la part des Coréens — en l'occurrence du général Chon lui-même — attribuait ces propos au général Wickham, commandant des forces américaines en Corée.

Apparemment, le général Chon était allé un peu vite, aux yeux des Américains, en se prévalant de leur soutien : le lendemain de ces déclarations, le département d'État affirmait que, quel que soit l'auteur des propos cités, « *il ne parlait pas au nom du gouvernement américain* ». L'ambiguïté de la position des Etats-Unis n'en demeure pas moins. D'ailleurs, pour répondre au souhait émis par la « *personnalité militaire* » en cause, le général Chon devrait démontrer le soutien dont il bénéficie dans l'opinion coréenne, afin que les Etats-Unis endossent sa candidature comme prochain président. A cet effet, des manifestations ont commencé dans plusieurs villes de province en faveur de la campagne de « *purification* » lancée par les autorités militaires. Le général Chon, qui décidément n'est plus avare d'interviews, a déclaré à l'agence Associated Press que ces manifestations témoignaient du soutien croissant de la population aux réformes entreprises par le Conseil de sécurité national, sorte de super-gouvernement « *coiffant* » les ministères et dont il est le président.

PHILIPPE PONS.

DIPLOMATIE

L'entente franco-allemande ne saurait être un « proconsulat »

déclare M. Colombo, ministre des affaires étrangères italien

De notre correspondant

Rome. — M. Emilio Colombo, ministre des affaires étrangères, a fait le point sur la politique extérieure de l'Italie, les rapports Est-Ouest et les rapports intercommunautaires après six mois de présidence du conseil des ministres de la C.E.E., dans un entretien accordé à M. Eugenio Scalfari, directeur du quotidien *la Repubblica* publié le mardi 12 août 1980.

Répondant à une question sur les polémiques suscitées par « *l'axe Paris-Bonn* » dans la Communauté, il a déclaré : « *Pour nous, l'accord franco-allemand est une condition préalable pour que l'Europe puisse naître. C'est une nécessité psychologique plus que politique. Mais, s'il s'agit d'un « proconsulat », c'est-à-dire de deux pays, de deux puissances, de deux gouvernements, autorisés à parler au nom de tous, mettant les autres pays de la Communauté devant le fait accompli et déterminant à l'avance les lignes de la politique européenne, nous ne sommes pas d'accord. Et je dis même plus : une entente à deux, qui n'aurait pas le concours actif des autres pays de la Communauté, ne tiendrait même pas un jour, parce que les divergences d'intérêt entre la France et l'Allemagne fédérale sur beaucoup de points essentiels sont très importantes ; elles seraient encore accrues du fait que les deux pays se trouveraient face à face sans la médiation et les contributions des autres membres de la C.E.E.* »

M. Colombo énumère ensuite ces « *divergences institutionnelles* » : à propos de la participation à l'OTAN, sur l'armement nucléaire, sur l'installation des missiles américains en Europe. Il insiste sur les différences « *dans les rapports avec l'Est et spécialement vis-à-vis de l'Union soviétique* » : « *La France a toujours souligné sa relation privilégiée avec Moscou. Cela fait partie de la vieille tradition française. L'Allemagne défend son Ostpolitik, et elle a raison, mais elle a toujours conçu le dialogue avec l'Est non comme un fait bilatéral, mais comme une approche qui concerne l'Occident tout entier* ».

Après avoir affirmé que « *nous, Italiens, avons de la coopération politique européenne une idée très vaste qui n'est pas la conception de tous les pays de la Communauté et, en premier lieu, de la France, spécialement pour ce qui concerne la défense* », M. Colombo insiste sur le fait que « *pour éviter des fractures entre les Neuf* » pendant son semestre de présidence, l'Italie « *a œuvré pour que l'entente sur les grands problèmes du moment soit la plus haute possible* ». Il conclut en évoquant les rapports entre l'Europe et les Etats-Unis : « *L'Europe est partie intégrante de l'Occident, comme les Etats-Unis. Nous ne voyons aucune contradiction essentielle entre ces deux problèmes* ».

(Intérim.)

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Une course de lenteur

(Suite de la première page.)

Tous les militants ne suivent pas, mais il y a de nouveaux adhérents. En sera-t-il de même pour les électeurs d'un parti qui, dans l'isolement ou dans l'union avec d'autres partenaires, a su jusqu'à maintenant conserver une audience décisive au sein de la gauche ?

Ce n'est pas la moindre des questions que pose une consultation à bien des égards peu exaltante pour l'opposition. Si peu exaltante que M. Laurent Fabius, membre du secrétariat national du P.S., l'ensivage à partir de son résultat supposé : la réélection de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* daté 10-11 août). Ce serait, dit M. Fabius, conforter le monopole giscardien du pouvoir et refuser l'alternance. Autant de raisons de se rassembler autour du P.S. et de son candidat qui seuls offriraient la possibilité d'un *changement*. *L'Humanité* a aussitôt répliqué que l'alternance n'est qu'un gadget électoral et qu'elle tend à changer les hommes *« mais surtout pas la politique »*.

M. Mitterrand et la tension internationale

Au P.S., la procédure de désignation du candidat s'ouvrira le 19 octobre, mais le choix lui-même sera opéré plus tard, pas aussi tard que M. Mitterrand l'aurait souhaité. Depuis que ce calendrier a été arrêté, la situation n'a guère évolué chez les socialistes. M. Michel Rocard est toujours candidat à la candidature, et, après un voyage aux Etats-Unis, avant les vacances, il reprend ses visites dans les fédérations. Il ne se présentera que si M. Mitterrand n'est pas sur les rangs. M. Jean-Pierre Chevènement, leader du CERES, est dans les mêmes dispositions : il ne sera pas candidat concurremment avec le premier secrétaire, bien que ses velléités présidentielles aient, d'une certaine manière, valeur d'avertissement pour celui-ci. M. Mitterrand ne dévoile pas ses intentions, mais prépare le terrain au cas où sa réflexion le conduirait à une nouvelle candidature.

Le langage qu'il tient est celui d'un responsable très préoccupé par les tensions internationales et soucieux de la sécurité des démocraties occidentales face à une menace de conflit. Il se réfère volontiers à la période qui a précédé la première guerre mondiale. C'est dans cet esprit qu'il a préconisé — dans son interview au *Monde* — une conférence des pays membres de l'alliance atlantique pour qu'ils mettent de l'ordre dans leurs politiques de défense. Il n'en fallait pas plus pour que les communistes dénoncent *« un retour à l'atlantisme »*, pour que le CERES s'inquiète et que les centristes se réjouissent.

Les amis de M. Rocard observent avec satisfaction une évolution des analyses du premier secrétaire sur les rapports Est-Ouest et le communisme qui se rapprochent des leurs. Ils ont conscience aussi que le passé et la personnalité de M. Mitterrand lui donnent du poids dans une conjoncture de tension internationale.

La défense paraît donc devoir être l'un des thèmes dominants de la campagne présidentielle. Les gaullistes n'ont pas été les derniers à s'en préoccuper, et, depuis, l'intervention soviétique en Afghanistan, l'installation des missiles en Europe et l'opportunité de fabriquer la bombe à neutrons ont alimenté le débat.

Le R.P.R. et le sursaut

Ayant décidé de son propre chef de se lancer dans l'aventure présidentielle, M. Debré le fait avec sa fougue, sa capacité de travail habituelles. Il estime qu'après avoir incarné la critique, dans un premier temps, il représente maintenant un espoir. Ses amis gaullistes le laissent développer ses thèmes familiers sur la façon de répliquer à *« la guerre économique »* mondiale, sur la technocratie européenne, la démographie, l'effort de redressement nécessaire (il préconise notamment une contribution exceptionnelle sur les grandes fortunes). Ils le laissent faire, car il serait malvenu de condamner un gaulliste de cette trempe, mais M. Chirac le renvoie dans le passé en le qualifiant *« d'homme d'Etat qui a bien servi »* et en limitant sa prestation au plaisir de se faire entendre une fois encore à la faveur de la campagne présidentielle. Le président du R.P.R. assure que son mouvement sera *« uni et solidaire »* derrière la candidature qu'il aura décidé, le moment venu, de soutenir.

Comme M. Mitterrand, M. Chirac n'est pas pressé de se décider, et, comme lui, il paraît attendre qu'un événement nouveau vienne modifier la situation. *« Je ne puis en prévoir ni la nature ni la date, mais il y aura très certainement un sursaut »*, estime-t-il, en se fondant sur des critères plus nationaux qu'internationaux.

M. Giscard d'Estaing ne dévoilera ses intentions qu'au dernier moment. Depuis 1965, c'est la première fois qu'un président de la Vᵉ République est en situation de solliciter la reconduction de son mandat à l'échéance prévue. (L'élection de 1969 avait été provoquée par la démission du général de Gaulle et celle de 1974 par la mort de Georges Pompidou.) Le président sortant s'est interrogé sur la conduite qu'il devrait tenir pendant la prochaine campagne présidentielle. D'ici là, il continuera d'exercer normalement ses fonctions, avec notamment un voyage dans le Nord et le Pas-de-Calais à la rentrée.

Le moment venu, il sera peut-être tenté de frapper l'opinion par une initiative spectaculaire, si tant est que les électeurs n'attendent pas autre chose que du spectacle.

ANDRÉ LAURENS.

M. Debré : mes propos représentent l'espoir

M. Michel Debré (R.P.R.), député de la Réunion, affirme, dans une interview que publie mercredi 13 août le quotidien *Sud-Ouest*, que ses propos représentent désormais *« l'espoir »*. Evoquant l'action du président de la République, l'ancien premier ministre indique notamment : *« Ce qui serait nuisible, et je le dis aux Français, c'est de continuer une politique qui se traduit pas l'affaiblissement économique, par l'affaiblissement social, par une diplomatie louvoyante et des hésitations sur la défense.*

» Choisissez en fonction de la France. Le sort des Français et des Françaises ne peut être séparé du sort de la France. C'est une attitude néfaste que celle qui consiste à vouloir successivement plaire aux agriculteurs, aux commerçants, aux médecins, aux architectes, à toutes les catégories les unes après les autres. S'il est tout à fait légitime de faire attention aux problèmes des différentes catégories de Français, il est capital de provoquer un réveil de la France et notamment de sa capacité économique, démographique, nationale. »

Après avoir insisté sur la gravité de la crise économique — *« le chômage va encore frapper »*, affirme-t-il, — M. Debré définit les quatre grandes directions qui devraient être celles de la politique économique du gouvernement : *« La modération des coûts de production ; la relance de l'investissement ; le réexamen de l'ensemble des dépenses publiques ; l'allégement des charges que l'Etat fait peser sur l'économie. »*

M. Debré souhaite également qu'un effort de solidarité accompagne l'œuvre de redressement économique, sous la forme d'une *« contribution exceptionnelle sur les grandes fortunes »*. Il plaide enfin pour *« la décentralisation des activités économiques »* et contre *« la décentralisation par le démembrement de l'Etat »*.

M. Chirac affirme que le mouvement gaulliste sera uni lors de la campagne

Interrogé à TF 1 mardi 12 août en direct de Meymac (Corrèze), M. Chirac a notamment évoqué la perspective de l'élection présidentielle de 1981. Il a rappelé qu'il ne fera connaître sa décision d'être ou non lui-même candidat qu'au moment jugé par lui *« convenable et opportun »*, c'est-à-dire *« pas avant le début de l'année prochaine »* (nos dernières éditions d'hier).

Le président du R.P.R. a jugé que la situation du pays *« mérite un effort important d'imagination et de volonté pour tenter de trouver les chemins qui nous permettraient de rendre à la France sa vocation au développement et à la grandeur »*. *« Ce n'est, hélas ! pas ce que nous constatons actuellement »*, a-t-il ajouté.

En ce qui concerne la candidature de M. Debré, il a notamment indiqué : *« Michel Debré est un homme d'Etat qui a bien servi. Il a des idées justes et claires sur ce que doivent être pour la France les exigences de la grandeur et de l'intérêt national. Il a décidé de profiter des facilités que donne une campagne présidentielle pour s'adresser aux Français et leur parler le langage de l'effort, du dépassement, de la raison. Personne ne peut lui contester ce droit. (...) Le R.P.R. aura à prendre position, lorsque chacun des candidats sera connu, pour décider quel est celui qu'il entendra soutenir. (...) Le mouvement gaulliste sera dans cette affaire uni et solidaire, et s'engagera totalement dans cette campagne pour affirmer ses exigences pour la France et conduire son candidat à la victoire. »*

M. Chirac a affirmé qu'au terme du septennat de M. Giscard d'Estaing *« les Français n'ont jamais été invités au dépassement ou à la grandeur, ce qui constitue un lourd handicap »*. Le maire de Paris a dénoncé *« l'insuffisance de la fermeté dans le domaine de la politique étrangère »* et *« les hésitations inquiétantes pour l'avenir de notre sécurité sur le plan de la défense »*. Il a estimé que *« le climat général »* actuel est de ceux *« qui précèdent les périodes de sursaut »*. Il a ajouté : *« Quelle sera la nature de ce sursaut ? Je ne peux le prévoir, mais je sais qu'il y aura sursaut. »*

Evoquant ensuite les questions économiques, le président du R.P.R. s'est notamment inquiété des conséquences économiques et sociales du chômage, soulignant qu'*« il est temps de redresser une situation économique très compromise »*. Il a ajouté : *« Ce qu'exige la situation aujourd'hui c'est un effort volontariste systématique en direction du développement économique du pays, notamment par la libération de toutes les petites et moyennes entreprises des contraintes bureaucratiques absurdes qui pèsent sur elles. Si on continue dans la voie actuelle, la France comptera, selon les experts, quelque deux millions et demi de chômeurs en 1984-1985. »*

Le maire de Paris a également insisté sur les difficultés des agriculteurs et critiqué, sur ce point, l'action du gouvernement.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, vice-président du M.R.G., a commenté mardi 13 août les propos tenus le même jour à TF-1 par M. Chirac. M. Schwartzenberg a notamment indiqué : *« On ne changera pas de politique sans changer de gouvernement et de président. Il serait très utile que le chef du R.P.R. finisse par l'admettre, par exemple dans neuf mois à l'occasion du deuxième tour des présidentielles, c'est-à-dire qu'il permette l'adoption par le suffrage universel d'autres solutions plus conformes à l'intérêt national, les solutions présentées par celui qui sera le candidat de la gauche à ce second tour de scrutin face au pouvoir en place et à ses échecs. »*

CES FRANÇAIS QUI NE PENSENT PLUS

(Suite de la première page.)

Sont-ils conscients du regard que portent sur eux ces Français en vacances ? Imperturbables, ils fourbissent leurs armes pour la rentrée, envisagent des combinaisons brillantes, qui ne seront souvent qu'un triste jeu de l'échec. Pourraient-ils penser un peu plus, un peu mieux à la France ? Ne préparent-ils pas 1981 comme ils ont préparé 1974, malgré toutes les leçons durement reçues, y compris par le vainqueur ? Je ne reviendrai pas, à propos des hommes et des espérances dont ils peuvent être porteurs, sur un choix qui n'engage que moi et qui se situe dans le domaine des virtualités puisque Jacques Chirac n'a pas fait acte de candidature.

Ce qui m'apparaît dans cette bonace et grâce à cette distanciation provisoire, c'est la nécessité d'atteindre dans l'ambition politique la plus grande hauteur possible, afin que 1981 rassemble au lieu de diviser et qu'il ne nous enlise pas. J'ai quitté Paris avec ce pénible sentiment de sortir d'une foire aux ambitions personnelles — même si elle était parfois marquée par une sorte de légitimité — où l'on vendait de l'incohérence, de l'illusion et du déjà vu.

Croyez-vous vraiment que la France s'arrête de réfléchir au mois d'août ? C'est peut-être au contraire quand elle est le plus sollicitée que l'opinion se démobilise. Ces *« Français qui ne pensent plus »*, guettés par les sondages qui les attendent et par la propagande qui leur a laissé un court répit, n'ont-ils pas parcouru plus de chemin qu'on ne le pense sur la route de leur choix ? *« Quelques entretiens au bord de la mer »* pourraient nous en convaincre.

CLAUDE LABBÉ.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les policiers italiens ne croient pas à la « piste française » dans l'enquête sur l'attentat de Bologne

L'enquête sur l'attentat de Bologne piétine, même si la police italienne laisse entendre, sans autre précision, qu'elle est sur de nouvelles pistes, nous indique notre correspondant à Rome. Celle qui a conduit les enquêteurs jusqu'en France n'est pas essentielle, a affirmé mardi 12 août à Bologne, M. Luigi Persico, l'un des magistrats chargé de l'affaire. A Nice, les policiers français n'en continuent pas moins à vérifier l'emploi du temps de Marco Affatigato *le jour de l'attentat*. Ces vérifications pourraient prendre plusieurs jours, nous indique notre correspondant régional.

Les liens avec l'extrême droite de M. Paul-Louis Durand, ancien inspecteur des renseignements généraux, suspendu de ses fonctions lundi 11 août par décision du ministère de l'intérieur, suscitent des protestations du groupe communiste de l'Assemblée qui s'étonne d'une sanction si tardive. Les députés communistes, qui demandent à être reçus par le ministre de l'intérieur, déclarent : « Qui a permis une telle nomination ? Y en-a-t-il eu d'autres dans la police ou dans d'autres services de l'Etat ? Comment se fait-il que des groupements [...], qui se déclarent ouvertement néo-nazis, ne soient pas encore dissous comme le prévoit la loi du 10 janvier 1936 ? »

Le secrétariat national du P.S. proteste aussi et s'inquiète de l'existence d'une « véritable internationale fasciste européenne ». Quant au syndicat national des policiers en civil (affilié à la Fédération autonome des syndicats de police), il souhaite que « toute la lumière soit faite sur les protections et complicités dont a pu jouir Paul-Louis Durand ».

Les déclarations de celui-ci, qu'on lira ci-dessous, tendent à minimiser son rôle comme membre actif de l'extrême droite européenne. En particulier, il présente un déplacement récent dans la région de Bologne comme une simple visite touristique, au cours de laquelle il se serait borné à rencontrer des amis politiques.

En Italie, on se demande aujourd'hui si, en laissant filtrer le nom de M. Durand dans les jours qui ont suivi l'attentat, la police n'a pas tenté d'accréditer la thèse d'une « piste noire internationale », afin de rassurer une opinion encore traumatisée par l'attitude récente des services secrets à l'égard du terrorisme d'extrême droite.

Le voyage en Italie de l'inspecteur Durand

M. Paul-Louis Durand, vingt-cinq ans, petit, de fines moustaches, l'air presque angélique, habite chez ses parents. Ces jours derniers, la police italienne l'a soupçonné d'être l'unificateur de l'extrême droite européenne. Mais elle reconnaît à présent que cette « piste française » n'est pas la seule. Paul-Louis Durand, inspecteur de police stagiaire, est suspendu depuis le 8 août pour avoir manqué à l'obligation de réserve. Il conserve son traitement. Déjà, au *mois d'avril*, on l'avait prié de quitter les renseignements généraux, où il était chargé de la surveillance rapprochée des personnalités — notamment l'ex-ambassadeur d'Israël à Paris, M. Mordechai Gazit, et le grand rabbin Kaplan, — pour une autre affectation de son choix. Il s'est retrouvé au service régional de la police judiciaire de Versailles, chargé de l'identité judiciaire : une voie de garage.

Paul-Louis Durand ne craint pas d'afficher ses idées national-socialistes. Il a été membre de la Fédération d'action nationale européenne (FANE) jusqu'en 1977, date de son service militaire. A son retour, Paul-Louis Durand n'a pas repris sa carte. *« La FANE n'a pas d'avenir »*, confie-t-il. M. Durand a toutefois activement milité dans les rangs de l'organisation néo-nazie. *« Je trouvais dans la FANE une vision plus large des choses*, dit-il. *Ce n'était pas comme les autres mouvements d'extrême droite. On y entretenait une certaine sympathie pour les pays arabes, on n'y faisait pas d'anticommunisme sommaire. »* Très vite, le jeune militant s'est acquis la confiance du fondateur de l'organisation, M. Marc Fredriksen. *« Nous n'étions guère plus de huit à Paris*, reconnaît Paul-Louis Durand. *Imaginez ce que pouvait être le comité directeur de la Fédération. »* Huit à défendre la race, à mener leur combat antisioniste — *« mais un antisionisme positif, car nous étions pour les Arabes »*. La FANE n'a pris de l'ampleur qu'après la mort de François Duprat (1) lorsqu'une partie des groupes nationalistes révolutionnaires sont venus grossir ses rangs.

Trop peu nombreux

L'inspecteur de police raconte : *« Au début, en 1975, je voulais avoir une action militante dans la rue, coller des affiches, mais nous étions trop peu nombreux, alors on m'a proposé d'écrire dans le bulletin* Notre Europe, *puis dans* l'Europe réelle, *une publication belge. »* Paul-Louis Durand, qui signait de son nom, reprenait les idées néo-nazies : *« Non, Hitler n'était pas un monstre. Les juifs n'ont pas été victimes d'un génocide. La race est le fondement d'une nation (...). Les chambres à gaz n'ont pas existé, d'ailleurs M. Faurisson, qui est professeur d'université, l'a prouvé. »* M. Durand veut croire à cette « autre » histoire. *« La pensée de Hitler*, écrit-il dans un article de *Notre Europe, s'inscrit dans une vision globable du monde qui fait la force de notre courant d'idée. »* Il ignore comment il est devenu national-socialiste : *« J'ai quitté la province, mon père, qui est fonctionnaire aux P.T.T., devait s'installer à Paris. Je me suis retrouvé seul. J'ai rejoint les milieux politiques où j'ai trouvé des amis, les principes de l'extrême droite m'attiraient, je n'avais que quinze ans. C'était en 1971. »*

A la FANE, Paul-Louis Durand prend des responsabilités. Comme il parle un peu l'italien, M. Fredriksen le charge des relations avec les mouvements d'extrême droite de la péninsule. *« C'était uniquement un échange de correspondance, car je n'ai jamais mis les pieds en Italie avant le mois de juillet 1980. »* Paul-Louis Durand n'a jamais rencontré, dit-il, Stefano Delle Chiaie, dirigeant de l'Avantguardia nazionale, en fuite depuis l'attentat de Milan en décembre 1969. *« Delle Chiaie ne m'a donc pas aidé, comme on l'a dit, à réorganiser la FANE à Paris. » « J'ai correspondu avec Mario Tuti* (accusé d'avoir commis l'attentat du train Italicus) *et avec Franco Freda* (l'un des auteurs de l'attentat de la Piazza Fontana, qui fit seize morts à Milan en 1969). *Mais je ne les ai jamais vus, je leur faisais parvenir des livres :* les Mémoires d'un fasciste *de Rebatet, et* la Conquérante *de Brasillach... »*

Les vacances approchent. Paul-Louis Durand, *jeune inspecteur* qui vient d'acquérir sa première voiture, décide d'*« un voyage touristique »* en Italie. *« Je ne connaissais personne d'autre que les gens avec qui j'avais correspondu. Naturellement, je suis allé les voir. »* A Milan, le 8 et le 9 juillet, il prend, affirme-t-il, contact avec des militants du Mouvement social italien (M.S.I.). à Venise, les 10 et 11, à nouveau avec des membres du parti d'extrême droite. A Bologne, les 12 et 13 juillet, une dizaine de jours avant l'attentat, il retrouve Francesco Donini, quarante-neuf ans, fondateur de l'Union socialiste nationale, et de l'Organisation pour la libération de Fiume : *« Un personnage trouble*, reconnaît aujourd'hui M. Durand. *C'est parce que j'étais avec lui que les policiers m'ont repéré. »*

Francesco Donini le met en contact avec *« quatre ou cinq »* membres de l'extrême droite, dont l'avocat de Freda, Bezzicheri, condamné naguère pour avoir reconstitué un parti néo-fasciste. *« Ce qui m'étonne encore, c'est que Donini voulait me faire descendre dans un hôtel juste en face de la gare de Bologne. Or il savait que c'était beaucoup trop cher pour moi. »* Le voyage continue, Paul-Louis Durand doit parfois coucher dans sa voiture : *les « amis »* ne vont pas jusqu'à l'héberger. A Pérouse, le 14 juillet, il rencontre le leader du « Parti national du travail », Hugo Cesarini ; à Rome, du 15 au 17, des adhérents du M.S.I., mais à Campo-Hobitt, dans les Abruzzes, où a lieu les 18 et 19 juillet une « fête » néo-fasciste, M. Durand n'est pas présenté à Augusto Cauchi, l'inspirateur d'une des tendances les plus radicales de l'Ordre noir : « Terza Posizione ». *« Je n'ai jamais entendu parler de la « Terza Posizione »*, affirme-t-il. Il rentre à Paris le 28 juillet sans être passé par Florence et par Luques.

Paul-Louis Durand qui, en une dizaine de jours, a rencontré de nombreux militants, pouvait-il imaginer ce qui se préparait ? *« De toute façon, cet attentat de Bologne est grotesque du point de vue politique. Il ne fait que desservir notre cause. Mais l'extrême droite est innocente, comme sont innocents Tuti et Freda. »* Pour l'ancien membre de la FANE, qui proposait à ses lecteurs d'aiguiser leurs couteaux de scout et de *garder leurs ardeurs combatives* pour *« les temps où nous réglerons définitivement nos comptes »*, les quatre-vingts morts de Bologne n'ont pas de *« signification politique »*. On ne saura pas si M. Durand a eu des relations suivies avec Marco Affatigato. *« Ce que je peux affirmer, en tout cas, c'est qu'Affatigato est un menteur »*, dit-il.

M. Durand, qui ne renie pas ses idées, voudrait à présent qu'on oublie cette « mésaventure » italienne. Vendredi 8 août, un inspecteur de l'inspection générale de la police nationale l'a entendu pendant quatre heures. *« Puis*, raconte M. Durand, *ils m'ont suspendu, ils m'ont retiré ma carte, mon arme et ma médaille. C'est parce que j'ai été dénoncé par les hommes du Mouvement national-socialiste (M.N.S.). Ce sont eux d'ailleurs qui signent les attentats au nom de la FANE pour nuire à la fédération. »*

L'« unificateur » de la droite européenne a donc sombré dans une querelle entre groupuscules français sans parvenir à surmonter leurs dissensions. *« Je pense, j'espère, que ma suspension n'est que provisoire, sinon je ne sais pas ce que je vais devenir. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) M. François Duprat, membre du bureau politique du Front national, est mort le 18 mars 1978 dans un attentat à Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime). Alors qu'il se rendait, en compagnie de sa femme, à son collège où il était professeur d'histoire, sa voiture a explosé. Deux organisations inconnues avaient alors revendiqué l'attentat, Commando du souvenir et Groupe révolutionnaire.

Dans la presse parisienne

« Trop de policiers et de non-policiers rêvent d'escadrons de la mort », écrit Dominique Jamet dans *LE QUOTIDIEN DE PARIS*. Comme Michel Naudy dans *L'HUMANITE*, il estime que les responsables de la police n'ignoraient rien des activités de l'ancien inspecteur des renseignements généraux. *« M. Bonnet doit s'expliquer »*, titre le quotidien du P.C.F. *« Sans tarder, sans tergiverser, et surtout... sans mentir »*, ajoute Michel Naudy, qui insiste, ainsi que *LIBERATION*, sur les liens entre l'extrême droite et la droite giscardienne « classique ».

Sous le titre *« Le réveil de l'extrême droite »*, l'éditorialiste du *MATIN* estime pour sa part : *« Le fait nouveau de ces dernières années n'est pas que des femmes et des hommes (...) se sentent proches des idéaux naguère sinistrement illustrés par le fascisme et sa variante nazie. C'est qu'ils osent de nouveau le proclamer ouvertement, qu'ils ne craignent plus de s'affubler de défroques empruntées à l'hitlérisme, et qu'ils sont désormais en mesure de tenir dans différents pays d'Europe occidentale des réunions, des séminaires, qui préludent à l'organisation d'une véritable internationale néo-fasciste. Qu'on se le dise : l'extrême droite raciste a de nouveau pignon sur rue sous nos fenêtres. »*

LE FIGARO-L'AURORE, dans l'éditorial de Gérard Nirascou, s'en inquiète : *« La recrudescence en France depuis quelques mois d'attentats, d'expéditions racistes, de règlements de comptes violents nés dans la mouvance extrémiste de droite est inquiétante. La constitution de groupuscules prônant le retour à la pire des barbaries est inacceptable.*

Il est du devoir d'un Etat de se protéger tous azimuts. Il en va de sa survie. De la survie de la démocratie. Il doit le faire sans complaisance aucune. »

M. CHIRAC DEMANDE « UNE TRÈS GRANDE FERMETÉ »

Interrogé mardi 12 août à TF 1 sur le développement du terrorisme, M. Jacques Chirac a déclaré : *« Au-delà même du terrorisme, la mise en cause dans notre pays de la sécurité des personnes et des biens n'est pas acceptable »*. Après avoir plaidé pour un *« renforcement très sensible des moyens de la police »*, le président du R.P.R. a indiqué : *« Il faut être vigilant face au développement de tous les fascismes, qu'ils soient d'extrême-droite ou d'extrême-gauche. (...) Une démocratie républicaine ne doit jamais permettre aux fascismes de se développer. Le développement du terrorisme exige de la part de l'Etat une très grande fermeté, fût-ce au détriment de quelques principes comme les exigences légitimes et naturelles du droit d'asile. »*

Le Monde

société

DEVANT LE GROUPE DE L'ONU SUR L'ESCLAVAGE

Le sort tragique des femmes qui ont « failli à l'honneur »

De notre correspondante

Genève. — Il est des pratiques que ne justifie aucune disposition juridique, aucune loi religieuse, mais qui ont la vie dure, notamment grâce au silence qui les entoure et à l'impunité dont sont assurés les coupables. Le groupe de travail des experts des Nations unies sur l'esclavage a entendu, le 12 août, avec rapport à l'appui, une déposition particulièrement édifiante d'une représentante du Groupe des droits des minorités (M.R.G.), une organisation basée à Londres, sur les jeunes filles et les jeunes femmes torturées et tuées par les hommes de leur famille dans divers pays du Proche-Orient, pour avoir *« failli à l'honneur »*.

Elles se comptent par milliers, celles qui sont massacrées par le chef de famille, père, frère aîné ou cousin. Le meurtre est considéré comme une vengeance légitime lorsque la victime est coupable ou simplement soupçonnée de s'être compromise hors mariage avec un homme ; celui-ci ne risque généralement rien. Quant au meurtrier, il a sa conscience pour lui, car il agit de la manière que son entourage attendait de lui, afin que soit sauvé l'honneur de la famille ou de la tribu. Ces pratiques sont répandues dans toutes les couches sociales.

Les femmes, ainsi persécutées, qui parviennent à gagner un pays où elles sont à l'abri, devraient, selon les auteurs du rapport, bénéficier du statut de réfugié. Cela leur permettrait de ne pas être refoulées dans leur pays, où elles risquent à nouveau le pire, et de bénéficier de la protection qu'offre le droit d'asile. Il faudrait, d'autre part, mettre sur pied des réseaux pour rechercher ces victimes, car *« tant que nous n'interviendrons pas, non seulement nous serons coupables de non-assistance à personnes en danger, mais nous nous rendrons complices de ceux qui les persécutent »*.

Pour ne citer qu'un exemple, un jour d'avril 1978, en Syrie, Nabila, seize ans, est « ramassée » par la police : tuméfiée, défigurée, les côtes et les jambes fracassées. Son crime : avoir écrit un billet à un garçon de son âge lui demandant de ne plus rôder autour de sa maison. Les policiers la conduisent à l'hôpital et préviennent ses parents, à qui ils assurent que leur fille n'a pas eu de rapports sexuels. Les parents manifestent leur satisfaction. Mais le lendemain de son retour à la maison, la jeune fille meurt subitement. Une autopsie est ordonnée à la suite de l'intervention du jeune amoureux. Elle prouve que la victime a été empoisonnée.

Selon le rapport, en Cisjordanie, environ cent cinquante femmes sont ainsi tuées chaque année. C'est là le chiffre donné ; il convient d'y ajouter le nombre inconnu de femmes tombées dans un escalier par *« accident »*, *« suicidées »* en se jetant par une fenêtre, etc. Le chiffre officiel — autant qu'il puisse l'être — pour la bande de Gaza est de quatre-vingts à cent femmes par an. Le rapport fait état de jeunes filles *« liquidées discrètement »* en Haute-Egypte, en Irak, en Jordanie et en Arabie Saoudite.

ISABELLE VICHNIAC.

L'ENGORGEMENT DES TRIBUNAUX

La commission des lois de l'Assemblée préconise l'augmentation rapide du nombre de magistrats

Aucune création de poste n'est prévue pour 1981

Il n'y aura pas de création de postes de magistrat en 1981. Après une année défavorable (1979 : quinze postes) et une année exceptionnelle (1980 : deux cent quarante et un postes), les effectifs des tribunaux n'augmenteront pas, pour la première fois depuis le début du septennat. Cette décision risque d'être mal accueillie par la commission des lois de l'Assemblée nationale qui, au terme d'une « mission information » récente, préconise l'augmentation rapide des effectifs des magistrats.

Présidée par M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), cette mission d'information s'inquiète des conséquences de l'accroissement des affaires dont sont saisis les tribunaux : lenteur de la justice, engorgement des juridictions, absence de motivation des jugements correctionnels. Elle suggère des remèdes auxquels le gouvernement ne paraît pas disposé à donner suite dans l'immédiat, comme l'augmentation des effectifs, et des solutions discutables et discutées qui, par contrecoup, semblent avoir plus de chance d'aboutir ou que la chancellerie a de chance d'aboutir ou que la Chancellerie a déjà faites siennes : recours plus fréquent au juge unique, magistrats « volants », développement du recrutement extérieur, etc.

La mission d'information a puisé l'essentiel de ses réflexions dans les réponses à un questionnaire qu'elle a adressé au printemps 1979 aux trente-sept premiers présidents de cour d'appel. Le cri d'alarme de ces chefs de juridiction s'explique par leurs difficultés à faire face à l'« explosion judiciaire ».

En cinq ans, le nombre des affaires jugées a augmenté de deux fois et demie, passant de 2 151 911 en 1973 à 5 711 568 en 1978. Il s'agit, notent les députés (1), *« de gains de productivité qu'aucun autre secteur n'a connu »*. L'augmentation des dossiers soumis aux cours et tribunaux est encore plus impressionnante. De 1969 à 1978, le nombre d'affaires pénales, dont a été saisie la cour de Rennes, a progressé de 86 % tandis que l'effectif des juges du siège n'augmentait que de 16 %. Dans le ressort de la cour d'appel de Douai, il n'y a, depuis 1969, que 25 % de magistrats en plus alors que le contentieux civil a doublé. L'engorgement général de la justice tient à ce constat : *« En dix ans (de 1969 à 1979), l'activité des juridictions s'est accrue de 180 %. Les effectifs du corps judiciaire n'ont augmenté cependant que de 29 %, passant de 3 973 à 5 143. »*

Depuis le 1er janvier 1980, le nombre de magistrats est de 5 384. Ce chiffre, qui reste insuffisant, n'explique pas tout : le « *surmenage* » des juges et procureurs, dont les députés saluent *« le dévouement et l'abnégation »*, tient aussi à ce que trop de postes sont vacants. *« De très longs délais séparent souvent les mutations de magistrats de la nomination de leur remplaçant »*, souligne le rapport. *L'attente (...) peut être longue — entre deux et dix mois dans le ressort de la cour d'appel de Rennes — et peut durer plusieurs années. »*

Cette situation tient à l'inamovibilité des juges du siège et au faible attrait des juridictions du Nord et de l'Est sur les magistrats, souvent originaires du sud de la France, l'Ecole nationale de la magistrature se trouvant à Bordeaux. D'autres explications sont avancées, comme l'obligation pour les jeunes magistrats de suivre un stage un mois par an pendant les quatre premières années qui suivent leur entrée en fonctions et les congés de maternité, plus nombreux depuis que la profession se féminise.

A cela, qui désorganise les juridictions, s'ajoutent des tâches annexes si nombreuses que les membres de la mission ont renoncé à en dresser la liste complète. Cela va de la participation aux travaux des cours d'assises, *« évidemment de nature juridictionnelle »* à la collaboration aux travaux d'organismes où leur présence *« ne paraît pas nécessaire »* : commission d'attribution de la médaille de la famille française ou commission de contrôle de l'emploi des enfants dans le spectacle.

Des remèdes

Cette situation, qui met les juridictions *« à la limite de la rupture »*, ralentit le cours de la justice. *« Ce sont les cours d'appel qui paraissent prendre le retard le plus inquiétant*, soulignent les députés. *La durée des instances d'appel atteint, à la cour d'Orléans, un an et demi en matière civile et deux ans en matière commerciale »*. Débordés, les parquets classent sans suite un nombre croissant d'affaires et recourent de plus en plus souvent à la « citation directe » qui évite d'ouvrir une instruction.

Pour la même raison, certains magistrats du siège ne motivent pas leurs décisions. *« Il faut savoir*, explique encore un premier président, *que 85 % des jugements correctionnels ne comportent d'autres motifs que* « attendu que les faits sont » constants et qu'il n'existe en la cause de circonstances atténuantes... ». Les tribunaux d'instance les plus débordés prennent davantage de liberté encore avec la procédure, recourant *« à des jugements sans motifs, quand ce n'est pas aux jugements collectifs »*. Où est l'individualisation des peines ?

Certains remèdes suggérés par les chefs de cour figurent déjà dans le projet de loi sur le recrutement des magistrats que l'Assemblée doit définitivement adopter à l'automne. Il en va ainsi de la création d'un volant de magistrats supplémentaires pour remédier aux vacances de postes, et du recrutement de personnalités extérieures à la magistrature. D'autres tendent à interdire les mutations non suivies du remplacement immédiat du partant et à allonger la durée de la scolarité à l'école plutôt que de multiplier les stages à la sortie de celle-ci.

La *« véritable solution »*, indiquent néanmoins que les députés, réside dans l'augmentation des postes. Le rapport ne cite pas de chiffres, mais semble faire sienne l'estimation d'un chef de cour qui évolue les besoins à deux cents postes chaque année durant la durée du VIIIe Plan, soit mille jusqu'en 1985.

La préférence des députés va à ces augmentations de postes même si certaines solutions qu'ils préconisent touchent au fonctionnement de la justice. Il en va ainsi de la « dépénalisation » ou de la « déjudiciarisation » de certaines infractions que le rapport suggère implicitement de confier à des commissions administratives.

Cette suggestion risque d'être sévèrement critiquée, comme cette proposition d'un chef de cour que le rapport cite sans la discuter. Ce chef de juridiction estime que l'aide judiciaire ne profite pas aux *« gens humbles »*, qui éprouvent de toute manière une *« crainte révérencieuse »* à l'égard de la justice, mais aux *« plaideurs abusifs »*, *« professionnels de la chicane »*. C'est pourquoi il convient, selon lui et plusieurs de ses collègues, d'utiliser l'octroi de l'aide judiciaire pour *« filtrer »* l'accès à la justice. Parmi les autres propositions des chefs de juridiction, figure la généralisation du juge unique en première instance. Bien que cette suggestion ne fasse pas l'unanimité, le rapport note que ce recours au juge unique, prévu limitativement par l'article 398 du code de procédure pénale, tend, devant l'engorgement des juridictions, à se généraliser. — B.L.G.

(1) La mission d'information était composée de quatre députés de la majorité et de quatre de l'opposition : deux R.P.R. (MM. Jean Foyer et Jacques Piot), deux U.D.F. (MM. Henri Baudouin et Alain Madelin), deux P.S. (MM. Raymond Forni et Alain Hautecœur) et deux P.C.F. (Mme Hélène Constans et M. Guy Ducoloné).

DING DONG

Beauvais. — Un retraité de la régie Renault, M. Adrien Decaff, soixante-seize ans, a observé une grève de la faim parce que les cloches de l'horloge de l'église jouxtant sa maison de Cormeilles (Oise) l'empêchaient de dormir. Quand, en 1966, M. Decaff avait fait l'acquisition de cette maison, l'horloge ne fonctionnait pas, mais, plus tard, elle a été réparée, grâce à une subvention versée par M. Marcel Dassault, député (R.P.R.) du département, au cours de sa campagne pour le sauvetage des clochers « des petites églises ».

A la fin des travaux ont commencé les ennuis de M. Decaff. L'horloge neuve sonnait les heures et même les demies, jour et nuit, sans interruption. Malgré une requête auprès de la municipalité, des lettres envoyées à M. Dassault et à M. Jean Natali, sénateur (R.P.R.) du département, le retraité n'obtint aucune amélioration. Au bout de trois ans, en 1979, M. Decaff a pris l'initiative d'une pétition, qui a recueilli cinquante signatures, mais le maire de Cormeilles, M. Maurice Cadet, ne pouvait rien faire non plus, car son conseil municipal avait refusé de voter la somme de 2 070 F pour l'achat de la pièce nécessaire à l'arrêt nocturne de la sonnerie.

Après cinq jours de grève de la faim, M. Decaff a reçu la visite d'un adjoint l'informant qu'une solution allait être provisoirement mise en place : un conseiller municipal habitant le quartier va désormais chaque soir, à 22 heures, arrêter le mécanisme de la sonnerie, qui restera muette jusqu'à 6 heures du matin. — (Corresp.)

CORRESPONDANCE

M. Jacques Bénet dément être un agent du SDECE

Après la publication dans le Monde *daté 13-14 juillet d'un article intitulé* « Un racket au nom de la cause kabyle », *nous avons reçu de M. Jacques Bénet, archiviste-paléographe, ancien codirigeant national du Mouvement de résistance des prisonniers de guerre (M.N.P.D.G.), ancien membre de l'Assemblée consultative provisoire, la lettre suivante :*

Je réitère ce que j'ai déjà exprimé dans les colonnes du *Monde* du 17 janvier 1976, à savoir que je n'ai jamais été membre ou agent du S.D.E.C.E. ni d'aucun service analogue, français ou étranger, ma vocation ainsi que le profil de carrière que j'ai délibérément choisi, celui de traiter des problèmes de l'aide économique et financière aux pays en voie de développement, m'en ayant toujours écarté.

Je m'étonne que *le Monde*, dans son édition datée 13-14 juillet à la rubrique justice, ait écrit, sans plus contrôler ses sources, qu'Alger me considère *« comme membre du S.D.E.C.E. »*, ce qui est la reprise d'une affirmation de votre journal ayant fait l'objet de la mise au point rappelée ci-dessus.

Dois-je penser que cette désinformation ait été puisée dans les colonnes du journal *Libération* du 8 juillet auquel vous faites d'autre part référence ? Je vous signale, à cet égard, que j'ai été amené à engager des poursuites contre ce journal.

Faits et jugements

Les personnes interpellées après l'attentat de l'imprimerie Encre noire ont été relâchées.

Marseille. — Les dix militants d'extrême droite et d'extrême gauche interpellés, le mardi 12 août à l'aube, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat commis la veille contre l'imprimerie Encre noire à Marseille (*le Monde* du 13 août) ont tous été relâchés en fin de journée après leur audition par la police. Huit d'entre eux appartiendraient à des mouvements d'extrême droite ou néo-nazis, dont un est connu pour avoir participé, il y a deux ans, à un attentat au cocktail Molotov contre un local du parti communiste à Marseille dans le quartier Mempenti.

Le commissaire Sanguy, chef du S.R.P.J. de Marseille, a précisé que l'interpellation de militants d'extrême gauche et les perquisitions effectuées à leur domicile avaient pour but *« de rechercher d'éventuelles lettres de menaces ou des documents permettant d'orienter l'enquête »*. Celle-ci, apparemment, n'a pas progressé.

Les coopérateurs d'Encre noire ont décidé de se constituer partie civile ; leur avocat, Me Gilbert Collard, a précisé qu'il solliciterait *« tous les actes d'instruction permettant de cerner la vérité dans cette affaire »*. Une seule des dix personnes blessées lors de cet attentat se trouve encore hospitalisée. Son état est très critique. Il s'agit d'un vagabond, connu dans le quartier où se trouvait l'imprimerie. *(Corresp. rég.)*

Les « activistes à plein temps » du F.L.N.C.

Trois militants présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), arrêtés à Marseille le 6 août (*le Monde* des 10-11 et 12 août), ont été déférés, mardi 12 août, au terme de leur garde à vue, à la Cour de sûreté de l'Etat. MM. Jean-Paul Perrot, trente ans, et Jean-Paul Albertini, vingt-six ans, ont été inculpés d'incendies volontaires, d'attentats par explosifs, d'association de malfaiteurs et d'atteinte à l'intégrité du territoire et écroués. Mlle Fortunée Négroni, vingt-neuf ans, a été pour sa part inculpée d'associations de malfaiteurs et atteinte à l'intégrité du territoire et écrouée.

Au cours d'une conférence de presse, mardi 12 août, le « patron » du S.R.P.J. de Marseille a indiqué que MM. Albertini et Perrot ainsi que Jeanick Leonelli, arrêté le 5 août, s'étaient fixés depuis trois mois à Marseille avec *« l'objectif de créer une base subversive »* dans la région provençale. Une série d'*« actions ponctuelles »* auraient notamment dû viser des installations du port autonome de Marseille et les cuves de stockage pétrolier. Pour le chef du S.R.P.J. de Marseille, les trois hommes étaient *« activistes à plein temps »* : ils ne disposaient pas de couverture professionnelle mais étaient payés par le F.L.N.C.

D'autre part, M. André Orsoni, cinquante-quatre ans, a été écroué, mardi 12 août, et inculpé d'association de malfaiteurs et d'atteinte à l'intégrité du territoire. Il est reproché à M. Orsoni d'avoir hébergé, en région parisienne, M. Jeanick Leonelli (*le Monde* du 9 août).

● *La protection des constructeurs d'Osirak.* — Après les menaces du Comité de sauvegarde de la révolution islamique contre cinq sociétés participant à la construction du réacteur nucléaire Osirak, destiné à l'Irak (*le Monde* du 13 août), le ministère de l'intérieur a indiqué, mardi 12 août, que les mesures prises pour assurer la sécurité de ces sociétés seraient renforcées. Le détail du dispositif n'a pas été révélé.

Ces mesures concernent deux filiales du Commissariat à l'énergie atomique, Technicatome et la Société générale de techniques nouvelles, ainsi que trois sociétés privées, les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.) Bouygues et Comsip-Entreprise.

ÉDUCATION

DES ENSEIGNANTS EN VACANCES

« Entre nous, c'est la confiance »

De notre envoyé spécial

Royan. — *« Un jour, sur la plage, un instituteur s'est mis à faire un cours et à pérorer devant un parterre d'enfants sur la reproduction des escargots de mer. Un prof de sciences naturelles, spectateur muet, s'est bien amusé ! Mais cette scène n'est pas imaginable aujourd'hui. »*

Imaginable ? Invisible en tout cas. A regarder vivre les enseignants de ce camping de Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime), on a bien l'impression que, en accrochant leur caravane, ils ont laissé chez eux leurs préoccupations pédagogiques. La plage, la planche à voile, la cuisson des crabes, les inévitables parties de pétanque et autres « soirées sangria », les sorties dans une des *quatorze boîtes proches de Royan* pour les jeunes, la visite des caves de Cognac ou celle du port ensommeillé de Brouage..., tout cela ne les distingue en rien des autres campeurs et caravaniers.

Pourtant, il ne faut pas confondre. Ces vacanciers gardent la marque d'un sceau particulier, dont le seul privilège n'est pas d'être employés, ou attachés par leur famille, à l'éducation nationale. Leur camping est à eux ; ils y tiennent ; ils le gèrent ; ils y organisent leur vie. C'est l'un des cent quinze terrains du Groupement des campeurs universitaires (G.C.U.) (1). Pour séjourner dans ces camps, il faut, soit être adhérent ou conjoint d'adhérent à la Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF), soit, *« preuve d'ouverture »* selon le proviseur d'un lycée d'enseignement professionnel de Toulouse, avoir un ascendant adhérent de la MAIF. Si bien qu'on y rencontre aussi une infirmière, un visiteur médical, dont les parents enseignants leur ont fait connaître, naguère, un camp G.C.U.

Ils y sont venus, ils y reviennent. Tels Nelly, professeur de lettres à Châteauroux — celle qui racontait l'anecdote de l'instituteur aux escargots de mer, — et Roger son mari, professeur d'éducation physique, qui y revient depuis quinze ans. Telle Marie-Françoise, infirmière depuis dix-huit ans.

Pas pour évoquer leur travail. Ils insistent. *« L'intérêt, ici, est de ne pas savoir ce que les autres font pendant l'année »*, pense le proviseur de Toulouse. *« Les élèves, ils nous manqueront en septembre, mais en juin on en a par-dessus la tête,* dit Roger ; *parlons d'autre chose. » « On m'avait dit qu'un camp G.C.U., ça sentait la craie ; ce n'est pas vrai »*, constate ce professeur de lettres du Pas-de-Calais. Pour quoi, alors ? Pour les pins et les chênes verts qui mordent la plage, longue de 2,5 kilomètres ? Mais la nature est aussi belle, à quelques pas, près des campings privés de Bois-Soleil et Idéal-camping. Les tarifs, peut-être ? Il est vrai que la journée d'un couple avec deux enfants coûte deux fois moins cher au G.C.U. que sur un terrain voisin, également classé « trois étoiles ».

L'esprit coopératif

Nelly avance d'autres raisons : *« Ici, c'est un peu le village que l'on retrouve. »* Frédérique, sa fille, dix-neuf ans, dit la même chose autrement : *« On n'a pas l'impression de vieillir puisqu'on se voit tous depuis douze ans. »*

Et puis, on a l'esprit coopératif. Né dans la germination du Front populaire, le G.C.U. n'est pas peu fier de ses origines. *« Chez nous, c'est encore l'autogestion »*, entend-on répéter. Même si le mot est un peu fort, ils y croient. Une assemblée générale du camp désigne, chaque lundi, un bureau de dix responsables pour une semaine. Tous les campeurs adultes se doivent d'assurer, le temps d'une journée pendant leur séjour, l'accueil des arrivants et le nettoyage des installations. *« Au G.C.U., chacun a les mêmes droits et les mêmes devoirs. »*

Cette société qui se reconstitue ici leur plaît. *« N'est-ce pas bon qu'au moins un mois par an tout se passe gentiment ? »*, feint de s'interroger l'un d'eux. On est si bien entre gens de bonne compagnie ! *« On vient à 40 % pour le cadre et à 60 % pour l'amitié »*, a calculé un directeur d'école de la Charente, qui précise, rêveur : *« Dans mon école, je ne peux pas rigoler, je passerais pour un fumiste. Ici, on se fait des farces de carabins. »* D'autres critères, encore ? *« Si l'on oublie sa serviette, quelqu'un vous la rapporte. » « Les caravanes restent toutes ouvertes : on ne ferme jamais les auvents. »* Et le résumé en cinq mots : *« Entre enseignants, c'est la confiance. »*

Cette nuit-là, cependant, il y avait eu des vols au camping : une planche à voile, des transistors. Une assemblée de camp a joué à régler le problème. Sans panique : les indices relevés confirmaient que ces vols ne pouvaient avoir été commis que par des étrangers au camp. La sérénité du G.C.U. de Saint-Georges-de-Didonne n'a donc pas été troublée.

Beaucoup moins qu'à Meschers-sur-Gironde, un autre camp G.C.U., à 4 kilomètres au sud, où les journalistes, ne pouvant avoir la carte de la MAIF en poche, restent à la porte. Meschers-la-Close. *« Nos vacances sont à nous »*, ont décrété les inflexibles gardiens, et ils n'en démordront pas. *« La vie des enseignants n'est pas là, elle est dans les classes,* diront-ils encore. *On veut notre tranquillité. »*

L'autogestion, la belle amitié et le bonheur de ces enseignants en vacances seraient-ils si fragiles qu'ils redoutent un regard venu sans hostilité du dehors ?

CHARLES VIAL.

(1) G.C.U., 2, rue Le Chapelais, 75017 Paris, tél. 387-17-05.

La nouvelle carte des formations universitaires

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux. Elle comprend les habilitations qui viennent d'être décidées et celles qui, n'étant pas soumises à renouvellement cette année, se trouvent encore en sursis (ces universités apparaissent en italique).

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au risque de lacunes et d'erreurs, la liste des formations supprimées et créées. Les listes précédentes ont été publiées dans nos éditions des 30, 31 juillet, 1er, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 12 et 13 août.

Sciences économiques

DEUXIÈME CYCLE

SCIENCES ÉCONOMIQUES

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Maseille-II, Aix-Marseille-III, Amiens, Angers, Antilles-Guyane, Bordeaux-I, *Brest*, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble-II, Lille-I, Limoges, Lyon-II, Montpellier-I, Nancy-II, Nantes, Nice, Orléans, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-I, Toulouse-I, Tours, Paris-I, Paris-II, *Paris-VIII*, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII.

Sont créées : Angers, Tours.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Aix-Marseille-III, Amiens, Angers, Antilles-Guyane, Besançon, Bordeaux-I, *Brest*, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble-II, Lille-I, Limoges, Lyon-II, Montpellier-I, Nancy-II, Nantes, Nice, Orléans, Pau, Poitiers, Reims, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-I, Tours, Paris-I, Paris-II, *Paris-VIII*, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII.

Sont créées : Angers, Antilles-Guyane, Grenoble-II, Tours, Paris-XII.

Sont supprimées : Perpignan, Saint-Etienne.

ÉCONOMÉTRIE

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Caen, Dijon, Rennes-I, Strasbourg-I, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-IX, Paris-X.

Est créée : Paris-IX.

ÉCONOMIE APPLIQUÉE

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 :* Paris-IX.

ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, *Angers*, Bordeaux-I, *Brest*, *Caen*, *Dijon*, Grenoble-II, *Lille-III*, *Limoges*, Lyon-II, *Lyon-III*, Montpellier-I, *Montpellier-III*, *Nancy-II*, *Orléans*, *Poitiers*, *Rennes-I*, *Rennes-II*, Toulouse-I; *Tours*, Paris-I, *Paris-II*, *Paris-VIII*, *Paris-X*, *Paris-XII*.

Sont supprimées : Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-II, Lille-II, Paris-VII.

Est créée : Bordeaux-I.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980: Aix-Marseille-III*, *Angers*, Bordeaux-I, *Brest*, *Dijon*, Grenoble-II, *Lille-III*, *Limoges*, *Lyon-II*, *Lyon-III*, *Montpellier-I*, *Montpellier-III*, Nancy-II, *Orléans*, *Poitiers*, *Rennes-I*, *Rennes-II*, Toulouse-I, *Tours*, Paris-I, Paris-II, *Paris-VIII*, *Paris-X*, *Paris-XII*.

Sont supprimées : Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-II, Paris-VIII.

Sont créées : Bordeaux-I, Nancy-II.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 :* Metz.

ÉCONOMIE D'ENTREPRISE ET DE GESTION

● *Licence préparée à la rentrée 1980 :* Metz.

SCIENCES DE GESTION

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Grenoble-II, Lille-I, Lyon-III, Montpellier-I, *Metz*, Poitiers, Rennes-I, Paris-I, Paris-IX, *Paris-XII*.

Est supprimée : Nice.

MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES A LA GESTION

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Clermont-Ferrand-II*, Grenoble-I, *Lille-I*, Lyon-I, Montpellier-II, Mulhouse, *Nancy-II*, Nice, *Rennes-I*, Toulouse-I, Paris-IX, Paris-XI.

Droit et science politique

DEUXIÈME CYCLE

DROIT

● *Licences préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-III*, Amiens, Angers, Antilles-Guyane, *Besançon*, Bordeaux-I, *Brest*, *Caen*, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble-II, Lille-II, *Limoges*, *Lyon-III*, Le Mans, Metz, *Montpellier-I*, *Nancy-II*, *Nantes*, Nice, *Orléans*, Pau, Perpignan, *Poitiers*, *Reims*, *Rennes-I*, la Réunion, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-III, Toulon, *Toulouse-I*, *Tours*, *Paris-I*, *Paris-II*, Paris-V, Paris-X, Paris-XI, *Paris-XII*, Paris-XIII.

Est supprimée : Chambéry.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Amiens, Angers, Antilles-Guyane, Besançon, *Brest*, Grenoble-II, *Limoges*, Le Mans, Metz, Nice, Orléans, Pau, Perpignan, la Réunion, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-III, Toulon, Paris-I, Paris-II, Paris-V, Paris-XI, *Paris-XII* et Paris-XIII.

Est supprimée : Caen.

Sont créées : Grenoble-II, Le Mans, Metz, Orléans, Pau, Perpignan, Rouen, Toulon, Paris-I, Paris-XIII.

DROIT PRIVÉ

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Caen, Clermont-Ferrand-I, Dijon, Grenoble-II, Lille-II, *Lyon-II*, Lyon-III, *Montpellier-I*, Nantes, *Nancy-II*, *Poitiers*, *Reims*, *Rennes-I*, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, *Toulouse-I*, *Tours*, Paris-I, Paris-II, Paris-V, Paris-X, Paris-XI, Paris-XII.

Sont créées : Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Grenoble-II, Lille-II, Paris-I, Paris-XI, Paris-XII.

Sont supprimées : Amiens, Metz.

DROIT PUBLIC

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux I, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble-II, Lille-II, *Lyon-III*, *Montpellier-I*, Nancy-II, Nantes, *Poitiers*, *Reims*, *Rennes-I*, *Saint-Etienne*, Strasboug-III, *Toulouse-I*, *Tours*, Paris-II, Paris-V, Paris-X, Paris-XI. Paris-XI.

Sont créées : Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, *Grenoble-II*, *Lille-II*, Strasbourg-III, Paris-X, Paris-XI.

Sont supprimées : Angers, Metz, Pau, Perpignan, Toulon.

SCIENCE POLITIQUE

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, *Lyon-III*, Strasbourg-III *Paris-I*, Paris-II, Paris-X.

Est créée : Bordeaux-I.

Est supprimée : Dijon.

SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 :* Paris-VIII.

DROIT CANONIQUE

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 :* Strasbourg-II.

MÉDECINE

Le doute et la décision médicale

(Suite de la première page.)

Il y a le décideur trop prudent, l'imprudent, l'imprévisible, le dépressif, l'incohérent, le pressé, le sadique, celui qui fait régner la terreur, etc. Bref, estime le professeur Israël, il n'est plus possible, aujourd'hui, d'admettre qu'aucun des éléments de l'art de la décision ne soit enseigné aux étudiants. Et ce n'est pas le mode de sélection actuel, exagérément fondé sur les mathématiques, qui, selon lui, améliorera l'incohérence actuelle.

Le professeur Israël examine dans son livre deux des thèmes essentiels de la réflexion de ceux qui côtoient quotidiennement le cancer : la vérité, d'une part ; l'acharnement thérapeutique et, par voie de conséquence, l'euthanasie, d'autre part.

« La vérité nue sur le diagnostic et le pronostic est une arme qui sert certains patients et qui en dessert d'autres (...). Les patients qui réclament la vérité sont une petite minorité. Et ceux-là s'enquièrent du diagnostic général, rarement du pronostic global, jamais du pronostic détaillé. Plus la maladie évolue avec sévérité, moins il se montrent curieux. (...) Ils ne veulent pas que des paroles irréparables soient prononcées qui viendraient détruire un espoir peut-être fragile, peut-être irrationnel mais invincible en l'erreur, en le miracle, en la science, la magie ou le hasard. » En d'autres termes, la vérité est très exactement comparable à un médicament : elle se dose.

Une parodie de médecine

Sur l'attitude, enfin, à adopter devant la mort possible, probable ou immédiatement prévisible du malade, le professeur Israël rappelle une distinction fondamentale et parfois oubliée : celle qui oppose acharnement et obstination thérapeutiques. Au premier, il consacre quelques lignes très dures, telles que celles-ci : *« Le général Franco et le colonel Boumediène ont fait l'objet d'un acharnement thérapeutique qui, manifestement, poursuivait des buts autres que simplement médicaux et ont été traités, en phase terminale, par des médecins qui avaient renoncé à leur autonomie et à leur jugement éthique pour devenir de simples instruments techniques entre les mains d'hommes de pouvoir et d'hommes d'appareil. (...) Il faut, dès qu'on en a fait le diagnostic, interrompre ce qui deviendrait une parodie de médecine. »*

En revanche, écrit encore le professeur Israël, certains médecins se laissent gagner à l'idée qu'il faut laisser *« s'éteindre en paix »* certains vieillards et certains malades. Sur ce point, ajoute-t-il, l'expérience a fait de moi un *« intégriste »* : *« Comme médecin, je suis passé avec armes et bagages du côté de ceux qui demandent un supplément de vie. »*

Autrement dit, l'obstination est un devoir impératif du médecin, d'autant que. *« l'abandon thérapeutique est toujours deviné par l'intéressé et toujours ressenti avec une terrible angoisse »*. Ce qui me frappe, ajoute-t-il, *« c'est de quel cœur léger, avec quelle bonne conscience, sont abandonnés des patients pour lesquels toutes les chances n'ont pas été épuisées, ni toutes les cartouches brûlées »*. Décidément, conclut avec mélancolie le professeur Israël, il n'est pas facile d'être au service d'autrui.

D'autant que la relation d'un médecin et d'un malade est d'abord, comme il le souligne, la rencontre de deux subjectivités, de deux cultures, de deux philosophies de la vie, de deux partis pris et de deux frustrations. Deux ? Pour le moins...

Les médecins, explique tout au long de ces pages le professeur Israël, sont aujourd'hui, entre autres, des ingénieurs ; et de cette idée naît sa demande d'une rationalisation de leurs choix thérapeutiques. Mais ils sont aussi, qu'on le veuille ou non, des moralistes du quotidien. Entre ces deux notions, le professeur Israël ne choisit pas. Les malades, eux, ont besoin des premiers et des seconds. De préférence réunis dans les même hommes.

CLAIRE BRISSET.

★ *La Décision médicale, essai sur l'art de la médecine*, Calmann-Lévy, éd. Collection « l'Ordre des choses », 230 pages, 45 F environ.

● *Un sabotage pourrait être à l'origine de l'erreur de manipulation génétique* qui a entraîné, le 23 juillet, la suspension des travaux du professeur Samuel Ian Kennedy sur la mise au point d'un vaccin antiviral (*le Monde* daté 10-11 août). Un cambriolage a eu lieu le 10 août dans son laboratoire de l'université de Californie à San-Diego et du matériel expérimental a disparu. Le professeur Kennedy vient de révéler que de tels faits s'étaient déjà produits et qu'il était l'objet de coups de téléphone anonymes l'incitant à abandonner ses expériences. — *(U.P.I.)*

SPORTS

MOTOCYCLISME

Patrick Pons est mort

Comme on le redoutait, Patrick Pons, le champion motocycliste français, victime d'une grave chute dimanche au Grand Prix de Silverstone, a succombé, mardi 12 août à 22 h. 15 à l'hôpital de Northampton, des suites du traumatisme crânien que les chirurgiens britanniques s'étaient déclarés impuissants à soigner. Depuis deux jours l'électro-encéphalogramme était plat et Patrick Pons était sous respiration artificielle.

« La limite c'est la chute »

« On peut tout faire à moto, *disait Patrick Pons,* la limite c'est la chute ». *A la différence du pilote de monoplace de Formule 1 comme Depailler, l'autre Patrick, tombé il y a une semaine à Hockenheim au champ d'honneur des circuits, le champion motocycliste n'est pas frappé assis. Il vide les arçons et il va longuement glisser, puis bouler dans l'herbe ou le ciment. Les plaies et les bosses de pareilles chutes ne se comptent pas chez les cavaliers de cuir qui montrent leurs cicatrices comme les toréros leurs cornades. Pour sa part, Patrick Pons avait eu la jambe cassée six fois, la clavicule brisée trois fois et avait déjà subi des traumatismes crâniens. Mais où le dernier péril entre en scène c'est quand la moto devenue folle vient vous percuter à mort ou vous survoler telle une chimère foudroyante (comme il est arrivé une fois au signataire de ces lignes — avec une seule égratignure). La victime écrasée entre désormais dans la légende à l'image d'un héros d'Homère dont les armes retombent sur lui.*

Patrick Pons avait vingt-sept ans. Seul garçon d'une famille bourgeoise aisée, bachelier, ayant commencé comme son père une carrière à la Bourse, il aurait pu se contenter de pratiquer le sport en dilettante, le tennis, le squash, le ski, exercices pour lesquels il était doué, ou participer au cross du Figaro *l'hiver, comme il le faisait régulièrement. Mais une autre passion l'animait : la vitesse sur deux roues.*

Il faut avoir éprouvé soi-même la griserie du pilotage en plein vent, cette équitation de fer où le « jockey » est livré au fluide, pour imaginer quelle drogue autrement enivrante doit constituer la compétition des « gros cubes ». Faisant corps avec sa machine, « s'arrachant les oreilles » dans les virages jusqu'à un angle invraisemblable, pilotant toujours à la limite de l'adhérence et avec une audace inouïe, Patrick Pons en dix années de course s'était fait une réputation telle, qu'on l'appelait « la défonce ». *Deux grandes réussites étaient venues depuis un an créditer son palmarès : il avait été sacré champion du monde de la catégorie 750 centimètres cubes le 1er octobre 1979 à Rijeka (Yougoslavie) et il avait terminé premier des 200 miles de Daytona le 9 mars dernier.*

Cette saison, Patrick Pons qui courait comme pilote semi-officiel pour Yamaha, connaissait une situation plus qu'avantageuse comme dans ses magasins de vente. Il avait enfin réussi à se faire accepter parmi les pilotes d'usine des 500 cm3, la catégorie reine : Kenny Roberts, qu'on appelle le « king » comme naguère Mike Hailwood, Marco Luchinelli, l'Italien, qui marche sur les traces d'Agostini, le « roi Ago », Randy Mamola, le Californien de vingt ans, vainqueur de la course de Silverstone, l'autre dimanche.

Or précisément le Grand Prix de Silverstone était l'avant-dernière épreuve du championnat du monde et chaque pilote des grandes marques japonaises était décidé à se sortir les tripes. Pour ce jeu mortel, on pouvait faire confiance à Patrick Pons. Car dans cette poitrine calme crépitait un mélange magique, celui que décrit Faulkner dans Pylône *: de l'huile de ricin et du sang.*

Quant au départ de sa dernière course, Patrick Pons s'était couché à plat sur le réservoir de sa moto en « ouvrant » en grand dans le hurlement syncopé des mégaphones, nul doute qu'il n'ait vécu ces dernières émotions hors du commun des mortels. Jeu palpitant, jeu puéril et qui devient d'une cruauté sans nom aux yeux d'une mère ou de sœurs lorsqu'est prise en haine la machine, la grande, l'éternelle rivale, criminelle pour l'éternité...

OLIVIER MERLIN.

FOOTBALL

LYON EN TÊTE

La championnat de première division compte un leader unique : l'Olympique lyonnais. En gagnant à Nîmes (2-1), le « onze » de Lyon a confirmé la bonne impression produite lors de ses trois premiers matches. A un point derrière, trois équipes : Nantes, pénible vainqueur de Tours (4-3) ; Lens, qui l'a emporté sur Nice (2-0), et Paris-Saint-Germain, auquel un seul but a suffi pour enlever la décision sur Auxerre (1-0). A noter encore le réveil de Saint-Etienne devant Nancy (4-1, dont deux buts de Platini).

RELIGION

LE COMITÉ CENTRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES SE RÉUNIT A GENÈVE

Le comité central du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) se réunira à Genève du vendredi 15 au vendredi 22 août. Les réunions du comité central — la dernière a eu lieu à Kingston (Jamaïque) il y a dix-huit mois — ont pour but de faire le bilan de la période écoulée et de préparer celle à venir.

A l'ordre du jour de la réunion de Genève : une réflexion sur la conférence missionnaire mondiale qui a lieu à Melbourne (Australie) en mai ; un examen des résultats de la conférence de Boston sur « Foi et Science », en août dernier ; les suites à donner à la consultation auprès des Eglises membres sur *« la réponse chrétienne au racisme dans les années 80 »* ; une réflexion, enfin, sur *« le partage œcuménique du personnel et des ressources du C.Œ.E. »*.

● *M. Louis Lamartel* vient de publier un petit recueil sur la doctrine sociale de l'Eglise comprenant, d'une part, regroupés par thèmes, les principaux passages des textes du magistère traitant des questions socio-économiques et socio-culturelles à partir de Léon XIII, d'autre part, des propos des représentants notoires des idéologies correspondantes (éd. du Cèdre, 130 pages, 20 F).

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	69 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	106 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	106 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	259 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	467 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Au Festival de Locarno

La nouvelle vague polonaise

LE Festival cinématographique de Locarno, en Suisse, est probablement entré en crise, avec les meilleures intentions du monde, un peu comme son voisin et rival, le Festival de Venise, au cours des années 70, et pour les mêmes raisons : excès d'intégrisme idéologique, volonté d'ignorer que le cinéma est d'abord une industrie et un divertissement. Sur le papier, rien à reprocher aux sélectionneurs — outre le directeur général, un comité de six membres, où on retrouve une cinéaste suisse, divers techniciens et journalistes d'une des trois langues principales de la Confédération suisse : allemand, français et italien, — ils ont choisi le plus large éventail de films possible.

L'aspect positif de ce bilan, il est évident dans le palmarès, où on a su couronner du Léopard d'argent le film américain *Clarence and Angel*, du cinéaste noir Robert Gardner, produit entièrement en dehors d'Hollywood, avec l'argent de diverses fondations ou de bourses données par les pouvoirs publics (*le Monde* des 9 et 12 août). Détacher un tel film, c'est encourager la rupture avec Hollywood et son système de production, les jurés ne s'y sont pas trompés. C'est aussi, peut-être, insister sur la possibilité de dépasser les confessions moroses où se complaisent trop de jeunes cinéastes.

Autre aspect positif de Locarno, l'hommage au nouveau cinéma polonais, qui s'est vu récompenser, d'une part, par le prix de la FIPRESCI (critique internationale) et, d'autre part, par une mention spéciale dans le palmarès officiel. Sélection remarquable, introduite par une brochure de quatre-vingts pages encore plus remarquable, qui servira longtemps de texte de référence. Des critiques polonais, finlandais, le directeur du festival lui-même, analysent, documents à l'appui, la genèse de cette « nouvelle vague » (ou *nowa fala*, le mot a été repris en polonais). Quatre auteurs émergent, quatre nouveaux venus, derrière les aînés Wajda et Zanussi sans qui rien n'aurait été possible : Krysztof Kieslowski (dont *Amator*, couronné à Moscou l'an dernier, vu à Berlin et à La Rochelle, reste l'œuvre de référence), Janusz Kijowski (*Kung-Fu*, son dernier film, était en compétition, nous en avons parlé), Feliks Falk (*le Meneur de bal, la Chance*), et Agnieska Holland (dont le premier film, *les Acteurs provinciaux*, fut montré cette année à Cannes à la Semaine de la critique).

Génération des trentenaires, selon la terminologie consacrée en Pologne même, venus à la création dans la lancée de l'agitation étudiante, sévèrement réprimée, de la fin de l'ère Gomulka dans les années 60, puis de la révolte ouvrière des années 70, après l'avènement de Gierek. Génération qui remet en question, par-delà des injustices précises, la morale d'une société, l'art de s'accommoder avec des principes hautement proclamés. Là où les Polonais font œuvre originale, c'est quand ils ne se contentent pas seulement de critiquer le pouvoir et ses inévitables bureaucrates, mais s'en prennent à l'individu lui-même, ses compromis, sa vanité. La classe sociale mise en cause dans certains de ces films, c'est bien la « nouvelle classe », comme disait Djilas il y a un quart de siècle, ces cadres qui jouissent d'un certain confort et dirigent en fait la société. Le problème dépasse la seule Pologne et les pays socialistes. On voudrait que, le plus tôt possible, ces œuvres soient proposées au public français.

∴

Peut-être faut-il avoir en face de soi un régime solide pour oser le contester aussi radicalement, aussi lucidement, sans démagogie. Le seul film qui dans la compétition osait regarder pareillement en face le monde où nous vivons venait de Hongrie : *Peut-être demain*, de Judit Elek, oublié au palmarès (et dont c'était la première présentation hors de Hongrie dans une version sous-titrée en français). Ouvrage terrible, impitoyable, qui a glacé d'effroi le jeune public pourtant réceptif de Locarno. Une construction romanesque d'une extrême habileté (un homme, une femme, chacun marié et avec des enfants, ont une liaison qu'ils veulent régulariser ; en contrepoint la campagne, la famille du mari, un monde de haines rentrées et de frustrations), une direction d'acteurs d'une tension insoutenable. Un film cauchemar nourri pourtant de beaucoup de tendresse, mais aussi d'angoisse devant les rapports inhumains des êtres entre eux, que nous n'avons pas encore réussi à transformer.

Si le jury, en lui attribuant un Léopard de bronze, a finalement rendu hommage à la « qualité technique » d'*Extérieur, nuit*, de Jacques Bral, il n'a pas fait qu'entériner le choix des jeunes spectateurs qui se sont totalement reconnus dans cette peinture douce-amère d'une dérive à trois. *Retour à Marseille*, de René Allio, est un peu passé à côté du public de la piazza Grande — où sont projetés le soir, en plein air, les films jugés les plus spectaculaires. René Allio a pris beaucoup de risques à vouloir mélanger les genres : film policier à l'américaine, étude de mœurs dans la postérité de Jean Renoir, approche quasi documentaire d'un milieu et d'une ville, Marseille. Comme Judit Elek, René Allio a construit son récit selon le principe du contrepoint : un homme d'âge mûr, revenu d'Italie à l'occasion d'un décès, se trouve confronté avec son neveu en cavale au terme d'une aventure qui finit tragiquement. René Allio propose une fiction très élaborée où le pittoresque, le folklore marseillais, ont peu à voir. On en reparlera lors de la sortie à Paris, début septembre.



★ Dessin de BONNAFFÉ.

∴

En donnant le Léopard d'or au film italien *Maledetti, vi amero*, de Marco Tullio Giordana (déjà présenté à Cannes dans la section « Un certain regard »), le jury a voulu probablement manifester une forme de solidarité face au terrible massacre de Bologne qui vient d'endeuiller l'Italie. Marco Tullio Giordana conte l'histoire d'un improbable aspirant révolutionnaire retour d'Amérique latine — qu'y a-t-il fait, on l'ignorera toujours — dans sa patrie, l'Italie, en proie au terrorisme. Svelto, c'est le nom du héros, voit autour de lui une société corrompue — mais ni plus ni moins qu'en Pologne, — les anciens copains de 1968 ont fait carrière, on a assassiné Aldo Moro. Avec dix ans de retard, le cinéaste semble partager les tourments révolutionnaires de Jean-Luc Godard ; bon garçon, il étale complaisamment son angoisse devant la violence, frôle ailleurs la comédie italienne. De ce pot-pourri de bonnes intentions émerge une œuvre assez caractéristique du narcissisme qui prévalait dans plusieurs films montrés à Locarno.

Un retour, non pas tant à une norme supposée qu'au simple travail du cinéma, au métier de cinéaste, s'impose. Locarno a l'insigne mérite de mettre côte à côte ces œuvres de la dissolution occidentale et d'autres du soi-disant tiers-monde, bien plus motivées. Nous pensons en premier lieu à un film turc d'Erden Kiral, *Sur les terres fertiles*, injustement ignoré au palmarès. Film pauvre, tourné avec les moyens du bord, mais qui nous ramène, une fois de plus, à cet univers de la violence permanente et de la misère avec lequel d'autres films turcs nous ont déjà familiarisés. Erden Kiral emprunte son sujet à un roman d'Orhan Kemal (publié en français sous le même nom chez Gallimard), il adopte une structure narrative très libre pour suivre des journaliers au travail précaire dans le sud de la Turquie. Point d'attendrissement, la survie barbare, l'exploitation au premier degré. Des personnages venus des *Bas-fonds* de Gorki et plongés dans l'errance des *Raisins de la colère*.

LOUIS MARCORELLES.

P. S. — Locarno, avec l'aide de la Cinémathèque française et des Archives du film, a rendu hommage à Marcel L'Herbier, mort fin 1979. Jean Dréville était venu de France commenter le merveilleux documentaire qu'il a réalisé en 1928 sur le tournage de « l'Argent ».

«PAPA D'UN JOUR», d'Harry Langdon

IL y a des amis qu'il faut absolument écouter, toujours, s'ils vous conseillent de lire un roman, s'ils vous recommandent telle interprétation d'une musique. Pour les films, c'est la même chose.

Je connais une personne de cette sorte, côté cinéma, qui aime des choses et ne se trompe guère, et qui m'a dit, justement, d'aller voir « Papa d'un jour ». Donc, croyez-moi, c'est bien. Mieux : c'est beau. « Papa d'un jour », c'est signé Harry Langdon et cela date de 1927, du temps du muet.

De Langdon, qui fut d'abord un comédien comique, on ne conserve en général que le souvenir gai de « Tramp Tramp Tramp », tourné par Harry Edwards en 1926 : le bonhomme de petite taille au visage lunaire de Pierrot un peu rond avait pour partenaire une débutante appelée Joan Crawford. Langdon, c'est encore le héros à bicyclette de « la Première Culotte » de Frank Capra. Langdon est classé burlesque, et c'est idiot : aussi bête que de considérer Chaplin exclusivement comme un clown.

Ces deux-là ont commencé de la même façon, au music-hall dès l'enfance, puis dans les « comics » en deux bobines de Mack Sennett. Seulement voilà : dans sa carrière de metteur en scène, Langdon ne s'est pas débrouillé comme Charlot.

« Papa d'un jour » est le premier des rares films qu'il ait jamais tournés. Le titre en anglais « Three's a crowd » dit quelque chose d'autre comme « Trois font une foule » ou « Deux plus un égalent trois ». Le « troisième » (de trop) n'est sûrement pas le bébé de l'histoire, mais plutôt son père. Car l'arrivée de ce mari signifie la fin brutale du bonheur simple qu'un pauvre employé déménageur (Harry Langdon) commençait d'entrevoir, pour avoir recueilli chez lui une femme enceinte évanouie dans la neige. C'est l'aventure de l'arrivée d'un enfant qui est contée, pas moins. C'est un accouchement, oui, et bien plus.

Ce sont tous les rêves d'un homme face à une femme sur laquelle il faut soudain veiller avec tendresse, parce qu'il y a, à côté d'elle, un petit paquet emmailloté dont le maniement est assez délicat. Ce sont toutes les peurs.

Ici, cet homme qui doit subitement s'inventer et amoureux, et grand frère d'une sœur qu'il ne connaît pas, et papa — ce qu'il souhaitait le plus au monde sans oser y croire à cause de son affreuse timidité, — cet homme a le chapeau d'Harry Langdon, ses regards éberlués, sa façon de trottiner de joie : il transforme les tables en berceau à bascule et s'assied dedans pour se bercer lui-même afin de consoler l'enfant qui pleure dans ses bras. Il dégivre un torchon raidi par la glace à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, puis, oubliant qu'il s'agit de préparer un lange, le saupoudre machinalement de farine et le recouvre de confiture et... Il n'a pas tout son esprit... Et elle, de son lit, le regarde et sourit. Le regarde de ses yeux graves. Et elle est très belle, filmée avec un respect et une amitié pour la femme, la femme en général, dont peu de cinéastes sont capables. Et, elle partira comme seules savent partir les femmes, en général. Voilà. C'est de poésie qu'il s'agit, alors les gags ne sont pas des gags mais des images à prendre au sérieux. Il faut observer avec le même sérieux comment est photographiée la maison du papa d'un jour et l'escalier qui y mène.

Si vous avez des amis, dites-leur d'aller voir.

MATHILDE LA BARDONNIE.

• Cinéma le Marais.

UNE SELECTION

cinéma

PAPA D'UN JOUR D'HARRY LANGDON

Lire notre article ci-dessus.

EXTASE DE GUSTAV MACHATY

La légende d'Hedy Lamar, lady Chatterley tchèque. Mise en scène symbolique, esthétique proche de celle du cinéma muet.

REPRISES

Barry Lyndon, de Stanley Kubrik (un anti-héros picaresque dans les splendeurs perverses d'une société de masques). **Le sheriff est en prison**, de Mel Brooks (ses folies explosives ne laissent pas un moment de repos). **La Nuit du chasseur**, de Charles Laughton (le seul film qu'il ait mis en scène, un chef-d'œuvre). **Dracula prince des ténèbres**, de Terence Fisher (l'immortel).

théâtre

LES NUITS DE L'ENCLAVE

Abraham et Samuel, de Victor Haïm, sous l'éclairage de l'humour juif tamisé (14 et 17). **La Paix**, d'Aristophane, l'ancêtre des chansonniers (14, 17, 19). **Les Rustres**, de Goldoni, des caractères vigoureux, une joie pour les comédiens (15 et 18). **Jacques le fataliste**, d'après Diderot, dialogue du maître et du valet. La lutte de l'esprit (19).

AIGUES-MORTES

Volpone, un classique de l'escroquerie joyeuse (13 et 18). **La Vénitienne**, divertissement dans une mise en scène italienne (14). **Le Roi Esox**, fable mise en scène par Yves Bureau (17 et 19).

BUSSANG

La Nuit des rois, Shakespeare et la forêt vosgienne (15).

HEDE

Un drôle de petit vieillard, poète polonais contre Staline. **Le Médecin malgré lui**, du côté de la farce (jusqu'au 17).

PARIS

Reprise du **Premier** d'Israël Horowitz, au Théâtre de Poche, à partir du 18 ; de **la Nuit de noces de Cendrillon** salle Gabriel, jusqu'au 24 ; d'**Un habit pour l'hiver** à l'Œuvre, à partir du 19.

musique

LES JEUNES DE LA COMMUNAUTE

C'est presque devenu une tradition désormais : depuis 1978, le concert de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne fait partie des événements de l'été. Comme toujours, le premier morceau, une ouverture, sera dirigé par son président, ancien premier ministre et chef d'orchestre à ses heures, M. Edward Heath, qui cèdera ensuite la baguette à Claudio Abbado pour le **Te Deum** de Verdi et la **Symphonie numéro 2** de Brahms. Il y aura aussi une vedette, le ténor Placido Domingo, qui puisera dans le répertoire lyrique quelques airs bien enlevés, pourtant, il n'en faut pas douter, c'est encore aux jeunes musiciens qu'iront comme de juste les suffrages du public. Samedi 16 août à 19 h 30 à l'abbaye de Fontevrault (tél. : 41-51-03-06).

DES PIANISTES DE MENTON A HERISSON

De tous les instruments solistes, le piano est le seul, avec l'orgue, que le musicien ne peut pas emporter avec lui, mais il faut croire que les pianistes ont le goût du risque et de la découverte car ce sont de grands voyageurs ; on les retrouvera un peu partout cet été et, entre autres, B. Rigutto à Menton le 15 août, Youri Boukof à Hédé (Ille-et-Vilaine), les 15 et 17 août, ainsi qu'à Bernières-sur-Mer (Calvados) le 16 août, le Duo Billard et Azaïs à l'abbaye de Cluny en Bourgogne le 16 août et le Duo Crommelynck au Festival du Bourbonnais (03190 Hérisson). Concert de musique italienne par l'ensemble I Musici au Mont-Saint-Michel le 14 août ; récital d'orgue par Daniel Roth à Saint-Germain-des-Prés le 18. M. Debost et Jean-Patrice Brosse joueront l'intégrale des sonates pour flûte et clavecin de Bach au Festival de Comminges le 19 août (renseignem. 61-88-32-00) ; le Trio Borodine sera à Saint-Guilhem-le-Désert le 19 août (renseignements 67-58-85-15) ; le London Early Music Group présentera des pages de J. Dowland au Festival estival de Paris le 19 août et à Menton le 21.

Musique française du XVIIIe siècle par le Concert royal à l'hôtel de ville d'Issoudun le 20 août et à la Grange de Negron (Indre-et-Loire) le 21 août.

expositions

PEINTURES ET DESSINS ITALIENS A DIJON

Les peintures, plus de trois cents tableaux, ont été rassemblées au palais ducal, et les dessins, juste en face, dans l'hôtel du dix-septième aménagé par Perret il y a un demi-siècle. Dijon possède un des fonds de peintures italiennes les plus importants de France, un fonds qui a ses pièces majeures et beaucoup de mineures, en quête souvent d'auteur. La présentation donne l'occasion de soulever les problèmes d'attribution.

SCULPTURES CONTEMPORAINES A LYON

Lire notre article page 10 et 11.

LES DESSINS D'ARTAUD AUX SABLES-D'OLONNE

Vingt-cinq dessins difficilement rassemblés sur la soixantaine supposée qu'Antonin Artaud a réalisés, pour la plupart entre 1945 et 1948. Certains — autoportraits et portraits — sont connus, d'autres n'avaient jamais été montrés au public, notamment ceux proches des dessins qui illustrent les cahiers, où les images symboliques et les textes librement associés nous mettent au plus près du monde déchiré de l'écrivain.

INGRES A MONTAUBAN

Au musée Ingres, un palais rose dominant le Tarn, une exposition rétrospective à l'occasion du bicentenaire de la naissance du peintre. Autour des œuvres du chef d'école, sa descendance : de Flandrin à Picasso et Matisse. Partout le règne de la ligne pure et de la forme pure dans une peinture qui, pour Ingres, était toute dans le dessin.

LES IMPRESSIONNISTES DE CHICAGO A ALBI

Manet et Degas, Monet et Renoir, Sisley et Bazille, puis Gauguin et Van Gogh. Et pour finir Cézanne, qui boucle la grande échappée de la peinture en France à la fin du siècle dernier avec ces tableaux prêtés par l'Art institute de Chicago pour un été.

GEORGES BRAQUE A LA FONDATION MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme, avec cent cinquante œuvres prêtées par des musées et collectionneurs du monde entier.

BOLTANSKI A CALAIS

Un artiste d'avant-garde de la photographie depuis dix ans. Où le cliché sert un discours sur le souvenir, l'enfance, la reconstitution d'images stéréotypées.

jazz

CLAUDE BARTHELEMY A LA COUR DES MIRACLES

Son éblouissante vélocité à la guitare (électrique) rend d'abord méfiant, puis on est conquis par sa passion, son plaisir de jouer, sa recherche incessante de sons nouveaux (du 14 au 19).

A NOTER

Quiproquo au Lucernaire-Forum : deux guitaristes et un contrebassiste, sans électricité (ou presque) et sans esbroufe.

EUROPE 80 A L'ELAC

TRACES

L'IDEE de départ : inviter une douzaine d'artistes, allemands, anglais, français et italiens, représentatifs de la création européenne dans les années 70, à venir travailler dans la région, à réaliser pour l'exposition une œuvre originale en fonction de Lyon, ou plus précisément de l'Espace lyonnais d'art contemporain (l'ELAC), un lieu d'échanges décidément très ingrat, avec sa structure métallique façon Beaubourg et cet énorme trou au milieu du sol qui laisse passer le plus laid des machins à éclairer.

La plupart des artistes invités ont joué le jeu, sont venus en reconnaissance (les Becher n'ont pu se déplacer...), ont travaillé sur le terrain, ou de loin, après (Calzolari est reparti sans rien donner). Tous bien sûr ont été choisis (1) parce que cela fait partie de leur démarche de prendre en compte un lieu, un contexte, un paysage, non pour le représenter, mais pour en faire le point de départ d'une interrogation sur le monde, l'homme, la société, l'art et tout et tout, qui se concrétise par des créations hors des limites traditionnelles de l'objet d'art, des constructions d'esprit « art pauvre », des graphiques, des photos... qui ne sont pas forcément très spectaculaires, très joli-joli à regarder. Et on peut comprendre après tout que ce qui a déjà du mal à attirer les foules à Paris reçoive un accueil plutôt froid à Lyon...

Mais, visiblement, avec Europe 80 on a visé un autre public. Des artistes comme Merz, Paolini (pour l'Italie), Flanagan, Tremlett ou Burgin (pour l'Angleterre), Rinke, les Becher et les Leisgen (pour l'Allemagne), Sarkis, Gette et Mouranud (pour la France), ne se lisent pas comme ça, en passant. Or on passe plus peut-être qu'on échange à l'ELAC, malgré tous les efforts de M. Claude Jeune, qui le dirige.

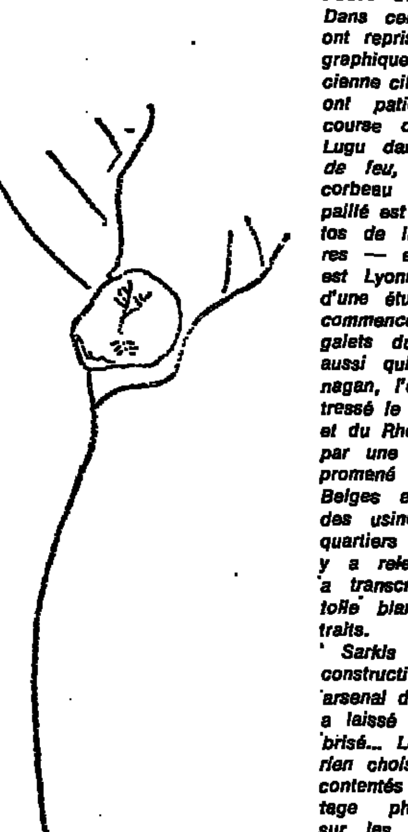
Il reste que la confrontation de ces artistes avec Lyon a son intérêt. Rinke a réalisé une « aquarelle » en hommage à Auguste Ravier, peintre lyonnais du dix-neuvième siècle, que l'artiste allemand connaît bien pour avoir eu l'occasion de participer à l'accrochage d'une exposition qui lui était consacrée à Reims dans les années 60. Confrontée à deux aquarelles de Ravier, l'« aquarelle » de Rinke, qui est d'abord sculpteur, est faite d'une quantité de tuyaux de plastique transparent reliés à deux cuves. Ils sont gorgés de l'eau des étangs peints par Ravier, et progressivement colorés par les algues contenues dans l'eau.

Tout n'est pas aussi spectaculaire dans ce que les artistes ont produit, ni aussi relié, si l'on peut dire, à la région ; mais, dans beaucoup d'œuvres, on en trouve des traces immédiates. Dans celles des Leisgen, qui ont repris leur appareil photographique pour évoquer l'ancienne cité. Une fois de plus, ils ont patiemment détourné la course du soleil pour écrire Lugu dans le ciel en lettres de feu, Lugu qui veut dire corbeau — un corbeau empaillé est placé devant les photos de la colline de Fourvières — et lumière. Gette, qui est Lyonnais, offre les suites d'une étude, depuis longtemps commencée, sur un banc de galets du Rhône. C'est l'eau aussi qui a attiré Barry Flanagan, l'eau et le tissu : il a tressé le confluent de la Saône et du Rhône et marqué la ville par une pierre. Tremlett s'est promené sur le boulevard des Belges et à Venissieux près des usines Berliet — deux quartiers extrêmes de Lyon ; il y a relevé des images qu'il a transcrites sur une grande toile blanche en signes abstraits.

Sarkis a choisi l'atelier de construction de Lyon, un ancien arsenal désaffecté pour agir, et a laissé à l'ELAC du verre brisé... Les Becher, eux, n'ont rien choisi du tout et se sont contentés d'envoyer un reportage photographique ancien sur les puits d'extraction de charbon, et c'est bien dommage. Il y avait là à faire en matière d'archéologie industrielle... Quant à Burgin, son enquête photographique sur la ville est en cours de réalisation. En attendant est exposée la série U.S. 77. — G.B.

(1) Alain Charre, commissaire de l'exposition.

★ Europe 80. Jusqu'au 6 septembre.



Barry Flanagan : le confluent de la Saône et du Rhône.

La sculpture en ces jardins

AU début de l'été, un symposium de sculpture a été organisé à Lyon, dans plusieurs lieux ouverts au public : jardins et parcs, et places, à la Croix-Rousse, à la Part-Dieu, ailleurs. L'idée d'offrir des sculptures contemporaines aux Lyonnais de tous les jours n'est pas absolument nouvelle. En 1978 déjà, à la Part-Dieu, un premier symposium avait réuni sur la dalle du quartier nouveau des sculpteurs de la région comme Comby, Lovato, Descombins. Mais cette année on a voulu faire mieux en ne se limitant pas à un lieu, en faisant appel à des artistes de renommée, sans racines lyonnaises ou régionales particulières.

A la Part-Dieu, une œuvre de Viseux est venue s'ajouter aux œuvres du symposium de 1978 et une exposition les entoure pour l'été qui regroupe des œuvres d'Ipoustéguy, le grand bas-relief de Mason, « la Foule », deux noirs Delfino, le « Grand Crayon », de Reutherswand.

Le point fort du symposium de 1980 s'est déplacé à la Croix-Rousse, au parc de la Cerisaie, une ancienne propriété bourgeoise rachetée par la ville il y a un an ou deux, et dont on a envisagé de faire un jardin de sculpture qui pourrait être exemplaire : ce serait un des rares jardins publics loin de toute enceinte muséale qui regrouperait de la sculpture contemporaine.

A la vie, à la mort

LA, cette année, sont venus travailler Jean-Pierre Raynaud, dont la pièce — un cube légèrement décentré sur un parallélépipède, — faite comme on pouvait s'y attendre de carreaux *de céramique blanche, impose au* milieu des arbres son image de mausolée. Plus loin, on aperçoit une installation provisoire de Daniel Pontoreau : un tas de terre, une bâche, des piquets, qui à l'automne se seront fondus dans les feuilles, comme a fondu, pour d'autres raisons, l'installation — également provisoire, mais qui aurait tout de même dû durer plus longtemps — d'Imgar Sigg. Sa construction utopique, dans l'esprit de celle qu'elle avait présentée à Paris, rue Berryer, l'année dernière, n'a pas résisté à l'acte de vandalisme auquel s'est livré début juillet un petit groupe de jeunes artistes un peu loubards et mécontents.

Ceux-ci s'en étaient pris aussi à la sculpture de Raynaud, mais le carrelage, ça se nettoie bien, et le mal a été réparé.

En revanche, la partie en acier corten de la stèle de Michel Gérard a souffert. L'artiste n'a décidément pas eu de chance : les autorités locales ont jugé dangereuse la faille de métal creusée dans le gazon, qui accompagne la stèle, et l'ont entourée de grillage. De quoi changer quelque peu l'aspect et le sens de l'œuvre...

Si la mort, c'est-à-dire la vie, est décidément présente dans le jardin, où Geneviève Dumont elle aussi a modelé son tombeau en résine, un signal de Takis — sa première, mais oui, commande publique en France, — le *totem blanc et rouge de Bernard* Pagès — sa première pièce réalisée pour l'extérieur, — les découpes métalliques de Lovato mettent un peu de décontraction à cet ensemble de sculptures d'un très bon niveau, que complète momentanément, *l'Homme poussant la porte* d'Ipoustéguy, judicieusement placée à l'entrée du bassin.

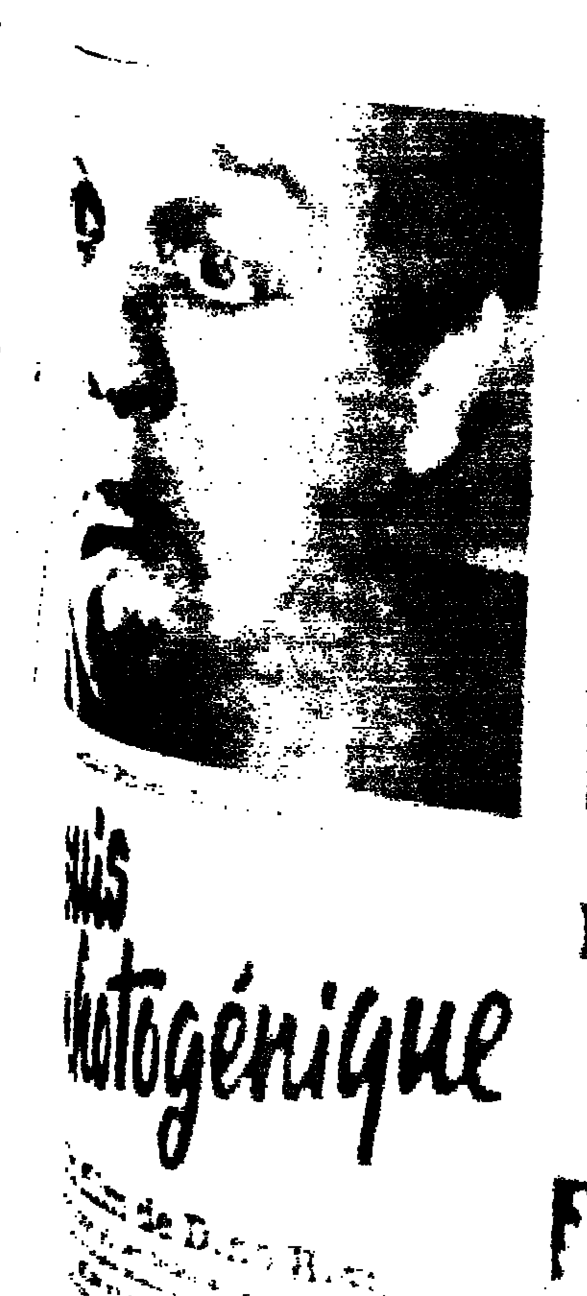
∴

Au cours du symposium de 1980, des sculptures ont été réalisées dans des lieux divers : dans le sixième (Michel Ventrone, un sculpteur d'Annemasse), dans le Vieux Lyon (Jacques Perrault, de Mâcon), dans le parc Popy, à la Croix-Rousse (Victor Caniato). A la Croix-Rousse encore, deux pièces ont été faites pour le Jardin des plantes. L'une est de Gabriel Gontard, un honnête artiste de la région, dont les volumes oblongs répondent en bas aux gros cailloux qui ornent *le haut* d'une pelouse. Car il y a un haut et un bas, une *forte* pente à vrai dire, qu'a investie le jeune sculpteur J. G. Coignet de Saint-Etienne (récemment présenté à Beaubourg dans le cadre des ateliers d'aujourd'hui). Celui-ci travaille dans un esprit minimaliste et a organisé là une scansion de plaques d'acier posées sur champ qui produit son petit effet, mais n'a pas l'heur de plaire à tout le monde... L'œuvre serait trop en vue, et il serait question de la déplacer. Vraiment, cela risque d'être fait, quitte à mobiliser encore bulldozers et grues, et immobiliser la circulation, le temps d'arracher à l'herbe les centaines de kilos de métal qui y ont été soigneusement plantés.

Eh oui ! Il semble bien qu'à Lyon les élus ne soient pas absolument ravis des résultats du symposium qui, pourtant, s'est déroulé dans les meilleures conditions : la ville et la région l'ont financé, le ministère aussi ; c'est une des rares manifestations, sinon la seule, d'art contemporain qui a reçu un crédit Année du patrimoine. Les *artistes invités ont* pu *faire ce* qu'ils voulaient ; ils ont été rémunérés honnêtement ; la ville leur a fourni toute l'aide technique souhaitable... Mais, le libéralisme a sans doute ses limites. C'est, paraît-il, décidé, l'expérience ne sera pas renouvelée en 1982, où l'on prévoit à la place un symposium de mobilier urbain, qui peut être un meilleur argument électoral.

Ouvrir une porte à Lyon, c'est prendre *un risque particulier* ; c'est risquer de se heurter à un mur d'incompréhension.

GENEVIEVE BREERETTE.



هكذا من الأصل

LYONNAIS

Point de vue

L'artiste en quarantaine

par MAURICE PARANT (*)

A Lyon, le culturalisme bat son plein. Il porte sur l'autel social les humbles pratiques des artistes, ou leurs aventures folles, pour alimenter en phantasmes une foule, dont le moins que l'on puisse dire est que, pour l'essentiel, elle puise à d'autres sources...

De même que l'indigent se doit d'avoir une cravate, en cas de... besoin, les métropoles les plus paresseuses ne peuvent se passer d'arborer la « culture ». Mais souhaitent-elles pour autant donner assise à ses acteurs vivants, en leur accordant un statut social, des revenus, une carrière lisible ?

De quelles possibilités les plasticiens disposent-ils à Lyon aujourd'hui ?

Les « 1 % » (1) sont presque toujours réservés à la même minorité de privilégiés qui ont prouvé leur habileté à saisir le goût moyen. Aucune galerie n'a ranimé le marché de l'art, malgré toutes les concessions faites au provincialisme, malgré les efforts commerciaux des « directrices-dont-le-mari-travaille ». L'ELAC (Espace lyonnais d'art contemporain) n'achète rien ; cette grande salle municipale, déjà qualifiée de « petit Beaubourg », s'essouffle à vouloir présenter la totalité de l'art contemporain, par de vastes rétrospectives de la « modernité », quand ni ses locaux, ni son budget, ni l'intuition de l'Association des critiques qui la gère, ne le permettent. Le musée Saint-Pierre n'achète pas d'œuvres modernes, tout au plus, à titre exceptionnel, des « œuvrettes ».

Les responsables de festivals clinquants sont allés récemment jusqu'à accorder un prix de 5 000 francs à un concours d'affiches qui réunissait plusieurs dizaines d'invités, ...

Au sens strict, il n'existe donc pas à Lyon de marché de l'art contemporain, autrement dit d'offre et de demande qui permettraient à des plasticiens de se situer dans l'échelle des revenus, d'évaluer leurs besoins et de viser au-delà de l'argent de poche, qui tient lieu de salaire à ces enfants prolongés. L'harmonie paternaliste du discours politique ne doit pas masquer en effet la lutte que se livrent un pouvoir cherchant à se défendre comme tel, jusque dans ses choix culturels, et des artistes de talent désireux de préserver leur intégrité face à une demande sociale obtuse.

Certes, tout le monde peut, en théorie, se proclamer « artiste », et on serait autorisé à considérer le pourcentage de chômeurs parmi les acteurs et les plasticiens (80 %...) comme la sanction de la vanité aveugle des hommes. Mais il y a plus d'intérêt à savoir pourquoi le talent réel est étouffé qu'à discourir sur ce point.

Si les artistes, parfois, se suicident (brutalement ou à petit feu), ils tuent rarement ; ils n'ont pas non plus en main le chantage du pouvoir et de l'argent : bref, ils souffrent d'un handicap sur le marché de la violence. Leur fragilité devrait justifier un complexe travail de clarification et de financement, de choix et de publicité qui serait accompli à leur profit. En réalité, le fonctionnaire culturel, face à l'artiste, joue la fable du *Loup et du Chien*, encore que l'analogie ne doive pas être poussée trop loin : le « Chien », parce qu'il conforte les structures qui détruisent l'artiste, joue à sa manière le rôle du loup, mais gras, ou mi-gras, face à des loups maigres, donc agités. Plus encore qu'à Paris, l'artiste se sent mis en quarantaine par un accord des bourgeoisies légitimes, qui font fructifier avec acharnement leurs privilèges et leurs diplômes. Sauf aux spécialistes, ne demandez à personne quel est le sens de la culture...

Une carence spirituelle

Au sein même de l'étroit milieu culturel, l'artiste se sent inférieur aux architectes bien en cour, aux directeurs de services techniques ou d'institutions muséales, qui ont le mérite d'être au moins « sérieux », puisqu'ils sont le bras inspiré des élus ou de l'Etat, et les dépositaires de budgets réels. Ceux-ci s'en vont d'ailleurs le plus souvent en frais de fonctionnement, en toitures, en gardiennage, en salaires de fonctionnaires et de professeurs.

Cette situation dramatique laisse tout le monde fort paisible, comme minéralisé dans ses habitudes : la mobilité n'est pas la qualité majeure de Lyon, où chacun est toujours prêt à se pincer de l'intérieur de peur de laisser passer un grand sentiment qui ferait rire...

Si l'on me faisait remarquer que j'oublie le Symposium de sculpture de la ville, qui se tient tous les deux ans, je serais amené, là encore, à noter qu'il constitue l'occasion d'acheter des sculptures aux artistes de la région à... 30 % des prix normalement pratiqués à Paris : ainsi, pour le premier symposium, des bronzes de dimension urbaine à 15 000 francs...

Très vite, le plasticien régional a fait le tour des possibilités : il a tout fait et rien fait. Il connaît tout le monde, mais personne ne le connaît. Il s'est déplacé cent fois, mais pour lui personne ne se déplace. Alors, il amorce une dérive vers les petits métiers ou le professorat famélique : tandis qu'une galerie relance ses ventes en se transformant en coûteux club de billard, un peintre de qualité fait des ménages. Dans leur quasi-totalité, ces demi-citoyens (que la foule considère généralement comme des privilégiés) ne sauraient aspirer au revenu des fonctionnaires culturels, ni, *a fortiori*, à l'aisance « bourgeoise » qui leur permettrait d'agir, d'exécuter leurs projets, de donner une dimension concrète à leur talent, et même, génétiquement, de se reproduire : parmi eux, les célibataires sont nombreux ! Tout se passe comme si, vis-à-vis d'eux, la droite et la gauche, enfin réunies, manifestaient, à titre tout à fait exceptionnel, un strict égalitarisme prolétarien !

Jacques Weber, directeur du Théâtre du VIII°, dit avec raison : *« Lyon est une ville faussement cultivée, et la municipalité en joue. »* L'Etat aussi, d'ailleurs, car, dans un tel marché de pénurie, les ingénieurs en chef, les investisseurs, les architectes des sociétés d'économie mixte qui passent pas hasard commande, acquièrent un statut quasi divin. Les conditions psychologiques et sociales sont réunies pour que les artistes soient achetables à bas prix. Où est le temps où ils avaient les moyens de concevoir des places, des quartier, d'engendrer ou d'accompagner un urbanisme qui fait encore aujourd'hui l'orgueil des banquiers et des fonctionnaires ?

Enchaînés à un style de demande sociale et à une fermeture spécifique, les plus débrouillards s'adaptent : leurs œuvres deviennent abstraites et, si possible, modulaires, pour s'écouler dans de meilleures conditions. Colonisés par le besoin, ils répondraient qu'il faut bien vivre. A défaut d'art officiel, trop décrié, ils perçoivent, à travers les budgets, une demande officielle, des choix officiels : sous une information en théorie sans contrainte, les fonctionnaires culturels appliquent le respect infini du positivisme social qui les a promus. La commande en vient à prédéterminer l'œuvre, et non l'inverse. Or quelle société établie aurait souhaité un monde surréaliste, cubiste ou conceptuel ?

Pire : on peut supposer que la société occidentale ne s'inscrit plus dans l'histoire d'une civilisation, qu'elle n'a donc objectivement plus besoin de ses artistes. La conclusion des choix s'explique amplement par une carence spirituelle. Au lieu d'être mis à contribution dans l'effort collectif essentiel, l'art est ignoré par les gestionnaires, qui traduisent leur embarras face à l'appréciation de travaux non techniques : ils savent que l'attente de l'électorat ou du client ne se situe plus dans l'œuvre, mais dans les choses.

En fait, tout n'est pas noir dans ce tableau, car si Lyon ne semble pas avoir la force de renouveler sa politique des arts plastiques, elle n'a pas non plus celle d'imposer une hypocrisie monolithique : des failles apparaissent, souvent dues à la présence hasardeuse de tel ou tel individu.

Mais peut-on encore imaginer un Siècle d'Or pour une ville cernée par les trois surgénérateurs prévus à ses portes, en plus des quatre centrales nucléaires qui fonctionnent déjà ?...

De toute manière, que d'énergie !

(*) Sculpteur.

(1) L'architecte de bâtiments scolaires et universitaires est tenu par la loi de consacrer 1 % du budget des bâtiments qu'il construit à un travail de décoration.

DANS LA « REVUE DE L'ART »

L'histoire pièce à pièce

UNE ville est un paysage historique et, pour les chercheurs, un inépuisable terrain de fouilles. A Lyon, Daniel Ternois a formé une équipe, rattachée au C.N.R.S., qui relève méthodiquement et publie depuis 1974 les traces et les vestiges de cinq siècles d'art : archives, décorations, peintures souvent ruinées, constructions menacées par l'urbanisme contemporain (1).

Le rêve, l'impossible, est de reconstituer toute l'histoire, pièce à pièce. On procède par sondages. Ce qu'a fait la Revue de l'art *en consacrant son numéro 47 à l'histoire de l'art lyonnais. Les couches gallo-romaines ne sont pas explorées, mais la première enquête, menée par Walter Cahn, porte sur le roman tardif. D'un essai à l'autre, on s'achemine jusqu'au début du vingtième siècle.*

« Ville singulière, bigote et marchande, catholique et protestante, pleine de brumes et de charbons, les idées s'y débrouillent difficilement. Tout ce qui vient de Lyon est minutieux, lentement élaboré et craintif... » : *il est presque inévitable de rappeler le jugement sévère de Baudelaire. Un parcours des salles du musée des Beaux-Arts consacrées à la peinture locale nous y ramène, car le dix-neuvième siècle y domine largement. C'est au dix-neuvième que se dessine l'école, avec les toiles de Chenavard (dont le musée présente ailleurs le portrait par Courbet), de Janmot, de cette lignée de peintres inspirée par Orsel, proche des Nazaréens de Rome, où nous reconnaissons aujourd'hui la veine française du préraphaélisme. Finalement, Baudelaire n'avait pas tort de voir* « une école de peinture philosophique lyonnaise », *même si nous savons maintenant mieux caractériser les* « troubadours » *(Revoil, Fleury Richard) sur lesquels nous est annoncé un ouvrage aux éditions Arthéna (2), même si nous pouvons discerner une* « veine réaliste », *reconnaître les mérites de Michel Grobon ou Antoine Vollon, commencer à nous irriter du succès de Ravier.*

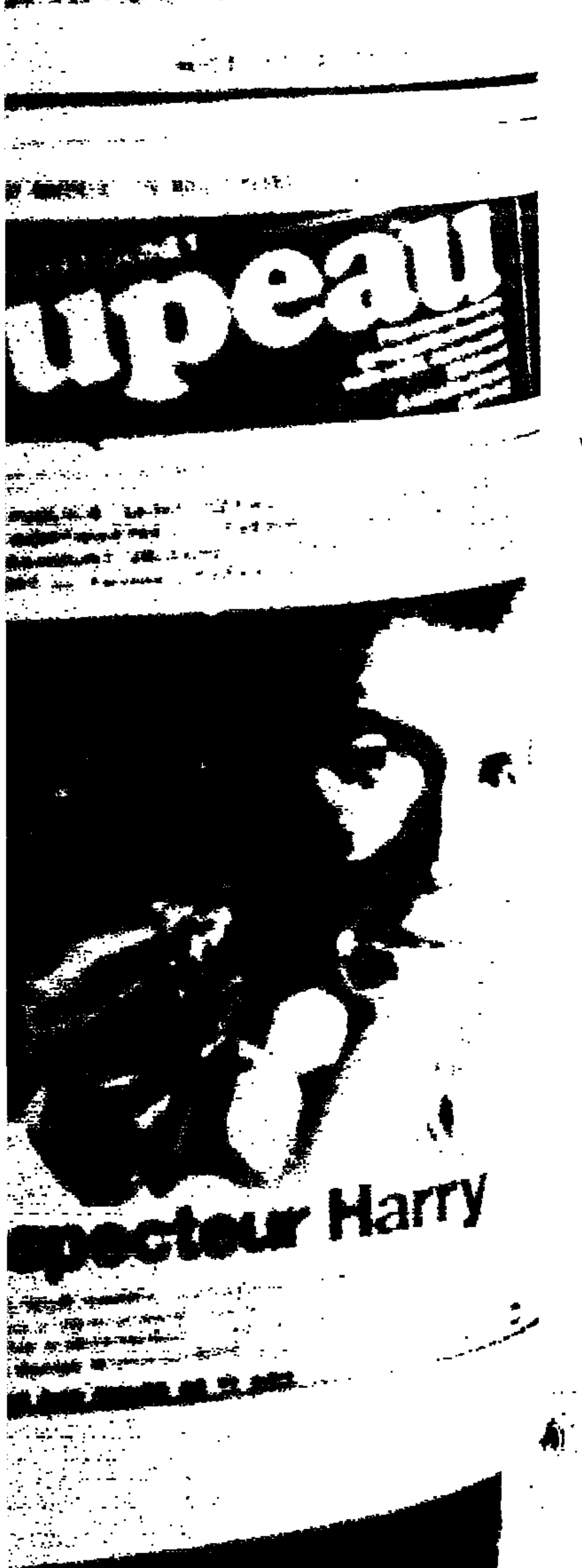
L'intérêt des chercheurs déborde largement la production du dix-neuvième siècle. L'importance de Lyon, son passé antique, sa situation géographique ont permis une tradition culturelle mêlant érudition, mystique, curiosité et spéculation. Le numéro de la Revue de l'art *illustre les moments-clés de cette tradition :* « Le milieu social de Corneille de La Haye », *Corneille de Lyon,* « peintre du roi » *mais aussi portraitiste des bourgeois, au temps des grands imprimeurs, de la libre concurrence et de la Réforme ; les fondateurs d'une école gratuite de dessin, au dix-huitième, dans l'entourage de l'abbé Lacroix, quand peu de collectionneurs peuvent rivaliser avec ceux de la capitale mais contribuent au développement de l'art nouveau, néo-classique*

Aucune période n'est oubliée. L'art gothique, la statuaire, le vitrail sont évoqués par des études bien choisies. Et les grands du dix-septième, Jacques Stella, l'ami de Poussin, Thomas Blanchet, le malheureux décorateur de l'hôtel de ville, qui vit partir en fumée son travail quatre ans après son achèvement : c'était selon les contemporains, un des plus somptueux édifices du genre, la décoration en était compliquée à souhait, inspirée par le Père Ménestrier, savant ordonnateur des fastes jésuites Pour chaque période le bon angle a été trouvé. Même pour le vingtième siècle, avec un article sur une étonnante villa d'ingénieur, à Villeurbanne, sœur cadette ouvrière de la grande métropole. — J.-F. C.

1) Ces publications (*La Peinture à Lyon aux dix-septième et dix-huitième siècles, les Décors peints dans la région lyonnaise, Art et architecture à Lyon au dix-neuvième siècle*), entre autres, sont en vente à l'Institut d'histoire de l'art, université Lyon-II, 18, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon.

(2) *La peinture troubadour, deux artistes lyonnais, Pierre-Henri Revoil et Fleury Richard*, par Marie-Claude Chaudonneret, éd. Arthéna, prix public : 330 F.

• *Revue de l'art* n° 47, 50 F.



LE MONDE

Métiers anonymes

On s'étonne parfois des écarts entre les différents commentaires d'un spectacle. On les met sur le compte des subjectivités. On oublie le fauteuil du commentateur. Selon qu'il était placé devant, derrière, sur les côtés, il entendait des murmures ou des criailleries, accordait de l'importance à une phrase ou à une autre. Le son n'avance pas droit comme un rayon laser. Il oscille, trébuche, tombe, s'étale, s'emmêle les notes, se reprend, se relève, un bateau sur une mer déchaînée...

Des hommes de l'art, mi-techniciens mi-alchimistes, essaient de retrouver le nombre d'or qui permettait à trente mille Grecs d'entendre exactement les mêmes imprécations de Cassandre. Ce sont eux également qui cherchent à éviter les faits divers sanglants provoqués par les rugissements d'autoroutes, les va-et-vient d'aérogares, les fantômes bruyants qui grimpent à l'intérieur du béton. Ils exorcisent les mauvais bruits et les silences démoniaques. Leurs méthodes restent secrètes, mystérieuses. On ne peut que constater les résultats. Ce sont les acousticiens.



ZONES D'OMBRE POUR L'OREILLE

« *L'ACOUSTIQUE*, dit-il, *c'est de l'optique.* » Daniel Commins dirige un « bureau d'études et de conseils en acoustique et vibrations ». Nous sommes trois dans une pièce ordinaire, il explique qu'aucun de nous ne doit se tenir dans l'ombre. L'ombre, c'est l'obstacle à la bonne intelligibilité. « *Pour déterminer les zones d'ombre*, dit-il, *nous travaillons sur un plan ou sur une maquette. Nous faisons des simulations en utilisant la lumière. Depuis que les lasers coûtent 1 000 francs, c'est très simple.* » Le son et la lumière sont des phénomènes ondulatoires. Comme on a plus d'outils pour comprendre le mouvement de la lumière, on essaie de visualiser le mouvement du son.

En France, on fait peu d'acoustique, même dans les endroits faits pour écouter, comme les salles de concert. Ailleurs, le problème est encore plus rarement abordé avec sérieux.

L'acousticien est un peu médecin, mais il fait du rattrapage et n'a pas les moyens d'un « diagnostic » sérieux. « *Il travaille généralement dans le cadre de la maîtrise d'œuvre, en collaboration avec l'architecte. Comme l'aménagement intérieur est indépendant, la coordination est compliquée. Qu'une installation audiovisuelle vienne s'ajouter dans un musée, que le décorateur introduise de nouveaux matériaux, et nos prévisions sont entièrement à revoir.* » Le métier est mal intégré, à peu près impossible. Une des bêtes noires de Commins est la salle polyvalente.

Il existe des incompatibilités : la musique classique et le théâtre, par exemple. Il faut trouver un compromis, et le résultat est nécessairement moyen. « *La véritable salle polyvalente*, dit-il, *est celle dont le volume ou les composants se modifient selon l'usage qu'on en fait. Elle coûte très cher. Or c'est généralement par mesure d'économie qu'on entreprend ce genre de construction.* »

Quelle que soit sa mission, l'objet de sa consultation, l'acousticien étudie d'abord la situation du lieu : les zones de bruit extérieur ou intérieur. Son action est défensive. « *Aujourd'hui*, dit Daniel Commins, *le bruit s'introduit partout. Avant la révolution industrielle, les sons devaient constituer les éléments dominants de la communication. La grande nouveauté, c'est le développement au dix-neuvième siècle des bruits à caractère mécanique. L'œil s'est mis à dominer parce qu'il y avait trop de brouillage sonore, et qu'on ne pouvait plus se fier à ses oreilles. Mais la portée de l'œil est limitée à l'horizon. L'oreille, elle, est beaucoup plus sensible.* » Ses illustrations rejoignent notre imagerie : les Indiens qui collaient leur oreille contre le sol. La nôtre est atrophiée. Il dit encore que des espèces animales ont disparu, car le mâle et la femelle, le jour des noces, ne s'entendaient plus.

Les œuvres dans les musées, autant que les hommes dans les usines, sont en danger. Un conservateur américain a raconté à Commins comment, à cause des vibrations, les statues peuvent glisser lentement de leur socle et basculer. A Rome, il a fallu mettre une chaussée sur dalle flottante devant un musée. La tendance à construire au-dessus des gares ouvre un avenir à la profession. Ainsi, l'installation du Musée du dix-neuvième siècle à Orsay.

La parole du prêtre

Les conservateurs s'inquiètent pour leur collection de pastels, particulièrement sensibles aux vibrations.

Plus fréquemment, ce sont les hommes qu'il faut protéger. Les chiffres deviennent terrifiants. On estime officiellement que 90 décibels (précisons : 90 dB (A) !) est le maximum de bruit auquel puisse être exposé un ouvrier, quotidiennement, sur la durée d'une carrière. 85 dB (A) est la cote d'alerte, on commence à l'adopter comme norme. De toute façon, à ce régime, 25 % des gens seront complètement sourds en fin de carrière. Il n'y aurait pas de détérioration de l'appareil acoustique à 75 dB (A), on en est loin (1).

Les causes d'intervention varient. La protection, l'intelligibilité sont parmi les plus simples. Il y en a d'autres, plus vagues : expertiser un programme, définir des critères.

Si l'intelligibilité est évidemment celui d'une salle de conférences, ce sera, dans d'autres circonstances, le secret. Pour isoler deux interlocuteurs des curieux éventuels, l'acousticien peut être amené à créer du bruit. Il répugne à l'électro-acoustique; une fontaine est un moyen plus « *élégant* », un « *masque* » plus naturel. « *L'acoustique*, précise Commins, *est une somme de détails. Il ne suffit pas de choisir une solution dans un catalogue. C'est une technique à base scientifique. Nous nous méfions de l'improvisation. En même temps, nous ne devons pas négliger les aspects psychologiques qui interfèrent constamment. Le caractère, l'harmonie décorative d'une pièce, aide à en supporter la mauvaise acoustique : on ne va pas masquer un plafond peint pour réussir une salle de conférence parfaitement adaptée. On ne peut pas non plus empêcher qu'interviennent des intérêts tout à fait étrangers : la double porte des bureaux ministériels n'est pas là seulement pour étouffer les bruits !* »

Avec ses incertitudes, ses impondérables, cette technique est une science. Elle repose sur des calculs physiques, mathématiques, elle a ses paramètres : la durée de réverbération, la réflexion. Les deux phénomènes sont aussi difficiles à calculer que faciles à percevoir. La durée de réverbération, par exemple, n'est rigoureusement calculable que pour une salle rectangulaire, toute autre forme empêche les prévisions ; mais n'importe qui peut expérimenter les différences entre une cathédrale et une salle à manger. Même chose pour la réflexion. Les matériaux sont plus ou moins réfléchissants, plus ou moins absorbants. Si l'acousticien n'en connaît pas la « valeur », il devra faire des tests, des simulations sur échantillons, dans des locaux expérimentaux.

La science acoustique, encore toute neuve, n'en a pas moins une longue histoire. On a redécouvert des amphores dans les murs des églises. « *Dans tous les édifices sacrés, les exigences sont doubles : vous devez avoir beaucoup d'écho, une grande durée de réverbération, pour créer un volume adapté au rituel, et en même temps vous avez besoin de faire passer un message. Les cavités dans les murs servent à adapter le volume à cette double fonction. Et, à quoi servent les toits sur les chaires, sinon à une fonction acoustique ? Ce sont des abat-sons, ils évitent la dissolution de la parole du prêtre. De la même façon, à Orsay, pour passer de la grande allée centrale, sous trente mètres de voûte, aux petites salles d'exposition sur les bas-côtés, nous sommes amenés à proposer un apport architectural : des parois absorbantes devant les ouvertures d'accès aux salles, qui respectent, bien sûr, par leur forme, l'esprit de l'édifice. Aux architectes ensuite de trouver cette forme.* »

Daniel Commins évoque les théâtres d'Epidaure, celui d'Orange. « *Une telle perfection ne pouvait être obtenue qu'à partir d'études préalables, peut-être empiriques, mais rien n'était laissé au hasard.* » L'acoustique, un art perdu à réinventer.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.
et FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) A titre de comparaison, 30 dB (A) est l'ambiance d'une pièce sur cour boulevard Raspail, ou d'une banlieue calme la nuit.

Profession : auditeur

DE l'amateur de concerts on pourrait dire, comme jadis *de la femme au foyer*, qu'il est sans profession, et cela semble tout à fait logique : les musiciens travaillent, les chanteurs chantent, le chef conduit, l'auditeur, quant à lui, se contente d'écouter ; cela ne fait pas l'ombre d'un doute, si l'on considère, en regard de son activité prétendue, le travail du compositeur, celui des artisans celui de l'architecte qui a conçu la salle et celui de l'acousticien qui en a calculé les caractéristiques ... A ce nom, l'amateur frémit d'indignation : « *L'acousticien ? parlons-en... Voilà vingt ans que je vais régulièrement au concert, je connais bien des salles et des théâtres, en Europe, et même au-delà, mais je peux citer de mémoire les lieux où l'on écoute de la musique dans de bonnes conditions ; ils ne sont pas nombreux, et je ne me tromperai pas de beaucoup en affirmant que les acousticiens, s'il en existe vraiment, ne sont pas pour grand-chose dans ces rares réussites : elles sont, pour la plupart, plus anciennes qu'eux...* »

Injuste dans ses conclusions, l'amateur avait sans doute en mémoire la tentative de sauvetage du Palais des congrès, à Paris, reconnu dès le début comme impropre aux concerts, par un célèbre acousticien, qui ajouta ici des boules, là des *creux, ailleurs des volumes irréguliers*. On allait crier au miracle, lorsqu'on fut bien obligé de constater qu'on avait seulement progressé du catastrophique au mauvais... On doit, pour être *exact, reconnaître que personne* n'y pouvait rien, il aurait fallu raser l'édifice, mais, comme il il convient parfaitement aux congrès, on continue à y donner des concerts. A l'inverse, on *pourrait citer des salles dont* l'acoustique, réussie, d'abord, a été complètement détériorée par des modifications inconsidérées de l'aménagement intérieur.

Ainsi l'abus de capitonnage et la création de sièges particulièrement absorbants — les fauteuils « Capitole » — qui garnissent depuis quelques années le célèbre théâtre toulousain ont-*ils modifié du tout au tout* l'acoustique : faute de réverbération, les voix semblent étri*quées, et les instruments de l'orchestre* sonnent d'une façon cruellement indépendante. Là comme ailleurs, on n'a pas fait appel sans doute à un spécialiste. Ce n'est qu'un exemple, on *en trouverait des dizaines d'autres* si l'on voulait prouver que, lorsqu'il s'agit de salles de concert, les acousticiens ressemblent aux carabiniers d'Offenbach : ils ne sont pas là ou ils arrivent trop tard.

L'auditeur, en revanche, est toujours là, et c'est en ce sens — puisqu'il est appelé à rétablir par l'imagination la tâche qui n'a pas été confiée, ou l'a été en vain, à des professionnels — qu'on est en droit d'affirmer qu'il travaille... à sa manière. Parfois, le travail est un vrai plaisir. Au Festspielhaus de Bayreuth, les dimensions modestes de cet amphithéâtre de mille *deux cents places, les matériaux* utilisés, parmi lesquels le bois entre pour une large part, l'absence de décoration, font qu'on y entend très bien de partout, on n'a qu'à se donner la *peine d'écouter. La salle de* l'ancien Conservatoire, rue du Conservatoire à Paris, toute en bois et qui sonne comme un violon, faisant ainsi depuis près de deux siècles l'admiration des musiciens, permettait, elle aussi, de jouir des concerts en toute quiétude. Le désœuvrement de l'auditoire avait quelque chose d'insolent, et, en transportant au Palais des congrès l'Orchestre du Conservatoire, devenu Orchestre de Paris, les autorités supérieures ont dû avoir le sentiment de mettre fin à un privilège et de moraliser la profession d'auditeur.

Des vases d'airain

La vogue des concerts donnés dans les églises n'a pas peu contribué au recyclage des mélomanes trop insouciants : chacun sait qu'on y entend toujours très mal à cause de la réverbération excessive. Les amateurs sérieux, venus en connaissance de cause pour la rareté de l'œuvre ou le talent des exécutants, sortent de là généralement brisés de fatigue, et leur découragement se trouve encore accru quand ils constatent que beaucoup de gens s'accommodent fort bien de cette manière de *ne pas entendre* la musique. Comme on le voit, seuls certains auditeurs connaissent réellement leur métier.

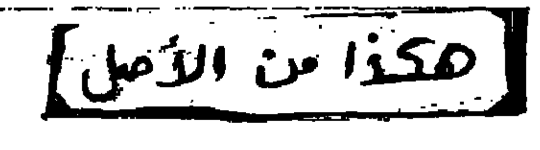
Autre phénomène étroitement lié à la multiplication des festivals d'été : les concerts en *plein air*. Depuis la célèbre affirmation de Berlioz dans son *Traité d'orchestration : « La musique en plein air n'existe pas »*, la question semblait résolue ; pourtant, on en fait partout et *l'on s'étonne que*, lors des représentations au théâtre antique d'Orange, les orchestres perdent sur l'avant-scène leur moelleux habituel, que la voix des chanteurs soit à la merci d'un coup de vent... Encore une fois, le public ne saisit pas l'immensité *de la tâche qui lui incombe*, c'est tout juste s'il perçoit, quelque part au fond de lui-même, une ombre timide d'insatisfaction. D'ailleurs ce n'est pas sa faute : formé le plus souvent *à l'école du disque, on l'a* habitué à coller son oreille sur les ouïes du violoncelle, à passer sa tête entre les cordes du clavecin, à se blottir au fond du célesta, et on ne saurait dire pour combien de temps encore les chanteurs d'opéra resteront tolérables sans amplification.

Beaucoup de gens sont persuadés, pour avoir vu des haut-*parleurs sur le côté de la scène*, que les représentations lyriques sont d'ores et déjà sonorisées, et il est vrai que le porte-voix du Commandeur dans *Don Juan*, ou de Samiel dans le *Freischütz*, a déjà été remplacé ici et là par un micro, que les chœurs en coulisse ne négligent pas ce petit appoint et lorsqu'il s'agit, comme dans *le Vaisseau fantôme*, de chœurs « fantastiques », les distorsions et les crachements des haut-parleurs ajoutent encore à l'effet. Ne va-t-on pas bientôt suppléer artificiellement à l'insuffisance des titulaires actuels du rôle de Siegfried, lorsqu'ils se trouvent confrontés, dans *le Chant de la forge*, à un dilemme cruel : ménager *leurs forces pour les deux actes* suivants ou rivaliser avec un orchestre jouant fortissimo ? Tant il est vrai que la formation professionnelle des auditeurs est en pleine évolution.

Un esprit ingénieux avait, dit-on, émis l'idée de recourir dans certains cas à un artifice connu par les Anciens grecs : placer sur le théâtre des vases d'airain tenant lieu de résonateur naturel. Ce fut un beau scandale, vite étouffé d'ailleurs. On a depuis trouvé mieux : l'espace de projection de l'IRCAM possède sur les autres salles de concert l'avantage de disposer, dans ses murs, de volets tournants à trois faces. Il est ainsi possible de modifier le temps de réverbération entre 0,8 seconde et 4,5 secondes et de déterminer l'acoustique idéale pour chaque œuvre. On peut ensuite, grâce à la mémoire de l'ordinateur, retrouver, pour les exécutions ultérieures, les *mêmes conditions acoustiques* exactement.

Pour que l'opération réussisse, encore faut-il que toutes les places soient garnies et que les auditeurs aient soin de s'habiller toujours de la même façon. Ainsi, si l'on se décidait à confier le remodelage de toutes les salles à des acousticiens et à en programmer les variations acoustiques, on ne tarderait pas à remplacer l'obligation désuète de la « *tenue de soirée de rigueur* » par celle du « *vêtement de concert* ». Ce serait une contrainte beaucoup moins *grande, en fin de compte*, que celle d'écouter la musique en faisant abstraction des défauts de la salle. Mais, là encore, peut-on déterminer une fois pour toutes le taux de réverbération qui *convient à une cantate de Bach* ou à une mélodie de Debussy ? La normalisation ne risquerait-elle pas d'être pire que l'anarchie ? Même si l'on se résignait à se passer définitivement des *lieux mal adaptés et à construire* de bonnes salles, il faudrait encore de l'expérience pour devenir un auditeur averti ou faire profession de l'être.

GÉRARD CONDÉ.



Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (quatrième étage) ; lundi et jeudi, à 12 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la danse ». — Jusqu'au 15 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er septembre.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Rétrospective. — Jusqu'au 1er septembre.

DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu au 8 septembre.

C.C.I.

DUBOUT ET LA VIE QUOTIDIENNE. — Jusqu'au 15 septembre.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

ERRANTS, NOMADES, VOYAGEURS. — Entrée libre. Jusqu'au 1er septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LIVRES-GUIDES DE VOYAGE. — Jusqu'au 1er septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. — Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. Jusqu'au 25 août.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-36). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

FAIENCES FRANÇAISES DU XVIe AU XVIIIe SIECLE. — Grand Palais entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrées : 12 F ; le samedi, 9 F. Jusqu'au 25 août.

HIER POUR DEMAIN. — Arts, tradition et patrimoine. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F. ; le samedi 9 F. Jusqu'au 1er septembre.

L'exposition est complétée par des projections de films sur le thème : « Cinéma et monde rural », 16 h., salle 404.

LA BULGARIE MEDIEVALE. Art et civilisation. — Galeries nationales du Grand Palais, entrée avenue Georges-Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

GRAZIANI. « Sahara ». Œuvres de 1977 à 1980. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'inventaire général, Grand Palais, entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 3 octobre.

LES FRERES LUMIERE ET LA COULEUR. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 17 août.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939 ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

ECOUTER PAR LES YEUX. Objets et environnements sonores. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 août.

BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours (sauf 15 août), de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 septembre.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Histoire du chapeau depuis le VIIe siècle avant J.-C. — Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

APELLES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, *tabacs et allumettes (1726-1939)*. — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISIBLE - INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

KARSKAYA. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Jusqu'au 25 août.

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du *docteur Spitzner. — Centre culturel* de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 13 septembre.

L'ART DU COSTUME DANS LES FILMS DE VISCONTI. — Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

BERNARD LORIOT. — Orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-25-00). De 8 h. à 20 h. Jusqu'au 26 août.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847-1926. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 7 septembre.

PAYSAGES DANOIS. Photographies de L. Bolvinkel et G. Nielsen. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). Jusqu'au 30 août.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Phillips, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. En permanence.

Dans la région parisienne

BIEVRES. Harry Meerson, du multiple à l'unité. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (077-92-50). Jusqu'au 7 septembre.

BRETIGNY. Anne Brown. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

FONTAINEBLEAU. Richesses d'art *et architecture du Mantois. — Château*. Jusqu'au 31 août.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

NEMOURS. Fassianos. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30. Sam., dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musée Tavet - Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

ST-ARNOULT-EN-YVELINES. — La défense médiévale dans la seigneurie de Montfort et son environnement, du dixième au dix-neuvième siècle. — Musée de l'artisanat (484-23-10). Jusqu'à fin août.

VAUX-LE-PENIL. — Musée du surréalisme. — Château. En permanence.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Exotisme, tapisseries et textiles, du quinzième au début du dix-neuvième siècle. Musée des tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-09-06). Jusqu'au 30 septembre.

ABBEVILLE. Claude Mellan (1598-1688). Dessinateur et graveur. — *Musée Boucher de Perthes* (24-08-49). Jusqu'en septembre.

ALBI. Trésors impressionnistes du Musée de Chicago. — Musée Toulouse-Lautrec, Palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'au 31 août.

ALENÇON. Dompteurs d'images, dresseurs de sons. Peintres régionaux. Mobilier régional. — Musée d'Ozé, place Lamagdelaine (26-00-97). Jusqu'au 31 août.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création : Maryan - Le pastel. — Château (52-26-27). Jusqu'au 14 septembre.

ANGERS. Peintures contemporaines du Musée de Liège. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 31 août. — Lurçat, d'un chant à l'autre. Musée Jean Lurçat, 4, boulevard Arago (88-64-65). Jusqu'en septembre. — Cinquième centenaire de la mort du roi René. Chapelle du château. Jusqu'au 15 novembre.

ANNECY. La statuaire religieuse en Haute-Savoie, collection du musée — Hommage à André Jacques, graveur savoyard (1880-1960). Jusque fin septembre. — Recherches archéologiques en Haute-Savoie, 1970-1980. Jusqu'en décembre. Château-musée (45-35-66). — Annecy, une ville et son patrimoine. Palais de l'Isle. Jusqu'à fin septembre.

ANTIBES. *Sonia Delaunay*. Tapisseries, lithographies. — Musée du Bastion Saint-André. Sauf mardi et mercredi. Jusqu'au 30 août. — Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.

ARC-ET-SENANS. Les architectes comtois du dix-huitième siècle. Jusqu'au 15 septembre. — Le pain et le sel. Jusqu'au 15 septembre. — Ledoux à Paris. Jusqu'au 30 septembre. Salines royales (80-25-43).

ARLES. Rome et le midi de la Gaule sous le Haut-Empire. Cloître Saint-*Trophime*. Jusqu'au 15 octobre. — Calder. Chapelle de la Charité, 9, boulevard des Lices (96-49-76). Jusqu'au 21 septembre.

ARRAS. Rétrospective Jean Dubreuil. — Musée, ancienne abbaye Saint-Vaast (21-26-43). Jusqu'au 8 septembre.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Frédéric Dupuis, peintre de l'école bayonnaise. Musée Bonnat, 5, rue J.-Laffitte (59-08-52). Jusqu'à fin septembre.

BEAULIEU-EN-ROUERGUE. *Autour d'une collection 1945-1980. Donation* Geneviève Bonnefoi et les Amis de Beaulieu. — Abbaye. Ginals (30-76-84). Eté.

BEAUMESNIL (Eure). L'art de la reliure en France, XVIe-XXe siècles. — Château. Sauf mardi, de 9 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'à fin septembre.

BESANÇON. Collections horlogères en Franche-Comté. Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 17 novembre.

BORDEAUX. Les arts du théâtre, de Watteau à Fragonard. — Musée *des Beaux-Arts* (44-40-88). Jusqu'au 1er septembre. — L'art du métal en Aquitaine, des origines au septième siècle. — Restauration et conservation. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en septembre.

BOULOGNE-SUR-MER. La peinture française au Musée de Boulogne. — Musée des Annonciades (31-58-00). Jusqu'au 13 septembre.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Dix ans d'animation au service du patrimoine. — Mathurin Meheut, peintre du patrimoine. — L'art de la *médaille en France. — Château* (60-83-51) Jusqu'au 15 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Douzième Festival international de la peinture. — Château-musée (20-85-57). Eté

CAHORS. Vierges de pitié du Lot. — Cathédrale, grenier du Chapitre, rue Saint-James. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 20 heures. Jusqu'au 14 septembre.

CALAIS. Christian Boltanski, 1970-1980. — Musée (97-99-00). Jusqu'au 6 octobre.

CASES-DE-PENE. Olivier Debré. — Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CAVAILLON. Cathelin. — Chapelle du Grand Couvent. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre.

LA CELLE-SOUS-GOUZON (Creuse). Paul Gavarni, lithographe, illustrateur et caricaturiste. — Centre culturel Laforge (63-20-61). Août.

CERET. Braque, Chagall, Masson, Matisse, Picasso. Lithographies de la collection F. Mourlot. — Musée d'art moderne (35-87-76). Jusqu'en septembre.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. Samuel Buri, estampes. — Cellier des Moines, cour du château. Jusqu'au 31 août. — Architecture et vie monastique au temps de Cluny. — Ancien cloître de l'église prieurale. De 10 h. 30 à 12 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 8 septembre.

CHARTRES. Bois polychromes. — Musée (21-41-39). Jusqu'en septembre. Premier salon du vitrail : le vitrail au vingtième siècle. Grenier de Loëns. Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUROUX. Art déco 1980 : bois, métal, verre et plastique. — *Couvent des Cordeliers. De 11 h. à* 19 h. Jusqu'au 31 août.

CHENONCEAUX. André Brasilier. — Château. Jusqu'au 15 octobre.

CHOLET. La mission héliographique de 1851. — Grandes demeures angevines du XIXe siècle. Musée municipal (62-21-46). Août-septembre.

CLERMONT-FERRAND. Nos ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 30 septembre.

CLUNY. Gilioli. — Ecuries Saint-Hughes (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 septembre.

COLLIOURE. Art et artisanat catalans. — Château royal (82-06-43). Jusqu'au 30 septembre.

DIEPPE. Images du Grand Nord. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

EVREUX. Photographie américaine. — Photographies de la farm security administration, 1935-1942. Diane Arbus. Musée (39-34-35). Août.

FLAINE. Des habitants d'Araches, Châtillon, Magland, Saint-Sigismond (Haute-Savoie) nous ouvrent leurs portes. Photographies. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 31 août.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au 15 septembre.

FONTEVRAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : ardoise, tuffeau et bois — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au printemps 1981.

GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 1er octobre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 22 octobre.

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective - Valerio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre. — Clefs pour Grenoble : urbanisme, histoire. — Hall municipal d'information. Maison du tourisme, rue de la République (44-77-04). Jusqu'en octobre.

HONFLEUR. Honfleur 1750-1950. Aspects de la ville. — Musée E.-Boudin, place E.-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

LABASTIDE-DU-VERT (Lot). Henri Martin. — Atelier H.-Martin (61) 23-30-65. Eté.

LACOUX (Ain). Peintres lyonnais du dix-neuvième siècle : Janmot, *Ponthus-Cinier, Appian, Servan, etc.* — Centre d'art contemporain (52-28-55). Jusqu'au 1er septembre.

LA ROCHELLE. Catalognes et courtepointes du Québec ancien. — Musée des Beaux-Arts, rue Gargoulleau (41-18-83). Jusqu'au 31 août. Bastions de la mer, qu'êtes-vous devenus ? Oratoire. Jusqu'au 27 août. — Mémoire d'une Amérique... Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège. De 11 h. à 19 h. (41-46-50). Jusqu'au 9 novembre.

LA VERNE (Var). Ornements liturgiques anciens - La Chartreuse de La Verne vue par B. Leprince-Ringuet, photographe. — Chartreuse de La Verne, à Collobrière. Eté.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Fernand Duplan, tailleur de pierre ardéchois, 1899-1976. Sculptures. — Petit Musée du bizarre (37-83-28). Eté.

LE CREUSOT. Dessin... technique. L'art et la manière. — Jusqu'en octobre. Mémoire de l'industrie. Jusqu'au 15 septembre. Château de la Verrerie (55-01-11).

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 septembre.

LE PUY. Les arts au Puy dans les années 1900. Musée Crozatier, jardin Vinay (09-38-90). Jusque fin octobre. — La sculpture française au dix-septième siècle. — Pierre Vaneau, 1653-1694. Baptistère Saint-Jean (09-38-81). Jusqu'au 15 septembre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe SIECLES. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier (1879-1968). — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre.

LONGWY. Rétrospective Paul Aubé, 1837-1917. — Musée municipal. Jusqu'en octobre.

LYON. Soufflot et son temps (1713-1780). Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 31 août. — Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — *Aspects de la vie lyonnaise au temps* de Soufflot. Bibliothèque de la Part-Dieu (62-85-20). Jusqu'au 27 septembre. — Europe 80 : Flanagan, Burgin, Tremblett, Leisgen, Rincke. ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39). Jusqu'au 10 septembre.

MACON. De Sumer à Babylone, collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84). Jusqu'au 13 octobre. — Eglises, statuaires et peintures murales du Moyen Age en Saône-et-Loire. Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au dimanche 31 août.

MARCQ-EN-BARŒUL. Splendeur des costumes du monde. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 5 octobre.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité Jusqu'au 26 octobre.

MENTON. Treizième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-78-83, poste 467). Jusqu'au 15 octobre.

MONTAUBAN. Ingres et sa postérité, jusqu'à Matisse et Picasso. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 7 septembre.

MONTBRISON. Deux siècles de l'histoire du costume français, 1780-1980. — Musée d'Allard (58-33-07). Jusqu'en octobre.

MONT-DE-MARSAN. Edouard Cazaux, céramiste et sculpteur landais. Musée du Donjon-Lacataye (75-00-45, poste 525). Jusqu'au 31 août. — Mont-de-Marsan au début du dix-neuvième siècle. Archives départementales. Jusqu'au 15 octobre.

MONTPELLIER. De Raphaël à Matisse, cent dessins du musée Fabre. — Musée Fabre, rue Montpellieret (72-93-76). Août-septembre. — Saveur et charme de la vieille épicerie. — Galerie F.-Bazille (Théâtre municipal). Août-septembre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Clemenceau, du portrait à la caricature. — Musée national des Deux-Victoires (00-31-49). Jusqu'au 29 septembre.

NANCY. Majolika, la manufacture de Karlsruhe. — Musée des Beaux-Arts (35-55-53). Jusqu'au 21 septembre.

NANTES. Histoire d'un musée, à l'occasion de son 150e anniversaire. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 28 septembre. — La vie aux Antilles, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. — Musée Dobrée, place Jean-V (71-44-37). Jusqu'à fin août.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du seizième siècle à nos jours. — Musée des beaux arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Eté. — Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875). Sculptures, peintures, dessins. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au 5 octobre. Objets d'art et d'architecture dans les Alpes-Maritimes. — Palais Lascaris, 15, rue Droite (80-38-16). Eté. — Vivre et travailler en Chine sur le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935). Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

NIORT. Costumes, coiffes et parures traditionnelles en Poitou-Charentes : de la Révolution à 1914. Musée du Donjon (24-46-15). Jusqu'au 15 septembre.

ORNANS. Souvenir de Gustave Courbet. — Maison natale G. Courbet. Eté.

POGGIO-DI-VENATO (par Corte, Corse). Salon international de la Fondation Michel-Ange. — Peinture, sculpture, artisanat. Casa Nia. Sauf jeudi. Jusqu'au 20 octobre.

PONT-A-MOUSSON. Les arts du fer en Lorraine. — Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 20 octobre.

QUIMPER. L'habitation romaine dans le Finistère. — Musée des beaux-arts (95-45-20). Jusqu'au 31 octobre.

RATILLY (Yonne). Gérard Schlosser. Rétrospective. — Centre d'art contemporain. Château. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. *Dessins et gravures du* dix-septième siècle français. — Collection du musée des beaux-arts. Musée des beaux-arts, 20, quai E.-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 septembre.

RIOM-ES-MONTAGNES. Georges Bataille, André Masson. — Maison de Parc des Volcans et Mairie (70-40-22). Jusqu'au 20 août.

LA ROCHE-SUR-YON. Vingt-cinq ans de recherches archéologiques dans les pays de la Loire. — Musée municipal, rue Jean-Jaurès (37-31-40). *Jusqu'au 31 août*.

LES SABLES-D'OLONNE. Antonin Artaud, dessins - Donation Charles Sorlier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopelle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-MALO. Aspects de la vie au pays malouin. Du monde de la terre au monde de la mer : l'économie, les modes de vie, les événements. — Ancienne chapelle Saint-Sauveur (56-41-36). Jusqu'en décembre.

SAINT-MAXIMIN - LA SAINTE-BAUME. Les représentations de Marie-Madeleine. Dix siècles de peinture et d'imagerie populaire - Rétrospective Jean Villeri, peintures et travaux sur papier. — Collège d'échanges contemporains, ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 7 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-TROPEZ. Ziem en marge. — Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-VERAN (Hautes-Alpes). Une maison traditionnelle dans le Queyras. — Eté.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

SETE. Szabo. Peintures. — Musée P.-Valéry, voie communale (74-88-30). Août-septembre.

SOPHIA ANTOPOLIS (Antibes). Hedva Ser, tapisseries. — Bibliothèque, place Sophie-Laffitte (33-10-10). Jusqu'au 30 septembre.

SOUILLAC. Quercy-bénédiction : objets religieux du douzième au dix-huitième siècle. — Tour porche, abbatiale Sainte-Marie. Jusqu'au 15 septembre.

STRASBOURG. Gand, trésors d'une ville flamande. — Musée historique, pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 31 août. — Images détourées, images détournées. — Musée d'art moderne, ancienne douane (35-29-06). Jusqu'au 31 août.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. Jusqu'en mai 1981. — *Joseph Cornell*. Jusqu'au 1er septembre. — Hélène Valentin. Du 15 août au 20 septembre. Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54).

TOURS. L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. Jusqu'au 31 décembre. — Les Jeux aux seizième et dix-septième siècles. Jusqu'au 28 septembre. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73).

TROYES. Claude Domec, cinquante ans de peinture à la cire. — Centre culturel Thibaud de Champagne. Jusqu'au 10 septembre.

VALREAS (Vaucluse). Charles Lapicque. — Château de Simiane. Jusqu'au 7 septembre.

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

VASCŒUIL. Les Naïfs. Céramiques de Erdödi. — Centre d'art et de culture - Maison Michelet. — Château. Jusqu'au 2 novembre.

VENCE. *Raoul Dufy à Vence.* — Fondation E. Hugues, château des Villeneuve, place du Frêne. Jusqu'au 24 août.

VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'au 31 août.

VEZELAY. Vézelay, mémoire d'un bourg, 1750-1950. — Porte Neuve. De 10 h à 12 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 23 août.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - *Les jardins de l'utopie - Cellule*-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. CIRCA, Chartreuse (25-05-46).

concerts

Voir aussi Festival estival de Paris.

MERCREDI 13 AOUT

MARIGNY, salle Gabriel, 21 h. : N. Bertrand (Haydn, Forqueray).

JEUDI 14 AOUT

MARIGNY, salle Gabriel, 21 h. : voir le 13.

VENDREDI 15 AOUT

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Cochereau (improvisations).

SAMEDI 16 AOUT

EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : M. Guyard, A. Holford (Telemann, Albinoni, Haendel, Bach).

DIMANCHE 17 AOUT

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : J.-F. Berden (Jongen, Lemmens, Peeters, Berden, Guilmant).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : voir église Saint-Merry le 16.

LUNDI 18 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : M. Delavie, J. Skippen (Beethoven, Mozart, Stravinsky, Chopin, Donizetti).

Dans la région parisienne

BRETEUIL, château (052-05-11), le 15, 17 h. : X. Cauhepe (Dowland, Weiss, Bach).

SCEAUX, XIIe Festival (660-07-79), Orangerie du château, le 15, 17 h. 30 : Gotan, J. Blon, C. Hergott, J.-C. Caceres, J. Ferro, G. Nunez (tango et musique populaire d'Argentine) ; le 16, 17 h. 30 : Tokio Akademiker Ensemble, dir. : F. Asazuma (Gabrieli, St-Georges, Rossini, Mozart, Takata, Roussel) ; le 17, 17 h. 30 : F. Doreau, A. Loewenguth (Mozart, Debussy, Franck).

Variétés

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (326-63-05), 21 h. 30 : Jazz Group de Bretagne.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), 22 h. 45 : Los Salseros.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : le 13 : Diaphane, du 14 au 19 : Cl. Barthelemy, le 20 : Street Boys.

DUNOIS (584-72-00), les 13, 14, 21 h. : S. Perere ; les 15, 16, 21 h. : Nuits de musique non stop ; les 18, 19, 21 h. : D. Malherbe Trio.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D., et le 15), 22 h. 30 : Quiproquo.



Festivals

AQUITAINE

II[e] Festival de musique en Béarn
OLORON-SAINTE-MARIE
Salle Palas, le 19, à 21 h. : Los Hermanos Sanchez, guitare flamenca.

LE PYLA
Chapelle du Saint-Esprit, le 20, à 21 h. : B. Soustrot, trompette ; M. Thus, orgue (Albinoni, Couperin, Bach, Loelliet).

AUVERGNE

VICHY
Théâtre, le 14, 21 h. : Ballet du Grand Théâtre de Bordeaux, dir. : W. Skouratoff (Tchaikovski) ; le 16, 21 h. : G. Cziffra (Chopin, Liszt).

Musique en Bourbonnais
Hérisson-Chateloy, le 15, 16 h. 30 : Duo Crommelynck, piano à quatre mains (Chabrier, Messager, Bizet, Brahms) ; le 17, 16 h. 30 : Trio Couperin, flûte, viole de gambe, clavecin (Haendel, Cimarosa, Bach, Mozart).

BRETAGNE

VII[e] Festival de Hede
Théâtre de Poche, les 12, 13, 14, 15, 16, 17, 15 h. 30 : Marionnettes ; 17 h. : le Médecin malgré lui ; 19 h. 15 : Un drôle de petit vieillard ; les 15, 16, 17, 22 h. 30 : la Manivelle.
Ecuries de l'Ancienne Gendarmerie, les 12, 13, 14, 15, 16, 17, 16 h. ; les 12, 13, 18 h. ; les 14, 15, 16, 17 19 h. 15 : le Cinématographe.
Place de la Mairie, le 12, 18 h. 30 : Jazz Unity ; les 13, 14, 18 h. 30 et 21 h. ; le 17, 18 h. 30 et 20 h. 30 ; le 15, 0 h. ; le 16, 16 h. et 21 h. : les Haricots rouges.
Café-théâtre « Chez Solange », les 12, 17, 19 h. 15 ; le 15, 17 h. : G. Méchin ; les 14, 16, 17, 17 h. ; le 13, 19 h. 15 : la Dame au Bidule ; les 14, 15, 16, 19 h. 15 : J.-L. Dupont.
Eglise, les 12, 13, 19 h. 15 : Ars Antiqua de Paris ; le 14, 22 h. ; le 16, 20 h. 30 : G. Poulet ; le 15, 19 h. 15 ; le 17, 22 h. : Y. Boukoff.
Château, le 12, 23 h. 10 : Tristan et Yseut ; les 13, 14, 15, 16, 17, 22 h. : Mélusine.
Jardin, le 16, 19 h. 15 ; le 17, 21 h. : Ensemble de cuivres de Normandie.

LANNION
Eglise Saint-Jean-du-Baly, le 16, 21 h. 15 : G. Touvron, M. Hürholz (Martini, Haëndel, Viviani, Bach, Vivaldi, Buxtehude, Gervaise).

Semaines musicales de Quimper
QUIMPER
Cathédrale, le 13 : F. Chapelet, orgue (Dandrieu, Arauxo, Byrd, Buxtehude, Bach, Chapelet).

KERDEVOT
Chapelle, le 15 : Quatuor Atheneum de Bucarest (Schubert, Brahms).

LANNIRON
Orangerie du château, le 17 : A. Queffelec, piano, P. Amoyal, violon, F. Lodéon, violoncelle (Schubert, Mendelssohn).

BOURGOGNE

VEZELAY
Basilique Sainte-Madeleine, le 13, 21 h. 30 : J.-Ch. Michel, orgue.

TREIGNY
Château de Ratilly, le 15, 21 h. : M. Drobinsky, violoncelle, F. Pennetier, clavecin.

CLUNY
Eglise Notre-Dame, le 14, 21 h. : G. Boulée, J.-M. Braco (Bach, Haendel).

DIJON
Dortoir des Bénédictins, le 12, 21 h. : M.-Ch. Pinget, clavecin (Bach).

CENTRE

AMBOISE
Collégiale Saint-Denis, le 14, 21 h. : E. Richard, flûte, D. Richard, alto, M. Giboureau, hautbois, P. de Kergommeaux, orgue et piano (musiques méconnues du dix-neuvième siècle).

Eté en Loir-et-Cher
BLOIS
Château, le 13, 21 h. 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Telemann).

SAINT-AIGNAN
Collégiale, le 17, 21 h. 30 : Quatuor de guitares Tarrago (Guerrero, Telemann).

Festival de patrimoine en patrimoine
VALENÇAY
Château, le 17, 17 h. : Ensemble symphonia sacrae, dir. : M. Laird (Attaignant, Desprez, de Machaut, Gervaise).

ISSOUDUN
Hôtel de Ville, le 20, 20 h. 30 : le Concert royal (Campra, Marin Marais, Rameau, Dieupart, Clérambault).

FERRIERES-EN-GATINAIS
Abbaye, le 17, 22 h. : Cl. Caillard Hayward, B. Hayward, B. Caillat, D. Bellugi (musique médiévale et contemporaine) ; le 18, 22 h. : V. Bhide, musique et chants hindous ; le 19, 22 h. : J. Bollery ; le 20, 22 h. : les Dominos.

MONTOIRE
Septième Festival mondial du folklore
Place de l'Hôtel de Ville, 21 h., le 13 : Sicile, Zambie, Inde ; le 14 : France, Bolivie ; le 15, 15 h. : Grand corso fleuri, 21 h. : Tchécoslovaquie, Danemark, Sicile ; le 16, 21 h. : France, U.S.A., Zambie ; le 17, 21 h. : Bolivie, Inde, Tchécoslovaquie.
Eglise Saint-Laurent, le 17, 16 h. : Musique tchèque et bolivienne.

TOURS
Semaines musicales
Théâtre de l'Université, le 15, 21 h. : Orchestre de chambre de Budapest, dir. : A. Charron (Haydn, Mozart, Paganini, Chostakovitch) ; le 16, 21 h. : Concert-clôture des meilleurs participants de l'Académie 1980.

CORSE

BASTIA
Cour Marbeuf, le 14, à 20 h. : Paco de Lucia, guitare flamenca.
Eglise Sainte-Marie, le 15, à 20 h. : Ensemble vocal d'Avignon, dir. Abbé Durand ; Orchestre des lauréats du Conservatoire de Paris, dir. R. Girolami (Rossini : « Stabat Mater »).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Festival méditerranéen des jeunes interprètes
(voir aussi Provence - Alpes Côte d'Azur)

PORT-CAMARGUE
Jardins des sculptures, le 13 : Quatuor de saxophones contemporains (Albeniz, Tchaikovsky, Scarlatti, Boccherini).

LA GRANDE-MOTTE
Eglise, le 18 : Orchestre de chambre P. Kuentz (Telemann, Bach, Vivaldi).

CAP D'AGDE
Eglise, le 19 : Orchestre de chambre P. Kuentz ; sol., A. Lagoya (Telemann, Giuliani, Vivaldi).

SAINT-CYPRIEN
Théâtre de la mer, le 20 : Orchestre de chambre P. Kuentz (voir le 24, Cap-d'Agde).

CAUDIES-DE-FENOUILLEDES
Eglise, le 14 : Boulay, Vidal, piano (Vidal, Boulay, Graffin, Gerin).

CAZEDARNES
Eté musical à l'abbaye de Fontcaude
Abbaye, le 13, à 21 h. : Ensemble vocal de Montpellier, Quatuor Athénaum, les Sacqueboutiers de Toulouse, dir. J. Gouzès (Monteverdi : « Vespro della Beata Vergine »).

PEZENAS
XIV[e] Mirondela dels arts
Collégiale Saint-Jean, le 19, à 21 h. 30 : le groupe Rupay, de Bolivie.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
Eglise romane, le 15, à 21 h. : J. Vandeville, hautbois ; M. Gellot, harpe (Haendel, Geminiani, Malipiero, Lemeland, Fauré, Bach).

ANIANE
Eglise Saint-Sauveur, le 17, à 18 h. : B. Heiniger, orgue ; J. Jarnasson, trompette.

SETE
XXI[e] Festival de la mer
Théâtre de la mer, les 13, 15, à 21 h. 30 : les Caprices de Marianne ; le 20, à 21 h. 30 : Ah ! Dieu que la guerre est jolie.

LE VIGAN
Sous le chapiteau, le 16, à 21 h. 30 : étoiles de l'Opéra de Paris, spectacle de ballets ; le 17, à 21 h. 30 : Chantons les années folles.

LIMOUSIN

GOUZON
Eglise, le 13 à 21 h. : Orchestre du Limousin, dir. G. Comdette, sol. S. Langlet (Vivaldi).

GUERET
Eglise Saint-Pierre Saint-Paul, le 18 à 20 h. 45 : Orchestre de chambre du Limousin, J.-L. Gil, orgue (Haendel, Mozart, C.-Ph. Bach, Poulenc).

TULLE
XIV[e] FESTIVAL DES CONCERTS DU CLOITRE
Cathédrale Notre-Dame, le 18 : D. Ledoux, orgue, J. Devaud, P. Ballet, trompette (Bach, Vivaldi, Manfredini, Franck, Widor, Langlais).

LORRAINE

BUSSANG
Théâtre du Peuple, le 18 à 15 h. : la Nuit des rois.

MIDI-PYRÉNÉES

FESTIVAL DU COMMINGES
Saint-Just-de-Valcabrère, les 15 et 16, 21 h. : M. Debost, flûte, J.-P. Brosse, clavecin (Bach).

IX[e] FESTIVAL DE CORDES-SUR-CIEL
Eglise Saint-Michel, le 14, 21 h. 30 : J. Boyer, orgue.

GOURDON-EN-QUERCY
Eglise Saint-Pierre, le 15 : Orchestre symphonique des Hauts-de-France, chœur des Sessions de musique vivante en Guyenne, dir. : C. Diederich (Wagner, Mahler, Bruckner).

MUSIQUE VIVANTE EN GUYENNE
Saint-Céré, église Sainte-Spérie, le 14, 21 h. : Jeune orchestre symphonique de Douai et des Hauts-de-France, dir. : C. Diederich (Wagner, Mahler, Bruckner).
Château de Montal, le 15, 21 h. : Atelier-orchestre du Festival, dir. : M. Moureau (Gluck : Orphée et Eurydice).
Gourdon, cathédrale St-Pierre, le 15, 21 h. : Voir le 14, Saint-Céré.
Sarlat, le 16, voir le 15, Saint-Céré.

GRAMONT
Eglise, le 14 à 21 h. 30 : Orchestre de chambre de Poznan, sol. M. Sartova, R. Milosi (Mozart, Dvorak).

XXIX[e] Festival de Prades
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, le 13 à 21 h. : Cl. Arrau (Beethoven, Debussy, Chopin, Liszt).

Festival du Quercy Blanc
LAUZERTE
Place des Couverts, le 15 à 21 h. 30 : Ensemble Perceval, dir. G. Robert (le Roman de Renard, le Nouvel).

CAUSSADE
Eglise Notre-Dame, le 17 à 21 h. 30 : Tokio Akademiker Ensemble, sol. A. Bernard, trompette (Rossini, Tokata ; Telemann, Roussel, Mozart, Haendel).

MONTPEZAT-DE-QUERCY
Collégiale, le 19 à 21 h. 30 : M. Delfosse, clavecin, J. Vandeville, hautbois (Bach et ses fils).

MARCILLAC
Château, le 20 à 21 h. 30 : M. Delfosse, clavecin, J. Vandeville, hautbois (musique du XVII[e]).

Musique en Rouergue
RODEZ
Cathédrale, le 13 : Orchestre symphonique de l'Ile-de-France, dir. J.-E. Gardiner, Chœurs de musique en Rouergue (Beethoven : Missa Solemnis).

TOULOUSE
Eglise Saint-Sernin, le 14 : voir le 13, Rodez.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Collégiale, le 15 : voir le 13, Rodez.

SOUILLAC
Abbatiale, le 13 à 21 h. : Orchestre symphonique du Festival, dir. M. Corboz, solistes Ch. Baumann, soprano, G. Faulstich, baryton (Brahms : requiem allemand).

TOULOUSE
De Messidor à Vendemiaire
Basilique Saint-Sernin, le 14 à 21 h. : Ensemble symphonique de l'Ile-de-France, Ensemble choral « Musique en Rouergue (Beethoven : Missa Solemnis).
Cloître des Jacobins, le 20 à 21 h. : Ensemble chorégraphique A. Bon.

NORD-PAS-DE-CALAIS

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE
HARDELOT
Country-Club, le 15, 21 h. : Paco de Lucia. Le 13, 21 h. : A. Kinnaird, rock.

ETAPLES
Cour du Musée, le 12, 21 h. : A. Kinnaird, rock.

MERLIMONT
Place de l'Eglise, le 16, 21 h. : S. Wizard, rock.

STELLA
Eglise, le 13, 21 h. : S. Rimmington, jazz.

LE TOUQUET
Palais des Sports, le 13, 21 h. : G. Caciuleanu, Théâtre chorégraphique de Rennes.

BASSE-NORMANDIE

VIII[e] Festival des soirées de Normandie
BAYEUX
Cathédrale, le 13, 21 h. : H. Puig-Roget, orgue.

CARROUGES
Château, le 16, 21 h. : B. Huneau, flûte baroque, J. Forgues, clavecin (Couperin, Danican, Philidor, Caix d'Hervelois, Haendel, Bach).

BERNIERES-SUR-MER
Eglise, le 16, 21 h. : Y. Boukoff, piano (Bach, Beethoven, Debussy, Moussorgsky).

TOUQUES
Eglise, le 19, 21 h. : Sextuor de harpes de Paris.

Les heures musicales du Mont Saint-Michel
LE TEILLEUL
La Rouérie, le 13, 21 h. : Ensemble instrumental de la session.

LESSAY
Abbaye, le 14, 21 h. : Orchestre symphonique de la session, dir. : J.-M. Cochereau, sol. : B. Hindley (Haydn, Prokofiev, Beethoven).
Mont Saint-Michel, le 16, 21 h. : P. Cochereau, orgue (Bach, Vierne, Widor, improvisations).

PAYS DE LA LOIRE

DAMVIX
Le 16, 21 h. : Gala de la Venise verte (Haydn, Haëndel, Vivaldi).

FONTEVRAUD
Abbaye, le 16, à 19 h. 30 : Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. : Cl. Abbado, sol. : P. Domingo (Mozart, Verdi, Brahms).

LUÇON
Cathédrale, le 12, à 21 h. : P. De Kergommeaux, orgue (Marchand, Bach, Boëly, Franck, Messiaen, Ives).

LES SABLES-D'OLONNE
Eglise Notre-Dame de Bon-Port, le 13, à 21 h. : le Débuché vendéen, trompes de chasse, Ch. Pagès, orgue (Bach, Balbastre, Mouret, Corette, Franck, Schubert, Widor, Boëllmann, Vierne).

LA ROCHE-SUR-YON
Théâtre municipal, le 13, à 21 h. : B. *Coleman* ; le 19, à 21 h. : Folklore du Chili.

SAINT-JEAN-DE-MONTS
Palais des congrès, le 13, à 21 h. : B. Dixon, jazz ; le 18, à 21 h. : Ensemble Bardon (Vivaldi) ; église, le 20, à 21 h. : Ensemble instrumental E. Hollbeke.

AUZAY
Eglise Notre-Dame, le 16, à 21 h. : Ensemble J.-S. Bach.

POITOU-CHARENTES

VIII[es] Nuits musicales d'Oléron
DOLUS D'OLERON
Eglise, le 15, 21 h. 30 : L. Robillard, orgue.

LE CHATEAU D'OLERON
Eglise, le 17, 21 h. 30 : P. Bolbach, guitare.

SAINT-GEORGES D'OLERON
Eglise, le 18, 21 h. 30, voir le 17, Château d'Oléron.

SAINT-TROJAN D'OLERON
Eglise, le 13, 21 h. 30 : Ensemble Amarilli, flûte et clavecin.

SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE
Abbaye des Augustins, le 13, 21 h. : P. Thibault, Ph. Dubeau, trompette et orgue.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

ANTIBES - JUAN-LES-PINS
XIII[e] Eté musical
Place du Château-Maréjol, le 17 : Atahualpa Yupanqui.
Festival méditerranéen des jeunes interprètes (voir aussi Languedoc-Roussillon).
Saintes-Maries-de-la-Mer, église, le 17 : Chants et musique de l'Inde.

HEURES MUSICALES DE CARRY-LE-ROUET
Le 16, 20 h. : H. Hanafusa, piano (Chopin, Schumann, Liszt).

LES NUITS DE LERINS
Cour d'honneur du Fort, le 13, 21 h. 30 : The Boston Ballet Theater, sol. : G. Thermar, A. Godounov.

SEMAINES MUSICALES DU LUBERON
CAVAILLON
Cloître de la cathédrale, le 13, 21 h. 30 : C. Alliot-Lugaz, soprano, M.-Cl. Arbaretaz, piano (Gretry, Haydn, Mozart, Rossini).

BONNIEUX
Eglise neuve, le 15, 21 h. 30 : Intégrale des concerti Brandebourgeois.

GORDES
Eglise, le 16, 21 h. 30 : Voir Bonnieux, le 15.

TAILLADES
Carrières, le 18, 21 h. 30 : A. Flammer, J.-M. Varache (Mozart).

L'ISLE-SUR-SORGUE
Abbatiale Notre-Dame-des-Anges, le 19, 21 h. 30 : L. Lencses, J. Gnoly, B. Mauppin, Y. Potrel (Haydn).

MENTON
XXXI[e] Festival de musique de chambre
Parvis Saint-Michel, le 15, 21 h. 30 : B. Rigutto, piano (Chopin, Schumann, Ravel) ; le 16, 21 h. 30 : Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. : B. Apres, sol. : R. Patterson, violon (Mendelssohn).

NICE - CIMIEZ
Festival chorégraphique
Les 14, 15, 16, 21 h. : Ballet de l'Opéra de Nice, E. Maximo, V. Vassiliev (les 14 et 15 : Rossi, Tchaikovski, Drigo ; le 16 : Verdi, Meyerbeer, Berlioz, Minkus).

ORANGE
Théâtre Antique, le 16, 18 h. : A. Tomé, R. de Peira, La Bamboche, Tri Yann, Dan Ar Bras, Malicorne ; le 17, 18 h. : Trèfle, Cl. Marti, R. Siffer, A. Padygros, G. Servat, A. Stivell).

RHONE-ALPES

ANNECY
Théâtre, le 20, à 20 h. 45 : Los Chacos, musique et chants d'Amérique latine.

LES ARCS
Le 14, à 20 h. 30 : Orchestre Académie festival de musique, dir. : E. Krivine (Beethoven).

IV[e] FESTIVAL DE CHATILLON-EN-DIOIS
Le 13, à 21 h. : Electre ; le 14, à 21 h. : Nuit aux torches ; le 16, à 21 h. : le Grand Rouge.

SAINT-GERVAIS
Eglise, le 16, à 21 h. : A. Lagoya, guitare (Scarlatti, Weiss, Sor, Rodrigo, Tarrega, Albeniz).

VIENNE
Cloître Saint-André-le-Bas, le 17, à 21 h. : A. Lagoya, guitare.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(329-37-57)

Conciergerie, le 13, 18 h. 30 : N. Spieth (Rameau) ; le 14, 18 h. 30 : Musica Ficta de Buenos-Aires.
Eglise Saint-Merri, le 13, 20 h. 30 : Camerata Amsterdam (Hotteterre, Philidor, Marais, W. Fr. Bach, C. Ph. E. Bach, J.-S. Bach).
Faculté de Droit, le 14, 20 h. 30 : G. Kremer, violon, E. Kremer, piano (Beethoven, Schubert, Franck, Satie, Milhaud).
Station Auber/R.E.R., le 15, 18 h. 30 : Quintette Nielsen (Villa-Lobos, Reicha, Barber).
Grand Hôtel, le 15, 18 h. 30 : Amsterdam Piano Trio (Beethoven, Rawsthorne, Schubert).
Intercontinental, le 16, 18 h. 30 : Quintette Nielsen, F. Aguessy (Mozart, Zourabichvili de Pelken, Rimsky-Korsakov, Poulenc).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 18, 20 h. 30 : D. Roth (Bach, Saint-Saëns, Franck, Dupré).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 19, 18 h. 30 et 20 h. 30 : The London Early Music Group, dir. : J. Tyler (Dowland).

هكذا من الأصل

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 AOUT

15 h. : Plein les bottes, de F. Capra ; 19 h. : la Roue, d'Abel Gance ; 21 h. : la Roue (suite), d'Abel Gance.

JEUDI 14 AOUT

15 h. : Ombres blanches, de W.S. Van Dyke et R. Flaherty ; 19 h. : le Double amour, de J. Epstein ; 21 h. : Zabriskie Point, de M. Antonioni.

VENDREDI 15 AOUT

15 h. : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 19 h. : Paris qui dort, de R. Clair ; le Voyage imaginaire, de R. Clair ; 21 h. : Cléo de 5 à 7, d'Agnès Varda.

SAMEDI 16 AOUT

15 h. : la Terre, d'A. Dovjenko ; 17 h. : Tih Minh (épisodes 7, 8, 9), de L. Feuillade ; 19 h. : Tih Minh (épisodes 10, 11, 12), de L. Feuillade ; 21 h. : Assaut, de J. Carpentier.

DIMANCHE 17 AOUT

15 h. : le Dernier round, de B. Keaton ; 17 h. : Napoléon, d'Abel Gance ; 19 h. : Napoléon (suite), d'Abel Gance ; 21 h. : les Cousins, de C. Chabrol.

LUNDI 18 AOUT

Relâche.

MARDI 19 AOUT

15 h. : le Président, de C. Dreyer ; 19 h. : Carmen, de J. Feyder ; 21 h. : Rétrospective du Festival d'Annecy, 1960-1980.

MERCREDI 13 AOUT

15 h. : les Aventures de Robert Macaire, de J. Epstein ; 19 h. : l'Etudiant de Prague, d'H. Galeen.

JEUDI 14 AOUT

15 h. : Gribiche, de J. Feyder ; 17 h. : le Torrent, de M. Bell ; 19 h. : Arènes sanglantes, de F. Niblo.

VENDREDI 15 AOUT

15 h. : Vendémiaire, de L. Feuillade ; 17 h. : l'Admirable Crichton, de C. B. de Mille ; 19 h. : Ben-Hur, de F. Niblo.

SAMEDI 16 AOUT

15 h. : les Misérables (époques 1 et 2), d'H. Fescourt ; 19 h. : Fantôme, de F.W. Murnau ; 21 h. : Ma nuit chez Maud, d'Eric Rohmer.

DIMANCHE 17 AOUT

15 h. : les Misérables (époques 3 et 4), d'H. Fescourt ; 19 h. : l'Epreuve du feu, de V. Sjostrom ; 21 h. : le Voleur de bicyclette, de Vittorio de Sica.

LUNDI 18 AOUT

15 h. : Un chapeau de paille d'Italie, de René Clair ; le Dernier des hommes, de F.W. Murnau ; 19 h. : Lola, de Jacques Demy.

MARDI 19 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; St-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Rex, 2e (236-83-93), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CALIGULA (It., v. ang.) (**) : St-Germain-Studio, 6e (354-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (246 49-07), Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, 14e (539-52-43), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v. ang.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Pagode, 7e (705-12-15), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

5 % DE RISQUE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (362-89-52).

DEUX AFFREUX SUR LE SABLE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. It.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Vendôme, 2e (742-97-52).

EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23).

LE FAISEUR DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Murat, 16e (655-99-75).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES HERITIERES (Hong.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LONG WEEK-END (Austr.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ? (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MANHATTAN (A.), v.o. : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Athéna, 12e (343-07-48).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE PRE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE SAUT DANS LE VIDE (It.-Fr., version It.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

THIRDWORLD, PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-61-42) ; v.f. : Impérial, 2e (272-52-52).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN FLIC DE CHOC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-07-76) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ULTIME ATTAQUE (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

PILE OU FACE, film français de Robert Enrico : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-10) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE PLUS SECRET DES AGENTS SECRETS, film américain de Clive Donner (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JE SUIS PHOTOGENIQUE, film italien de Dino Risi (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

NEW YORK CONNECTION, film américain de Robert Butler (**) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES DAMNES (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DEUX SUPERFLICS (A.), V.f. : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DOUZE SALOPARDS (A.), v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

GIRLFRIENDS (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

GOLDFINGER (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE GUEPARD (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

GUET-APENS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**), Actua-Champo, 5e (354-51-60).

HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-63-56).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

INSPECTEUR HARRY (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.f.) : Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Gaîté-Montparnasse, 14e (320-90-09).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (335-35-40) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.o.) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**) (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60).

POUR L'EXEMPLE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).

THE SERVANT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE TOMBEAU HINDOU, LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

L'ARBRE AUX SABOTS (It), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

BARRY LYNDON (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

BONNIE AND CLYDE (A.), v.o. : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67).

CHINATOWN (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

CLEOPATRE (A.), v.f. : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE DERNIER NABAB (It.), v.o. : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les séances spéciales

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) 18 h. 05.

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) 20 h.

LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80) 16 h.

LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. sf S., D.

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h. et 24 h.

LES EUROPEENS (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98) J. 21 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 25 sf D.

JONAS QUI AURA VINGT ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Le Seine, 5e (326-95-99).

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h.

LITTLE BIG MAN (A. v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98) Mar. 21 h.

MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 14 h. 25.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 20 h. 10.

L'OMBRE DES ANGES (Fr.) : Olympic (542-67-42) 18 h. sf S. et D.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, 14e (543-67-42).

LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 14e (222-87-23) 12 h. et 24 h.

ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) 12 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) 18 h. 05.

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) 22 h.

Les festivals

FRISSON, (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-18) : mer. : Apocalypse 2024 ; jeu. : l'Ile du docteur Moreau ; vend. : Furie ; sam. : le Retour des morts-vivants ; dim. : Duel ; lun. : Dracula ; mar. : Phantasm.

TROIS HAUSSMANN, 9e (770-47-55) (v.o.) : mer. : Sœurs de sang ; jeu : Alien ; ven. : Apocalypse 2024 ; sam. : l'Ile du docteur Moreau ; dim. : Furie ; lun. : le retour des morts-vivants ; mar. : Duel.

I. BERGMAN, (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : dim., mer. : Persona ; lun., jeu. : l'Heure du loup ; mar., ven. : la Honte ; sam. : Une passion.

LES MAUDITS D'HOLLYWOOD, (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu. : Ciel rouge ; ven., sam. : la Dernière Fanfare ; dim., lun., mar. : la Rue chaude.

W. C. FIELDS, (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : mer. : Folies olympiques ; jeu. : Une riche affaire ; ven. : les Joies de la famille ; sam. : Sans peur et sans reproche ; dim. : Mon petit poussin chéri ; lun. : Mine de rien ; mar. : Passez muscade.

H. BOGART, (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : Echec à la Gestapo ; jeu. : Key Largo ; ven. : le Port de l'angoisse ; sam. : le Trésor de la Sierra Madre ; dim. : le Grand Sommeil ; lun. : les Passagers de la nuit ; mar. : la Caravane héroïque.

FILM NOIR, (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : mer., jeu. : l'Ultime razzia ; ven., sam. : le Criminel ; dim., lun. : Pendez-moi haut et court ; mar. : Shanghai Gesture.

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) Mer. : l'Aventurier du Rio Grande ; Jeu. : A Child is Waitting ; Ven. : Elmer Gantry ; Sam. : Yakuza ; Dim. : la Vallée de la peur ; Lun. : le Prisonnier d'Alcatraz ; Mar. : la Rivière sans retour.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer : les Marx au grand magasin ; Jeu. : Une nuit à l'Opéra ; Ven. : Chercheurs d'or ; Sam. : Monkey Business ; Dim. : Plumes de cheval ; Lun. : la Soupe au canard ; Mar. : Un jour aux courses.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66). En alternance : Roberta ; Entrons dans la danse.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer. : le Pirate ; Jeu. : le Bal des sirènes ; Mar., Ven. : Chantons sous la pluie ; Sam. : Un Américain à Paris ; Dim. : Beau fixe sur New-York ; Lun. : Gigi.

FESTIVAL ROCKY REGGAE MOVIES (v.o.), 3-Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Jubilee ; Bob Marley Live.

INDE, REVE ET REALITE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Mer. : Autobiographie d'une princesse ; Hélen ; Jeu. : India Song ; Ven. : Shakespeare Wallah ; Sam. : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; Dim. : Calcutta ; Lun. et Mar. : l'Inde fantôme.

STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71), 12 h. : Amarcord ; 14 h. 10 : Retour ; 16 h. 20 : Délivrance ; 18 h. 20 : Portier de nuit ; 20 h. 20 : Salo ou les cent vingt jours de Sodome ; 22 h. 20 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I, 13 h. 30 : Easy Rider ; 15 h. 15 : Midnight Express ; 17 h. 30 : A la recherche de Mr Goodbar ; 19 h. 50 : The Servant ; 22 h. 10 : Délivrance ; V., S., 24 h. 15 : Alice's Restaurant.

A. HITCHCOCK (v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h. 45 : les Enchaînés ; 15 h. 45 : le Procès Paradine ; 17 h. 45 : Rébecca ; 20 h. : Psychose ; 22 h. : la Maison du Dr Edwardes ; V., S., 24 h. : The Song Remains the Same.

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.), I, 13 h. 15 : Molière (1re partie) ; 15 h. 30 : Molière (2e partie) ; 18 h., 20 h. 10, 22 h. 15 : Chroniques martiennes ; V., S., 24 h. 20 : la Honte de la jungle. — II, 13 h. : le Pont de la rivière Kwaï ; 15 h. 50 : Cactus Jack ; 17 h. 30 : Une étoile est née ; 19 h. 50 : Nos plus belles années ; 22 h. : Bobby Derffield ; V., S., 24 h. 10 : Carrie.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. 10 : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : American Graffiti ; 20 h. 5 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 5 + S., 0 h. 10 : l'Epouvantail ; V., 0 h. 10 : les Diables. — II, 14 h. : A l'est d'Eden ; 16 h. 5 + S., 0 h. 25 : Un après-midi de chien ; 18 h. 15 : If ; 20 h. 10 et V., 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 15 : Love.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), Mer. : les Aventures de Robin des bois (v.f.) ; Batman (v.f.) ; 17 h. 45 et 22 h. 15 : le Règne de Naples ; 20 h. : les Raisins de la colère ; V., S., D., 14 h. : Kwaïdan ; 17 h. : Festival de dessins animés Tex Avery ; 19 h. : Docteur Folamour ; 20 h. 40 : Fahrenheit 451 ; 22 h. 30 : C'était demain ; L., 18 h. : Fin d'automne ; 20 h. : la Vengeance d'un acteur ; 22 h. : le Goût du saké ; Mar., 19 h. 15 : Macbeth ; 21 h. 30 : le Casanova (F).

GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.) : L, 13 h. 45 : Fantastica ; 15 h. 40 : la Fête sauvage ; 17 h. 10 : Voyage au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson ; V. 0 h. 15 : The Kids are alright ; S. 0 h. 15 : Quadrophenia. — II. Festival J. Tati : 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle ; 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; V. 0 h. 30 : Zardoz ; S. 0 h. 30 : la Course à la mort de l'an 2000.

HOLLYWOOD SE REGARDE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : le Jour du fléau ; V., S. : la Comtesse aux pieds nus ; D. : Une étoile est née (G. Cukor) ; L., Mar. : Inside Daisy Clover.

LES HEROINES D'HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : la Maison du Docteur Edwardes ; V., S. : les Enchaînés ; D., L. : Rebecca.

HOMOSEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), Mer. : Pink Narcissus ; J. : Outrageous ; V. : A Bigger Splash ; S. : Mira Breckinridge ; D. : Je t'aime, moi non plus ; L. : Parlons-en ; Mar : Sébastiane.

PASOLINI, Les Templiers, 3e (272-94-56), en alternance : les Contes de Canterbury ; les Mille et une Nuits.

Dans la région parisienne

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : les Sous-doués ; Je suis photogénique ; Cendrillon.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) :

GENNEVILLIERS, Cinéma J. Vigo 798-80-04) : le Grand Blond avec une chaussure noire.

NEUILLY, Village (722-83-05) :

RUEIL, Ariel (749-46-25) : le Commando de sa majesté ; Pile ou face. — Studio (749-19-47) : Un flic de choc ; l'Immorale ; Dracula prince des ténèbres.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Bons Baisers de Russie ; Portier de nuit ; Damien, la malédiction ; la Maison de l'exorcisme.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Vaudou aux Caraïbes ; Nimitz, retour vers l'enfer ; Goldfinger ; les Dix colts. — Prado (866-80-60) : Bons baisers de Russie ; (J.), 21 h. : la Fille.

LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Un flic de choc ; les Dix colts ; Je suis photogénique.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Festival fantastique ; New-York connection ; Pile ou face.

LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Bons baisers de Russie.

PANTIN, Carrefour (843-61-38) : le plus secret des agents secrets ; Pile ou face ; le Commando de sa majesté ; Vaudou aux Caraïbes ; New-York connection ; Goldfinger.

ROSNY, Artel (528-90-00) : Festival fantastique ; Nimitz, retour vers l'enfer ; Goldfinger ; les Sous-doués ; Pile ou face ; Vaudou aux Caraïbes.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : les Dix commandements ; le Commando de sa majesté ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu ; Barry Lyndon ; Je suis photogénique.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Festival fantastique ; New-York connection ; Pile ou face ; 12 Salopards ; Nimitz, retour vers l'enfer ; le Plus secret des agents secrets.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE (883-39-20) :

MAISONS-ALFORT, Club 123 (378-71-70) : Il était une fois dans l'Ouest ; Magnum Force ; l'Exorciste.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : New-York connection ; Pile ou face ; le Plus secret des agents secrets ; Il était une fois dans l'Ouest. — Port : Easy Rider.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Getaway.

YVELINES (78)

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : le Commando de sa majesté ; le Collège en folie ; New-York Connection.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; le Commando de sa majesté ; Goldfinger ; Nimitz, retour vers l'enfer ; le Cycle.

LES MUREAUX, Club (474-04-53) : New-York Connection ; Vaudou aux Caraïbes ; le Commando de sa majesté.

LE VESINET, Médicis (976-09-15) : le Pont de la rivière Kwaï.

MANTES, Normandie (477-02-35) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; Pile ou face ; Bons baisers de Russie.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Pile ou face ; le Commando de sa majesté ; New-York Connection ; le Cycle.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C2 L (451-64-11) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; le Cycle.

VELIZY, CC (946-24-26) : le Commando de sa majesté ; Pile ou face ; les Dix Commandements ; Festival fantastique.

VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : Un flic de choc ; les Dix Commandements ; New-York Connection ; Vaudou aux Caraïbes ; Pile ou Face ; Il était une fois dans l'Ouest. — V. S., 24 h. : Satiricon. — C2L (950-55-55) : Je suis photogénique.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Caligula.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : New-York Connection ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; Je suis photogénique ; Vaudou aux Caraïbes.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Je suis photogénique ; Caligula ; Qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu ; les Dix Commandements ; les Damnés.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Mystère de la Chambre Jaune ; le Parfum de la dame en noir.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Le Perray (016-07-36) : On en a rien à secouer ; Un génie, deux associés, une cloche.

VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : On en a rien à secouer ; la Malédiction de la Vallée des Rois.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : les Dix commandements ; le Commando de sa majesté ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; Caligula (**) ; Je suis photogénique.

VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Deux affreux sur le sable ; Je suis photogénique ; Batman.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : Pieds plats sur le Nil ; Caligula ; Un flic de choc.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : New-York Connection ; Douze salopards ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; le Commando de sa Majesté ; Pair et impair, Caligula (**). — Gamma : Pile ou face ; les Dix commandements ; le Plus Secret des agents secrets ; Cul et chemise.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; Pile ou face ; Un flic de choc ; Festival fantastique.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Pile ou face ; le Commando de sa Majesté ; Nimitz, retour vers l'enfer ; les Sous-doués ; la Nuit des morts-vivants (**) ; Goldfinger. — Français 7 : la Femme intégrale (**).

SARCELLES, Flanades (981-80-55) : Douze salopards ; Pile ou face ; New-York connection ; Deux affreux sur le sable ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu...

Théâtres

Les salles subventionnées et municipales

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 13, 15 et 20, à 15 h. 30 ; les 16 et 17, à 14 h. et 18 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.

ATELIER-THEATRE DU XIXe (202-34-31) (D., L.), 20 h. 30 : les Bonnes.

CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : la Locandiera.

CONCIERGERIE (633-61-77) (J.), 21 h., mat. Dim., 18 h. 30 : la Rose et le fer.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I. 20 h. 30 : Histoires vraies, de Maupassant.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la raison de la mémoire.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : le Père Noël est une ordure.

LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinski ; II. 18 h. 15 : l'Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double inconstance ; 22 h. 30 : les Quatre jumelles, dernière le 16 ; III. 18 h. 15 : Parlons français ; 21 h. : Notre-Dame de l'informatique.

MARIGNY (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : la Tour de Nesle, dernière le 17 ; salle Gabriel (D. soir, L.), 22 h. 30 : Nuit de noces de Cendrillon.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. : la Cage aux folles.

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 21 h., mat. Dim., 16 h. : Un clochard dans mon jardin.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Sam., 18 h., Dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver, à partir du 19.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. et le 19), 20 h. 30 : le Farré sifflera trois fois.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : En plein dans le mille.

THEATRE DE POCHE (548-42-97) (D.), 20 h. 30 : le Premier, à partir du 18.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 20 h. 30 : Huit clos.

THEATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h., jours pairs : Tartuffe ; jours impairs : l'Avare.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier. (D., L.) 22 h. 30 : les Belges.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 45 : les Deux Suisses. — II : 22 h. 15 : Popeck.

CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : J. Charby, dans Flagrants Délires.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) : 22 h. : C. Couture.

LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc'.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Abadie.

COUPE-CHOU BEAUBOURG (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 21 h. 30 : la Matiouette Les 18, 19, 22 h. : Essayez donc nos pédalos.

L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchère.

L'ECUME (542-71-16), 22 h. : J.-P. Reginal (dern. le 14).

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.

LE LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 19 h. 30 : Antonin fait c'qui veut (dern. le 16).

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 . Du moment qu'on n'est pas sourd. — II : 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45, D., 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.

THEATRE DES DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Lionel Rocheman, dern. le 16 ; à partir du 18 : Cabaret chaud 7 ; 22 h. 30 : O. Wesaly.

THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Biot ; 22 h. 30 : J.-Cl. Montells.

Comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), les 14, 15, 16, 20 h. 45, le 17, 14 h. 30 : Viva Mexico.

MAIRIE DU IVe (278-60-56), J., V., S., 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les music-halls

DAUNOU (261-69-14) (mer., dim. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pépé de Cordoba et sa fiesta flamenca.

FORUM DES HALLES, Théâtre (297-53-47), les 13, 14, 20 h. 30 : le Procédé Guimard Delaunay.

OLYMPIA (742-25-49), les 19, 20, 21 h. : Magic and Co.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

emplois régionaux

SOCIÉTÉ LITTORAL NORD DE LA FRANCE en pleine expansion recherche

SON RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

(Résultats social et fiscal) de la Trésorerie et de la fiscalité.

Nous sommes une Société de Fabrication et de Distribution de Produits Chimiques au Chiffre d'Affaires de 120 millions de francs. Le candidat devra posséder le DECS ou un diplôme équivalent assorti d'une bonne expérience d'entreprise. Il sera chargé avec une équipe de la Comptabilité Générale des problèmes fiscaux et de la Trésorerie.

Salaire : 170.000 F par an + avantages.

Env. C.V., photo, lettre manuscrite sous réf. 2.166 à HAVAS, - 62200 Boulogne-sur-Mer.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

UN AGENT DE MAITRISE

pour responsabilités dans l'administration et la gestion des personnels

Le candidat devra :
- Etre âgé de trente ans minimum ;
- Justifier d'une expérience confirmée dans la fonction personnel et d'un niveau d'études supérieures équivalant à la licence en droit ;
- Allier à une solide connaissance de la législation sociale une bonne aptitude aux relations humaines ;
- Avoir le goût de la gestion administrative.

Le poste à pourvoir se situe dans une grande ville du Val-de-Loire.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé et prétentions sous n° 8.773 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

IMPTE ENTREP. DE L'EST travaill. l'ingénierie du bâtim., spécialisée dans le traitement de l'air et des équipements thermiques, recherche : Dir. général adjoint (35 a. min.) maîtris. bien les probl. de gest. Possib. de particip. au capital. Ecr. n° 8.759, « le Monde » P., 5, r. Italiens 75427 Paris Ced. 09.

Ecole de Français pour adultes étrangers cherche PROFESSEUR, min. 30 ans, exp. méthodes CREDIF exigée. Plein temps. Poste permanent. Cadre tr. agr. Env. C.V. dét., à Institut de Français, 06230 Villefranche/Mer - (93) 80-88-44.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

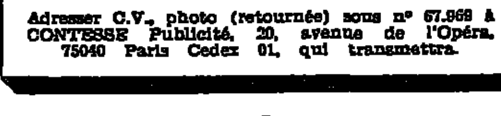
DEBUTANTS - Libérés du Service National (E.N.S.T. - E.S.E. - E.C.P. - E.N.S.I.)

pour étude et développement physique électronique hyperfréquence.

Formation assurée par l'entreprise

Orientation en fonction des aspirations personnelles

Adresser C.V., photo (retournée) sous n° 67.969 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



DAF FRANCE

recherche

UN JURISTE

Pour assumer au sein du Secrétariat Général la fonction du **CHEF DU SERVICE JURIDIQUE.**

Formation maîtrise de droit (ancienne Licence) au minimum.

Expérience dans une fonction similaire appréciée.

Pratique de la Langue Anglaise.

Adresser CV, photo et prétentions à DAF France - Service du Personnel SURVILLIERS B.P. 4 - 95470 FOSSES

Centre Gestion Agricole rech. CADRE, profil. DECS, expér. fiscale agriculture. Ecr. CRIF, 124, av. Paris, 78000 Versailles.

Impte Sté d'ingénierie générale Bâtiment et Infrastructure ayant son siège à Montreuil-sous-Bois (93), recherche JEUNE INGENIEUR diplômé Génie Civil (E.T.P., A.M., I.N.S.A. ou équivalent) Ayant une expér. de 2 ou 3 an. de coordination d'études et de travx bâtiment en entreprise ou BET. Adr. C.V. et prétent., n° 4.350, à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transm.

Société recherche pour BOULOGNE-BILLANCOURT

LICENCIÉ EN DROIT

expérience notariat ou problèmes fiscaux

CONTRAT pour un an Préférence donnée à un candidat au-dessus de la cinquantaine.

Adr. C.V. et prétentions : PROSERVICE (service du personnel), 11, rue Lazare-Hoche 92100 BOULOGNE

INGENIEURS ELECTRONIC. II ou III Pr Hollande. Option Télécom. micro-ondes, Hyperfréquence, labo-étude. DATA, 97, rue de Réaumur, Paris-2e - 233-63-15.

SOCIÉTÉ de MAINTENANCE AUTOMATISÉE ÉLECTRONIQ. recherche POUR BANLIEUE OUEST

10 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DEBUTANTS et CONFIRMES POUR :
- Programme de test de cartes électroniques ;
- Etudes de maintenabilité d'ensembles électroniques.

SALAIRE 70.000 F et plus Tous sect. aéronautiq., armem., télécommunicat. et informatiq.

Adr. C.V., prétentions, photo, à n° T 21.332 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

DOW CHEMICAL EUROPE is a large and successful International Chemical Company. Throughout Europe, Africa and Middle East, we operate 52 sales offices and 25 manufacturing sites. The products we deal with range from bulk and speciality chemicals to plastics and *agricultural and pharmaceutical goods.*

At our Technical Service and Development Center in Horgen, Switzerland we have an opening for a

CHEMIST/CHEMICAL ENGINEER

to work with the industrial Polymer Section as a

WATER TREATMENT SPECIALIST

You will be dealing with the development of new applications for polyacrylamid flocculants and similar products in the field of water treatment.. Another important part of this job is providing technical support for a specialized sales force.

The job calls for a self-starting personality with practical abilities to be used in the field. You are able to cope with above-average pressure in a specific environment and ready for extensive international travelling. Fluency in English and German as well as some years of industrial exposure in the field of water treatment are also required.

In turn we offer broad, performance based career opportunities, a thorough on-the-job training and stimulating working conditions in a young international environment.

Interested in joining the team?

Then please call or write us for an application form.

DOW

DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Mr. R. M. Cajacob
Leland I. Doanstrasse 3
8810 Horgen, Switzerland
Tél. 01/728 21 11.

POUR BAGDAD (IRAK) DIRECTEUR TRAVX électricité, expérience chantier important, bilingue anglais - 297-49-95.

Importante Société Internationale recherche

INGÉNIEURS HYDRAULICIENS

- Pour plusieurs pays méditerranéens : périmètres irrigués et hydrologie.
- Pour agences France Sud et Est : études d'aménagements de bassins.

Ecrire sous réf. 1.634, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

demandes d'emploi

J. F., 2 2ans, niv. Bac B, ch. place au pair U.S.A. ou Canada. Ecr. Christine, 27, r. Général-de-Gaulle, 88120 VAGNEY.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécialisée : MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon, Paris 9e

occasions

PIANOS droits et à queue, épinettes et clavecins

VENTE EXCEPTIONNELLE

AOUT 1980 avant travaux liquidation partielle de stocks Occasions, exposition ou location, vendus expertisés en l'état. Prix sacrifiés, garantie et services assurés. PIANOS MAGNE Tél. pour renseignements : 522-30-98

animaux

Vends TECKELS à poils longs roux (pure race), nés le 21 juin 1980 - Tél. 466-52-58.

automobiles

divers

BMW OCCASIONS

316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 1980, peu roulé, garanties. AUTO PARIS XV - 593-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

PARIS CENTRE LE MARAIS LE 6e LE 11e et le 17e STUDIOS tt cft. Vis. sur R.-V. : TREVAL - 277-62-23

7e arrdt.

35, RUE DE VERNEUIL Séjour + 2 chbres dt 1 duplex, poutres, caractère. 800.000 F. 14 h 30 à 16 h 30 - 705-39-10.

13e arrdt.

TOLBIAC - Gd studio, entrée, salle de bains, penderie, cuisine séparée et équipée + cave et parking. Vue imprenable. Prix 270.000 F. - 322-31-20.

14e arrdt.

CŒUR de MONTPARNASSE

TRÈS BEAUX DUPLEX

de caractère dans restauration luxueuse, étage élevé (asc., interphone vidéo). Habitation ou placement d'avenir net d'impôt. EUROVIM PPTAIRE - 555-92-72

15e arrdt.

FÉLIX-FAURE

STUDIO de caractère entièrement rénové. DECORS exceptionnel. 185.000 F. - 206-15-30.

19e arrdt.

150 M PARC DES BUTTES Charmant studio état neuf, imm. rénové. Placement idéal ou pour habiter. LE PROPRIETAIRE - 555-92-72

78 - Yvelines

L'ÉTANG-LA-VILLE

APPART. dans gentilhommière du XIXe, TRES BEAU PARC, CALME, 2e et dernier étage 143 m2 habitables : hall, gde réception 65 m2, salon, 2 chbres, 2 salles de bains, w.-c., cuisine équipée, nombreux rangements, 2 park. sous-sol, cave. 850.000 F. AGENCE DE LA FORET Tél. 958-04-47 et 916-30-05

92 Hauts-de-Seine

ANTONY Mo PARC-DE-SCEAUX Etage élevé, vue imprenable DBLE SEJ., 3 CHBRES, possib. 4, 2 sanitaires, TEL., cave, park. 510.000 F. - 535-82-33 Après 20 heures : 200-36-01.

CLICHY VOIE PRIVEE Ds Hôtel particulier Appt 50 m2 + jardinet 50 m2, ensoleillé, entièrement rénové. Exceptionnel - 375.000 F. 206-15-30.

ANTONY, 500 m du RER. Sup. APPT 100 m2, 5-6 P., très clair et ensoleillé, loggia. Prix 485.000 F + 30.000 gar. fermé. AGENCE ROYALE - 958-14-68.

95 - Val-d'Oise

PONTOISE - Superbe duplex, soleil, vue, 120 m2 + terrasse, garage. 440.000 F. - 229-52-98.

Province

A VENDRE AYTRE près LA ROCHELLE Ds petite résidence appt remis à neuf, 4e étage, 3 pces, cuisine, *salle de bains, gde loggia,* vue imprenable sur la mer et l'île d'Oléron, exposé plein sud. Bus, cces, médecin, etc., à proxim. Agence FROMENTIN La Rochelle - Tél. 41-09-39

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE - XVe

Immeuble tout confort SANS COMMISSION

STUDIOS 32 m2 loyer 1.415 F à 1.503 F, charges 269 F.

3-4 PCES 90 m2, loyer 3.200 F, ch. 756 F, park. 248 F

4-5 PIECES 123 m2, loyer 4.700 F, charges 1.025 F, park. 248 F. Tél. pour visite : 273-19-88 (heures bureau).

Région parisienne

Dans TRES BEAU MANOIR à **ÉTAMPES** Gdes chbres indépend. + coin-cuisine, calme, verdure. Tél. 1.000 F par mois. - 494-55-33.

PARIS EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION

3 PIECES, 67 m2, loyer de 1.336 F à 1.394 F, charges 598 F.

4 PIECES, 78 m2, loyer 1.611 F, charges 696 F.

5 PIECES, 98 m2, loyer de 1.623 F à 1.731 F, charges 857 F.

Parkings sous immeuble inclus. S'adresser de 9 à 11 h, au Bureau de gérance, du lundi au vendredi : LES PARCS DE LA NOUE 1 à 13, rue de la Noue, BAGNOLET - Tél. 858-02-31 Métro GALLIENI Bus 76 et 101 N

locations non meublées Demande

Paris

Particul. rech. 2 pièces confort 15e - 16e - 17e arr. - Neuilly - Boulogne. 2.000 F ch. comprises maxi. Tél. 747-12-40 (poste 362) ou 783-87-18, après 20 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Près R.E.R. - 100 m2, gd sél., 3 chbres + bains + toilette + wc, cave, park. Lisière forêt. 4.650 F ch. comprises. 954-68-00.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche POUR LOCATION OU ACHAT du Studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. 8, av. de Messine (8e) - 562-78-99

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL

BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8e - 9e - 15e

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

Prix compét., délais rapides

ASPAC - 281-18-18 +

locaux commerciaux

Cherche local industriel indépendant 150 m2 environ, rez-de-ch., 11e arr. - 355-11-33.

Boutiques

RUE LABAT - Murs de boutique en toute propriété libre, location garantie. LE PROPRIETAIRE - 555-92-72

fonds de commerce

A vendre à PERIGUEUX Centre Ville COMMERCE DAMES pour 1 ou 2 personnes, magasin réserve, appartement 4 Pièces confort, excellente affaire, vente cause santé, fonds et stock : 30 à 35 unités. Ecrire HAVAS, PERIGUEUX, sous le n° 798.

COTE D'AZUR

Dans l'arrière-pays ville touristique vends fonds bar PMU, glacier, pizzeria, souvenirs ensemble ou par lots. Affaire personnelle et société. Activité saisonnière. Très forte rentabilité. Prix : 2.200.000 francs. Téléphone : (93) 53-01-90 ou écrire à Havas 06011 Nice Cedex référence 0364.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES

296-15-01

domaines

50 km MONTPELLIER

Particulier vend très beau MAS CEVENOL de grand caractère, sur terrain 6 ha, comprenant 4 corps bât. dont 2 aménagés habitables immédiatem. (eau, électricité, chauffage central, tél.). Composés : logt princip. : 5 pièces (séjour 60 m2, cheminée), cuis., s. de bains, w.-c. Logt secondaire, avec accès indépend. : 4 pièces cuis., salle de bains, wc). Nombreuses dépendances et bâtim. annexes : granges, caves voûtées, bergeries, etc. Envoi dossier descriptif détaillé avec photos sur demande. Visite tous les jours sur rendez-vous. Prix 820.000 F. Très urgent. Tél. 345-40-40, de 10 à 20 h ; et 368-66-43, après 20 h et week-end, ou écrire COURTIEUX, 27, av. de St-Mandé, 75012 Paris

Suis acheteur vaste DOMAINE bois et plaines, 250 kilomètres maximum au Sud de Paris. Ecrire n° 200.633, à ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

maisons de campagne

GARD RHODANIEN

RÉGION UZÈS

Bergerie en pierres de pays, entièr. rénovée et aménagée, comprenant vaste séjour, cheminée, coin cuis. + 3 chbres et salle de bains. Terrain ombragé attenant de 1.000 m2 env. Si électricité indispensable, il faut prévoir un groupe ou une éolienne. Réservée exclusivement aux amoureux de la nature. Idéale vacances et week-end. Prix 250.000 F, avec 25.000 F à la réservation. CATRY - Tél. (66) 22-20-92

HAUTES-ALPES, 25 km sud de GAP, au calme ds site agréable, fermette pierre avec belle bergerie voûtée et dépend., 3 pièces habitables, cheminée, four à pain, eau, élect., terrain attenant 4.000 m2, expos. sud, vue imprenable. Prix 340.000 F. CATRY - Tél. (91) 54-92-93. ?ler

LUBÉRON

Maison de village avec jardin en terrasse et vue imprenable, 5 pièces principales, grenier, cave voûtée, situation privilégiée. Prix : 370.000 F. Cabinet *Bernard MATHIEU* route de Cavaillon 84250 GORDES Téléphone : (90) 72-81-76

Vends ancien presbytère (07), maison de pierre, 11 Pièces, confort, caves voûtées, beau grenier, jardin d'agrément, habitable de suite : 277.000 F Téléphone : (75) 71-51-53, h. repas.

97 KM DE PARIS EST : maison rustique, tout confort, 6 Pièces, terrain 2,70 ares. Prix : 450.000 F. Tél. : (23) 82-49-90.

170 kms. Nièvre, bourg ts comm. Doct., pharm., mais état parf., 4 Pces, s. d'eau, wc, s.-sol, gar., jardin. Prix 280.000 F M BONNET. Tél. : (16-86) 39-21-25.

NORMANDIE entre Honfleur *et Deauville* Ferme, 4 maisons à colombages, 5 ha herbages, très belle vue. Tél. 637-14-40 ou 16 (31) 88-84-96

viagers

Vendre ou acheter un viager. Adressez-vous au spécialiste : ETUDE LODEL - 355-00-44

villégiatures

NICE. Résidentiel, 3 Pièces, cuisine, bains, jardin, près mer, calme, soleil, confort libre septembre. Tél. (93) 71-62-61. Nice.

propriétés propriétés propriétés propriétés

COSTA SMERALDA/SARDAIGNE

A vendre dans site surélevé à PORTO-CERVO

au nord de la baie, avec vue dégagée

PROPRIÉTÉ SEIGNEURIALE POUR GRANDES PRÉTENTIONS

Il s'agit d'une villa construite en 1972 dont la surface utile brute s'élève à 1.200 m2 environ et le terrain à 20.000 m2 environ. Les pièces se suivent sur une longueur d'environ 60 mètres, sur deux étages par endroits, partiellement munies d'une cave. Le style est qualifié de sarde. Tout y est de grand style, parfaitement entretenu et soigné et pratiquement neuf. Chacune des pièces habitables est orientée aussi bien vers l'intérieur (cour intérieure) que vers l'extérieur. Diverses cheminées intérieures et extérieures. Les environs comprennent un magnifique jardin avec piscine et riche végétation. L'aéroport d'Olbia est situé à 35 kilomètres environ au sud de Porto-Cervo.

GRAFFENRIED

Liegenschaftsvermittlung - Telex 32.769 Marktgass-Passage 3, CH-3011 Bern

YONNE - Superbe propriété à vendre, sur ss-sol. Rez-de-ch. : entrée, cuis., s. de séj., chbre, cab. toilette, w.-c. 1er étage : 2 chbres, salon, s. de bains, wc, balcon. Chauff. central mazout). Bâtie sur 1.750 m2 terrain. Le tout état impeccable. Tél. : 658-27-14 Week-end : 16 (86) 66-44-40

Vend cause mutation, 12 km de Rennes (Bretagne), F 7 tt cft, et 7.000 m2 de terrain. Site exception. Tous commerces à 400 m. Prix : 500.000 F. Tél. : (56) 35-09-38

30 km OUEST PARIS Propriété gd cft, vue impren., construct. 1971, récept. 100 m2, 5 chambres, piscine chauffée avec pool-house, parc 5.200 m2. Prix 1.800.000 F. Tél. H. B. : (3) 474-01-42

villas villas

Propriétaire vend directement

SUD CORSE

« ILE de CAVALLO » VILLA de style corse *Séjour + 3 chambres + 2 bains* Bord de mer

SITE PROTÉGÉ

Pour renseignements : M. ADLER, 2, av. Matignon, 75008 Paris - (1) 359-81-10

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Villa, vue Seine impr., 7 Pces, chff. centr. Tél. 480 m2 terrain + 170 m2 habitables, 870.000 F. 44, quai des Martyrs-de-la-Résistance. - Téléphone : 387-62-04.

ST-GERMAIN-LES-CORBEIL 91 Part. vend de préf. à particul. *Maison Kofman et Broad de 5 pièces tt cft, cuis. équipée, garage + tél., sur terrain engazonné de 660 m2 (planté de conifères) et clos de lauriers.* Prix 530.000 F. Tél. 532-78-68 et/ou 075-85-21

châteaux

BOURGOGNE Particulier vend Château XVIIIe, 15 p. princ., nbreuses dépend., maison gardien, parc, prairie, 4 ha, rivière. Tél. (80) 90-06-75.

pavillons

CLAMART

JARDIN PARISIEN, agréable Pav. s/700 m2 envir. de jardin, entrée, salon, s. à manger, 1 ch. + 2 possibles, bains, wc, ss-sol total, gar. chff. cl. Px 632.000 F. **ACO** 15, avenue Jean-Moulin, PARIS 14e - 542-91-70

Part. vend 10 km. Auxerre (89), proximité sortie A-6, gde maison récente sur 2.200 m2, 7 pièces principales, tout confort. - Tél. (86) 53-30-04, pour visiter.

terrains

TAVERNY - Terrain à bâtir 450 m2, façade 20 m. Prix 270.000 F. — Tél. : 913-20-14.

هكذا من الأصل

Le Monde **jours d'été**

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

La fin des îles ?

San-Francisco, New-York, Paris... On ne devrait pas s'en vanter ! Parti dans l'allégresse, voici qu'on rentre avec hâte et l'âme tout enflammée. C'est un aveu qui vous coûte un peu d'amour-propre. Tant pis... Quand ils viraient de bord à l'autre bout du monde pour foncer vers Brest ou Southampton, je sais bien qu'ils chantaient de plaisir les navigateurs d'hier dont j'ai voulu — un peu — retrouver les sillages. A quoi serviraient les départs si l'on ne s'abandonnait pas, quand c'est l'heure, à la nostalgie d'une maison ? Je reviens cette fois à toute allure.

∴

Aucun retour ne ressemble à l'autre. Mais tous, dans leur singularité, réclament de l'attention et beaucoup de délicatesse. C'est eux qui donnent son juste prix au voyage. Le trait tiré en somme, l'addition... J'ai donc commencé par sauter Paris, là n'est pas l'essentiel. Nous sommes tous provinciaux, on ne vas pas gaspiller en ville la première journée. Et puis, vraiment, toute la Charente ce jour-là sentait la paille et le chèvrefeuille. J'ai remonté vers 6 heures du soir une allée blanche bordée d'orties, de carottes sauvages et de ronces tendres. Rien n'avait bougé, bien sûr... ni les pierres croulantes ni les acacias. Pour un peu je me serais assis dans le fossé, enfin rassuré. La permanence des choses est un miracle moins banal qu'on l'imagine. Mieux que cela, une récompense. Quoi, tout cela vous attendait donc ?

∴

A cet instant précis, la vraie question est simple : que ramène-t-on de si loin ? Valait-il la peine de s'en aller ?

Je n'étais pas pressé de répondre. Il vaudrait mieux certain jour garder pour soi les deux ou trois mots qu'on a cueillis sur *sa* route. Me voilà, devant la grille de chez moi, porteur d'une mauvaise nouvelle. Lâchons-la vite sans respirer : il n'y a plus d'îles sur la planète, voilà tout. C'est pour vérifier cela, en réalité, qu'on s'envolait vers l'Océanie. Pour y chercher moins les détails d'un archipel que le concept même d'une île. On le porte en soi depuis le berceau. Une terre sauvage, un « ailleurs » possible, une idée de commencement lointain dont on pourrait caresser la certitude les jours de métro. Hélas ! il faudra s'en passer désormais. Oui, je crois décidément ce retour un peu plus grave qu'à l'ordinaire. J'ai vu partout sur l'océan que s'accélérait un funeste événement : l'uniformisation du monde. Ce n'est pas une réflexion en l'air. Les différences s'évanouissent, les langues et les cultures disparaissent, les horizons se ressemblent. Qu'on y réfléchisse un peu : cet irrésistible aplatissement des choses, cette colonisation planétaire, empruntent les voies trompeuses de la compétition idéologique. On croit s'opposer et l'on suit la même route.

Ici, l'orgueil des oppresseurs assassine les minorités ; là, ce sont les vulgarités mercantiles du capitalisme ou la froide tyrannie des multinationales ; là-bas, c'est le discours de la révolution, soucieux d'occidentaliser « pour le bon motif » ; plus loin encore, des peuples à peine libérés d'eux-mêmes et sans qu'on les y contraigne enfilent précipitamment les défroques de leurs anciens maîtres. Et si partout le piège était le même ? Conquérir un marché, mettre fin à l'obscurantisme, supprimer la « barbarie », créer un Etat-nation : toutes ces entreprises n'usent pas des mêmes justifications certes. On scandaliserait un vrai marxiste en décrivant son rationalisme et ses projets « libérateurs » comme les derniers avatars du vieux catéchisme colonial. Et pourtant ! N'ont-ils pas tous, banquiers ou intellectuels — ces faux adversaires, — le *même* dédain pour ce qui ne procède pas de l'Occident ? Lyautey, Coca-Cola et Lénine, même combat. Et même objectif : un monde enfin dissous dans l'universelle vérité ! Socialisme scientifique ou capitalisme triomphant, nous savons bien que, quelque part, cela revient au même.

Mais pourquoi diable rappeler tout cela en revenant d'Océanie ? Parce que la chose s'y observe à l'état pur, pardi ! Point de misère ni de famine, pas d'urgence véritable. Non ! Seulement des milliers d'îles aspirées l'une après l'autre — et gratuitement — dans le grand concasseur des différences ; pressées de se brancher sur les ordinateurs de la *modernité*. Sont-elles sûres d'y gagner ?

Le bilan navré qu'on est tenté d'établir pourrait passer pour un regret petit-bourgeois ; le soupir d'un « Blanc » privé de ses paradis par la marche du progrès. On use volontiers de ce « soupçon » chez les nouveaux dévots prosternés devant l'histoire. Vous savez bien, le vieux chantage à l'injustice... Ce souci de maintenir les « différences » ne serait qu'une ruse des exploiteurs. Mais ce n'est pas vrai. J'ai vu, dans ces îles, percer des inquiétudes et des révoltes qui n'étaient pas imaginaires. Un sombre pressentiment court bel et bien dans le Pacifique et gâte un peu partout la joie des jeunes indépendances. Les cultures particulières, les sagesses et les savoirs anciens s'y affirment et s'y affichent avec une énergie bizarre. C'est celle du désespoir. Exemplaire et vulnérable, l'Océanie porte ainsi un précieux témoignage. Je ne crois pas qu'il soit de bon augure.

∴

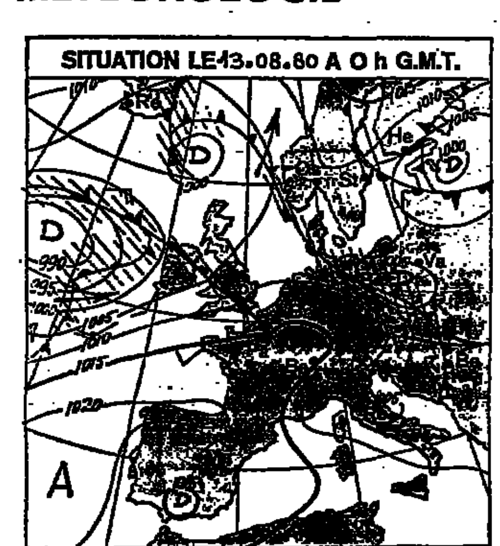
J'ai poussé la porte et posé mes valises. Une odeur de tilleul arrivait de la cour. Quelle envie de balade, tout d'un coup, sur ces « routes irisées » dont Chardonne savait parler. J'y ai couru dans la soirée, mais sans ordre de mission et sans bloc-notes. Libre enfin de tout goûter sans rien chercher ; de « faire comme chez soi » et de comprendre à demi-mot. Il n'y a plus d'îles, d'accord, la nouvelle n'est pas gaie. Il faudra faire avec ce que l'on a et mieux choisir ses bagarres. Faut-il pour autant être triste ? En naviguant au milieu des prés et des moissons, en retrouvant subitement cette douce marqueterie de bosquets, rivières et « palisses », je me suis senti scandaleusement rasséréné. Pis que cela, patriote, chauvin et réactionnaire... Honte à moi ! J'aurais donné ce soir-là tout ce qu'il reste des mers du Sud pour 1 hectare de Charente.

Rien n'est perdu.

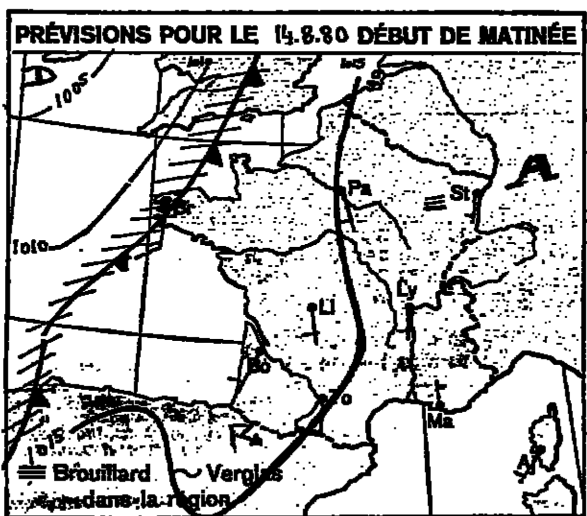
FIN

MÉTÉOROLOGIE

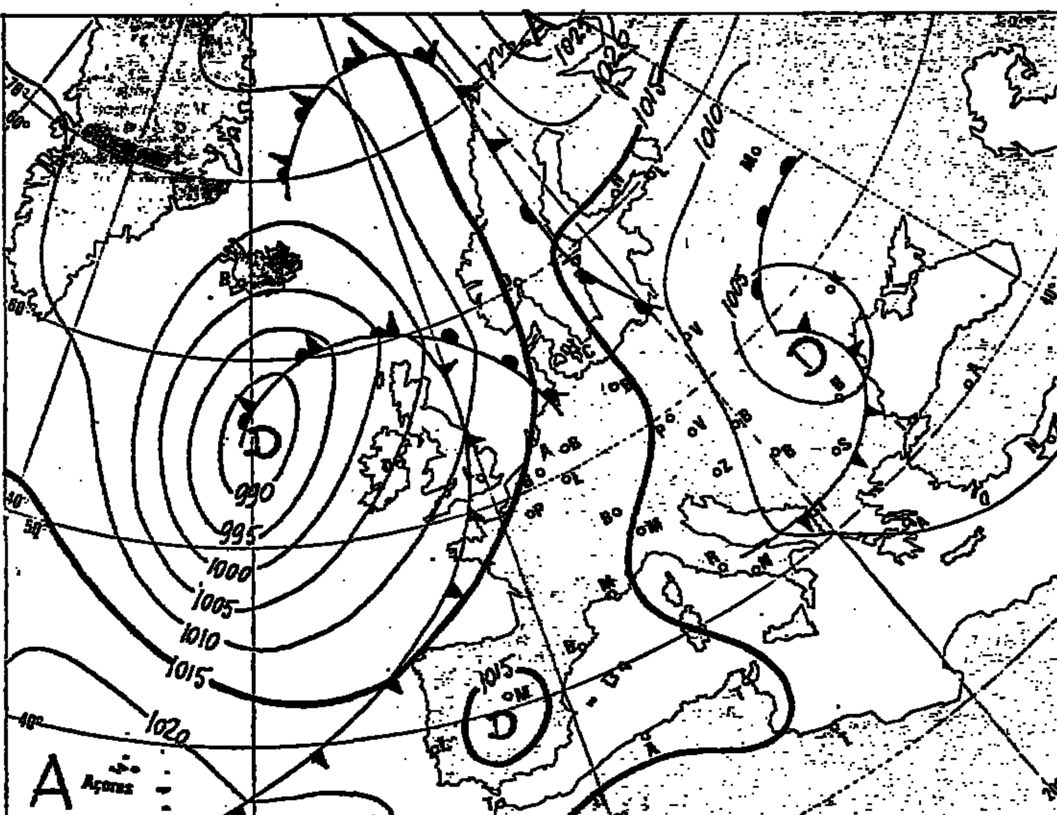
SITUATION LE 13.08.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14.8.80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 14 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution du temps en France entre le mercredi 13 août à 0 heure et le jeudi 14 août à 24 heures :

Le front du froid de la perturbation du proche Atlantique se décalera assez lentement vers l'est et il ne pénétrera que dans la journée de jeudi sur nos régions de l'ouest. A l'approche de ce front, une évolution orageuse se développera.

Jeudi 14 août, des Pyrénées à la Manche, le temps sera assez chaud, nuageux et orageux, avec des vents de secteur sud, modérés en général, assez forts en Manche. Sur le reste de la France, les brumes ou les brouillards seront assez nombreux dans le nord-est en début de journée, tandis qu'ailleurs le ciel sera nuageux. La journée sera le plus souvent ensoleillée, les vents seront faibles et les températures maximales seront en hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 août ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Bourges, 20 et 12 ; Brest, 18 et 16 ; Caen, 19 et 15 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 11 ; Dijon, 20 et 14 ; Grenoble, 24 et 14 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille, 29 et 20 ; Nancy, 19 et 12 ; Nantes, 21 et 14 ; Nice, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 23 et 11 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 23 et 15 ; Strasbourg, 21 et 13 ; Tours, 22 et 14 ; Toulouse, 36 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 16 degrés ; Amsterdam, 18 et 14 ; Athènes, 32 et 22 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 20 et 11 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Le Caire, 23 (min.) ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 15 ; Genève, 22 et 13 ; Lisbonne, 30 et 15 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 36 et 18 ; Moscou, 17 et 12 ; Nairobi, 22 (max.) ; New-York, 28 et 20 ; Palma-de-Majorque, 30 et 19 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 18 et 14 ; Téhéran, 26 (min.).

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 13 août, à 8 heures : 1 013,5 millibars, soit 760,2 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 14 AOUT

« Le Marais », 11 h., métro Saint-Paul, Mme Allaz.

« Le Marais », 14 h. 30, métro Temple, Mme Allaz.

« La Sainte-Chapelle », 14 h. 30, grilles du Palais de justice, Mme Vermeersch.

« Bibliothèque Forney », 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de Cluny et thermes de Lutèce », 6, place Paul-Painlevé (Mme Ferrand).

« Notre-Dame », 15 h., métro Cité (Lutèce Visites).

« Saint-Eustache », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Port-Royal de Paris », 16 h., 123, bd de Port-Royal (Mme Rouch-Gain).

« La Sainte-Chapelle », 14 h. 45, métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

JEUX

Un incident technique nous amène à reporter la solution du problème n° 19 de Jean-Pierre Colignon.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 août 1980 :

UN DECRET

● Relatif à l'industrialisation du Languedoc - Roussillon.

DES ARRETES

● Relatif aux modalités de calcul des ressources consacrées au financement de l'action sociale des caisses d'allocations familiales dans les départements d'outre-mer ;

● Fixant les conditions d'octroi aux praticiens à plein temps des établissements d'hospitalisation publiques autres que les hôpitaux locaux d'un congé particulier pour formation.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CIRCULATION

LES PERMIS DE CONDUIRE FRANÇAIS NE SONT TOUJOURS PAS RECONNUS EN GRANDE-BRETAGNE

L'ambassade de France à Londres est intervenue auprès du Foreign Office en vue de l'application d'une directive communautaire établissant le principe de l'équivalence entre les permis de conduire des Neuf, indique M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, en réponse à une question écrite de M. Jacques Marette (R.P.R.), publiée au Journal officiel du 12 août.

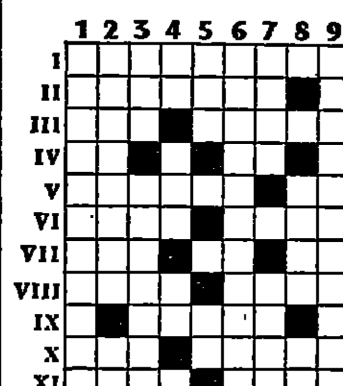
Le député de Paris s'était étonné de la non-reconnaissance par les autorités britanniques de la validité des permis de conduire français et internationaux sur l'étendue du Royaume-Uni tant pour les résidents français que pour les fonctionnaires français en poste.

Le ministre précise que les experts français, passant outre à la fin de non-recevoir britannique, n'ont cessé, notamment à l'occasion des négociations communautaires, de demander à leurs homologues britanniques de revenir sur leur position.

Des négociations ont abouti le 24 juin dernier à l'adoption d'une directive communautaire qui retient le principe de l'équivalence entre les permis de conduire délivrés dans les pays de la communauté. Les ressortissants des Neuf pourront obtenir, prévoit la directive, l'échange du permis national contre un permis de conduire délivré par les autorités du pays de leur résidence. Cette directive entrera en application le 1er janvier 1983. Entre-temps, la France fera de son mieux pour obtenir que les autorités britanniques modifient leur position qui représente « *une atteinte au principe de la réciprocité* ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 734



HORIZONTALEMENT

I. Il siffle sans discrétion ce que d'autres goûtent. — II. Est épuisée après avoir remporté un grand succès. — III. Bout dans une cruche. Est très jeune quand il a sa première maîtresse. — IV. Colporteur des rues ; Article. — V. Emilienne est un nom qui convient à un grand nombre de ces filles ; Préfixe. — VI. Sauvage, il peut se trouver dans une réserve ; Donne une nouvelle forme au cours d'un entraînement. — VII. Incite à bâtir sur le sable ; Débute par un impair ; Moitié d'un jeune célibataire. — VIII. Pièce sombre ; Abîme les quilles en les touchant. — IX. Ne put survivre à une séparation. — X. Survécut après une chute extraordinaire ; Chasseur d'images du passé. — XI. La femme qui l'aime a souvent des jumelles ; Est pris sous son bonnet.

VERTICALEMENT

1. Offre le spectacle d'une croupe nue. — 2. Ses pièces la font connaître ; Adverbe. — 3. Souvent dans les nuages ; Le bleu s'y porte beaucoup. — 4. Abréviation ; Est engagée au studio pour tourner ; Particule. — 5. Porte parfois une bavette ; Symbole chimique. — 6. Pièces anciennes pour flûtes. — 7. En dos d'âne ; Il est plus grave de la fendre que de la casser. — 8. Ses ouvriers font le pont ; Partie d'une onomatopée. — 9. Travailleur qui a la cosse.

Solution du problème n° 2 733

Horizontalement

I. Martinet (le morpion est un très jeune garçon) ; Lettre. — II. Aréole ; Roula ; Ur. — III. Ravie ; Cri ; Rien. — IV. Abel ; Arbalète. — V. Ultérieurement. — VI. Deutéronome ; Air. — VII. Etc. ; Namur ; Nu. — VIII. Us ; Eon ; Larigot. — IX. Râ ; Roc ; Tel ; Sel. — X. Sut ; Dû ; Nesle ; Me. — XI. Noumènes ; Ocre. — XII. Marmara ; Ino ; Nô. — XIII. Tan ; Bru ; Nuits. — XIV. Tour ; Gousset ; Se. — XV. Sue ; Dot ; Aisées.

Verticalement

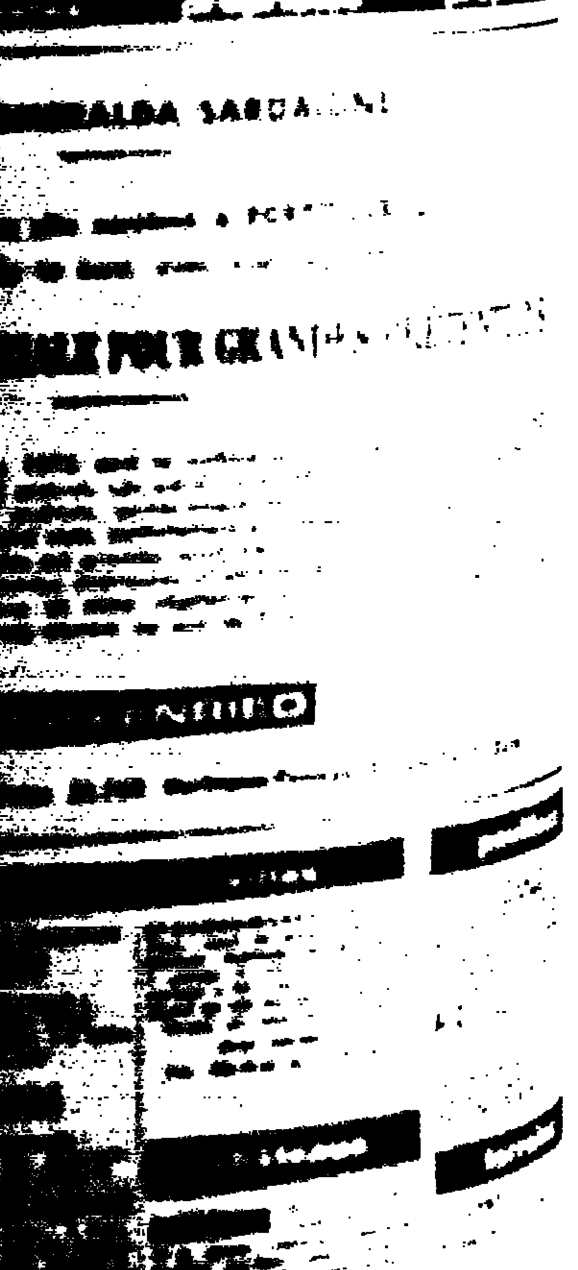
1. Maraudeurs ; Mots. — 2. Arable ; Sauna ; Ou. — 3. Revêtue ; Tortue. — 4. Toilette ; Umar. — 5. Ile ; Recordman. — 6. Ne ; Air ; Nouer ; Go. — 7. Créon ; Nabot. — 8. Tribunal ; Né ; Ru. — 9. Aromates ; U.S.A. — 10. Lu ; Lémures ; Si. — 11. El ; Emerillonnés. — 12. Tarte ; Ecoute. — 13. Iéna ; Os. — 14. Rue ; Tintements. — 15. Erne ; Ru ; Le ; Osés.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°
1978

Commission paritaire n° 57 437.



INFORMATIONS « SERVICES »

VENTES

Chiffres records à Londres

Les deux principales maisons britanniques de ventes aux enchères viennent de publier leur chiffre d'affaires pour la saison (de septembre 1979 à juillet 1980). Pour Sotheby, le total des ventes atteint l'équivalent de 2 milliards 345 millions de francs, soit une progression de 33 % par rapport à la saison précédente. Pour Christie's, le total approche 1 milliard 500 millions de francs avec une augmentation spectaculaire de 40 % en un an.

Avec ce nouveau total sans précédent, les deux salles britanniques font à elles seules un chiffre d'affaires cinq fois supérieur au total des soixante-dix commissaires-priseurs parisiens (800 millions de francs).

Il est vrai que dans l'ensemble des chiffres d'affaires britanniques sont comptabilisées les ventes extérieures au Royaume-Uni, qui représentent (avec les Etats-Unis, le Canada, les Pays-Bas, la Suisse, Monaco, etc.) plus de la moitié du total. En outre, le chiffre d'affaires de l'hôtel Drouot est calculé sur une période annuelle de janvier à janvier, ce qui ne permet pas une stricte comparaison. Il n'en reste pas moins que le produit des ventes parisiennes progresse nettement moins qu'outre-Manche (25 % l'an dernier). De plus, les derniers résultats enregistrés depuis janvier 1979 ne permettent guère d'espérer un meilleur pourcentage.

Ce qui est surtout inquiétant, c'est que l'écart ne cesse de se creuser entre Paris et Londres. En 1975, le chiffre cumulé des grandes maisons anglaises ne représentait que le double du produit de Drouot : en 1980, les « auctioneers » londoniens écrasent de leur supériorité les commissaires-priseurs parisiens avec leur dernier chiffre d'affaires. Cette perte de vitesse risque encore de s'aggraver faute d'un régime fiscal qui permettrait aux maîtres-priseurs français de lutter au moins à armes égales avec leurs concurrents anglais.

Enfin, Christie's, qui est dans une période d'expansion sans précédent, vient de marquer un nouveau point sur Paris en prenant à son service, comme président d'honneur, M. Van der Kemp, l'ancien conservateur en chef du château de Versailles, dont on connait les puissantes relations dans le monde entier auprès des collectionneurs et des musées, et dont l'attitude a été vivement critiquée.

GERSAINT.

EXPOSITION

LA BOURSE AUX CRISTAUX. — Les 1515, 16 et 17 août est organisée dans la station savoyarde des Deux-Alpes la présentation de soixante-dix à quatre-vingts variétés de pierres fines semi-précieuses dans le cadre de la bourse aux cristaux.

★ Office de tourisme, 38860 Les Deux-Alpes, tél. (16) 76 80-52-23.

VIVRE A PARIS

Une place au concert

Plus de deux cent cinquante concerts sont donnés chaque année dans la capitale. Pour y assister, il faut réserver assez longtemps à l'avance ou bien souscrire un abonnement.

● L'ORCHESTRE DE PARIS

Les concerts ont lieu soit au Palais des congrès, soit au Théâtre des Champs-Elysées et une fois par an à Notre-Dame de Paris. La prochaine saison commencera le 18 septembre, Stravinski y occupera une place importante. Au programme aussi, des œuvres de Messiaen, Boulez, Schumann, Beethoven, Wagner, etc. Au total, vingt-neuf séries de concerts symphoniques et quatre concerts de musique de chambre seront présentés.

Il est encore possible de souscrire des abonnements-séries, mais uniquement pour les concerts donnés au Théâtre des Champs-Elysées. Ces abonnements permettent de choisir des séries de trois, quatre ou cinq concerts par an. On peut s'inscrire jusqu'au 5 septembre, mais il est conseillé de ne pas attendre cette date limite d'inscription.

Des réductions sont accordées aux collectivités. A condition que celles-ci réservent un minimum de soixante places réparties sur six concerts au moins. Le prix par concert varie de 28 à 65 F. On peut souscrire un abonnement-collectivité jusqu'au 5 septembre pour les concerts des mois de septembre et octobre, et jusqu'au 15 octobre pour les suivants.

Pour des groupes de dix personnes au moins, il faut réserver un mois avant le début de chaque concert. Le prix est de 35 à 77 F.

La location individuelle est possible aux caisses, par téléphone et par correspondance. Quatorze jours avant le début de chaque concert, on peut retenir une place aux caisses du Palais des congrès ou du Théâtre des Champs-Elysées, tous les jours sauf le dimanche, de 11 h. à 18 h. ou par téléphone au 758-27-08, de 13 h. à 17 h.

La location par correspondance est ouverte dès à présent pour les concerts du mois de septembre. Elle cesse un mois avant la date du concert choisi. Le prix des places est de 45 F à 100 F. Les demandes sont à adresser à l'Orchestre de Paris, C.I.P. n° 4. 75853 PARIS Cedex 17. Tél. : 758-27-37.

● L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

Cet orchestre qui dépend de Radio-France donne à Paris plus de cent cinquante concerts par an. Ils ont lieu au grand auditorium de Radio-France ou au Théâtre des Champs-Elysées, ou salle Pleyel, ou bien encore dans les églises quand il s'agit de musique religieuse, généralement à Saint-Germain-des-Prés, Saint-Louis des Invalides ou Saint-Louis en l'Isle.

Le premier concert de la saison 1980-1981 commencera le 23 septembre. La souscription aux abonnements est ouverte. Huit séries différentes sont proposées aux abonnés : Orchestre national de France, Nouvel Orchestre philharmonique, Musique pour tous, Musiques sacrées, Prestige de la musique, Saison lyrique, Ircam-Radio-France et Musique de chambre. Elles permettent d'assister à un nombre de trois à six concerts par an. Le prix varie de 68 F à 212 F.

La souscription aux abonnements sera close le 5 septembre mais, d'ores et déjà, certaines séries sont presque complètes. Il est donc conseillé d'adresser une demande au plus vite à Radio-France, service accueil et animation, pièce 2 237, téléphone 224-23-08, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16°.

On peut réserver des places à la Maison de Radio-France, à condition de retenir sa place quatorze jours au plus tard avant le début du concert choisi. On peut aussi réserver aux caisses du Théâtre des Champs-Elysées ou salle Pleyel uniquement pour les concerts qui y sont donnés.

La location par correspondance n'est possible que pour les collectivités. Par téléphone, on peut réserver les huit premiers jours à partir de l'ouverture de la location pour chaque concert. Enfin, au dernier moment, en cas de défaillance de certains spectateurs, il est possible de trouver une place Se présenter aux caisses environ une heure avant le début du concert.

Le prix des places au grand auditorium de Radio-France est de 25 F. Pour les concerts dans les églises (série Musiques sacrées), le prix est de 35 F. Pour les étudiants, prix unique à 15 F.

DOMINIQUE DAMBERT.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

A Marilyn pour la vie

Sur le plateau des « Dossiers de l'écran », mardi 12 août, Alain Jérôme était entouré par Joshua Logan, metteur en scène de Bus Stop, *Georges Belmont, journaliste, Ado Kyrou, auteur d'un livre sur Marilyn, et d'un M. Slatzer, qui prétend avoir été M. Marilyn pendant cinq jours, juste le temps pour les studios de faire rompre un mariage publicitairement mauvais. Il prétend également qu'elle a été assassinée et a écrit un livre à peu près aussi authentique qu'une enquête de presse, osée, du cœur. Tous l'ont connue et devaient répondre à la question :* « Hollywood a-t-il détruit Marilyn Monroe ? »

Dans la formulation déjà, le ton de romanesque mélo est donné, le ton juste, celui de la légende. Il ne s'agissait pas de casser le miroir, de saisir des bribes de vérité, mais de reconstruire l'image de l'orpheline, de la fille splendide en proie au désir des hommes, devenue star et symbole sexuel pour se venger de son enfance, obsédée par les crises de folie de sa mère, honteuse de son inculture et épousant Arthur Miller, amoureuse d'un Kennedy (John ou Robert, c'est selon), malade de n'être pas reconnue comme actrice et comme être humain, mourant de solitude dans sa belle maison de Beverly-Hills. « On ne peut pas tout avoir », *ont dit, paraît-il, les spectateurs enfermés dans un studio voisin, car l'émission était enregistrée. Ils n'avaient pas grand-chose à demander, et, d'ailleurs, qui leur aurait répondu...*

Il s'agissait surtout de laisser parler ses fantasmes. Cinq hommes étaient là, qui disaient : « A toi pour la vie, Marilyn. » *Ils ont dit qu'elle était belle, une Vierge lumineuse, qu'elle était fascinante, spontanée, farouche, impudique, apeurée, drôle, intelligente... Au début, Joshua Logan avouait son étonnement quand, cherchant une bonne comédienne pour* Bus Stop, *on lui avait offert Marilyn. Puis, il s'est laissé entraîner : personne ne lui arrivait à la cheville, elle avait du génie, elle savait imiter les accents, elle était la plus belle, à la fois Garbo et Charlot. Un document, le premier bout d'essai de Marilyn Monroe avec pour réplique Richard Conte : elle avait du talent.*

Elle avait toutes les qualités. Ses retards ? C'était à cause de son protectionnisme, elle ne se trouvait jamais assez belle. La première fois que Georges Belmont l'a rencontrée, il l'a trouvée telle qu'il l'avait souhaitée. Elle a ri quand le magnéto s'est cassé — les magnétos cassent toujours et les stylos billes sont toujours à sec quand on fait l'interview de sa vie, c'est vrai. De retour à Paris, en écoutant les enregistrements, il a eu le pressentiment de la tragédie. Marilyn, si fragile, comme il t'a aimée !

Ils t'ont aimée, parce que tu es inaccessible et que tu pleures, parce que tu es glorieuse et bafouée. Ils balaient de leur mémoire les caprices et tes névroses, ton narcissisme brûlant qui les exclut, l'alcool, les barbituriques et les euphorisants. Ils ne jouent pas la vraie fin du mélodrame. Ils veulent seulement savoir que tu es malheureuse. Ils t'aiment, victime qui leur offre le rêve d'être à la fois ton bourreau et ton sauveur. Ils disent que Hollywood t'a détruite parce qu'ils auraient tant voulu jouer avec toi à « je t'aime, je te tue ». Tu es leur petite fille chérie...

Le débat était précédé par Bus Stop *en version française, une trahison de plus dans la vie de Marilyn.*

COLETTE GODARD.

A FR 3 : UNE ÉMISSION SUR L'ISLAM A PARTIR D'OCTOBRE

En réponse à une question écrite de M. Jean-Pierre Abelin, député U.D.F. de la Vienne, sur l'absence d'émissions télévisées consacrées à la religion musulmane, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, indique, dans le *Journal officiel* du 11 août, que « *les différentes hiérarchies religieuses musulmanes n'ayant pas été en mesure de se mettre d'accord sur les modalités de leur accès à l'antenne, la société de programme TF 1 s'est trouvée jusqu'à présent dans l'impossibilité de prévoir la diffusion d'émissions consacrées à l'islam* ». Il rappelle que « *la société FR 3 programme tous les dimanches, de 10 h. 30 à 12 heures, l'émission* « Mozaïque » *réservée prioritairement à la population immigrée, parmi laquelle figurent de nombreux musulmans* » et annonce que « *le secrétariat d'Etat aux rapatriés envisage la diffusion régulière, à partir d'octobre 1980, d'une émission culturelle destinée aux Français de confession islamique dont la programmation serait confiée à FR 3, le samedi entre 12 heures et 12 h. 30* ».

● *Radio-Allobroges*, la radio libre des régionalistes savoyards, a repris ses émissions le dimanche 10 août et a pu échapper au brouillage durant vingt-huit minutes. A cette occasion, les animateurs du mouvement Région Savoie ont annoncé qu'ils disposaient désormais de deux émetteurs en modulation de fréquence de 40 et 120 watts et d'un émetteur en petites ondes de 500 watts, ce qui leur permet de couvrir un rayon de 50 kilomètres.

Mercredi 13 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Documentaire : Mon quartier c'est ma vie.
Par Hubert Knapp. Troisième partie : les Etoiles de Renaudie.
Un architecte qui habite les appartements qu'il conçoit : Jean Renaudie, le spécialiste des espaces en diagonale et non plus de l'angle droit réducteur. Renaudie soucieux du besoin vital d'espace...

19 h Caméra au poing.

19 h 10 Loterie nationale.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Série : Frédéric.

19 h 50 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 30 Série : Les dames de cœur.
Réalisation de P. Siegrist, avec M. Robinson, G. Casadesus, J. Martinelli...
Deuxième épisode : Juliette, pour se faire accepter par sa future belle-famille, cherche une aïeule à pedigree, soit « de race et de classe ».

21 h 30 Série historique : Cela s'appelait l'Empire.
Par Michel Droit.
Lyautey le bâtisseur.
Portrait d'un royaliste qui annonça et préconisa le premier la décolonisation de l'Afrique du Nord, et spécialement du Maroc qu'il connaissait bien.

22 h 30 Série : Les grandes expositions.
Hier pour demain, arts, traditions et patrimoine.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 30 Téléfilm : « Marie ».
De I. Babel, réal. B. Sobel. Avec F. Simon, A.-M. Philipe, E. Stochl, M.E. Kateb...
Une pièce magnifique, où l'auteur des « Contes d'Odessa » décrit, en huit tableaux, les désillusions de la révolution d'Octobre. Le téléfilm de Bertrand Sobel est à voir sans faute.

22 h 20 Magazine scientifique : Objectif demain.
La météo de l'été.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek ; Carroyage.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : « le Petit Monde de Don Camillo ».
Film franco-italien de J. Duvivier (1951), avec Fernandel, G. Cervi, Sylvie, V. Taichi, F. Interlenghi, O. Vissières. (N Rediffusion.)
Le curé d'un village de la plaine du Pô mène une lutte acharnée contre l'influence du maire communiste. Une sorte d'amitié lie pourtant les deux adversaires
Habile adaptation d'un roman de Giovanni Guareschi, qui tient compte des intentions idéologiques du livre tout en donnant une vision pittoresque d'une Italie villageoise. Fernandel en grande forme.

22 h 15 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h., Visages de la langue française.
19 h. 25, Sons : femmes (le chant des petites filles de Rhamsiki au Cameroun).
19 h. 30, Conteurs d'aujourd'hui : M. Obin (Côte-d'Ivoire).
20 h., Dix heures pour Offenbach : avec J. Charpini.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (l'inceste et l'adultère).
22 h., Echos de la poésie hongroise (deuxième partie) : poètes contemporains.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : la femme du dix-neuvième siècle (la femme et le médecin).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète. Feuilleton de L. Kobrinsky (redif.).
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Concert : « Ouverture de Léonore II » (Beethoven), « Concerto pour piano et orchestre n° 9 en mi bémol majeur » K. 271 (Mozart), « Symphonie n° 2 en ré mineur » (Rachmaninov), par l'Orchestre national de France, dir. W. Torkanowski, avec Ch. Zacharias, piano. (Concert du 27-4-1979 à la salle Pleyel à Paris).
23 h., Les Nuits d'été : Vérone, des arènes sous les étoiles ; œuvres de Marx, Verdi et Beethoven ; 0 h. 5, Concert dans la ville.

Jeudi 14 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 30 Série : Shaft.

14 h 45 Objectif santé.
Peintres du troisième âge.

17 h Scoubidou.

17 h 20 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 27, Isidore le lapin ; 17 h. 30, Infos-nature ; 17 h. 45, Variétés ; 17 h. 49, les Comètes.

18 h Série documentaire : Aventures sous la terre.
De M. Siffre. Réalisat. J. Galeotti.
Mission dans des grottes au fin fond du Guatemala.

19 h Caméra au poing : Une ferme d'autruches.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Série : Frédéric.

20 h Journal.

20 h 30 Comédiens de notre temps : « Ah ! la police de papa ».
De R. Castans, mise en scène de J. Charon, réalisation P. Sabbagh, avec H. Tisot, M. Mercadier, J. Sereys, A. Petet.
Les aventures de Madeleine, fille de l'ancien préfet de police Poulagat

22 h 45 Des courts métrages racontés : « les Maîtres fous ».
De Jean Rouch, le chef de file du cinéma vérité.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : « Kim et Cie ».
Dans le sable.

14 h Aujourd'hui, madame.
Etre femme et Italie.

15 h Feuilleton : « la Planète des singes ».
Les gladiateurs.

15 h 50 Sports : rugby.

18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « les Bidasses s'en vont en guerre ».
Film français de C. Zidi (1974), avec G. Rinaldi, G. Filipelli, J. Sarrus, J.-G. Fechner, P. Stoppa, H. Bohlen, M. Merlini, J. Seiler.
Les Charlots, qui finissent leur service militaire en prison, sont envoyés, avec un commando de « fortes têtes » aux manœuvres sur un terrain du centre de la France. Les paysans refusent de livrer leurs terres. Un vaudeville conventionnel et d'un goût douteux où éclatent, par-ci, par-là, des idées de mise en scène burlesque à l'américaine.

22 h Fenêtre sur... Paris Flat.

22 h 25 Jazz : La grande parade du jazz.
De J.-C. Averty.
Thad Jones et Mel Lewis.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Plages : la rose des sables ; Enfants de France : Deux garçons de l'Ardèche.

20 h Les jeux

20 h 30 Cinéma (hommage à Sellers) : « la Party ».
Film américain de B. Edwards (1968), avec P. Sellers, C. Longet, M. Champion, S. Franken, F. McKenzie, G. MacLeod, D. Miller, S. Kimberly. (Rediffusion.)
Un acteur indien, venu à Hollywood pour tourner une nouvelle version de Gunga Din, *est invité à une soirée mondaine qu'il fait tourner au désastre par ses maladresses*
Un film burlesque qui comprend des moments très drôles mais dont la mise en scène trop chargée finit par désamorcer les gags. Peter Sellers égal à lui-même.

22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Colportage.
8 h., Le jardin des sciences naturelles : la pomme et la poire.
8 h. 32, Actualité.
9 h. 7, Universités de l'universel : Le Caire.
10 h., Un mois en Auvergne : à Mauriac.
11 h. 2, De Baudelaire à Cocteau : Fargue, Michaux, Jammes, Radiguet et les musiciens (Ravel, Rihari, Boulanger, Poulenc). Et à 16 h.
12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Entretien avec... C. Ballif (la mort de l'art).
14 h., Rencontre... œuvres de Boulez, Kurtz, Kurtag.
14 h. 30, L'Univers sonore du théâtre de Edo.
15 h. 21, La voile autour et alentour.
16 h., Eluard, Klingsor, Cocteau et les musiciens : Poulenc, Spanos, Homès, Ravel.
17 h. 2, le Castelet de Roland Wagner.
18 h., Visages de la langue française.
19 h. 25, Sons : femmes.
19 h. 30, Conteurs d'aujourd'hui : E. Prigent.
20 h., Dix heures pour Offenbach : avec J. Savary et C. Eda-Pierre.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (les dix fiancés de Mlle Guillotine).
22 h., Poésie, religion noire : poèmes de L. S. Senghor, lus par R. Bassier.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : la femme du dix-neuvième siècle (l'écrivain).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète. Feuilleton de L. Kobrinsky (redif.).
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 03, Réveil-matin : œuvres de Chopin, Mozart, Schumann ; 8 h 35, Kiosque-matin ; 9 h 30, « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur » (Beethoven), dir. Georges Szell et des œuvres de Debussy ; 10 h. 30, œuvres de Haydn, Mozart, dir. G. Szell.
11 h 30, Concert (Festival estival de Paris 1978), Forum international de clavecin ; 13 h. 05, Jazz vivant estival.
14 h 00, Collection particulière : George Szell, grand chef et grand pianiste (Mozart), « Quatuor pour piano et cordes en sol mineur » avec le Quatuor de Budapest, « Sonate pour piano et violon n° 28 en mi mineur » avec Druian, violon, « Concerto pour piano et orchestre n° 18 en si bémol majeur », avec R. Casadesus, piano et l'Orchestre de Cleveland ; 15 h., œuvres de Mahler, Haydn et Brahms, dir. G. Szell.
17 h. 30, Concert (Echanges internationaux).
19 h. 30, Festival de Salzbourg 1980 (en direct du Felsenreitschule, en collaboration avec l'U.E.R.) : « Karl V. » d'Ernst Krenek, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. Gerd Albrecht, avec S. Jurinac, soprano ; H. Schwarz, contralto ; T. Adam, baryton ; E. Melchert, P. Schreier et T. Moser, ténors.
22 h 00 Les nuits d'été : Intermezzo, œuvres de Ravel et Respighi ; 23 h., Venise : musiciens étrangers à Venise (Schutz, Hasse, Stravinsky) ; 0 h. Visions de Venise : œuvres de Lotti, Marcello, Rossini, Chopin, Porpora, Vivaldi ; de la Comedia dell'Arte à l'Opéra-Bouffe : œuvres de Vecchi (avec le Deller Consort) et Cimarosa.



PÊCHE

Les pêcheurs sont en grève dans plusieurs ports du Nord et de la Normandie

Commencée il y a maintenant plus de trois semaines à Boulogne-sur-Mer, la grève des marins-pêcheurs s'étend à plusieurs ports du Nord et de la Normandie. Elle affecte aussi bien la pêche industrielle, où les matelots sont des salariés, que la pêche artisanale, où ils sont payés à « la part », c'est-à-dire en fonction des résultats.

Le gouvernement n'entend pas répondre à la principale demande des grévistes, qui porte sur une compensation de la hausse du carburant (il a doublé depuis le début de 1979). M. Joël Le Theule, ministre des transports, l'a réaffirmé le mardi 12 août au cours d'une conférence de presse. Le ministre a aussi annoncé qu'à la demande des armateurs de Boulogne, la commission régionale de conciliation se réunirait en début de semaine prochaine probablement lundi.

Pour l'instant, le poisson ne manque pas sur les étals et son prix n'a pas varié. Les importations sont venues compenser ce que Boulogne n'envoie plus, et les pêcheurs bretons continuent d'alimenter le marché.

Opération « ville morte » à Boulogne-sur-Mer

Sont aujourd'hui touchés par le mouvement : dans le Pas-de-Calais, les ports de Boulogne-sur-Mer et Etaples ; en Seine-Maritime, Dieppe, Fécamp et Le Tréport ; dans le Calvados, Grandcamp et Port-en-Bessin ; dans la Manche, Granville.

Les opérations « coup de poing » ont continué. Ainsi, le port de Dieppe a été bloqué dans la nuit de mardi à mercredi, de 0 h. 30 à 3 heures, heure à laquelle la marée descendante interdisait de toute façon tout mouvement de navire dans le port. Les pêcheurs normands, eux, envisageaient de bloquer les ports du Havre et les ports de plaisance de la côte du Calvados, comme cela a déjà été fait à Grandcamp. Le trafic de voyageurs de Calais et de Boulogne (les deux premiers ports français pour cette activité) devait être très perturbé ce mercredi après-midi à l'occasion de la journée « Boulogne ville morte ». La C.G.T. et la C.F.D.T. ont demandé aux commerçants de fermer leur boutique pendant la manifestation interprofessionnelle de soutien prévue à 17 heures.

Pour manifester son soutien à la grève des marins, la radio pirate de la C.G.T. dans le Nord, « Radio-Quinquin », émet depuis ce mercredi matin dans la ville.

Venu apporter le soutien du parti communiste, M. Roland Leroy, membre du bureau politique, a affirmé que son parti *« est le seul à défendre véritablement la pêche française »* contre *« la politique européenne de démantèlement »* de ce secteur. Il a aussi critiqué l'attitude du maire socialiste de Boulogne, M. Guy Lengagne et des responsables nationaux de la C.F.D.T., regrettant que ces derniers *« n'aient pas cru bon d'intervenir pour apporter leur soutien aux pêcheurs de Boulogne »*. M. Pierre Mauroy, président socialiste du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, maire de Lille, était, lui aussi, attendu à Boulogne.

LES BRETONS SUR LA RÉSERVE

(De notre correspondant.)

Quimper. — Nulle nervosité n'est perceptible chez les marins-pêcheurs bretons, habituellement si prompts à la colère. La plupart des responsables syndicaux sont d'ailleurs difficiles à joindre. Comme beaucoup, ils sont en vacances.

Est-ce à dire que les pêcheurs finistériens et morbihanais se désintéressent d'un conflit dans lequel ils ne sont pas pour le moment directement partie prenante ? Certes pas. Mais il y a loin de Concarneau ou de Lorient à Etaples, et les relations entre les pêcheurs de Bretagne et ceux du nord de la France n'ont jamais témoigné une solidarité exemplaire. Les pêcheurs armoricains n'oublient pas, en effet, que si Boulogne-sur-Mer est le premier port français par sa production, il l'est aussi par ses importations. Or, si les cours, quelles que soient les espèces, sont si bas aujourd'hui, de Camaret à Pornic, c'est bien parce que *« trop de poisson venant d'un peu partout afflue sur le marché français »*. Enfin, Etaples n'a jamais adhéré à l'Association nationale des organisations de producteurs (ANOP).

Tout pourrait changer cependant, si, au nombre de leurs revendications principales, les grévistes boulonnais inscrivaient un prix moindre du carburant — qui représente parfois jusqu'à 20 % des dépenses des chalutiers — et aussi, et peut-être surtout, une politique plus rigoureuse et plus cohérente en matière d'importations. Ce mercredi matin 13 août, les marins cornouaillers devaient être reçus, à leur demande, à la préfecture de Quimper. Doit-on en déduire qu'ils s'apprêtent à se mobiliser ?

On ne peut écarter une telle éventualité. Mais cela dépendra essentiellement de la capacité des pêcheurs de la Manche et de la Mer du Nord à tenir compte dans leurs démarches des revendications de ceux de l'Atlantique.

JEAN LE NAOUR.

M. Le Theule : les armateurs ont les moyens financiers de se moderniser

« Un particulier paie son gazole à la pompe 2,41 francs. Le « gazole pêche » est détaxé et bénéficie d'une subvention de 10 à 13 centimes ; il revient donc au pêcheur à 1,10 franc. Il n'est pas question d'aller au-delà », a déclaré M. Joël Le Theule.

Quant au conflit entre marins salariés et armateurs de Boulogne-sur-Mer, le ministre des transports précise que la prochaine réunion de la commission régionale de conciliation, puis celle de la commission nationale si la première n'aboutit pas, excluaient *« toute initiative »* de sa part.

Il n'a pas nié pour autant les difficultés actuelles de la pêche industrielle de poisson frais, il a rappelé que pour aider les armements à y faire face, le gouvernement avait décidé le 2 avril dernier de consacrer, en 1980, 30 millions de francs à une aide au maintien de cette flotte, cette assistance devant durer trois ans. En échange de cette subvention, *« il est demandé aux armements qui en bénéficient de commencer ou de continuer à améliorer leur rentabilité et d'assainir leur situation économique »*. Pour le ministre donc : *« Il appartient aux marins comme aux armateurs de trouver la solution aux problèmes qui se posent actuellement à Boulogne. »*

Il reste que l'étude des comptes d'exploitation des bateaux boulonnais, à laquelle s'est livré le ministère, montre que, en moyenne, en 1979, les dépenses d'équipage représentaient 41,48 % des charges et celles de carburant 13,5 %. Un prix moyen au débarquement de 3,35 F le kilo de poisson a permis de dégager, en moyenne, un résultat brut avant frais financiers et amortissement de 318 000 F, ce qui est insuffisant. D'autant que, en 1980, la situation s'est encore détériorée.

M. Le Theule a fait remarquer que le salaire moyen brut annuel d'un patron d'un de ces chalutiers était de 519 000 F, celui d'un chef mécanicien de 250 000 F et celui d'un matelot ayant quatre à cinq ans d'ancienneté de 117 000 F.

En tout cas, le gouvernement n'a pas l'intention d'augmenter, en 1980, l'aide prévue puisque, sur les 30 millions dégagés début avril, 18 étaient encore disponibles pour les armements qui présenteraient un plan de restructuration acceptable par les pouvoirs publics.

TRANSPORTS

Après l'enquête sur la catastrophe du « Bételgeuse »

Les contrôles sur la sécurité des navires français seront renforcés

M. Joël Le Theule, ministre des transports, vient de tirer les premières conclusions des enquêtes irlandaises et françaises sur la catastrophe du Bételgeuse, ce pétrolier français qui a été détruit au cours d'un incendie le 8 janvier 1979 dans la baie de Bantry. Il y a eu cinquante morts (« le Monde » daté 27-28 juillet).

Comme dans le naufrage du *Tanio*, la solidité du pétrolier a été mise en cause et donc la valeur des contrôles de sécurité des navires. La responsabilité de ceux-ci est partagée entre les pouvoirs publics et les sociétés de clasification. Pour celles-ci, deux sont agréées en France : le Lloyds de Londres et le bureau Veritas. C'est ce dernier qui certifiait le *Tanio* et le *Bételgeuse*. *« Nous avons toujours confiance dans le bureau Veritas, mais ses règlements avaient besoin d'être améliorés »*, a déclaré, le 12 août, M. Le Theule, au cours d'une conférence de presse. *« Cette société en a bien volontiers convenu. »* Concrètement ces améliorations permettront que les vérifications de la résistance des coques des pétroliers soient effectuées plus fréquemment. Le règlement actuel prévoit que ces vérifications auront lieu au bout de douze à quinze ans de service. En fait, elles étaient souvent organisées dès la cinquième année ; dorénavant elles le seront tous les deux ans et demi. Il pourra en être de même pour les navires transporteurs de gaz liquéfié et les cargos.

Le ministre des transports a, pour sa part, décidé de *« centraliser sous une autorité unique »* les services de contrôle de l'administration. Jusqu'alors les compétences concernant la sécurité des navires étaient dispersées entre deux directions : celle des ports et de la navigation et celle de la flotte. Vient donc d'être créée à la direction des ports une sous-direction de la sécurité des navires. Ses moyens en hommes seront renforcés.

Pour sa part, la fédération des syndicats maritimes C.G.T. vient dans un communiqué de contester la thèse de la commission irlandaise selon laquelle la cassure du pétrolier aurait été due, entre autres, à une erreur de ballastage et aurait précédé l'incendie et les explosions. Pour la C.G.T., c'est l'incendie *« qui a provoqué la catastrophe »*. De même, la fédération critique le passage du rapport de la commission irlandaise concernant le comportement de l'équipage.

● *L'aéroport de Pau-Uzein (Pyrénées-Atlantiques) provisoirement fermé.* — L'aéroport ayant été fermé le 5 août pour permettre la réfection de sa piste, qui est aussi utilisée par les militaires de la base de Pau, les trafics civils et militaires ont été transférés, jusqu'au 25 août, sur l'aéroport international saisonnier de Tarbes-Lourdes, classé dixième aéroport français avec plus de quatre cent mille passagers. — *(Corresp.)*

TOURISME

HOTELLERIE ET CAMPING DANS LE VAR : UNE SITUATION « A LA LIMITE DU SUPPORTABLE »

(De notre correspondant.)

Toulon. — Visite de campings, de plages et de centres de loisirs... M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a terminé son tour de France des plages par Toulon.

Objet principal de cette visite : examiner les problèmes d'aménagement touristique qui dans ce département sont *« à la limite du supportable »*, comme devait le souligner M. Pierre Manière, préfet, précisant qu'avec 120 millions de mètres carrés de plages, le Var arrive en tête des départements d'accueils, mais ne peut proposer que vingt-sept mille chambres d'hôtel et deux cent cinquante-neuf terrains de camping. D'où la nécessité d'accroître et de diversifier les installations. Ainsi l'hôtellerie de plein air du Var représente 90 % de la capacité d'accueil des six départements littoraux.

Le Var est saturé et le camping sauvage soulève de réelles difficultés que M. Soisson n'a pu que constater. Sans répondre aux demandes d'accroissement des crédits touristiques formulées par de nombreux participants au cours d'une réunion de travail organisée à la préfecture, le ministre a rappelé les grandes orientations de sa politique en matière de camping. Elle se résume en quatre points : développer la capacité d'accueil, notamment à l'intérieur, en accord avec les organisations agricoles, améliorer la qualité de cet accueil par une promotion nationale de l'hôtellerie de plein air, développer l'information. Dès l'an prochain, un bureau d'information sera installé dans la capitale pour centraliser les données, les besoins et les disponibilités dans l'Hexagone. — C. G.

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement propose de réhabiliter quinze grands sites touristiques

Première opération : les caps Blanc-Nez et Gris-Nez

Calais. — Si les communes, les départements et les régions concernés sont d'accord, quinze grands sites naturels devraient être débarrassés, dans les trois ans qui viennent, des verrues qui les déshonorent. C'est ce qu'a annoncé M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, au cours de la visite qu'il a faite, le mardi 11 août, sur le littoral du Pas-de-Calais.

Les quinze premiers grands sites nationaux retenus en priorité sont : les caps Gris-Nez et Blanc-Nez (Pas-de-Calais) ; les falaises d'Etretat (Seine-Maritime) ; la pointe de La Hague (Manche) ; la baie du Mont-Saint-Michel (Manche) ; la presqu'île de Crozon (Finistère) ; la dune du Pilat (Gironde) ; le cirque de Navacelles (Hérault) ; le promontoire de Château-Gaillard (Eure) ; l'allée du château de Chenonceau (Indre-et-Loire) ; les gorges du Tarn (Lozère) ; le ballon d'Alsace (Haut-Rhin, Vosges, Territoire de Belfort) ; la chute du saut du Doubs (Doubs) : le volcan du puy de Dôme (Puy-de-Dôme) ; le sommet du puy Mary (Cantal) ; le piton du Haut-Kœnigsbourg (Bas-Rhin).

De notre envoyé spécial

Il s'agit en fait de sauver les « trois étoiles » touristiques des parkings à voitures, baraques à frites et tas d'ordures qui les défigurent.

Les touristes sont en train de tuer le tourisme. L'enchaînement est à présent bien connu : les plus beaux sites attirent les foules, on trace des routes, voici les voitures, les parkings, les « marchands du temple » et les papiers gras. Le charme de l'endroit s'est évaporé. Comme à la pointe du Raz, où l'on a osé édifier un centre commercial qu'entourent durant tout l'été un troupeau d'automobiles.

Le ministère de l'environnement — c'était son rôle — a décidé de réagir. Il est absurde d'exploiter nos gisements touristiques comme on exploite une mine, en les vidant de leur substance. On a dressé, en 1978, une liste de vingt-cinq sites à la fois prestigieux et menacés. Quinze d'entre eux ont fait l'objet d'études détaillées et de propositions d'aménagement qui sont à présent soumises aux collectivités locales. Paris n'offre que la moitié des sommes nécessaires à la réhabilitation, pas un centime pour l'entretien ultérieur des sites, et souhaite laisser la gestion aux gens du cru. On peut forcer la main des communes qui ne veulent pas d'une centrale nucléaire. Il n'est pas question d'obliger un maire à protéger un site d'intérêt national...

La première opération de sauvetage est lancée sur le littoral du Pas-de-Calais, entre Sangatte et Wimereux : sur 26 kilomètres, deux caps illustres, le Gris-Nez et le Blanc-Nez, d'où, par beau temps, l'on aperçoit les falaises de Douvres et de Folkestone, mais aussi des dunes encore sauvages et des marais dont on reconnaît aujourd'hui les mérites écologiques. Ce patrimoine commence à se miter. Les ingénieurs ont plaqué sur le cap Blanc-Nez un immense parc de stationnement qui n'est occupé que quelques jours par an. Sur le Gris-Nez, on veut édifier un centre de recherche et de sauvetage en mer, dont l'architecture agressive a déjà été par deux fois refusée. Sur les dunes roulent les motos « vertes » et s'installent les cabanons.

Par chance, les sept communes côtières sont d'accord pour stopper les dégradations. Elles adoptent des plans d'occupation des sols qui interdisent la construction en bord de mer. Elles ont accepté une trentaine de mini-opérations qui, par petites touches, vont cicatriser les plaies les plus voyantes : ici on élimine une décharge sauvage, en plusieurs points on éloigne les parcs de stationnement, là on plante des arbres sur un parking, plus loin, on aménage des aires de pique-nique. Partout, il faudra dissimuler sous le gazon les bunkers dont l'organisation Todt avait truffé la côte pendant la dernière guerre.

Coût de cette reconquête : 1,2 million de francs, dont le ministère de l'environnement et du cadre de vie prend la moitié à sa charge. C'est l'association Espace naturel régional, composée d'élus régionaux, qui assurera la gestion de ce grand site national (*le Monde* du 29 mars). Reste à convaincre les maires d'accepter le classement des 26 kilomètres de littoral. Le Pas-de-Calais pourra alors s'enorgueillir d'avoir été le premier département français à avoir sauvegardé un aussi vaste ensemble.

D'autres opérations du même genre sont déjà lancées sur une demi-douzaine de sites célèbres. Dans le Cotentin, au nez de Jobourg, il s'agit de repousser les voitures et de reconstituer les pelouses piétinées à mort. Au pied de la dune du Pilat (sur le bassin d'Arcachon), qui reçoit un million de visiteurs par an, il faudrait mettre de l'ordre dans la marée automobile, aménager un centre d'information et tracer un sentier botanique. A Etretat, ce sont les fameuses falaises qu'on veut protéger, comme au ballon d'Alsace les pelouses du sommet et les pentes environnantes. Vingt hectares stratégiquement bien placés viennent d'être achetés par les pouvoirs publics ainsi qu'une ferme dans laquelle on cachera les marchands de souvenirs.

Dans les gorges du Tarn, il faut arrêter les élargissements intempestifs de la route de corniche et, autour du château du Haut-Kœnigsbourg, desserrer le carcan des voitures en stationnement. Un site pourtant est abandonné à son sort : la pointe du Raz, qui figurait naguère sur la liste des priorités. Entre-temps, à 2 kilomètres de cet ultime promontoire de l'Europe, E.D.F. a décidé de planter la centrale de Plogoff. M. d'Ornano s'en console en déclarant : *« Une centrale nucléaire est meilleure pour l'environnement qu'une centrale à charbon. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

CARNET

Naissances

— M. et Mme François DONNEDIEU de VABRES ont la joie d'annoncer la naissance de

Antoine,

le 2 août 1980.
New-York.

— M. Jacques SEYDOUX de CLAUSONNE et Mme, née Patricia Maunoir, Justine, Charlotte, Balthazar et Aurélien ont la joie d'annoncer la naissance de

Cléa,

le 7 août 1980.
22, boulevard d'Italie,
Monte-Carlo.

Décès

— Mme Henri Aginski, son épouse,
M. et Mme Bernard Meunier,
M. et Mme Jean-François Peyret,
M. et Mme Jean-Paul Philippon,
ses enfants,
Vincent, Sophie, Thomas, Agathe et Mathilde, ses petits-enfants,
M. et Mme Paul Aginski,
M. et Mme Ernest Rubenfeld,
ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri AGINSKI,
ingénieur
des Arts et Manufactures,

survenu à Paris, le 9 août 1980, à l'âge de soixante-dix ans.
L'inhumation aura lieu à Paris, le jeudi 14 août 1980, à 14 h. 15, au cimetière du Montparnasse.
31, avenue Jean-Racine,
92330 Sceaux.

— Mme Adolphe Cazeaux, née Alice Lefebvre, son épouse,
Mme Monique Cazeaux, sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adolphe CAZEAUX,
ancien directeur adjoint
du cabinet du ministre Léon Bérard,
administrateur civil (E.R.)
au ministère de l'éducation nationale.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 11 août 1980.
21, rue Rousselet,
75007 Paris.
6, rue du Pas-de-la-Mule,
75003 Paris.

[Adolphe Cazeaux après avoir été directeur adjoint du cabinet de M. Léon Bérard, ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts a fait toute sa carrière au ministère de l'éducation nationale où il fut l'adjoint du directeur de l'enseignement supérieur.]

— Mme Jacqueline Graechen,
M. Jean Fibiani, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean FIBIANI,
née Simone Graechen,

survenu le 8 août 1980, à l'âge de cinquante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pascal, 102, rue Cheret, à Créteil, le jeudi 14 août, à 13 h. 45.

— M. et Mme Patrice FRECHOU, leurs enfants,
Les familles Frechou, Gobert, Fleury, Cottraux,
Tous leurs parents et amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Marie,

âgé de vingt-trois mois, survenu le 8 août 1980, à Razac-sur-l'Isle (Dordogne).

Priez pour lui.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le bâtonnier Desclozeaux,
Mes Desclozeaux-Mazières, Hébert et Mougeotte,
Ainsi que tous les membres du cabinet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Anne-Marie LEFAS,
avocat
au barreau des Hauts-de-Seine,

survenu le 7 août 1980.
58, boulevard du Couchant,
92000 Nanterre.
7, boulevard Raspail,
75007 Paris.

— Andilly (Charente-Maritime).

Gérard Madelin,
Odile, Bertrand et Catherine,
Xavier et Caroline, Vincent Madelin,
ses enfants,
Ses vingt-sept frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
font part du décès de

Mme Gérard MADELIN,
née Thérèse Bobrie.

La messe sera célébrée par son cousin, le Père Bernard Colineau, en l'église d'Andilly (près de La Rochelle), le jeudi 14 août 1980, à 15 heures.
Selon sa volonté pas de fleurs, des dons au Comité catholique contre la faim et pour le développement.

— Die.

Mme Jacques Michalon,
Thierry, Dominique et leurs enfants,
Vital,
Emmanuel, Danièle et leurs enfants,
Clair, Brigitte et leur fille,
Paul et Françoise,
Franck,
Florent,
Les familles Michalon, Bouchayer, Thaller et Bigourdan,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques MICHALON,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 11 août 1980, à l'âge de soixante-quatre ans, des suites d'une longue maladie.
La cérémonie religieuse précédant l'enterrement aura lieu ce mercredi 13 août 1980, à 16 heures, en la cathédrale de Die.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mlle Aimée Scharbok,
Mlle Joséphine Léger,
Mme veuve Fernand Roux, ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Prudent Léger, ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Fernand SCHARBOK,
née Louise Léger,

survenu à Nice, le 6 août 1980.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Pierre-d'Arène à Nice, le 8 août.
61, rue Rossini,
06000 Nice.

— L'Institut d'études slaves,
L'Institut national des langues et civilisations orientales,
Ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Maria SZUREK-WISTI,
ancienne déportée
à Ravensbrück,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur de polonais
à l'Institut national des langues
et civilisations orientales,

survenu à Paris, le 8 août 1980, dans sa soixante-sixième année.
Les obsèques seront célébrées le lundi 18 août, à 11 heures, en l'église polonaise, 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Mme veuve Charles THURNAUER,
née Monique du Pasquier,

est entrée dans la paix de Dieu, le 9 août 1980, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

De la part de :
ses enfants :
Irène Dreyfuss,
Gérard Thurnauer,
ses petits-enfants :
Rémi, Agnès, Marie Thurnauer,
Angela et Patricia Dreyfuss.

4, rue Portefoin,
75003 Paris.

Messes

— Pour le deuxième anniversaire du retour à Dieu de

Etienne PERILHOU,

son épouse et sa famille demandent à ses amis de s'unir aux messes qui seront dites à son intention le 17 août.

AFFAIRES

CIBA-GEIGY AURAIT MIS AU POINT UN FILM NOIR ET BLANC SANS ARGENT

La firme Ciba-Geigy aurait mis au point un film noir et blanc permettant, lors du développement des photos, la récupération intégrale des sels d'argent qui sont nécessaires pour faire apparaître l'image.

Cette nouvelle, rapportée par le *Financial Times*, si elle était confirmée, serait d'une grande importance. Une telle amélioration de la technique photographique permettrait en effet d'économiser des quantités considérables d'argent, métal produit de manière insuffisante dans le monde pour satisfaire la demande.

Actuellement, le quart seulement de ce métal utilisé en photographie (3 000 tonnes par an dont 1 900 tonnes pour les seuls Etats-Unis pour une production mondiale qui ne dépasse pas 9 000 tonnes) est récupéré, le reste se perdant dans les égouts, étant stocké dans les archives photographikues et cinématographotographiques et cinématograforme de radios médicales. Jusqu'à présent aucun procédé de développement n'était capable de se passer d'argent (1), ce métal contenu dans le support photographique donnant aux images finesse des détails et nuance des gris. Ciba-Geigy annonce que le film photographique Ilford XP1 mis au point et qui sera commercialisé au début de l'année prochaine en Grande-Bretagne est d'une excellente qualité (grain très fin et d'une grande rapidité (400 ASA).

(1) *Le Monde* du 31 mai 1980 a consacré un long article à ce sujet.

● *Le géant américain General Electric* va prendre une participation importante dans le capital de la société Eclatec de Nancy. Entreprise familiale de 400 personnes, Eclatec est considérée comme le numéro un mondial de l'éclairage public (140 millions de francs de chiffre d'affaires, un volume de production identique étant fabriqué sous licence dans divers pays). L'apport d'argent frais de General Electric serait d'un peu plus de 120 millions de francs, et permettra d'accroître l'intégration des chaînes de production de l'usine de Nancy. De *50 à 100 emplois seraient ainsi* créés en trois ans. Le gouvernement français doit donner son aval à l'opération.

Le conseil d'administration de Manufrance renvoie sa décision définitive au 27 août

Il demande que l'aide promise par l'État prenne la forme de subventions et refuse des licenciements supplémentaires

La réunion du conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.), qui s'est tenue le 12 août dans un grand hôtel parisien et dont on pouvait penser qu'elle serait décisive pour la firme stéphanoise, n'aura finalement permis que de retarder l'échéance. A l'issue de sept heures de délibérations, le conseil a en effet, dans un premier temps, pris acte de la volonté des pouvoirs publics — manifestée le matin même — d'apporter à la S.N.M. une aide financière de 150 millions de francs, pour peu que soit présenté un plan de redressement convaincant. Il s'est, d'autre part, engagé à fournir « à bref délai une version définitive de son plan de relance adopté le 30 juillet », en excluant toute réduction d'effectifs supérieure à celle qui était initialement prévue dans ce plan. Il a enfin décidé de confier une « mission d'information » à M. Lucien Pfeiffer.

De nouvelles discussions vont donc avoir lieu avec les pouvoirs publics, dont on connaîtra l'aboutissement le 27 août, date fixée pour une prochaine réunion du *conseil d'administration*. A Saint-Etienne, l'intersyndicale a levé mardi soir le mot d'ordre de grève, ce qui a entraîné la fin de l'occupation des locaux.

Le communiqué publié mardi 12 août en fin de matinée par le ministère de l'économie à propos de Manufrance était une parfaite illustration de la méthode de la carotte et du bâton. La carotte était de taille, puisque les pouvoirs publics affirmaient être prêts à apporter 150 millions de francs à la S.N.M. Le bâton était plus discret, caché derrière une phrase d'apparence banale, mais lourde de sens : « *Il appartient donc désormais à Manufrance, dont les actionnaires, les dirigeants et le personnel savent ainsi qu'ils peuvent compter sur cet exceptionnel concours national, de définir, pour en bénéficier, un ensemble de mesures de redressement convaincantes, qui marquent une volonté sérieuse de réduire les pertes d'exploitation.* » Même si les mots « effectifs » et « licenciements » n'apparaissaient pas, l'avertissement était clair : pour recevoir cette aide de l'État, le conseil d'administration devrait envisager des suppressions d'emplois plus nombreuses qu'il ne l'avait prévu dans le plan adopté le 30 juillet (1).

Un homme, au moins, ne pouvait s'y tromper : M. Blaise de Saint-Just. Administrateur délégué et auteur du plan, M. de Saint-Just a en effet multiplié les réunions de travail avec le comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI), un organisme chargé de venir en aide aux entreprises en difficulté. Il savait donc parfaitement que les fonctionnaires estimaient ses prévisions de développement trop optimistes et souhaitaient des réductions d'effectifs plus importantes.

(1) Le plan Saint-Just, adopté le 30 juillet par le conseil d'administration, prévoit quatre-vingt-dix mises en préretraite et, du fait de la vente de la plupart des magasins, une diminution des effectifs employés dans ce secteur, ramenés de trois cent cinquante-sept à quatre-vingt-dix personnes, mesure que les syndicats considèrent comme des licenciements déguisés.

Renvoyer la balle

Pour le conseil d'administration de la S.N.M., deux voies s'ouvraient. La première consistait à tenter de donner satisfaction aux pouvoirs publics en révisant le plan dans le sens souhaité. Tout laisse supposer que cette possibilité a été sinon envisagée du moins un moment évoquée. Un chiffre précis de licenciements supplémentaires aurait même été avancé : cent cinquante-sept au dire des représentants syndicaux. Ces cent cinquante-sept licenciements auraient-ils été suffisants pour convaincre les pouvoirs publics de la crédibilité du plan de redressement ? On ne le saura jamais puisque cette solution a été écartée au profit d'une démarche plus subtile visant à renvoyer la balle dans le camp de l'État en s'appuyant sur le fait que les pouvoirs publics n'avaient pas officiellement ni publiquement demandé de nouveaux licenciements.

Le communiqué publié par le conseil d'administration à l'issue de sa réunion ne laisse guère de doute à cet égard. Que dit-il, en effet ? En premier lieu, que les 150 millions de francs d'aide de l'Etat doivent revêtir la forme de subventions, (une exigence dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est audacieuse). En second lieu, que les responsables de Manufrance, soucieux de répondre à l'attente du ministère de l'économie, vont à bref délai présenter une version définitive de leur plan de relance, dont ils espèrent qu'elle satisfera les pouvoirs publics bien qu'excluant « *toute réduction d'effectifs supplémentaire* », qui « *interdirait la réussite de ce plan* ».

La démarche est habile, qui consiste à amener les pouvoirs publics ou bien à accepter un nouveau plan de relance sans nouveaux licenciements, ou bien à exiger publiquement les réductions d'effectifs qu'ils souhaitent.

A l'évidence, les responsables de la S.N.M. ont fait un pari. Sans doute estiment-ils qu'en faisant officiellement savoir qu'il était prêt à aider massivement l'enrreprise stéphanoise, l'Etat s'est trop engagé pour pouvoir reculer. On saura dans les jours prochains si cette carte était la bonne. Le conseil d'administration pouvait-il en jouer une autre, dès lors qu'il avait résolu de ne pas céder sur les effectifs ? Non sans doute.

Dans l'immédiat le conseil a regagné en partie la confiance des syndicats, qui néanmoins continuent de rejeter le plan du 30 juillet. La situation, on le voit, est passablement embrouillée. M. Lucien Pfeiffer est-il en mesure de l'éclaircir ?

L'annonce de l'arrivée dans la salle du conseil d'administration du bouillant P.-D. G. du Groupement français d'entreprises (ex-Prétabail), inventeur du crédit-bail et de la formule des « sociétés de partenaires » (où capital et travail seraient à égalité), fondateur de nombreuses coopératives de production et conseiller des coopératives ouvrières, a secoué l'apathie des journalistes dans leur longue attente. Cet organisateur, qui a rompu depuis des années des lances avec l'*establishment* bancaire, au nom des droits des travailleurs et de ceux des créateurs d'entreprises, allait-il devenir le nouveau P.-D. G. de la S.N.M. ? La rumeur était fausse ou du moins prématurée.

Pour l'heure, M. Lucien Pfeiffer, qui, a-t-on appris, s'intéresse comme mutualiste à Manufrance depuis plusieurs mois, s'est vu confier une mission d'étude et d'information. Se bornera-t-il à ce rôle d'expert ? Interrogé sur l'éventualité de sa nomination comme P.-D. G. de Manufrance, M. Pfeiffer a répondu : « *C'est exclu, du moins pour l'instant.* » Manufrance aurait pourtant bien besoin de son dynamisme et de foi. — Ph. L.

SAINT-ETIENNE : fin de l'occupation des locaux.

(De notre correspondant.)

Lyon. — Dès l'arrivée des représentants syndicaux qui avaient siégé au conseil d'administration, une réunion d'information s'est tenue, vers 23 h. 30, dans les locaux du cours Fauriel.

Après le nouveau sursis, qui ouvre quinze jours de négociations entre les parties en présence, les représentants de l'intersyndicale ont fait admettre sans problème la levée du mot d'ordre de grève, ce qui entraînait la fin de l'occupation.

« *Il s'agit d'un apaisement relatif*, a déclaré un porte-parole syndical, *étant entendu que la mobilisation du personnel est toujours maintenue sous la forme d'un plan d'alerte pour les salariés qui reprennent le chemin des vacances.* »

La fermeté du conseil d'administration et l'importance de l'engagement de l'Etat ont été accueillies favorablement. Les points en suspens demeurent, aux yeux des syndicats, « *le risque de démantèlement* » symbolisé par la vente des magasins et les quatre cent vingt-sept licenciements prévus par « *le plan de Saint-Just* », qui est aujourd'hui le document de référence.

Mais en attendant le 27 août, les salariés de Manufrance vont connaître une nouvelle attente, vivre au rythme des rumeurs et... imaginer des répliques en cas de nouvelles coupes sombres dans les effectifs. — C. R.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration prend acte de la décision des pouvoirs publics d'apporter un concours, d'une nature non encore précisée, de 150 millions de francs à la Société nouvelle Manufrance. Compte tenu de la nécessité d'équilibrer les comptes d'exploitation pendant la période de redressement résultant de la restructuration récemment décidée. Ces concours devront nécessairement prendre la forme d'une subvention.

Le conseil d'administration rappelle le caractère d'urgence des besoins et demande en conséquence la mise en place de ces concours avant la fin du mois d'août 1980. Parallèlement, il s'engage à fournir, à bref délai, une version définitive de son plan de relance tenant compte de mesures maximales d'économie et de prévisions d'activité réalistes découlant notamment de la filialisation. Il considère toutefois que toute réduction d'effectif supérieur à celle arrêtée par le conseil d'administration dans sa séance du 30 juillet 1980 interdisait la réussite de ce plan. Le conseil d'administration rappelle que l'intervention des actionnaires a déjà permis la continuité de Manufrance par la création de la S.N.M. Il s'assure cependant que la Macif et toutes les parties intéressées mettent en œuvre les moyens permettant d'obtenir le prêt proposé par le syndic de l'ancienne société.

Le conseil d'administration a décidé d'associer à ses débats M. Lucien Pfeiffer et de lui confier une mission d'étude et d'information.

● *Les avoirs officiels de change de la France* se montaient, fin juillet, à 297,99 milliards de francs, en augmentation de 6,28 milliards de francs par rapport à fin juin.

● *La France a demandé des mesures en faveur de la viande de porc* à la Commission de Bruxelles afin de redresser la situation du marché, jugée alarmante. Le gouvernement français a réclamé une augmentation des restitutions à l'exportation, un doublement des montants perçus sur les importations de porcs et de viande porcine en provenance des pays à commerce d'Etat. Il a également demandé à la commission d'entreprendre une démarche auprès de l'Italie, afin que celle-ci mette fin à ses pratiques sanitaires qui perturbent les courants d'échanges.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep +	ou Dép. −	DEUX MOIS Rep. +	ou Dép. −	SIX MOIS Rep +	ou Dép. −
$ E.-U.	4,1080	4,11	+ 30	+ 60	+ 30	+ 70	+ 10	+ 85
$ can.	3,549?	3,5525	− 15	+ 50	− 10	+ 60	− 65	+ 70
Yen (100)	1,8380	1,8410	− 50	0	− 50	0	− 20	+ 70
DM	2,3155	2,3190	+ 20	+ 60	+ 60	+ 120	+ 330	+ 410
Florin	2,1270	2,13	− 10	+ 25	+ 5	+ 55	+ 90	+ 185
F.B. (100)	14,51	14,5240	− 220	− 60	− 450	− 230	−1150	− 710
F.S.	2,5180	2,5220	+ 70	+ 125	+ 180	+ 245	+ 680	+ 810
L. (1 000)	4,89	4,8960	− 730	− 580	−1450	−1250	−3900	−3550
£	9,7850	9,7950	− 590	− 440	−1110	− 930	−2490	−2150

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/8	8 7/8	8 3/8	8 7/8	8 1/4	8 3/4	7 3/4	8 1/4
$ E.-U.	7	7 1/2	9	9 3/8	9 3/4	10	10 5/8	11
Florin	9 5/8	10 3/8	9 5/8	10 1/8	9 3/4	10 1/4	9 1/2	10
F.B. (100)	10	12	12 1/8	12 5/8	12 1/8	12 5/8	12 5/8	13 1/8
F.S.	7 3/8	8 3/8	5 5/8	6	5 1/2	5 7/8	5 1/8	5 5/8
L. (1 000)	16	19	24 3/4	26 1/4	26 3/4	28 1/4	27 1/4	28 3/4
£	16 1/4	17 1/2	16 1/2	17	16 1/2	17	15 3/4	16 1/2
Fr. franc.	11	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS DONNE SON ACCORD POUR DES MESURES DE SOUTIEN A L'ÉCONOMIE

Tokyo. — Le premier ministre japonais, M. Zenko Suzuki, a donné mardi 12 août son accord sur les grandes lignes d'un plan visant à soutenir l'activité économique par un assouplissement de la politique monétaire et un accroissement des investissements dans les travaux publics.

La Banque du Japon avait déjà décidé d'abaisser prochainement son taux d'escompte de 0,75 % (celui-ci reviendrait donc de 9 %, niveau record où il avait été porté le 19 mars dernier, à 8,25 %). Les taxes sur les investissements énergétiques pourraient également être réduites afin d'accélérer le remplacement du *pétrole par d'autres sources* d'énergie.

Les ministres concernés par ce plan de soutien devraient se retrouver au début du mois de septembre pour préciser les mesures actuellement envisagées.

ONZE PAYS LATINO-AMÉRICAINS FONDENT UNE NOUVELLE ASSOCIATION COMMERCIALE

Montevideo *(Reuter)*. — Onze pays d'Amérique latine ont fondé, le 12 août, à Montevideo, une nouvelle organisation commerciale, qui prévoit l'établissement d'un marché commun dans la région « *d'une manière graduelle et progressive* ». Cette nouvelle institution, l'Association latino-américaine pour l'intégration tino-américaine de libre-échange, (ALAI), remplace l'Association la-créée en 1961, qui avait échoué. Elle doit permettre d'octroyer des tarifs préférentiels à certains pays membres, et non à d'autres, alors que l'ancienne n'autorisait pas les exceptions.

Les pays de l'ALAI sont classés en trois catégories : les moins développés (Bolivie, Equateur, Paraguay), les plus développés (Argentine, Brésil et Mexique) et une catégorie intermédiaire (Colombie, Chili, Pérou, Uruguay et Venezuela). M. Julio comme secrétaire général de l'association, dont le traité de fondaciation dont le traité de fondation doit être ratifié par les gouvernements.

AUTOMOBILE

● *M. Davignon : « Pas de mesures protectionnistes pour freiner la percée automobile japonaise. »* — M. Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles, a confirmé dans une interview accordée à *la Libre Belgique* que la commission européenne n'entendait pas prendre des mesures protectionnistes pour freiner la percée des constructeurs japonais sur le vieux continent. Partisan d'une politique européenne « *offensive* », M. Davignon demande cependant aux Japonais d'ouvrir véritablement leur marché aux Européens et de participer de manière plus active en Europe même à la production.

● *British Leyland va abaisser le prix de ses modèles.* — British Leyland va abaisser le prix de vente de ses modèles de 100 à 500 livres pour tenter de reprendre sa place sur le marché intérieur. Une opération similaire au printemps avait permis au constructeur nationalisé britannique de voir passer ses ventes de 15 à 23 % du marché intérieur. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moët-Hennessy

Un accord de principe visant l'acquisition de la totalité de la Société Schieffelin and Co. par le groupe Moët - Hennessy a été signé le 8 août 1980 à New-York. Cet accord reste soumis à l'approbation des conseils d'administration des deux sociétés ainsi qu'à celle des autorités publiques concernées.

La Société Schieffelin and Co. qui figure parmi les principales sociétés américaines de distribution dans le domaine des vins et spiritueux, est aux Etats-Unis l'agent commercial du groupe Moët-Hennessy. Elle possède également la « winery » Simi établie dans la vallée de Sonoma en Californie du Nord, et une participation de 50 % dans la société allemande de vin Sichel.

ÉPARGNE INDUSTRIE
SICAV DU CRÉDIT MUTUEL

Situation au 30 juin 1980

Nombre d'actions en circulation : 881 069.

Actif net en millions de francs : 254,04.

Valeur liquidative de l'action en francs : 288,33.

Dernier dividende global : 16,08 F.

Date de paiement : 30 avril 1980.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 AOUT

La pause

Déjà marqué en début de semaine, le ralentissement des affaires s'est fait un peu plus sentir encore mardi et le mouvement de hausse s'est arrêté dans un marché assez irrégulier mais où les différences de cours n'ont pas revêtu une très grande ampleur. Témoignant de ce retour au calme, l'indicateur instantané s'établissait en clôture au voisinage immédiat de son niveau précédent (— 0,10 %).

Seules une trentaine de valeurs ont évolué de façon plus marquée que les autres, une quinzaine à la hausse, parmi lesquelles Imétal (+ 4,6 %), Comptoir des Entrepreneurs (+ 3,4 %), Sogerap (+ 3 %), Moulinex (+ 2,5 %), Crédit Foncier de France (+ 2,3 %), Usinor (+ 2,4 %), Nord-Est (+ 2,3 %) et C.I.T.-Alcatel (+ 2 %), et un nombre à peu près égal à la baisse, à savoir, Radiotechnique (— 3,6 %), U.F.B. (— 3,2 %), Crouzet (— 2,7 %), Hachette (— 2,6 %), Locafrance (— 2,5 %), Saint-Louis (— 2,5 %), S.I.A.S. (— 2,4 %) et C.F.P. (— 2,2 %).

Ainsi donc, après cinq séances de hausse durant lesquelles les actions françaises ont monté de 3,5 % en moyenne, la Bourse a éprouvé le besoin de souffler. De l'avis général cette pause était salutaire sur un plan technique. Notons quand même qu'elle intervient à quarante-huit heures du long week-end du 15 août, témoignant ainsi de la prudence des opérateurs, qui se méfient de cette période de l'année souvent fertile en événements dans le passé.

Sur le marché de l'or, la glissade du lingot s'est poursuivie, celui-ci revenant de 83 400 F à 83 000 F puis à 82 500 F. A ce dernier niveau, le prix théorique du métal précieux sur notre place est revenu à 621,12 dollars l'once contre 627,70 dollars. Le napoléon, en revanche, n'a pas varié à 749,90 F.

Le volume des transactions a un peu augmenté : 15,31 millions de F contre 11,50 millions.

LONDRES

Découragée par la baisse de la production industrielle, le marché poursuit son repli. Les valeurs industrielles se tassent de même que les pétroles. Stabilité des fonds d'Etat. Reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 616 95 contre 625

VALEURS	CLOTURE 7/8	COURS 13/8
Beecham	138 ...	145 ..
British Petroleum	348 ...	352 ...
Courtaulds	65 ..	65 ...
*De Beers	9 81	9 1/2
Imperial Chemical	364 ...	364 ...
Rio Tinto Zinc Cor	472 ...	473 ...
Shell	405 ...	402 ...
Vickers	125 .	118 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3/4	31 5/8
*West Driefontein	98 1/2	85 1/2
*Western Holdings	77 ...	73 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SELECTION TRUST. — BP a réussi son O.P.E. sur Selection Trust, 91,7 % des actionnaires ayant accepté son offre. Mais près des deux tiers d'entre eux préfèrent être réglés en espèces plutôt qu'en actions du groupe pétrolier, qui va devoir ainsi décaisser 246,1 millions de livres (2,4 milliards de francs). BP rappelle que sa proposition de rachat reste valable indéfiniment aux conditions initiales — 18 actions BP pour 5 actions Selection Trust ou 12,75 livres par action ou une combinaison des deux modes de règlement.

EASTMAN KODAK. — Dividende trimestriel de 75 cents (contre 60 cents) payable le 1er octobre.

CANADIEN PACIFIQUE. — Bénéfice net du premier semestre : 269,2 millions de dollars canadiens contre 226,3 millions.

UNILEVER. — Résultat avant impôts du premier semestre : 317,5 millions de livres contre 306,4 millions. Bénéfice net attribuable : 141,8 millions de livres contre 143,4 millions, dont 72,1 millions de livres (contre 67,3 millions) pour Unilever Limited et 69,7 millions de livres (contre 76,1 millions) pour Unilever N.V. Les pertes de charge atteignent 7 millions de livres contre rien.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	11 août	12 août
Valeurs françaises	108,9	108,9
Valeurs étrangères	113	112,8
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	109,7	109.5

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 13 8 ... 12/8 11 %

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Soumis depuis quelques jours aux attaques incessantes des vendeurs, Wall Street a finalement cédé à leurs assauts et, mardi, le marché a dû rebrousser chemin, l'indice des industrielles accusant à la clôture une baisse de 11,69 points à 952,39.

L'activité a sensiblement augmenté et 52,05 millions de titres ont été échangés contre 44,6 millions la veille.

Après quatre mois de hausse presque ininterrompue, qui avait porté le marché à son niveau le plus haut depuis le 19 janvier 1977, ce repli technique n'a pas vraiment surpris. Les spécialistes le jugeaient même salutaire afin que la Bourse puisse repartir sur des bases assainies. Ce sont surtout les « Blues Chips » et les valeurs d'informatique qui ont le plus souffert. Ces actions avaient été, il est vrai, les plus privilégiées récemment. Ajoutons que Wall Street était devenu d'autant plus vulnérable que l'actualité est actuellement fort pauvre et que, en outre, l'augmentation des stocks industriels au cours du second trimestre laisse augurer une reprise économique plus tardive qu'escomptée.

Sur 1 909 valeurs traitées, 971 ont baissé, 560 ont monté et 378 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 8/8	COURS 12/8
Alcoa	68 1/2	68 3/4
A.T.T.	51 7/8	68 3/4
Boeing	37 5/8	37 3/4
Chase Manhattan Bank	44 1/4	44 3/4
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 7/8
Eastman Kodak	65 5/8	63 7/8
Exxon	68 3/4	70 1/4
Ford	28 ...	27 1/2
General Electric	56 3/8	57 1/2
General Foods	30 3/4	31 ...
General Motors	54 ..	53 5/8
Goodyear	16 1/8	15 7/8
I.B.M.	66 1/4	66 5/8
I.T.T.	31 1/2	31 ...
Kennecott	29 ..	29 ...
Mobil Oil	71 3/4	71 3/8
Pfizer	42 5/8	42 ...
Schlumberger	130 3/8	131 3/4
Texaco	37 5/8	38 7/8
U.A.I. Inc.	22 3/4	22 7/8
Union Carbide	46 1/2	46 7/8
U.S. Steel	24 3/4	24 3/8
Westinghouse	25 1/4	25 1/4
Xerox	60 1/4	60 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/8	13/8
1 dollar (en yens)	225 40	223 15

BOURSE DE PARIS - 12 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 .	2 589
5 %	41 90	2 850

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	222 .	226 ..
U.A.P.	587 .	578 ..
Locabail Immob.	332 ..	340
Loca-Expansion	141 .	146 50
Immoinvest	162 ..	163 ..
Cie Lyon. Imm.	143	135 10
Ch. France 3 %	190	198 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	325	326 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2880	
Concorde	355 ..	360 ..
Epargne France	319	320 ..
Financ. Victoire	357 70	352 ..
France I.A.R.D.	182 ..	182 ..
Gan (Sté) Centr.	738	732 .
Electro-Banque	163 ..	163 ..
Eurobail	145	141 ..
Financière Sofal	325 50	326
Fr. Cr. et B. (Cie)	122 ..	128 .
France-Bail	297 ..	305
Hydro-Energie	..	28 30
Immobail B.I.P.	287 ..	287 50
Immobanque	317	318 ..
Immofice	279 90	278 ..
Interbail	243 ..	240 ..
— (obl. conv.)	238 ..	238 ..
Laffitte-Bail	185 ..	184 ..
Un. Ind. Crédit	259	261 ..
Cie Foncière	173 ..	178 ..
C.G.V.	..	232 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	870	
(M.) S.O.F.I.P.	91 50	
Fonc. Lyonnaise	1188	1188 ..
Immob. Marseille	1288	
Louvre	242	244 50
SINVIM	145	149 ..
Cogifi	217	219 ..
Foncina	176	177 ..
Gr. Fin. Constr.	184 90	181 ..
Immindo	186 60	186 60
(LI) Dév. R. Nord.	121 ..	121 ..
Electro-Financ.	344 ..	344 ..
(M) Et. Particip.	65 40	..
Fin. Bretagne	90	88 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	680	680
Fin. et Mar. Part.	82 90	82 70
Fin. Seuelle-Maub.	95 60	96 ..
France (La)	669	669 ..
La Mure	67 50	70 ..
Lebon et Cie	259	269 ..
(NY) Lordex	..	d185
Cie Marocaine	..	28
E.L.M.-Leblanc	640 ..	650 ..
Ernault-Somua	55 ..	56
Forges Strasbourg	144 ..	144 ..
(LI) F.B.M. ch. fer	..	..
Frankel	858 ..	868 ..
Huard-U.C.F.	126 ..	126 50
Jaeger	240	237
Jaz	151 30	157 30
Luchaire	271 50	268 10
Métal Déployé	320 ..	316
Trans. et Industr.	129 50	128 90
(LI) Baignol-Far.	46 ..	46 ..
Blanzy-Ouest	229 .	243 .
La Brosse	..	..
Degremont	118 50	120 10
Duquesnes-Purina	268 90	268 90
Ecco	2075	2151
Ferrailles C.F.F.	258 .	250 ..
Havas	560	543 ..
Locatel	..	..
Lyon-Alemand	153 .	153 .
General Aliment.	..	..
Iéna Industrie	..	..
Métal. Minière	..	160
Océanic	..	..
Pétrofigaz	485	..
Prouvostia	393	..
Sab. Mer. Corv.	..	..
Bq Fin. Burx Us.	228 .	228 ..
Total C.F.N.	..	..
Ufinex	222 50	222
Voyer S.A.	d 1 80	1 80
Oce v. Grinten	..	..
Rorento NV	241 20	241 30

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Uni-Hoche (Vern.)	335 07	319 82
Unijapon	352 17	336 2.
UNI-M.T. (Vernes)	1065 75	1017 42
Uni-Obl. (Vernes)	2028 55	1868 53
Uniprem (Vernes)	2118 50	2037 11
Unirente	1181 38	1142 54
Unisic (Vernes)	229 83	219 46
Valorem	218 02	209 88
Worms Investiss.	353 86	337 05

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2356	4,5 % 1973	2432	2429	2418	2414 .
3745	C.N.E. 3 %	3715	3710	3715	3712
375	Afrique Occ.	415 50	412	412 ..	410 ..
425	Air Liquide	466	487	466	467 ..
95	Als. Part. Ind	97 6.	97 60	97 6.	98 ..
40	Als. Superm.	440	439	439	439 ..
1270	Elf-Aquitaine	1215 ..	1207	1205 ..	1205 .
240	— (certific.)	235	236 50	226	228 40
266	E.J. Lefebvre	279 ..	279 ..	283	284 50
128	E. Sau.-Duval	128 50	129 50	129 50	132 10
920	Essilor	925	925	925	911 ..
285	Esso S.A.F.	286 10	289 50	283 ..	285 ..
355	Euratrance	356 .	357 9.	359	359 ..
170	Navig. Mixte	174	172 50	172 50	169 50
42	Nobel-Bozel	43 90	44 20	44 20	43 40
31	Nord-Est	34 50	35 30	35 25	35 ..
71	Nouvel. Gal.	72 40	70 55	70 50	70 55
215	Olida-Caby	218	220 ..	221 5	220 ..
117	Opfi-Paribas	120	120 ..	120	120 ..
146	Paris-France	157 50	157 90	157 50	157 ..
950	Tél. Electr.	966 .	966 ..	960 ..	952 .
129	— (obl.)	133 50	134 ..	134 ..	131 50
220	Thomson-Br.	233	233 10	232 60	230 50
250	— (obl.)	271 80	272 50	272 50	289 ..
315	U.I.S.	335	335 ..	335	329 ..
157	U.C.B.	165 20	165 20	165 20	163 80
33	Gencor	30 50	30 10	79 80	30 50
228	Gen. Electr.	229	232 6.	232 50	232 .
205	Gen. Motors	222 50	221 6.	222	222
50	Goldfields	50 20	49 10	49 10	48 20
93	Harmony	92 50	92 1.	90	90 50
5	Hitachi	5 20	5 35	5 35	5 30
270	Hoechst Aktl.	269 20	269 20	260 50	267 90
152	Cie Pétr. Im.	162 50	165 50	155 50	156 30
40	De Beers	39 70	39 ..	39 ..	39
640	Deuts Bank.	681	681	681	678 .
400	Dome Mines	47 50	449 50	441	449 50
172	DuPontNem.	194	195 50	194	194 .
235	East Kodak	271 50	266	265	266 .
130	East Rand	131 50	127	124 5.	127 50
82	Ericsson	87 80	87 50	87 50	86 30
286	Exxon Corp.	294 90	301 .	297	299
116	Ford Motor	116 ..	116 50	116 50	115 20
260	Free State	275 ..	258	255 .	263
41	Shell Fr.	40	39 60	39 60	39 60
645	Siemens A.G.	663	655	655 .	645
43	Sony	41 60	43 90	44 57	43 60
255	Unilever	256 .	262 10	262 10	... ..
181	U. Min. 1/10	186	186 .	186 20	183 ..
200	Ueft. Techn.	206 50	206	206	206 .
385	West Drief.	362 40	356 60	363 .	358 .
220	west Deep	217 .	208 20	204 .	2 8 20
310	west Hold.	315	301 ..	299 ..	300
238	Xerox Corp.	240 60	258	258	252 90
3 40	Zambia Corp.	3 67	3 63	3 60	3 56

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 134	4 134	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	231 380	231 590	225	237 ...
Belgique (100 F)	14 513	14 511	13 900	14 60
Pays-Bas (100 fl.)	212 670	212 700	205	216 ..
Danemark (100 krd)	74 940	75 030	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 900	84 960	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 796	9 790	9 500	10 ...
Italie (1 000 lires)	4 903	4 904	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	250 250	251 040	244 .	256
Suède (100 krs)	99 100	99 160	95	100 500
Autriche (100 sch.)	32 875	32 890	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 732	5 723	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 360	8 360	8 10	9
Canada ($ can. 1)	3 570	3 557	3 430	3 660
Japon (100 yens)	1 828	1 852	1 740	1 340

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/8
Or fin (kilo en barre)	82200	82500 ..
Or fin (en lingot)	83400	82500
Pièce française (20 fr.)	749 90	749 90
Pièce française (10 fr.)	404	4 8 ..
Pièce suisse (20 fr.)	620 ..	619 ..
Pièce latine (20 fr.)	615 ..	615 .
Souverain	780 ..	772 90
Pièce de 20 dollars	310 ..	3070 .
Pièce de 10 dollars	1600 .	1620 ..
Pièce de 5 dollars	890 .	..
Pièce de 50 pesos	3580 .	3566 ..
Pièce de 10 florins	686 ..	688 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A dater du 15 août

LES TARIFS DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ SONT RELEVÉS RESPECTIVEMENT DE 9 % ET DE 5,9 %

Le comité national des prix a entériné ce 13 août les hausses des tarifs du gaz et de l'électricité décidées par les pouvoirs publics et qui devraient entrer en vigueur le 16 août à 0 heure.

Pour le gaz, les tarifs augmentent de 4,1 %, auxquels s'ajoute un relèvement de 0,42 centimes par kilowatt-heure pour tenir compte du renchérissement des approvisionnements en gaz. Cela représente une hausse des tarifs de 7,4 % pour les clients domestiques, de 8,5 % pour les foyers domestiques chauffés au gaz et de 10 % pour les industriels. En moyenne, toutes clientèles confondues, la hausse est de 9 %.

Pour l'électricité, les hausses sont de 2,1 % en basse tension et de 2,4 % en moyenne et haute tension. A cela s'ajoute une augmentation de 1,05 centime par kilowatt-heure (modulée selon les postes tarifaires) pour tenir compte du renchérissement des combustibles utilisés par E.D.F. dans ses centrales. En moyenne, le relèvement des tarifs est ainsi de 4,9 % pour les usagers domestiques et de 5,9 % toutes tensions confondues.

Outre la compensation des hausses des prix du pétrole brut et du gaz naturel, ce relèvement des tarifs permettra aux deux entreprises nationales d'autofinancer un peu plus largement des investissements particulièrement importants en 1980.

L'INSEE analyse les causes structurelles de l'aggravation du chômage

Assimilant le chômage à « *un phénomène de files d'attente* », une étude de l'INSEE présentée mercredi 13 août à la presse (1), analyse, trimestre par trimestre, l'aggravation du chômage et ses causes depuis 1971. Son hypothèse de départ est la suivante : « *Le niveau global et la durée moyenne du chômage sont principalement déterminés par les contraintes macroéconomiques : le déséquilibre quantitatif offre-demande, le développement des formes d'emploi instables et les modalités de renouvellement de la main-d'œuvre par les entreprises.* »

Cette étude constate d'abord que, « *malgré la dégradation de la conjoncture de l'emploi* », le volume annuel des entrées ou reprises d'activité « *varie très peu de 1971 à 1979 : pour les hommes, de 655 000 en moyenne en 1971 et 1972 à 635 000 en moyenne en 1977 et 1978 ; de 900 000 à 905 000 pour les femmes dans le même temps* ». De même pour les sorties d'activité : « *De 515 000 à 535 000 pour les hommes, de 635 000 à 615 000 pour les femmes, de 1971-1972 à 1977-1978.* »

Ainsi, après avoir noté que « *les différentes mesures des pactes nationaux pour l'emploi des jeunes estompent en quelque sorte les frontières entre chômage, formation et emploi, par la multiplication des stages de toute sorte ou des emplois de courte durée* », l'étude montre que « *les licenciements pour cause économique diminuent de 403 000 à 374 000 entre 1978 et 1979* », mais que les « *mises en chômage pour fin d'emploi instable s'accroissent de 760 000 à 898 000 selon les données de l'A.N.P.E.* »

L'analyse de l'INSEE cerne la liaison entre la mobilité de l'emploi et les nouvelles inscriptions à l'Agence nationale des demandes d'emploi enregistrées sont passées d'une moyenne trimestrielle de 220 000 en 1971 à 373 000 en 1978 pour les hommes et de 139 000 en 1971 à 310 000 en 1978 pour les femmes) et elle fait dépendre la rapidité de sortie du chômage, un trimestre donné, du déséquilibre global entre l'offre et la demande.

Dans sa conclusion, l'INSEE note : « *Le marché du travail se trouve réduit à un lieu où se déroulerait un phénomène quasi physique des files d'attente, qui réglerait le débit de sortie du chômage des demandeurs. La compréhension de l'augmentation du chômage serait donc à chercher en amont : d'une part, dans le déséquilibre croissant entre offre et demande* [d'emploi], *d'autre part, dans les transformations qui affectent l'emploi (développement de la mobilité forcée, contrats de durée déterminée, sous-traitance...). Ce faisant, on n'a pas à faire intervenir l'hypothèse selon laquelle les durées de chômage seraient arbitrées par les individus.* »

(1) *Economie et Statistique*, n° 123, juillet 1980.

En réponse à la C.F.D.T.

LA C.G.T. SE DÉCLARE « TOUJOURS PRÊTE » A CONCLURE UN ACCORD SUR LA DURÉE DU TRAVAIL

En réponse aux propos de M. Edmond Maire sur les négociations relatives à l'aménagement et à la réduction du temps de travail (*le Monde* du 13 août), la C.G.T. estime, dans un long communiqué, que « *cet article traduit l'amertume du secrétaire général de la C.F.D.T. de n'avoir pas réussi à créé les conditions permettant à son organisation de conclure un accord interprofessionnel justifiant la politique de recentrage de la C.F.D.T.* »

La centrale de la rue La Fayette assure qu'elle « *est toujours prête à conclure un accord avec le C.N.P.F. sur la réduction du temps de travail à condition qu'il porte sur une réduction effective sans diminution des salaires et qu'il accorde à tous les salariés la cinquième semaine de congés payés* ». Elle ajoute : « *N'en déplaise à Edmond Maire, les positions que la délégation de la C.G.T. a prises tout au long de la négociation ont été démocratiquement arrêtées par ses organisations qui ont été informées et consultées tout au long des deux années de négociations.* »

Les difficultés de l'imprimerie Chaix

M. GEORGES SÉGUY DEMANDE UNE ENTREVUE A M. LECAT

M. Georges Seguy, secrétaire général de la C.G.T., a adressé, le 11 août, une lettre à M. Jean-recevoir une délégation de la culture et de la communication, dans laquelle il lui a demandé de recevoir une délégation de la C.G.T. afin de discuter des modalités d'une aide de l'Etat permettant la relance de l'imprimerie Chaix à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), occupée depuis le 6 décembre 1975.

M. Lecat avait reçu une délégation des travailleurs de chez Chaix en novembre 1979.

M. Seguy a encore précisé « *qu'un groupe d'industriels se propose de reprendre l'activité* (de Chaix), *et que toutes les conditions de reprise sont d'ores et déjà réunies pour un redémarrage rapide pour peu que les pouvoirs publics y concourent* ».

La C.G.T. souhaite donc que l'entretien ait lieu « *soit fin août, soit dans les premiers jours de septembre, dans les meilleurs délais... comme il en avait été convenu* » selon elle, en novembre 1979, si une éventuelle solution de reprise était trouvée.

NOUVELLES BRÈVES

● *Un des auteurs présumés de l'attentat* dont a été victime l'ancien réfugié politique basque, Juan-José Echave, le 2 juillet 1978 (*le Monde* du 4 juillet 1978) a été arrêté il y a environ un mois à la frontière franco-suisse, près de Divonne-les-Bains (Ain). Au cours de cet attentat, la femme de M. Echave avait été tuée d'une rafale de mitraillette, tandis que son mari était grièvement blessé. Mᵉ Maurice Abeberry, défenseur de M. Echave a confirmé cettte information, mardi 12 août, à Bayonne. La personne arrêtée serait, selon l'avocat, un Européen né au Maroc qui, appréhendé pour uen affaire de drogue, aurait reconnu avoir fait partie du commando qui attaqua M. Echave.

● *Un colleur d'affiches du comité pour l'élection à la présidence de la République de M. Jean-Marie Le Pen* (Front national) a été légèrement blessé par balle, vendredi soir 8 août, à l'angle de la rue Pollissard et la R.N. 3 à Bondy (Seine-Saint-Denis). Yves Raketitch, vingt-sept ans, de nationalité française, domicilié à Livry-Gargan ainsi que ses cinq compagnons, tous membres du Front national, ont été agressés par une douzaine d'hommes qui, selon la police, semblaient être d'origine nord-africaine et habiter dans une des cités de Bondy. Ils ont tiré un coup de feu et blessé légèrement Yves Raketitch à l'épaule droite. Ses camarades l'ont transporté à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy où il a été soigné.

● *Le Café de Paris, à Deauville (Calvados)*, dirigé par M. Pierre Descroix, a fait l'objet, le 9 août dernier, d'une mesure administrative de fermeture provisoire d'une durée de quinze jours pour « *infraction au code des débits de boissons et à la législation sur les stupéfiants* ». Au commissariat, on considère que cette mesure est « *modérée* », tandis qu'à la sous-préfecture on précise que « *ce n'est qu'un avertissement* ».

● *Intervention des C.R.S. à Renault-Billancourt.* — La direction de la régie Renault a fait enlever, mardi 12 août, 3 des 60 machines-outils que la C.G.T. entend maintenir aux usines de Boulogne-Billancourt (*le Monde* du 9 août). La centrale syndicale a indiqué qu'un millier de C.R.S., casqués et armés, ont investi en début de soirée le quartier du département 14 — où sont entreposées ces machines — et que toute intervention de ses militants était rendue impossible. L'opération s'est déroulée sans incident.

A la direction de Renault-Billancourt, on précise que le tribunal avait fait droit à la demande de la Régie qui sollicitait l'intervention de la justice pour « *entrave à l'une des étapes de la mise en place de la modernisation* ».

A B C D E F G

Les difficultés du groupe Willot aux Etats-Unis

LE P.-D.G. DE LA CHAINE KORVETTES REPREND SA DÉMISSION

Les difficiles négociations entre le groupe français Agache-Willot et un pool de banques américaines sur les modalités de redressement de la chaîne de magasins Korvettes, rachetée il y a un an par le groupe français, ont été marquées, mardi 12 août, par un nouveau rebondissement. Le P.-D.G. de Korvettes, M. Joseph Ris, qui avait démissionné de ses fonctions vendredi 8 août, à la suite du refus par la maison mère d'entériner le plan qu'il avait mis sur pied avec les banques, a repris ses fonctions, indiquant, dans un communiqué, qu'il y avait eu un « *malentendu* » entre lui et les frères Willot.

Le groupe français, précise le communiqué, fera à la fin de la semaine « *une proposition ferme à ses créanciers en vue d'un règlement de ses dettes uniquement en liquide* ». Le plan élaboré par M. Ris prévoyait en effet que la moitié environ des 52 millions de dollars dus par la chaîne à ses créanciers seraient réglés par une participation de ces derniers aux bénéfices futurs de la firme.

Les négociations engagées en vue d'aboutir à un nouveau plan de redressement devraient aboutir très rapidement. En effet, les banques des Korvettes, qui font partie de ses principaux créanciers, ont gelé, par mesure de rétorsion, les dépôts de la chaîne (estimés entre 5,5 et 8,25 millions de dollars). Cette mesure, si elle se prolonge, met en péril la survie à court terme de la chaîne des Korvettes, qui, selon le *Wall Street Journal*, est contrainte de régler ses fournisseurs en liquide et refuse d'honorer les cartes de crédit de ses clients.

Le trafic des médicaments vétérinaires

M. FOUCHIER PROPOSE D'INTERDIRE LA FABRICATION DE CERTAINES HORMONES

La découverte récente d'un trafic d'hormones destinées à l'alimentation des veaux (*le Monde* du 9 août) a motivé une vive réaction de M. Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat à l'agriculture, au cours d'une conférence de presse, mardi 12 août. Il a notamment rappelé que la loi interdisant l'utilisation — autre que thérapeutique — des œstrogènes sera appliquée dans toute sa rigueur. M. Fouchier a d'autre part proposé, « *pour supprimer toute tentation, une interdiction de la fabrication du diethylstilbœstrol (hormone de synthèse) en France. Mais cette décision, pour être efficace*, a-t-il ajouté, *ne pourrait s'inscrire que dans un cadre européen* ».

Le secrétaire d'Etat a indiqué, par ailleurs, que sur mille huit cent soixante-neuf prélèvements effectués sur des veaux suspectés depuis le début de l'année, seuls cent cinquante-quatre se sont révélés positifs et font l'objet d'une instruction et de poursuites.

1 000 HECTARES DE FORÊT ONT BRULÉ DANS LE MIDI

Plus d'un millier d'hectares de forêts ont été détruits par les multiples incendies qui se sont déclarés en Corse et dans le Midi de la France, le mardi 12 août, dans la soirée. Tous ont été maîtrisés, à l'exception d'un foyer dans le Var, près de Plan-de-la-Tour. Le temps chaud et sec et le mistral, qui souffle ce matin de 30 à 40 kilomètres à l'heure, rendent la tâche des pompiers particulièrement délicate. L'incendie le plus important dans le Midi s'est déclaré au nord de l'étang de Berre, près de Fare-les-Oliviers (Bouches-du-Rhône) : six Canadair ont été utilisés pour le combattre ; mais 300 hectares de pinèdes et de garrigues ont été détruits.

Quelques dizaines d'hectares de forêt ont été brûlés près de Montpellier (Hérault) et plusieurs centaines d'hectares ont été détruits en Corse, où de très nombreux foyers ont été allumés dans l'arrondissement de Calvi et près de Porto-Vecchio.

Le sinistre qui s'était déclaré dans la presqu'île de Saint-Tropez, détruisant une centaine d'hectares, a conduit à évacuer plusieurs villas. Deux pompiers ont été blessés par la chute de branches enflammées alors qu'ils combattaient l'incendie, et un troisième a été brûlé aux mains. Entre Cassis et La Ciotat, 150 hectares de forêts ont brûlé.

La fédération C.G.T. des travailleurs de l'agriculture et de la forêt a estimé, au cours d'une conférence de presse, mardi 12 août, qu'il fallait, pour sauvegarder la forêt, créer des emplois de forestiers-sapeurs. D'après la C.G.T., il manque en Provence-Côte d'Azur mille à mille trois cent quarante emplois d'agents forestiers et de sylviculteurs sapeurs pour protéger efficacement la forêt.

LE MAIRE DE PARIS RESTE OPPOSÉ A LA CONSTRUCTION D'UN INSTITUT ARABE DANS LE 15ᵉ ARRONDISSEMENT.

Dans un communiqué publié le 12 août, le maire de Paris, M. Jacques Chirac réaffirme « *une fois de plus et avec force* » son opposition à la construction d'un Institut du monde arabe sur un terrain du 15ᵉ arrondissement, occupé actuellement par des équipements scolaires.

Par arrêté du préfet de région, préfet de Paris, publié le 8 août, la mise à disposition du ministère des affaires étrangères de ce terrain de 8 000 mètres carrés, situé en bordure de la rue de la Fédération et du boulevard de Grenelle, et loué par la Ville à l'Etat, vient, en effet, d'être déclarée d'utilité publique.

M. Chirac « *s'étonne que le gouvernement ait cru devoir maintenir son projet, après les avis unanimes des élus locaux et des associations qualifiées de parents d'élèves hostiles à l'implantation d'un bâtiment, quelle qu'en soit la nature, sur ce terrain* ».

Le maire de Paris propose au ministère des affaires étrangères de chercher avec lui un autre emplacement.

En Iran

L'imam Khomeiny réplique vivement aux critiques doctrinales de plusieurs autorités spirituelles islamiques

Avant le démenti par l'imam Khomeiny des propos qui lui étaient prêtés par Bagdad et selon lesquels le prophète Mahomet n'a pas réussi dans sa mission et que le seul envoyé de Dieu qui puisse un jour propager la justice est le « madhi » attendu (le messie) (« le Monde » du 7 août), les autorités religieuses de plusieurs pays musulmans n'entretenant pas, il est vrai, de bonnes relations avec Téhéran, ont condamné l'attitude du patriarche de Qom.

Après les oulémas marocains qui ont stigmatisé les « hallucinations » du « mécréant Khomeiny », le cheikh Gad El-Hak, grand mufti d'Egypte, dans un entretien accordé au quotidien cairote « Al Ahram », a dénoncé les « théories » de l'imam Khomeiny qui « ne peuvent que semer la discorde entre les musulmans ».

De son côté, nous signale notre correspondant à Tunis, le mufti de la République tunisienne, le cheikh Mohamed Habib Belkodja présidant la semaine dernière, à la grande mosquée de Tunis, la « Nuit du destin » qui marque le vingt-septième jour du ramadan, a considéré une telle affirmation comme étant « blasphématoire » et « en complète contradiction avec les préceptes de l'islam et les enseignements du Coran ».

Téhéran (*A.F.P.*). — L'imam Khomeiny a choisi, mardi 12 août, l'occasion de la fête du Fitr, qui marquait la fin du ramadan, pour prononcer un discours d'un optimisme inhabituel sur la situation en Iran.

« *Où, dans le monde, peut-on trouver un président de la République issu du peuple qui lui consacre ses journées et dont la situation est celle de la personne la plus modeste ?* », a déclaré l'imam devant les ambassadeurs des pays musulmans venus lui présenter leurs vœux. « *Où, dans le monde*, a-t-il poursuivi, *peut-on trouver des comités révolutionnaires, des tribunaux et des gardiens de la révolution issus du peuple ?* » Il a également qualifié d' « *unique au monde* » le Parlement islamique, qui n'était, selon lui, sous l'ancien régime qu' « *une assemblée d'aristocrates et de valets de l'Est et de l'Ouest* ».

L'imam a dénoncé d'autre part les accusations portées contre lui par les ulémas marocains. Il a démenti, notamment, avoir affirmé que les prophètes avaient failli à leur mission d'instaurer la justice.

Après avoir vivement critiqué les ulémas du Koweït, du Hedjaz (Arabie Saoudite) et « *d'autres régions* », l'imam a déclaré : « *Lorsque nous disons que la justice sera instaurée par le douzième imam* (« l'imam caché »), *nous considérons que cet imam réalisera ce que le prohète a prévu conformément à l'islam.* »

« *L'Iran s'oppose à ceux qui prétendent être islamiques*, a-t-il dit, *et ceux-ci sont parfois à la tête du clergé de certains pays (...). Parfois ils portent les vêtements des ulémas. Consciemment ou inconsciemment, ils servent les intérêts des superpuissances. Pourquoi ne condamnent-ils pas les crimes de Sadate ?* », a déclaré encore l'imam avant d'ajouter que les gouvernements des pays islamiques sont « *des agents de l'impérialisme qui asservissent leurs peuples aux superpuissances* ».

Auparavant, l'imam avait reçu le nouveau premier ministre, M. Mohammed Ali Radjaï. Il lui a conseillé de former un « *cabinet homogène* ».

Affrontements au Kurdistan

La situation au Kurdistan demeure tendue. Radio-Téhéran a annoncé qu'un violent affrontement entre les maquisards et les forces de l'ordre s'est soldé par cent cinquante tués du côté kurde. Quatre officiers iraniens, profitant d'un vol intérieur sur un avion de combat F-27, ont gagné l'Irak, qui leur a accordé l'asile politique.

D'autre part, le Foreign Office a annoncé, à Londres, qu'un médecin britannique, le Dr John Coleman et sa femme ont été invités à Yard, pour des raisons qui demeurent inconnues. Une citoyenne britannique demeure détenue à Ispahan pour « *espionnage* » (*le Monde* du 12 août).

En Israël

QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ DÉTENUS PALESTINIENS OBSERVENT LA GRÈVE DE LA FAIM

Cinquante détenus palestiniens de la prison de Beersheba, dans le Neguev, ont rejoint leurs trois cent cinquante camarades qui font la grève de la faim depuis dix jours dans les prisons israéliennes pour protester contre les « *conditions inhumaines* » de détention à la prison de Nafkha.

Les soixante-cinq détenus de cette prison avaient, pour leur part, entamé le lundi 11 août la cinquième semaine de leur grève de la faim. Les mères de ces prisonniers observent elles aussi une grève de la faim dans les locaux de la Croix-Rouge internationale à Jérusalem. Le dimanche 10 août, plusieurs familles de prisonniers palestiniens s'étaient rassemblées au Saint-Sépulcre, et avaient distribué aux touristes des tracts décrivant la situation des détenus de Nafkha. Les familles ont également envoyé un télégramme au pape, lui demandant d'intervenir « *pour sauver la vie de leurs enfants* ».

On apprend d'autre part que les autorités israéliennes ont réquisitionné une quarantaine d'hectares de terres appartenat à des arabes de Cisjordanie, pour construire une nouvelle route allant à la colonie de peuplement d'Eilon-Moreh, près de Naplouse. Les douze familles du village de Der-El-Hatab, dont les terrains ont été saisis, ont déclaré avoir refusé des offres de dédommagement. — (*A.F.P. - Reuter.*)

En Ouganda

L'OPÉRATION HUMANITAIRE FRANÇAISE COMMENCERA LUNDI PROCHAIN

Kampala (*A.F.P.*). — Une trentaine de militaires français (pilotes, radios, techniciens), participeront à l'opération humanitaire lancée par la France dans le Karamoja (nord-est de l'Ouganda) afin d'assister la population de cette région décimée par la famine.

Ce personnel, chargé de piloter les deux hélicoptères Puma, utilisés pour le transport de médicaments, nourriture ou médecins, arrivera vendredi 15 et dimanche 17 août en Ouganda. L'opération humanitaire devrait commencer lundi 18 août.

Dans le cadre de la même opération, à laquelle participent la Croix-Rouge française, Médecins du monde, l'Ordre de Malte et Hôpital sans frontières, un hôpital de campagne de deux cents lits va être monté dans les prochains jours dans le Karamoja. Six camionnettes doivent partir pour le nord-est de l'Ouganda, où se trouvent déjà une trentaine de médecins et infirmiers.

Un porte-parole de l'ambassade de France à Kampala a déclaré mardi que « *le personnel militaire venait en uniforme mais sans armes ; il s'agit d'une mission humanitaire, non d'une action armée* ».

Le numéro du « Monde » daté 13 août 1980 a été tiré à 490 574 exemplaires.